TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 004 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 18 JUIN 1980

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson va prendre le contrôle des Machines Bull

LIRE PAGE 45



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 235 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; U.K., 35 p. ; Irlande, 30 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les tensions entre agriculteurs en Europe

Coup de froid entre Paris et Madrid

Le très sérieux malaise provoqué à Lisbonne comme à Madrid par les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing sur une « pause » nécessaire dans le processus d'élargissement du Marché commun risque de se transformer rapidement en véritable crise des relations de la France avec le Portugal et avec l'Espagne. Consternés par une volte-face qu'ils ont tendance à expliquer par des considérations « électoralistes », les gouvernements de *Lisbonne* et de *Madrid* sont promptement passés à la contre-offensive.

Attendu en visite officielle en France le 1er juillet, M. Sà Carneiro, chef du gouvernement portugais, va plaider dès cette semaine à La Haye et à Bruxelles la cause de l'entrée de son pays dans le Marché commun. Il compte demander le respect rigoureux du calendrier fixé pour les négociations. Fort de ces assurances, il rappellera aux dirigeants français les promesses formelles faites à l'automne dernier, tant par M. Barre que par M. Giscard d'Estaing, qui affirmaient alors « vouloir tout faire pour faciliter l'adhésion du Portugal ».

M. Sà Carneiro affecte pour le moment de penser que le coup de frein recommandé par M. Giscard d'Estaing ne concerne pas réellement son pays. On ne nourrit pas la même illusion à Madrid, où les réactions de la presse ont une nouvelle *fois* montré à quel point le climat des relations franco-espagnoles pouvait facilement devenir passionnel : c'est un nouveau et sérieux coup de froid qui affecte les rapports en dents de scie entre la France et l'Espagne depuis quatre décennies.

Les graves incidents qui ont eu lieu lundi 16 juin dans les Pyrénées-Orientales ne sont évidemment pas faits pour arranger les choses. La destruction d'une dizaine de camions espagnols, chargés de fruits ou de matériels divers, par un commando d'agriculteurs français a suscité la riposte immédiate des routiers espagnols, qui ont décidé, avec succès, de bloquer les routes d'accès de la Catalogne. Un premier incident de ce genre avait été signalé le 6 mai dernier, mais l'ampleur de celui de lundi et le contexte dans lequel il a lieu risquent d'alimenter une nouvelle campagne antifrançaise outre-Pyrénées, alors que l'organisation séparatiste basque ETA semble déjà vouloir relancer sa « guerre des vacances » de l'été 1979, prenant en particulier pour cible les intérêts français en Espagne.

Paris a donné l'assurance dès lundi soir au gouvernement de M. Adolfo Suarez que « *des mesures opportunes seraient prises* pour éviter le retour de tels incidents ». Mais on voit mal les convois de camions espagnols protégés en permanence sur les routes françaises par des escouades de C.R.S. et des ballets d'hélicoptères. D'autant que les organisations d'agriculteurs français semblent résolues à poursuivre énergiquement leur action.

Déjà *touchés* par une campagne d'hiver difficile et bénéficiant de prix inférieurs à ceux de l'année dernière, les producteurs français de fruits et légumes paraissent de nouveau très sensibilisés à la concurrence espagnole. Des salaires relativement faibles et des charges sociales encore moins élevées permettent en effet aux producteurs espagnols d'obtenir des prix de revient très inférieurs à ceux du Midi de la France.

« Il n'y a plus de malaise entre la France et l'Espagne », affirmait M. Adolfo Suarez à Paris lors de sa visite officielle, en novembre dernier. Il est vrai que M. Giscard d'Estaing proclamait alors avec une égale conviction que « l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ne correspond *pas seulement* à une aspiration légitime, mais elle est conforme à la nature des choses ». C'est à une révision sérieuse de leurs relations que Paris et Madrid doivent de nouveau faire face.

• Les camions espagnols seront escortés par les forces françaises dans le Midi
• Des routiers bloquent la frontière à la Junquera

Les forces de l'ordre françaises escorteront désormais les convois de camions espagnols à travers les régions méditerranéennes. C'est ce qu'a indiqué, après la destruction lundi matin 16 juin par des agriculteurs en colère de neuf camions en provenance d'Espagne, l'ambassadeur de France à Madrid, qui a été reçu lundi soir par le ministre espagnol des affaires étrangères.

En mesure de représailles, les transporteurs espagnols barrent, avec un millier de camions, depuis lundi soir, la frontière au poste de la Junquera, filtrant la circulation sur l'autoroute et la route conduisant à Barcelone. Seules les voitures individuelles non françaises peuvent passer.

Depuis plusieurs semaines déjà, le feu couvait dans le Roussillon et le Languedoc, où plusieurs camions transportant des légumes vers l'Allemagne notamment avaient déjà été arraisonnés *(lire page 43)*. Les producteurs français reprochent aux Espagnols de ne pas respecter les règlements communautaires, alors que le marasme sévit sur le marché pour plusieurs produits. A Cavaillon, Carpentras et Avignon, plusieurs tonnes de produits invendus, des tomates et des pommes de terre, ont été déversées sur la chaussée.

A Marseille également, les tomates que les vendeurs n'ont pas voulu « brader » aux prix qui leur étaient proposés (entre 80 centimes et 2 francs le kilo) ont été également déversées dans les rues par les agriculteurs des Bouches-du-Rhône.

Quand il s'était prononcé pour l'élargissement de la C.E.E., le président de la République avait précisé que des mesures devraient être prises afin que les producteurs du Midi puissent affronter la concurrence espagnole. Il s'agissait, d'une part, de perfectionner les règlements communautaires pour qu'ils donnent aux maraîchers et aux producteurs de fruits une réelle garantie de prix et de revenu. Il s'agissait en outre d'accroître le potentiel de production et la productivité.

C'est notamment l'ambition du « plan du Grand Sud-Ouest ». Mais on se demande comment cet objectif pourra être atteint si, faute d'avoir obtenu de Bruxelles la protection indispensable, ainsi que le respect des règles communautaires, les producteurs du Midi doivent continuer à s'endetter et à s'appauvrir. Retarder les négociations d'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne ne semble pas, dans le cas présent, le remède le plus urgent.

FAMINE ET RACISME EN AFRIQUE

● La FAO étudie à Lomé les moyens de venir en aide aux 70 millions de sous-alimentés.

(PAGE 43.)

● Plusieurs dizaines de personnes blessées au cours de manifestations en Afrique du Sud.

(PAGE 4.)

L'aggravation du chômage en France

86 200 demandeurs d'emploi supplémentaires en un an

Pour le septième mois consécutif, le chômage s'est aggravé en France : en données corrigées des variations saisonnières — qui constituent la statistique la mieux appropriée pour suivre l'évolution de l'emploi, — le nombre des demandes non satisfaites a, en effet, augmenté d'avril à mai de 2,3 %, passant de 1 438 900 à 1 472 500, soit 33 600 chômeurs supplémentaires. En un an, l'augmentation est de 6,2 % : par rapport à mai 1979, il y a 86 200 candidats de plus à la recherche d'un travail.

Ainsi, la France qui avait déjà battu ses records de hausse des prix, qui connaît de nouveau de graves déficits commerciaux et dont la production industrielle stagne depuis trois mois, continue-t-elle à établir de nouveaux records de chômage. On saura en fin d'année si le déficit budgétaire a, lui aussi, atteint un sommet.

L'INSEE ne prévoit pas que les choses vont s'améliorer : l'Institut redoute même une baisse de l'activité industrielle. Le conseil du patronat et la Banque de France sont, eux, plus optimistes, jugeant que la production se maintiendra jusqu'à la fin de l'année (lire page 45).

Le ministère du travail et de la participation estime que « *la décélération du rythme d'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi continue de se poursuivre* ». Par cette formule alambiquée, utilisée depuis quelques mois, la rue de Grenelle veut faire comprendre que, d'une année sur l'autre, le chômage augmente moins. C'est vrai : il y a un an, l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi avait été de 21,3 %, entre mai 1978 et mai 1979 (6,2 % cette fois).

Mais il convient d'abord de considérer que le chômage ne cesse de s'élever et qu'en données corrigées il n'a jamais atteint une barre aussi haute. Selon toute vraisemblance le cap du million et demi de sans-travail sera franchi à la fin du mois de juin, la courbe des données désaisonnalisées ne commençant en général à redescendre qu'au mois d'août.

C'est le phénomène inverse qui est constaté en données observées : pour le quatrième mois de *suite*, le flot des demandes non satisfaites a baissé, revenant de 1 375 200 en avril à 1 337 400 en mai. La diminution est de 2,8 % (37 800 chômeurs en moins). Mais, en un an, c'est une nouvelle hausse que l'on enregistre, identique, en pourcentage (6,2 %), à celle notée en données corrigées, bien qu'inférieure en chiffres absolus (78 500 demandes en moins). Mais il faut d'ores et déjà considérer que, en raison de la prochaine inscription de la nouvelle vague de jeunes sortis de l'appareil scolaire et universitaire, le chômage remontera en flèche, en données brutes, dès le mois de juillet.

La situation des jeunes

C'est, du reste, la situation des jeunes — et particulièrement celle des jeunes femmes — qui reste, avec le chômage féminin dans son *ensemble*, la *plus préoccupante.*

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 42.)

Résignation

Cinq cent mille chômeurs en octobre 1974, un million en mars 1977, presque un million et demi aujourd'hui : le chômage s'aggrave en France d'une façon inversement proportionnelle à l'émotion publique qu'il suscite. La majorité a remporté les dernières élections législatives alors que la fatidique barre du million de laissés-pour-compte sur le marché du travail était atteinte.

Un million et demi de demandeurs d'emploi en 1980, deux millions — ou plus — en 1985, prévoient les experts. Est-ce le fait de jouer les Cassandre qui démobilise tant l'opinion ? Ou bien l'idée que le chômage est une fatalité en ces temps de crise s'est-elle à ce point ancrée dans les esprits ?

Certes, le chômage est en bonne place dans tous les discours officiels et il est « au centre » de bien des congrès et colloques. Mais le combat-on en France autrement que par des mots, ou des « pactes », dont l'efficacité réelle n'est finalement pas prouvée : rien n'indique que, sans eux, les employeurs n'auraient pas embauché, à peu près, le même nombre de jeunes.

Il y a mille explications à la montée du chômage, mais aucune solution-miracle, ressasse-t-on. On ne regarde de l'autre côté du Rhin que pour nous dire que la R.F.A. ne connaît pas notre arrivée massive des jeunes sur le marché de l'emploi et qu'elle a expulsé du jour au lendemain des centaines de milliers de travailleurs immigrés.

Alors, en France, faut-il se résigner ? Pas de solution-miracle sans doute, mais cent façons de procéder autrement, car cent lacunes à dénoncer.

On n'en citera qu'une : chaque année, l'Agence nationale pour l'emploi envoie deux cent cinquante mille personnes à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes. Cette dernière, faute de personnel et de moyens, n'en accepte que soixante mille à quatre-vingt mille. En région parisienne, il faut attendre deux ans, et plus, pour suivre un stage à l'AFPA, et donc pour trouver un travail qualifié. Pourquoi ne pas faire autrement ? La réponse et le choix sont budgétaires, donc politiques.

La maladie de 1940

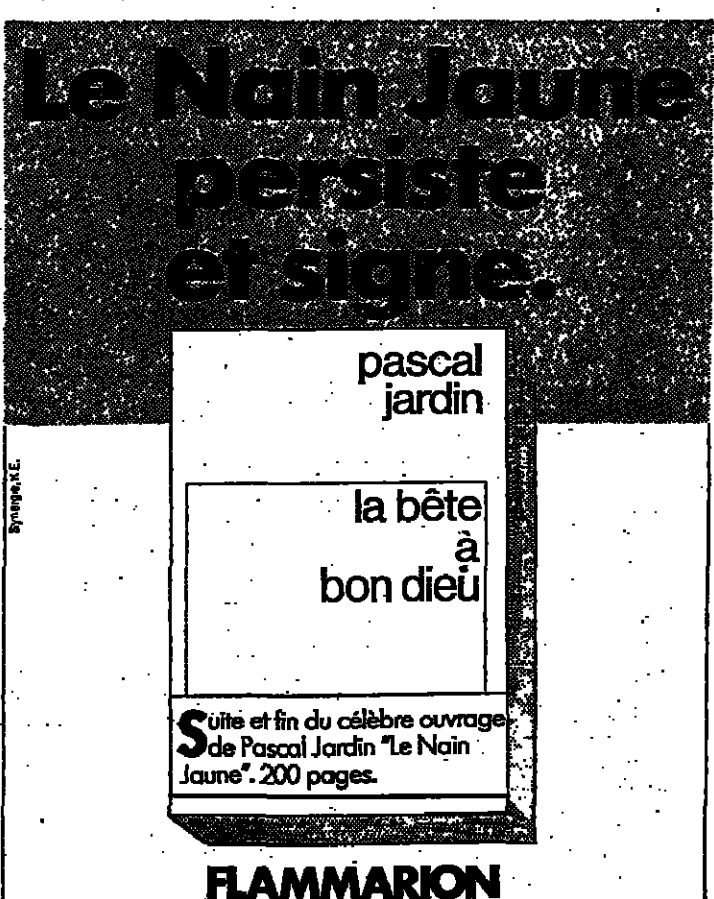
par GILBERT COMTE

En dépit d'une mémoire collective légendairement courte, les Français ne s'affranchissent pas de la honte diffuse mais tenace, des remords écrasants mais inexprimables, qu'ils amassent comme un lourd traumatisme depuis juin 1940. L'un des premiers pays du monde ne perd pas en cinq semaines d'une déroute ininterrompue son honneur, ses armes et sa liberté, sans qu'en même temps son âme s'égare et ses fils se fourvoient. Cent mille soldats tués entre l'offensive dans les Ardennes, le 10 mai, et l'armistice de Rethondes, quarante-deux jours plus tard, prouvent sans doute que, en une succession sanglante de combats d'arrière-garde constamment *malheureux*, il laissa, en morts, le quatorzième des pertes totales subies pendant quatre ans, lors de la précédente guerre, d'août 1914 à novembre 1918. Hélas ! le sacrifice de ces héros incontestables ne compensa pas un effondrement beaucoup plus vaste autour d'eux.

L'histoire ne retient pas par inadvertance le nom d'exode attribué par les contemporains à cette fuite mémorable. D'un seul coup, la France du Nord bascule *tout entière vers les provinces* méridionales dans une monstrueuse panique. Elites, classes laborieuses vacillent ensemble, emportées côte à côte dans le même déferlement d'abandons. Des régiments complets se disloquent, jettent leurs fusils en plein champ, tourbillonnent dans une immense cohue. Parfois, leurs officiers déguerpissent en tête. Des compagnies sans ordres ni désir de se défendre se rendent aux premiers motocyclistes ennemis parvenus jusqu'à elles. « *Rattrapés dans leur fuite par les détachements mécaniques de l'ennemi, ils en ont reçu l'ordre de jeter leurs fusils et de filer vers le sud pour ne pas encombrer les routes* », précise le général de Gaulle dans ses *Mémoires de guerre*. Les vainqueurs leur crient même : « *Nous n'avons pas le temps de vous faire prisonniers.* » Injure terrible ! Une France pour longtemps *méconnaissable* surgit de cette humiliation.

En 1870, les paysans s'accrochaient au sol, abattaient des Prussiens à travers les haies. Soixante-dix ans plus tard, l'approche de l'envahisseur frappe les villes et les campagnes d'une *espèce de mort.*

(Lire la suite page 2.)



« LE MONDE »
commencera demain la publication d'un témoignage
DE JEAN MARIN
EN ANGLETERRE DE DUNKERQUE AU 18 JUIN 1940

AU JOUR LE JOUR
Croissance zéro

« Chéri, pendant que je donne leur bain aux enfants, ne pourrais-tu aller chercher 1 kilo de pamplemousses et une belle salade ?

— Pas question ! Ils viennent de libérer les prix des fruits et légumes.

— Mon lapin, il faudrait penser à faire le plein de la voiture.

— Nenni ! Le litre de super vient de passer à 3,45 francs.

— Mon petit ange, n'as-tu pas oublié de dire à ta mère quel jour nous arriverions pour les vacances ?

— Inutile ! Le péage des autoroutes va augmenter.

— Dis-moi, mon cœur, si nous allions faire un tour au bois ?

— Méfiance ! Des fois qu'ils auraient décidé de taxer l'air qu'on respire... »

BERNARD CHAPUIS.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES AU GRAND PALAIS

Le retour des sources

Six mois déjà ! L'Année du patrimoine était née porteuse d'une hérédité si peu encourageante, ses premiers jours portaient l'ombre de tant d'affections chroniques — asthme, langueur, pâleur, manque évident des *vitamines nécessaires à une bonne croissance*, — et les médecins qui se penchaient sur son berceau laissaient, malgré leurs bavardages intenses, si peu d'espoir de guérison, qu'on pouvait avoir peur de l'avenir. Malgré leur proverbiale pauvreté, les parents de cette pauvre année, qui souhaitent faire bonne figure et ne point passer pour indignes, ont multiplié les soins, sollicitant les plus grands spécialistes, leur promettant tout ce qu'ils pouvaient, et sans doute un peu plus. La petite, six mois après, semble aller un peu mieux (c'est plutôt sa sœur, la création, qui susciterait maintenant de l'inquiétude) et les signes d'une meilleure croissance sont désormais perceptibles.

Ainsi M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a-t-il fait adopter par le conseil des ministres un programme pluriannuel de sauvegarde (*le Monde* du 13 juin) qui, sans être spectaculaire, laisse espérer que cette année passera bien l'année. Mais c'est l'ethnologie — française, faut-il entendre, — qui, ces jours-ci, paraît bénéficier d'un nouveau traitement. Traitement à long terme, avec la constitution du conseil du patrimoine *ethnologique*, *traitement à court* terme — dont les effets pourraient cependant être de quelque durée, — avec l'exposition « Hier pour demain » actuellement présentée au Grand Palais.

Opération de sensibilisation ou de prestige, comme on préfère, cette exposition est en tout cas un des rares fruits authentiques portés par cette Année du patrimoine et suscités *par elle*, près des nombreuses autres qu'elle s'est contentée de phagocyter. Pour le Musée des arts et traditions populaires, plus communément nommé A.T.P., « Hier pour demain » représentait une double chance : celle, pour cet exilé du bois de Boulogne, d'aller au-devant d'un public nouveau et de s'en faire ainsi connaître ; celle de porter sur la place publique cette denrée trop *peu connue encore qu'est l'ethnologie* française.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

idées

LE 18 JUIN

Quarante ans déjà ! Quarante ans depuis la plus grande défaite que la France ait connue, sanction d'une déroute où, comme l'écrit Gilbert Comte, son âme s'était égarée et ses fils fourvoyés. Défaite dont le traumatisme ne s'est toujours pas effacé malgré le sursaut du 18 juin engendrant ce gaullisme dont Pierre de Boisdeffre assure que tour à tour prophétie, volonté, action, il demeure essentiellement une morale, à partir de laquelle définir une perspective.

La maladie de 1940

(Suite de la première page.)

Par endroits, leurs habitants s'évanouissent, laissent derrière eux un désert. Comme chacun de nous se diminue par ses propres faiblesses avant de souffrir des coups reçus du dehors, la France de 1940 tombe par désertion de sa propre cause, bien davantage qu'elle ne cède à des forces incomparablement supérieure aux siennes. Quelques rares têtes épiques songent, dès ce moment, à former des maquis dans les bois. Leur rêve rejoint d'autres velléités. Plus qu'une défaite de l'armée, le torrent des fuyards concrétise l'abdication du peuple. La capture de deux millions de prisonniers couronne son refus de combattre jusqu'aux dernières cartouches. En mille neuf cents ans d'épopées militaires, il ne livra jamais une si grande proportion de captifs.

« *Les choses allaient trop vite pour qu'on pût les ressaisir sur place*, constate de Gaulle quatorze ans plus tard. *Tout ce qu'on envisageait prenait aussitôt le caractère de l'irréalité. On se reportait aux précédents de la guerre de 14-18, qui ne s'appliquaient plus du tout. On affectait de penser qu'il y avait encore un front, un commandement actif, un peuple prêt aux sacrifices : ce n'étaient là que rêves et souvenirs. En fait, au milieu d'une nation prostrée et stupéfaite, derrière une armée sans foi et sans espoir, la machine du pouvoir tournait dans une irrémédiable confusion.* » Ce verdict sans fioritures ne jouit pas d'une notoriété pareille à celle du 18 juin. Il situe pourtant la décision de rejoindre Londres dans sa grandeur d'acte héroïque, nécessaire, résolu par un homme presque seul contre les renoncements de tous.

Une vieille nation militaire, longtemps conquérante de l'Europe, inébranlable sous ses drapeaux, se reconnaît mal dans un pareil désastre. Le retour de son ancien héroïsme lui en rendrait les causes plus intelligibles, ou moins inacceptables. Malheureusement, la décision de vaincre l'adversité ou l'imposture en toutes circonstances la caractérise peu depuis 1940. A l'aveu pénible, cruel, mais sain des causes du désastre, sa mauvaise conscience préfère une reconstitution de l'histoire plus tranquillisante, bien qu'elle ne parvienne toujours pas à vraiment l'intégrer.

Dans cet aimable système, l'appel du 18 juin n'incarne plus la résistance d'un grand solitaire, mais une révolte surgie des profondeurs de l'instinct national. Aux collaborateurs, à la cinquième colonne, pour ne rien dire des prétendues intelligences tramées de longue date avec l'ennemi par le vieux maréchal, incombent les dessous obscurs de la défaite, les cheminements tortueux de la trahison. Ce manichéisme officiel, soigneusement entretenu depuis 1945, remplit fort mal ses fonctions sécurisantes. Il faut sans cesse le consolider par un scandale, du théâtre, de la fantasmagorie. D'ordinaire, le temps calme les blessures et affermit les convictions. Dans ce cas précis, et dans celui-là seul exclusivement, la loi ne fonctionne pas. Aucune des certitudes accumulées pour les besoins de la cause ne semble acquise pour toujours. Etonnant prodige ! Deux mois ne s'écoulent plus sans qu'un livre, un film, une émission radiophonique ou télévisée, un sondage ne réveillent le cauchemar. Du *Chagrin et la Pitié* à *Holocauste*, de *Lacombe Lucien* à l'affaire Darquier de Pellepoix, nous vivons sous la sommation constante de choisir entre la Résistance et Vichy. Les jeux ne sont donc pas définitivement faits ?

Le Cambodge, l'Afghanistan, les dissidents russes ou tchécoslovaques, les opprimés d'Amérique latine, peuvent bien souffrir mille morts sous des dictatures criminelles, et l'empire du monde échoir chez M. Carter dans un pays sans conscience impériale. L'écrasement de 1940 puis ses suites affreuses demeurent la suprême référence de la politique française. L'un reproche à l'autre sa francisque, ou à un troisième les rapports de son papa, de son oncle, avec le vieux maréchal, pour ne rien dire du séjour de M. Georges Marchais outre-Rhin. A suivre ce tintamarre dans chacune de ses procédures, il semble que, à part l'accusateur dans la minute où il ouvre la bouche, la France entière trempa, barbota peu ou prou dans la compromission. Joli, admirable résultat d'enquêtes conduites, paraît-il, pour rendre à la nation la fierté d'elle-même.

Au cours de l'immédiat après-guerre, la recherche des coupables déchaînait paradoxalement des fureurs plus circonspectes. Pourtant, l'épuration et ses cours de justice ne favorisaient pas une indulgence désordonnée. Malgré ses vilenies, l'occupation appartenait à la catégorie des choses humaines. Elle ne s'intégrait pas à cette démonologie où l'horreur de découvrir le diable en soi pousse inexorablement à le traquer chez les autres. En août 1944, par exemple, l'ancien président du conseil Edouard Herriot, extrait par Pierre Laval de sa demi-détention lorraine, accepta une rencontre avec Otto Abetz, l'ambassadeur d'Hitler à Paris. S'il vivait encore, le malheureux maire de Lyon devrait aujourd'hui se défendre à la télévision devant quelque jury implacable, composé de jeunes gens humbles, compréhensifs devant les pouvoirs en place, mais sans pitié pour des fautes vieilles de quarante ans.

De Gaulle, en son temps, traita l'affaire avec une hauteur dont nous sommes devenus incapables. Toujours dans ses *Mémoires de guerre*, à lire et relire à la loupe par ces temps de commémorations courageuses, il se borne à déplorer « *l'attitude ondoyante* » qu'« *avait eue vis-à-vis de Laval et d'Abetz* » le vieux cacique radical, puis sa « *faiblesse de déjeuner* » avec l'un et l'autre dans les heures fiévreuses où les blindés de la France libre roulaient déjà vers Paris. L'homme du 18 juin ajoute qu'il reçut plus tard de son mieux « *ce patriote en qui les malheurs de la France avaient éveillé la désolation plutôt que la résolution* », et qu'il lui restitua dès leur première rencontre « *sa croix de la Légion d'honneur qu'il avait retournée à Pétain sous l'occupation* ».

Malgré l'incartade, Edouard Herriot régna en maître sur son parti jusqu'à la fin de ses jours. En 1954, il en arbitrait encore sentencieusement les disputes intérieures après le passage de M. Pierre Mendès France au pouvoir. Dans un pays accablé d'épreuves autrement graves, nul ne lui rappela le passé plus qu'il ne convenait. Son ineptie de 1944 engageait pourtant avec la réputation d'un ancien chef du gouvernement des responsabilités morales et politiques très supérieures à celles d'un jeune prolétaire admis à tourner des boulons aux usines Messerschmidt d'Augsbourg. Le parti communiste français n'osa pas invoquer la comparaison au profit de son secrétaire général. Pour avoir si arbitrairement taxé de fascisme tant de ses adversaires, il tombe à son tour dans le piège d'une mythologie menteuse et d'amalgames paralysants.

Le souvenir des années maudites

Certes, aucune société ne vit sans tabous ni représentations symboliques du Bien et du Mal. Dans son puéril orgueil, la nôtre croit défier cette vieille loi de l'espèce. Elle n'y échappe naturellement pas, mais substitue des prohibitions politiques, séculières aux anciens interdits religieux et moraux. Permissive sur les mœurs, incertaine sur la conscience, elle soupçonne aussitôt le réfractaire idéologique d'arrière-pensées hitlériennes, s'il ne partage pas les opinions admises sur chaque circonstance de la dernière guerre. Curieusement, les pétainistes et ultimes survivants de la collaboration pro-allemande cèdent eux aussi à cette infiltration du sacré dans le temporel. Aucun d'eux ne commettrait plus le sacrilège de dénoncer les meurtres et délits de droit commun perpétrés sous couvert de la Résistance, comme ils l'osaient en 1947. Il s'avère beaucoup plus délicat aujourd'hui d'aborder ces sujets scabreux qu'à l'époque où les crimes des miliciens comme ceux des maquis incontrôlables ouvraient entre frères ennemis une mer de sang. D'où peut donc provenir cette régression bizarre du libre examen ? L'embarras de parler calmement d'une certaine période s'accroîtrait-il avec le conformisme de la nôtre ?

La France repousse de toutes ses forces le souvenir des années maudites. En même temps, elle s'y accroche, les ressuscite sous n'importe quel prétexte, mais toujours suivant un certain code. Son furieux besoin d'oubli tourne paradoxalement à l'obsession d'images qu'elle exècre. Rarement peuple se plongea, se replongea ainsi dans l'insoutenable. Quels douteux appétits d'auto-flagellation nationale ces retours vers le néant comblent-ils ? Un sondage sur le patriotisme paru à l'automne dans *Paris-Match* en livre peut-être le secret.

A la question « *Si une puissance étrangère menaçait le territoire national, seriez-vous prêts à mourir pour la patrie ?* » 57 % de nos braves compatriotes répondirent par un « non » franc et sans équivoque. Après quarante ans de régime munichois dans une paisible France agricole absente de l'histoire et d'elle-même, leur choix confirmerait au moins une logique de la capitulation transformée en raison de vivre. Mais il éclate dans un pays où la glorification continuelle du 18 juin, l'épopée de la division Leclerc, de Bir-Hakeim, Rhin et Danube se proposent d'entretenir des sentiments inverses. Encore la démission ne s'avoue-t-elle pas sous la menace d'une invasion étrangère, quand il n'en coûte rien de se prétendre courageux devant l'enquêteur, sans risques après la conversation d'accorder ses paroles et ses actes. Jusqu'où le défaitisme ne s'élèverait-il pas si les avant-gardes d'une nouvelle Wehrmacht traversaient déjà la Meurthe-et-Moselle, dans le grondement des chars victorieux ? Dès lors, à quoi riment ces condamnations permanentes de Vichy si 57 % du peuple relevé par la France libre ne songe déjà plus à s'effondrer dans une autre tourmente ? Hélas ! cette sévérité ponctuelle remplit une fonction médicale très précise.

Elle rejette l'abominable vers le passé, quand chacun sait qu'il se répéterait en pire dans des conditions analogues. Si une catastrophe pareille à l'offensive allemande de 1940 se produit demain, la France ne succombera pas en quarante, mais en quatre jours, avec toute l'armée prisonnière et sa bourgeoisie réfugiée à New-York. Ses enfants ne songent désormais pas plus à mourir pour elle qu'ils n'arrêtent leurs voitures près des blessés sur l'autoroute, ne se défendent à cinquante contre dix voyous du métro, ou ne se troublent de l'actuelle décomposition politique. Quelles mystérieuses correspondances unissent entre elles depuis quarante ans ces abdications morales successives ?

Pendant les récentes bagarres autour de Jussieu, quelques jeunes militaires tombés par hasard avec leur camion parmi les manifestants, en sortirent aussitôt les mains en l'air. Aucun fusil braqué sur eux ne justifiait ce geste atroce de toute reddition. Comment lever ainsi d'instinct les bras si un respect élémentaire de soi-même, l'amour de son peuple, n'ont pas péri obscurément près d'un demi-siècle plus tôt dans une déroute générale ? Les fantômes de 1940 servent de bouc émissaire aux Français. Grâce à eux, chacun expulse périodiquement sa peur, sa honte vers la bergerie du voisin. Calcul dérisoire, misérable diversion, lorsque la Bête habite, mord et ronge cinquante millions de cœurs à la fois.

GILBERT COMTE.

Le gaullisme, demain

par PIERRE DE BOISDEFFRE (*)

LE gaullisme a d'abord été une « prophétie », puis une « volonté » et une action, il reste pour nous une « morale » et il définit une perspective.

Il a été d'abord une prophétie, méconnue et bafouée, quand un officier de tradition, nommé Charles de Gaulle, prédisait l'avènement de l'arme blindée et la métamorphose de la guerre moderne. Prophétie encore, quand le Libérateur essayait d'inscrire dans la Constitution de la IVe République la primauté de l'exécutif — gage de continuité et de stabilité, — oublié en France depuis 1875. Prophétie encore et toujours quand le chef de la Ve République saluait le « Québec libre » ou tentait de donner corps à l'idée de « participation ».

La volonté est évidente : celle de donner à un peuple, qui n'a plus les moyens de la toute-puissance, une indépendance et une liberté qui lui permettent de rester lui-même et de jouer son rôle à part entière dans les affaires du monde. Quant à la morale, c'est celle de l'effort, de l'unité, de la continuité, sans lesquels un peuple, aujourd'hui, se trouve insidieusement et presque inexorablement anesthésié par les poisons et les délices de la société de consommation.

Cette constatation définit ce que doit être le gaullisme aujourd'hui, et ce qu'il sera demain. Non pas la réunion nostalgique d'hommes conscients d'avoir vécu ensemble de grandes heures d'un passé glorieux, mais un rassemblement d'hommes libres et responsables, où les « gaullistes historiques » se verront peu à peu relevés par des hommes et des femmes qui n'ont connu ni juin 40, ni août 1944, ni mai 1958, mais qui se reconnaissent dans les principes et dans l'action du général de Gaulle.

Parce que le gaullisme, c'est l'unité nationale, les gaullistes resteront des fervents de la nation. Mais la nation, pour eux, ce n'est pas l'Etat jaloux de toutes les communautés, l'Etat centralisateur, positiviste et jacobin du dix-neuvième siècle, c'est un Etat ouvert à la diversité française, exprimée dans ses provinces, ses ethnies et même ses langues. C'est le dialogue de ses familles spirituelles, sociales et religieuses, de ses générations, de ses cultures et de ses métiers.

Parce que le gaullisme, c'est l'« effort », les gaullistes se méfieront de tout ce qui tend à relâcher les forces vives de la nation. Ils ont pour ambition de reconstruire l'école, cette forteresse idéologique et morale de la IIIe République, ébranlée mais non détruite par mai 1968. Ils savent qu'il demeure parmi les enseignants beaucoup d'hommes de cœur et de courage pour qui enseigner n'est pas seulement instruire mais éduquer et élever. Ils appuieront leurs efforts et s'efforceront de leur rendre la place dans la nation qu'ils risquent de perdre pour le malheur de tous. Ils lutteront pour l'intégrité de la langue française, bastion de la francophonie, gage de l'esprit français.

En vertu du même principe, les gaullistes dénoncent l'espèce d'apathie généralisée qui tend à s'emparer de nos concitoyens, l'insouciance avec laquelle on laisse errer une jeunesse sans cause. Ils auront à concilier la liberté de chacun avec la sécurité de tous. Ils dénoncent le rôle démoralisateur des médias, les images de la violence et le spectacle avilissant d'une société de consommation qui semble n'avoir plus d'autre but que de satisfaire des besoins matériels, jusqu'à satiété. Ils ont à cœur de réhabiliter le travail, la famille et la nation, non pas comme un Absolu, non pas en les idéalisant, mais en montrant qu'ils doivent être le cadre naturel des libertés et le soutien de la justice.

Parce que le gaullisme et son fondateur, après avoir rétabli la France, ont épousé la « querelle de l'homme », leurs héritiers seront présents partout où l'homme est menacé. Ils ne laisseront donc pas à une gauche et une extrême gauche politisées le soin de défendre seuls les droits de l'homme. Mais ils savent que cette défense suppose, comme l'ont montré quelques « nouveaux philosophes », une conception humaniste de l'homme et de son destin. Enfin, ils défendront ces droits partout, non seulement en Occident, mais aussi à l'Est et dans le tiers-monde, refusant toute sélection idéologique ou politique.

Parce que le général de Gaulle, bien plus fortement que tous les chefs d'Etat qui l'avaient précédé, s'est intéressé à la science et aux techniques de pointe, mettant tout en œuvre pour que la France retrouve ici le premier rang, les gaullistes continueront à privilégier la recherche, à garantir les intérêts légitimes des techniciens, des ingénieurs et des entreprises. Ils s'efforceront de multiplier les vocations. Mais ils ne sépareront pas la recherche pure et les hautes techniques de leur utilisation pratique.

Parce que le général de Gaulle a toujours tenu compte du monde « tel qu'il est » — définissant sa politique non pas en fonction du « wishful thinking » mais de ses possibilités de s'incarner dans les faits, saluant la Russie soviétique comme un partenaire et n'hésitant pas à reconnaître la Chine, — les gaullistes appuieront toutes les initiatives généreuses destinées à faire mieux comprendre et surtout à résoudre les besoins et les problèmes d'un monde en pleine métamorphose : besoins humains, économiques, scientifiques, techniques et sociaux de toute nature.

Une action « morale »

Leur action sera « politique », dans la mesure où elle tendra à conforter l'indépendance nationale, à développer l'entente entre les peuples, à assurer l'union à l'intérieur, et les solidarités essentielles à l'extérieur.

Mais elle sera aussi « morale ». Les gaullistes auront à résister à la peur qui, peu à peu, s'empare de l'Occident. Adossés à la nation, sans illusions sur les dangers qui guettent la fin de ce siècle, attachés à l'indépendance nationale et à sa garantie essentielle : la force de frappe, les gaullistes n'ont pas peur de l'atome, dont le développement, compte tenu des précautions nécessaires et du respect du cadre naturel, commande notre indépendance. Mais ils appuieront aussi les recherches d'énergies nouvelles. Les gaullistes savent que la crise de l'énergie, celle des matières premières, posent des problèmes sérieux, mais que les solutions existent, même si elles supposent un nouveau partage des richesses entre un Occident gavé et un monde neuf qui réclame le droit à la vie et au développement.

« *Les gaullistes dénoncent la grande peur de cette fin du vingtième siècle* », peur de la guerre, peur devant la jeunesse, peur de manquer, peur devant l'homme, qui est à la racine de la crise des années 80. Ils demandent que la France se donne les moyens d'une grande politique démographique, sans laquelle elle serait condamnée au malthusianisme qu'elle a connu aux pires époques de son histoire.

Enfin, les gaullistes s'emploieront à développer l'ambition nationale. Toutes les ambitions. L'ambition d'être et de redevenir un grand peuple, certes, mais aussi toutes les ambitions légitimes des individus. C'est l'ambition que devrait développer l'école publique, afin de rendre confiance et courage à des millions d'adolescents déboussolés. Mais cette ambition ne se développera que si elle s'accompagne de la recherche d'un nouveau sens à la vie.

Il y eut naguère, au sein de l'Eglise catholique, un poète du Cosmos, prophète discuté, soucieux d'assurer la réconciliation d'une Eglise encore attardée sur les rivages du concile de Trente avec un monde en pleine mutation. Ce prophète s'appelait Teilhard de Chardin : le concile Vatican II devait, pour l'essentiel, ratifier son inspiration. A son image, les gaullistes ont pris le parti d'ensemencer l'avenir. Certains d'entre eux, victimes de cet appétit du pouvoir qui les ravalerait, s'ils en étaient conscients, aux vieux radicaux d'antan, semblent n'avoir d'autre préoccupation que de combattre le chef de la Ve République.

Mais les nouvelles générations du gaullisme savent qu'elles ont mieux à faire que d'invoquer à tout propos la statue du commandeur au dernier acte de *Dom Juan* et de lui faire parler politique. Leur propos n'est pas de se souvenir mais d'aller de l'avant. Fidélité et imagination, telle est leur devise.

(*) Secrétaire général de Carrefour du gaullisme, qui tient un colloque ce 17 juin.

Le Monde

étranger

ASIE

Inde

Le Tripura dévasté par la haine

New-Delhi (A.F.P.). — La désolation, le silence et la mort règnent, selon les témoignages parvenus dans la capitale indienne, sur les villages du Tripura après les affrontements entre les natifs de l'Etat et la population immigrée qui ont fait, au cours de la semaine dernière, *plus de mille morts*, des milliers de blessés et des dizaines de milliers de sans-abri.

Des centaines de corps en décomposition flottent sur les rivières. Dans une maison dévastée, des chacals dévorent un cadavre étendu *sur le sol*. Au mur de la maison, un portrait de Siva, le dieu hindou de la destruction, se couvre de poussière. Des hommes ont été tués, mais aussi un grand nombre d'*enfants*, et des femmes ont eu le vagin lacéré à coups de couteau.

Dans cet Etat de deux millions d'habitants situé au nord-est de l'Inde, la population autochtone a déclaré une véritable guerre aux originaires du Bangladesh, *deux fois plus nombreux*. Le carnage auquel ont donné lieu les affrontements est un fait *« sans précédent dans l'histoire de l'Inde indépendante »*, a déclaré le ministre de l'intérieur du gouvernement central, M. Sail Singh. Déjà environ deux *cent mille immigrés*, selon les chiffres officiels, ont fui leurs maisons pour se réfugier dans les quelque cent cinquante camps.

La haine des autochtones, pour la plupart convertis au christianisme, à l'égard des hindous ou des musulmans venus depuis de nombreuses années du Bangladesh n'est pas récente. Les habitants du Tripura, souvent *économiquement exploités* par ces étrangers, craignent de perdre leur identité culturelle et religieuse si le flot d'immigration se poursuit.

Des troubles semblables ont commencé, il y a neuf mois, dans l'Assam, où la population locale réclame l'expulsion des immigrés. L'agitation s'est étendue au Tripura à la suite d'un incident mineur, le 5 juin, qui a mis le feu aux poudres : le *Tripura Upajati Juba Samity* (groupement de la jeunesse autochtone du Tripura), une organisation en principe non politique, fondée en 1967, a été accusée par le pouvoir central de tendances sécessionnistes. Son chef, M. Harankhal, a été arrêté le 13 juin. Il avait mis sur pied, l'année dernière, l'Armée du Tripura (Sena Tripura), un groupe militant, puissant et fanatique de dix mille personnes.

Le gouvernement communiste (marxiste) de l'Etat a perdu de son influence auprès des populations autochtones car il s'appuie largement sur les immigrants.

Corée du Sud

Les militaires ont lancé une action de « purification sociale »

Correspondance

Séoul. — Quatre jours après le discours télévisé du président Choi Kyu-hah appelant au respect de la loi et de l'ordre, le calme régnait à Séoul, où des centaines de policiers patrouillaient *en permanence dans les rues*, de jour comme de nuit. A la fin de la semaine dernière, à la suite de rumeurs faisant état de l'éventualité d'une nouvelle vague de manifestations étudiantes, les forces de sécurité, en uniforme de combat, ont interpellé de nombreux jeunes gens aux cheveux longs, sur lesquels ils se sont livrés à des fouilles systématiques.

Bien que l'atmosphère dans les milieux gouvernementaux soit à la détente, les opposants n'excluent pas une nouvelle phase de tension à l'approche du 18 juin, soit un mois après le début des troubles de Kwangju. Si la révolte *de cette ville a été étouffée*, il reste que de nombreux étudiants sont toujours emprisonnés — leur nombre est estimé à environ deux mille, — que les universités restent fermées et que toutes les activités politiques demeurent interdites.

Cependant, l'administration Carter a décidé, selon des informations de Washington, de procéder à un « réexamen actif » de ses relations avec Séoul, à l'exception des questions de sécurité. Cette attitude paraît destinée à manifester son mécontentement envers les mesures prises par le Comité pour la sécurité nationale, dominé par les militaires, et dont la formation a été annoncée à la fin du mois de mai (*le Monde* daté 1er-2 juin). Cet organisme avait été créé en dépit des efforts de Washington pour empêcher sa constitution. Irrités par ce revers *diplomatique, les diplomates* américains à Séoul disent maintenant ne pas être sûrs que M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les questions d'Extrême-Orient, pourra venir bientôt à Séoul pour des consultations.

Dans son discours de la semaine dernière, le président Choi a exprimé sa reconnaissance pour la « compréhension » que les Etats-Unis ont manifestée pour la sécurité de la Corée et ses difficultés économiques à la suite de l'assassinat du président Park en octobre. Mais il a ajouté que les Coréens *« devaient toujours garder à l'esprit que la responsabilité première de leur sécurité nationale était entre leurs mains »*. Certains diplomates, à Séoul, ont interprété ces propos comme une façon subtile de dire aux Américains de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la Corée.

La continuité nationale

Le président Choi ayant promis dans son discours l'organisation d'un référendum pour voter une nouvelle Constitution et la passation des pouvoirs à un nouveau gouvernement en juin 1981, la question centrale reste celle de la transition démocratique. De façon menaçante, M. Choi a dit que la nouvelle Constitution devrait contenir les dispositions suivantes : 1) préservation de la *« continuité nationale »* et consolidation de la sécurité nationale afin de s'opposer aux menaces du Nord ; 2) instauration d'un mécanisme pour prévenir *« la corruption et les abus de pouvoir »* ; 3) prévention des *« ruptures dans le consensus national afin d'éviter les troubles sociaux et le désordre »*.

Certains de ces points avaient été mentionnés par le président Park en 1972 pour légitimer la Constitution de l'époque, qui est soumise maintenant à de nombreuses critiques. Dans quelle mesure, dans ces conditions, la future Charte fondamentale sera-t-elle différente de l'ancienne, voilà qui est encore peu clair.

D'autres questions se posent : la nouvelle Constitution prévoira-t-elle l'élection du président de la République au suffrage universel ? Le référendum constitutionnel se tiendra-t-il sous le régime de la loi martiale, comme celui qui avait entériné le système de Park ? Le président Choi et d'autres dirigeants actuels poseront-ils leur candidature pour occuper des *fonctions dans la future équipe* gouvernementale ?

Les dirigeants de l'opposition comme M. Kim Dae-jung, aujourd'hui en prison, et M. Kim Young-sam, en résidence surveillée, ont posé toutes ces questions en demandant des réponses claires. Mais aucun de ces points n'a été abordé par le président Choi. Il s'est contenté de dire que, « *si* » la loi et l'ordre étaient maintenus, l'évolution politique serait poursuivie.

Pour le moment, toute l'attention est centrée sur la campagne de *« purification sociale »* lancée par les militaires sous l'impulsion du général Chon. Cette campagne vise un *« renforcement de la sécurité nationale »*, ce qui pourrait entraîner l'arrestation d'éléments anti-gouvernementaux, et la révocation des fonctionnaires et politiciens corrompus. L'ancien premier ministre, M. Kim Jong-pil, et quelques anciens ministres sont soumis, dans ce cadre, à une enquête dont les résultats sont *attendus avec intérêt*. Le degré de sévérité avec lequel ils seront punis sera jugé comme un test du ...rieux de cette action purificatrice.

D'autres directives du Comité pour la sécurité nationale suscitent cependant des préoccupations. Ainsi, la presse est conviée à accorder la priorité aux *sujets* d'« intérêt national », les chefs religieux et syndicaux *se voient* déconseiller d'avoir des activités politiques et les étudiants de manifester. Plus longtemps la *« purification »* durera et plus longue sera, *semble-t-il*, la liste des interdictions.

SHIM JAE-HOON.

● *Les responsables coréens de la loi martiale* ont rendu publique, mardi 17 juin, une liste de 329 personnes, leur demandant de se rendre avant la fin du mois pour *« pouvoir bénéficier de la clémence de l'Etat »*.

La liste compte 210 étudiants, 24 organisateurs du soulèvement de Kwangju, 40 hommes politiques et professeurs d'université, 2 journalistes, 2 pasteurs et un ancien ministre soupçonné d'abus de pouvoir pour réaliser des bénéfices personnels. — *(A.F.P.)*

Chine

Devant la veuve de Chou En-lai

M. FRANÇOIS-PONCET CONFIRME LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING A PÉKIN EN OCTOBRE

La visite officielle en France de la délégation de l'Assemblée populaire nationale chinoise conduite par Mme Deng Yingchao, veuve de Chou En-lai, a pris fin le lundi 16 juin. Avant de s'envoler dans l'après-midi pour Strasbourg, où elle est l'invitée de l'Assemblée des Communautés européennes, la délégation a été reçue à déjeuner au Quai d'Orsay par M. François-Poncet.

Dans un toast, le ministre a estimé que le séjour en France de la délégation parlementaire chinoise témoignait des liens d'amitié unissant Paris et Pékin. Ces liens, a-t-il dit, devraient être rehaussés par la visite officielle que le président Giscard d'Estaing fera en Chine au mois d'octobre prochain.

Mme Deng, de son côté, a exalté la permanence de la révolution chinoise, soulignant que la Chine d'aujourd'hui ne se comprendrait pas sans la référence à l'œuvre accomplie par Mao Tse-toung, dont elle a cité le nom à plusieurs reprises.

Outre Mme Deng, la délégation chinoise comprenait MM. Wang Feng, premier secrétaire du parti pour la région autonome ouïgour du Xinjiang, Tian Bao, président du gouvernement de la région du Tibet, Tian Fuda, député, et Zeng Tao, directeur de Chine nouvelle.

● *Un représentant du dalaï-lama à New-Delhi*, M. Tashi Wangdi, a exprimé des doutes quant à la nouvelle politique annoncée par Pékin au Tibet (*le Monde* du 13 juin). Il s'agit, a-t-il dit, *« d'un vin ancien dans des outres nouvelles »*. Des promesses identiques, a-t-il ajouté, avaient *été faites* il y a vingt ans, mais *« ce qui est important, ce ne sont pas les instructions, mais la façon dont elles sont appliquées »*. En mai, le comité central du P.C. a adopté une circulaire préconisant un développement accéléré du Tibet et une politique culturelle plus ouverte. — *(A.P.)*

Afghanistan

SELON « THE TIMES »

L'Aeroflot achemine quotidiennement des troupes et des armements à Kaboul

La compagnie soviétique Aeroflot achemine *chaque* jour à Kaboul des troupes et des équipements militaires soviétiques dans deux douzaines au moins d'appareils portant les inscriptions *« transporteur officiel des Jeux olympiques »*, affirme l'envoyé spécial du quotidien britannique *The Times*. Les Soviétiques, précise-t-il, viennent juste d'envoyer la 104e division de parachutistes en Afghanistan, ainsi qu'un grand nombre d'hélicoptères M 18.

Ces précisions semblent indiquer que les Soviétiques concentrent des forces pour atteindre les régions montagneuses difficilement accessibles où se retranchent les résistants. *The Times* indique encore qu'un millier de soldats soviétiques ont été hospitalisés dans la capitale afghane au mois de mai et que deux cents d'entre eux sont morts des suites de leurs blessures. Il ajoute que les corps de ceux qui *sont tués* au combat sont directement envoyés à l'aéroport de Kaboul d'où ils sont rapatriés en U.R.S.S.

Cependant plusieurs témoins arrivés en Inde ont noté une réduction de la tension à Kaboul tandis que la résistance semblerait écrasée dans les monts Paghman. Dans la capitale, le couvre-feu est moins respecté que *naguère par la population* ; les adolescents reprennent d'autre part le chemin de l'école. Dans le Paghman, l'offensive lancée par les forces soviétiques et gouvernementales, pour apparemment réduire d'importantes poches de résistance dans les massifs montagneux, ne donnerait plus lieu qu'à des accrochages mineurs. Deux Européens, qui se sont rendus dans cette région, ont affirmé ne pas y avoir trouvé de traces de combats notables, mais avoir seulement entendu des tirs sporadiques.

D'autre part, des avions soviétiques auraient violé l'espace aérien pakistanais ces dernières semaines et pilonné une route conduisant à la frontière, a-t-il été indiqué à Peshawar, de sources dignes de foi. *« Les Soviétiques et le régime de Kaboul essaient manifestement de susciter l'inquiétude et l'insécurité chez les réfugiés afghans »*, a déclaré un haut fonctionnaire pakistanais.

Enfin, selon des informations en provenance de Djakarta et de New-Delhi, l'Inde, l'Indonésie, le Sri-Lanka, la Yougoslavie et Cuba continuent d'étudier la possibilité de réunir une conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés. La date et le lieu d'une telle réunion ne sont pas encore fixés.

Pakistan

LES PAYS CRÉANCIERS ASSOUPLISSENT LEUR POSITION A L'ÉGARD D'ISLAMABAD

Les onze pays occidentaux et les organisations internationales formant un consortium d'aide au Pakistan *se sont* engagés, le 13 juin, à l'issue d'une réunion à Paris, à accorder à ce pays une aide de 980 millions de dollars ainsi que 98 millions de dollars pour les réfugiés afghans. Ces donateurs, qui, l'année dernière, avaient adopté une attitude généralement rigide (*le Monde* du 11 juin 1979) à l'égard du gouvernement d'Islamabad, ont tenu compte cette année des difficultés accrues qu'il rencontre en raison de la crise afghane. L'afflux des réfugiés, dont le nombre est estimé à 840 000 et pourrait atteindre plus d'un million à la fin de 1980, aurait déjà entraîné d'importantes dépenses supplémentaires.

Egalement signification d'un changement de l'attitude des pays donateurs occidentaux à l'égard du Pakistan est le fait qu'ils sont convenus d'étudier lors d'une prochaine réunion le 30 juin, la demande de rééchelonnement d'une partie de sa dette présentée par le gouvernement pakistanais. Malgré leurs réticences persistantes à ce sujet, les Etats-Unis ont donné leur accord de principe à son examen.

Le déficit de la balance des paiements pakistanaise devrait atteindre, selon les estimations officielles, 1,26 milliard de dollars en 1980 et le service de la dette extérieure 760 millions de dollars.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LES FORCES ARMEES acceptent la tenue des élections générales le 29 juin prochain, a affirmé, lundi 16 juin, le chef de l'Etat bolivien, Mme Lidia Gueiler, dans une interview à une radio *péruvienne*. *Le haut* commandement militaire avait la semaine dernière demandé le report de la consultation « d'un an au moins ». — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE « RAPATRIEMENT VOLONTAIRE » DES REFUGIES KHMERS. — Le premier groupe de réfugiés cambodgiens qui ont accepté d'être rapatriés *« volontairement »* dans leur pays a franchi, mardi 17 juin, la frontière khméro-thaïlandaise à Nong-Chan. Ce groupe, composé de soixante-quatorze personnes, venait du camp de Khao-I-Dang, où il avait été interrogé par des responsables du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) qui ont fait signer à chacun une déclaration certifiant qu'il était volontaire. Les réfugiés ont ensuite été conduits par camions militaires thaïlandais vers la frontière, où du riz et des semences leur ont été remis. Cette opération devait commencer lundi, mais elle avait été retardée de vingt-quatre heures à la demande du H.C.R. — *(A.F.P.)*

Colombie

● UN FRÈRE DU GÉNÉRAL *CAMACHO LEYVA, ministre* de la défense, le journaliste Alfonso Camacho Leyva, a été arrêté à Bogota, avec un chargement de cocaïne, le mercredi 11 juin. Son arrestation a permis à la police de démanteler un réseau de trafiquants, de découvrir un laboratoire clandestin et de saisir 250 kilos de cocaïne. Le général a ordonné aux autorités de ne pas tenir compte d'éventuelles pressions en faveur de son frère. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● *LES FORCES AERIENNES* SALVADORIENNES ont été mises en état d'alerte le lundi 16 juin, et ont reçu l'ordre d'abattre tout appareil qui survolerait sans autorisation le territoire national. Cette mesure survient alors qu'un avion non identifié s'est écrasé dimanche *sur un aéroport* de l'intérieur. Selon le ministre de la défense l'appareil était d'origine panaméenne et transportait des armes vénézuéliennes à destination de la guérilla salvadorienne. D'autre part, la violence politique a fait douze morts le 16 juin. Il s'agit pour la plupart de militants d'extrême gauche enlevés et *exécutés* par des groupes paramilitaires. Cent vingt-deux personnes ont été tuées la semaine dernière et deux mille cinq cents depuis le début de l'année. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Pologne

● UN ECONOMISTE, M. ANDRZEJ DURKACZ, s'est *immolé par le feu le 29 mai* dernier à Odynia, dans le nord de la Pologne, pour protester contre *« les violations croissantes de la loi et la persécution à laquelle est soumise l'Eglise en Pologne »*. C'est le second suicide de ce genre en Pologne depuis le début de l'année. — *(Reuter.)*

Zimbabwe

● DEUX NOIRS ont été tués et trente-huit blessés par l'explosion d'une grenade dans un bar de Sinoia, ville située à 110 *kilomètres à l'ouest de* Salisbury, a annoncé la police. L'homme qui a jeté l'en...n a été arrêté par la pol... — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées au cours des manifestations qui ont marqué le quatrième anniversaire des émeutes de Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — Plusieurs dizaines de personnes ont été blessées lundi 16 juin au cours d'affrontements avec la police, dont au moins une trentaine par balles, notamment dans les cités noires et métisses de la banlieue de Johannesburg et de Bloemfontein. Barricades, jets de pierres contre les bus ne respectant pas la grève et incendie de véhicules administratifs ont marqué cette journée.

Frustrés par l'interdiction, jusqu'à la fin du mois, de tout rassemblement de plus de dix personnes qui les a empêchés de célébrer comme ils le désiraient le quatrième anniversaire des émeutes de Soweto, des groupes de plusieurs centaines de jeunes gens et de jeunes filles décidèrent tout de même, dans plusieurs villes, de se rassembler pour prier et chanter. Invariablement, le scénario fut le même que celui de dimanche après-midi, avec en plus, en fin de journée, des coups de feu tirés par la police et des barricades et des jets de pierres du côté des manifestants. D'abord les jeunes se réunissent, chantent, dansent, prient. La police charge, les jeunes se regroupent. Des jets de pierres commencent lorsque apparaissent les gaz lacrymogènes. Un calme relatif revient après. Tout pourrait recommencer ce mardi matin, dernier jour prévu par certains jeunes pour célébrer la mémoire des centaines de personnes tuées entre juin 1976 et juin 1977.

Alors que des journalistes venaient de constater une nouvelle fois qu'ils avaient été l'une des cibles privilégiées des policiers lançant les gaz lacrymogènes, le général Mike Geldenhuys, chef de la police sud-africaine, a décidé d'interdire à ceux-ci de se rendre sur les lieux des manifestations. La raison avancée étant que « *certains journalistes, en particulier ceux attachés aux organes de presse et de télévision étrangers... incitent ouvertement* » les jeunes à jeter des pierres et à provoqeur des émeutes, le général Geldenhuys se propose de choisir un groupe de journalistes et de l'amener sous escorte policière sur les lieux des incidents. L'association des correspondants étrangers a aussitôt protesté contre cette décision « *regrettable et a déploré cette nouvelle restriction aux mouvements des journalistes* ». Non seulement ces derniers mois de nouvelles lois réduisant dangeureusement la liberté de la presse sud-africaine ont été votées mais encore la police a décidé de ne pas accorder de cartes de presse à certains journalistes étrangers.

Grève dans la région du Cap

Cette journée du 16 juin fut surtout marquée par un mouvement de grève largement respecté dans la péninsule du Cap. Que les mots d'ordre de fermer les magasins aient mieux été suivis dans cette région qu'ailleurs s'explique par la forte mobilisation qui existe depuis deux mois au moins avec la grève des étudiants, le boycottage des autobus, pour protester contre la hausse des tarifs, et celui de la viande rouge organisé en signe de solidarité avec les ouvriers de cette industrie licenciés lorsqu'ils ont décidé un mouvement de grève pour la reconnaissance de leur syndicat.

Lundi, dans la région du Cap, les bus et les trains circulaient presque vides, les magasins appartenant à des métis et à des Africains avaient fermé leurs portes... Dans la ville blanche, beaucoup de grandes surfaces ont dû fermer des rayons fauté de vendeuses, et dans les restaurants on pouvait voir les clients se servir eux-mêmes.

Les Blancs ont réalisé dès leur réveil le succès de la grève en voyant que le laitier et le livreur de journaux n'étaient pas passés. D'autre part, trois dirigeants étudiants blancs, dont le président du syndicat Nusas, M. Andrew Boraine, ont été arrêtés, lundi, à l'université du Cap. M. Boraine est le fils d'un député du parti progressiste fédéral, l'opposition officielle au Parlement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Mozambique

LE CHANGEMENT DE MONNAIE RÉPOND ESSENTIELLEMENT A DES OBJECTIFS POLITIQUES

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le Mozambique change de monnaie (*le Monde* du 17 juin). Depuis dimanche et jusqu'au mercredi 18 juin, toutes ses frontières sont closes afin d'éviter les fraudes. Des bureaux spéciaux ont été ouverts pour permettre à la population d'échanger — à valeur égale — ses escudos contre la nouvelle monnaie, le metical. Celui-ci tire son nom d'une ancienne monnaie utilisée au dix-neuvième siècle par les commerçants arabes installés sur la côte de l'océan Indien. L. metical équivaut à 1/35e de dollar américain. Ce changement de monnaie intervient le jour anniversaire d'un massacre de deux cent cinquante Mozambicains perpétré en 1962 par l'armée coloniale portugaise.

Mais ce n'est pas le seul aspect politique de l'opération. Celle-ci répond à deux objectifs essentiels. D'une part, l'échange de monnaie permettra aux autorités de démasquer les fonctionnaires et les commerçants illégalement enrichis, ou du moins, s'ils n'osent restituer leur forme fiduciaire, de la réduire à néant. C'est une mesure concrète entrant dans le cadre de la vaste campagne de lutte contre la corruption déclenchée en mars par le président Machel. D'autre part, le gouvernement espère ainsi enlever à l'opposition intérieure l'un de ses moyens d'action.

En effet, le Mouvement de résistance nationale du Mozambique (M.R.N.M.), principale organisation de lutte armée contre la régime de Maputo, a pu d'autant mieux s'implanter dans le pays depuis plusieurs mois qu'il disposait d'importantes quantités d'escudos emportés dans les bagages des colons portugais, au moment de l'indépendance. Il ne pourra plus utiliser les escudos pour s'attirer des complicités locales ou tenter de saboter l'économie nationale. — J.-P. L.



Mauritanie

Le problème des Haratine (esclaves affranchis) préoccupe les dirigeants de Nouakchott

Le C.M.S.N. (Comité militaire de salut national), organe dirigeant et exécutif de la Mauritanie, qui a siégé pendant six jours la semaine dernière, vient de lancer un appel au civisme et à la vigilance contre les « complots de l'impérialisme et du néo-colonialisme ». Exprimant sa volonté de « radicaliser » les options du mouvement militaire qui a pris le pouvoir le 10 juillet 1978, le C.M.S.N. a annoncé des « mesures relatives à de nécessaires changements » pour améliorer les structures de l'Etat. Sans préciser encore la nature de ces « changements », le C.M.S.N. a insisté sur l'importance que doit revêtir l' « action du volontariat ».

Par l'intermédiaire de la commission nationale du volontariat, créée récemment, le C.M.S.N. entend encadrer la population mauritanienne et l'orienter « vers une participation efficace à l'œuvre de redressement économique et social » en luttant, notamment, contre la fraude et le gaspillage (« le Monde » du 13 juin).

Notre envoyé spécial fait le point sur la situation intérieure mauritanienne depuis le début de cette année, et les difficultés qu'affronte le gouvernement de M. Haidalla.

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — « *La Mauritanie ne veut plus être l'homme malade de la région* », nous a déclaré le ministre des finances, exprimant l'opinion du gouvernement. De fait, la politique de redressement entamée par le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, qui préside aux destinées du pays depuis la mort du lieutenant-colonel Bouceif, le 27 mai 1977, se poursuit dans tous les secteurs dépendant de l'Etat. Des coupes claires ont été effectuées dans le budget 1980, fixé à 9 947 millions d'ouguiyas (1 ouguiya = 1 F), contre 11 milliards l'an dernier. Les recettes prévues étant de l'ordre de 6 milliards, le déficit sera ramené à 3 ou 3.5 milliards, contre le double en 1979.

Cette austérité entraîne une certaine morosité dans le domaine des affaires, mais, en contrepartie, elle rassure les bailleurs de fonds. Le chef de l'Etat est rentré manifestement satisfait des contributions — financières ou de coopération — qu'il a obtenues au cours d'une tournée de deux semaines en Chine, en Irak et au Koweït, qui s'est terminée fin mai. La longueur de cette absence a été d'autant plus remarquée que, un mois plus tôt, le président avait craint une tentative de coup d'Etat.

La menace était-elle sérieuse ? Selon les autorités, le mouvement d'opposition qui vient de se constituer à Paris confirme que leurs alarmes n'étaient pas vaines. En tout cas, le dimanche 27 mai, quelques minutes avant de décoller pour le sommet de l'O.U.A., à Lagos, le président, à la suite d'une série de conciliabules avec ses proches, avait annulé son départ.

Cette alerte survenait après une autre, qui avait alourdi l'atmosphère politique : la révolte des Haratine (au singulier : Hartani), ou esclaves affranchis. Noirs, mais assimilés aux Maures, avec lesquels ils vivent et dont ils parlent la langue, ils en sont généralement les domestiques et, dans le Sud, sont cinquante mille à cultiver la terre. Tout a commencé, semble-t-il, en janvier, à la suite de l'enlèvement d'une servante à Atar. Des manifestations de protestation ont alors eu lieu à Nouakchott, où des tracts ont été distribués par le mouvement clandestin El Hor (l'Homme libre). Une vingtaine de Haratine auraient été arrêtés en janvier. De nouvelles manifestations auraient éclaté en février et mars dans la capitale, à Zouérate et à Ross. Le commandant Boukhreis, alors ministre de l'intérieur (1), qui avait dirigé les opérations avec une grande fermeté, avait dénoncé « *les comploteurs de l'intérieur et de l'extérieur* » et affirmé à la veille du premier procès, les 4 et 5 avril : « *Le régime est contre le racisme.* » Soupçonné d'avoir « *trempé dans le complot à des fins politiques* », l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ahmadou Ould Abdallah, dont la mère serait une Hartania, et à qui on reprochait d'être trop « *pro-marocain* », était arrêté. Il a été mis depuis en résidence surveillée. Les verdicts rendus par la Cour spéciale de justice, présidée par un juge noir — le procureur général l'était également. — ont été cléments : la plupart des inculpés ont été libérés ou condamnés avec sursis, et seuls les chefs ont été frappés de peines de prison ferme.

Une réforme foncière ?

Le calme est revenu depuis mais tout le monde admet que le problème demeurera explosif tant qu'il ne sera pas résolu. Le destin des Haratine a été mis en relief par le conflit saharien, qui, entre 1975 et 1978, a fait passer les effectifs des forces armées de trois mille à quinze mille hommes. Pour échapper à leur sort, nombre de Haratine s'étaient engagés. Aujourd'hui, alors que le gouvernement réduit progressivement les effectifs par mesure d'économies, ils refusent de retrouver leur ancien statut : « *Je suis*, nous dit l'un d'eux, *un Mauritanien comme les autres. J'ai payé ce droit en versant mon sang pour le pays.* »

L'avènement du nouveau régime, qui avait publiquement condamné l'esclavage et le racisme, a également soulevé des espoirs chez les Haratine des régions du Sud, mises en valeur avec l'aide de l'Etat, où ils se sont heurtés aux maîtres maures qui venaient revendiquer la propriété des terres qu'ils cultivaient. Si le gouvernement entend stopper l'exode rural et parvenir à l'autosuffisance alimentaire, il lui faudra garantir que la terre appartient à celui qui la travaille. Les Haratine s'insurgent d'autant plus que l'on compte parmi eux quelques cas de réussite professionnelle et sociale dans l'administration et le privé. Ce serait, entre autres, le cas de M. Mohamed Saïd Ould Hamoudi, ancien secrétaire général du gouvernement, et de son frère Heyba, homme d'affaires prospère.

L'Union démocratique mauritanienne (U.D.M.), mouvement noir basé au Sénégal, aurait tenté de donner une dimension politique à la révolte des Haratine en les appelant à rejoindre les rangs des Négro-Africains, qui espéraient ainsi avoir la majorité. Une telle hypothèse a évidemment enflammé quelques esprits mais, selon les sociologues, elle a peu de chances de se réaliser pour diverses raisons : les différentes communautés noires ne forment plus un ensemble homogène et dans leur grande majorité elles ne sont pas tentées par la sécession ; en outre, elles connaissent aussi l'esclavage et la ségrégation (chez les Sarakollé par exemple, maîtres et serviteurs ne sont pas enterrés dans les mêmes cimetières) et elles sont séparées des Haratine par la langue.

C'est dans ce contexte que le président Haidalla a demandé à la France de rapatrier la « *mission Lamentin* », fait arrêter d'anciens ministres (*le Monde* du 23 mai) et pris plusieurs mesures d'autorité. En outre, le Comité militaire de salut national a chargé une commission nationale de réfléchir à une réforme du système foncier ; une telle initiative ne pouvait laisser indifférent les Haratine du Sud.

Les Maures, pour leur part, affirment de plus en plus ouvertement leur identité culturelle, sociologique et historique. Ils affichent leur parenté avec les Sahraouis tout en rappelant que ces derniers ont toujours eu leur aire de mouvance qu'il convient de respecter. Ils soulignent aussi que le peuple sahraoui s'est forgé dans les guerres et qu'il constitue désormais une réalité qui ne peut être ignorée. Les autorités admettent, entre autres, que nombre de jeunes Maures du nord du Mali et de Mauritanie, mais aussi semble-t-il du Sud marocain, vont rejoindre les rangs du Front Polisario, l'aidant ainsi à compenser les pertes qu'il a pu subir ici ou là. A l'approche du sommet de l'O.U.A. à Freetown, qui ne manquera pas de se pencher une fois de plus sur le conflit du Sahara occidental, une telle évolution mérite d'être prise en compte.

PAUL BALTA.

(1) Il a été nommé depuis commandant de la région militaire de Nouadhibou.



AMÉRIQUES

Argentine

UN APPEL EN FAVEUR DES ENFANTS « DISPARUS »

Du 21 au 26 juillet aura lieu à Buenos-Aires le premier congrès mondial de l'enfant isolé. Destinée à étudier le problème des enfants souffrant de désordres émotionnels dus à l'environnement, la réunion bénéficiera de la présence de diverses personnalités, dont le Dr. Emilio Fernandez (Espagne), président de l'Association européenne de neurologie infantile, et le professeur Ivan Lovaas (Etats-Unis), directeur de l'Ecole d'analyse expérimentale du comportement de Californie.

A cette occasion, le Centre argentin d'information et de solidarité (CAIS) de Paris (1) lance une campagne sur le problème des enfants disparus en Argentine, qui, selon l'organisation, sont actuellement au nombre de cent sept. Un grand nombre d'entre eux étaient âgés de moins de dix ans et ont été enlevés en même temps que leurs parents.

Le CAIS s'inquiète particulièrement d'une récente loi promulguée par la junte militaire de Buenos-Aires permettant de considérer comme « décédées » les personnes « absentes », c'est-à-dire disparues. Il craint que cette disposition légale ne conduise à tourner la page sur le problème de ces enfants.

« *Il est possible de sauver certaines de ces victimes innocentes*, affirme un appel lancé par le CAIS. *Chacun de ces disparus peut être parrainé par l'un d'entre vous en écrivant et en demandant le lieu de détention de l'enfant parrainé.* » Cet appel avait été approuvé par l'archevêque de San - Salvador, Mgr Romero, juste avant son assassinat. Il est notamment signé par M. Jean-Marie Domenach, l'amiral Sanguinetti, M. André Jacques, de la Cimade, les écrivains Manuel Scorza (Pérou) et Julio Cortazar (Argentine).

(1) Centre argentin d'information et de solidarité, 1, rue Montmartre, Paris (1er).

Etats-Unis

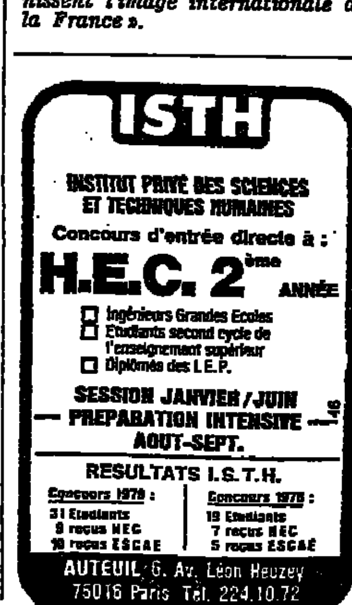
LE PRÉSIDENT CARTER EXCLUT LE CHILI DES MANŒUVRES NAVALES INTERAMÉRICAINES DE L'AUTOMNE

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont décidé d'exclure le Chili des manœuvres navales inter-américaines de l'automne prochain pour protester contre l'attitude du gouvernement chilien dans l'affaire Letelier. Le président Carter, a-t-on indiqué le lundi 16 juin à Washington de source militaire, a pris lui-même cette décision à la suite du refus persistant du gouvernement Pinochet d'extrader ou de poursuivre en justice les trois agents chiliens responsables de l'assassinat de l'ancien ministre chilien des affaires étrangères, Orlando Letelier, en 1976, à Washington.

La décision du président Carter a provoqué un vif mécontentement dans les milieux militaires américains. La marine chilienne, considérée aux Etats-Unis comme l'une des meilleures d'Amérique du Sud, surveille plus de 4 800 kilomètres de côtes allant jusqu'au cap Horn, point de passage stratégique en cas de conflit.

La marine américaine est intervenue, jusqu'à présent sans succès, pour tenter de convaincre M. Carter de laisser participer le Chili à ces prochaines manœuvres navales.

● *M. Robert Montdargent*, député communiste du Val-d'Oise, demande au ministre des affaires étrangères, dans une question écrite, de faire « *cesser les ventes d'armes françaises au Chili* ». « *Depuis les livraisons d'hélicoptères Alouette, de missiles Exocet, d'avions de combat Mirage, un accord, semble-t-il, vient d'être signé, permettant à la marine chilienne de construire, sous licence française, des navires de guerre* », écrit M. Montdargent. Ces rapports avec la « *dictature inqualifiable de Pinochet* », selon le député communiste, « *ternissent l'image internationale de la France* ».







Fiat Panda, 4 CV. Traction avant.

Fiat Panda. La Voiture à Malices.

OUTRE-MER

La situation aux Nouvelles-Hébrides

Port-Vila : la journée des faux départs

De notre envoyé spécial

Port-Vila. — M. Jimmy Stevens, leader du mouvement séparatiste de l'île d'Espiritu-Santo. dont le gouvernement néo-hébridais a décidé le blocus depuis le 30 mai, a accepté. mardi matin, de recevoir prochainement, à Luganville. l'émissaire des autorités de Port-Vila, M. Sela Molisa, chargé lundi après-midi, 16 juin, par le conseil des ministres, d'essayer de renouer le contact avec les insurgés.

Il avait été annoncé, de source gouvernementale. que M. Molisa, vingt-neuf ans, originaire de Santo, président de l'Union des coopératives des Nouvelles-Hébrides, serait accompagné à Luganville par M. Barak Sopé, secrétaire général du Vanuaaku-Pati et par un représentant de chacun des deux commissaires résidents. Ceux-ci avaient immédiatement appuyé le principe d'une telle démarche qui pourrait permettre, en cas de succès, de préparer l'ouverture de négociations entre les deux parties et d'annihiler *ipso facto* toute velléité de recours à la force.

La journée du mardi 17 juin a été celle des faux départs. Faux départ tout d'abord pour les journalistes présents à Port-Vila qui, ayant appris que l'émissaire gouvernemental devait se rendre, le jour même, à Luganville, avaient affrété trois bimoteurs, avec l'appui des autorités néo-hébridaises, pour pouvoir suivre sur place les échanges de vues.

Les trois appareils ont été contraints de faire demi-tour après une demi-heure de vol, la piste de l'aéroport de Santo n'ayant pas été dégagée des trois camions, du bulldozer, du tracteur et des bidons qui la rendaient inutilisable.

Faux départ aussi pour l'émissaire gouvernemental. En début d'après-midi, on apprenait en effet que le premier ministre, M. Walter Lini, avait décidé d'envoyer sans attendre, à Santo, une délégation comprenant, outre M. Molisa, le ministre de l'intérieur, M. Georges Kalkoa, et M. Barak Sopé. Partis vers 13 h. 30 (heure locale, 4 h. 30 heure de Paris), l'avion d'Air Mélanésie à bord duquel avaient pris place les trois délégués n'a pas été autorisé à se poser à Santo et devait regagner Port-Vila au milieu de l'après-midi.

A la résidence française, on affirmait n'avoir pas été informé de cette initiative gouvernementale et on s'en étonnait d'autant plus que M. Jean-Jacques Robert, délégué extraordinaire de la France aux Nouvelles-Hébrides, avait rencontré M. Lini en fin de matinée, sans que celui-ci lui ait fait part de sa volonté de précipiter les choses.

AL IN ROLLAT.

M. Jimmy Stevens : anglophone et francophile

L'« indépendance » telle que la revendique M. Jimmy Stevens ne doit pas être prise dans sa stricte acception juridique : elle signifie simplement que ce chef charismatique n'entend pas abandonner les prérogatives dont il jouit sur ses terres au profit des représentants du VAP (Vanuaaku Pati, parti anglophone majoritaire).

Cette revendication est ancienne : en 1975, déjà, le leader du Nagriamel (mouvement coutumier) avait proclamé son indépendance. La France et la Grande-Bretagne avaient, à l'époque, purement et simplement rejeté cette déclaration d'indépendance, sans intervenir.

L'hostilité du Nagriamel (rebaptisé et élargi aujourd'hui en Vemarana) aux Britanniques et aux anglophones est, elle, récente. M. Stevens — de son vrai nom Jimmy Tubo Patuntun, et qui se fait appeler « Moses » (Moïse) ou « Moli » (le chef) — est lui-même un métis anglophone. De l'adolescent ancien « boy » chez des colons britanniques qui met le feu chez son grand-père, au patriarche barbu polygame, la vie de M. Jimmy Stevens est riche en événements. Il est allé avec aisance du dénuement des métis à la domination politique d'un mouvement fondé sur la coutume des tribus mélanésiennes en passant par la prison et une réception officielle à Paris en juillet 1975.

Chef incontesté de quelque quinze mille personnes, vivant dans une vaste enclave à l'intérieur de l'île de Santo, il s'est toujours opposé au nationalisme néo-hébridais au nom d'un « micro-nationalisme » en s'appuyant sur la préservation des coutumes ancestrales. Dépourvu de vision politique à long terme, il excelle, en revanche, dans les manœuvres tacticiennes : en exerçant le plus souvent le chantage à la sécession. Déçu par les Britanniques, il s'est tourné vers les Français, tout en étant constamment aidé par des hommes d'affaires américains. Le prestige de ces derniers s'explique largement par la présence de l'armée américaine de juin 1942 à 1945 à Santo (cent mille G.I.'s y étaient basés, soit une population supérieure à celle de l'archipel). Contrastant avec le traumatisme provoqué par la colonisation, cette arrivée massive d'une société de consommation s'était accompagnée de bons rapports humains. Son retrait tout aussi massif explique que beaucoup vivent dans l'attente d'un renouvellement de ce « miracle » qui leur procurerait une abondance totale. Cette disposition d'esprit est d'ailleurs un des aspects du « Cargo-cult » (*le Monde* du 12 juin).

L'action des hommes d'affaires de la fondation Phoenix (*le Monde* du 11 juin) ne saurait, à elle seule, rendre compte des faits et gestes d'un homme qui va d'abord au plus offrant. La méfiance qu'il suscite à Paris et l'échec de la mission du représentant français (*le Monde* du 10 juin) s'expliquent par le fait que le Nagriamel n'a pas répondu aux espoirs électoraux placés en lui par la France, qui préfère se tourner vers le VAP, devenu l'interlocuteur officiel. — J. M. C.

LONDRES : les « hésitations » du gouvernement français surprennent

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique escompte que les Nouvelles-Hébrides accéderont à l'indépendance à la date prévue du 30 juillet et souhaite toujours agir en coopération avec la France, notamment pour ce qui est du maintien de l'ordre. Tel est l'essentiel des déclarations faites, lundi 16 juin, par Mme Thatcher aux Communes et par lord Carrington à la Chambre haute. Malgré les critiques de l'opposition travailliste et l'irritation grandissante des milieux conservateurs devant l'attitude française, que certains n'hésitent pas à qualifier de « double jeu », le gouvernement s'efforce d'aplanir les difficultés et d'éviter que le problème des Nouvelles-Hébrides ne prenne la dimension d'un véritable conflit franco-britannique.

Néanmoins, les milieux officiels se déclarent déconcertés par ce qu'ils décrivent en privé comme les « *hésitations* » et les « *contradictions* » de la politique française.

En bref, on craint à Londres que les cinq mille colons français et leurs amis à Paris ne soient arrivés, par leurs pressions à modifier l'attitude initiale du gouvernement français.

Aux Communes, Mme Thatcher a confirmé qu'elle avait parlé des Nouvelles-Hébrides au président Giscard d'Estaing, à Venise, en soulignant le désir de la Grande-Bretagne d'agir en commun avec la France. Néanmoins, elle n'a pas précisé ce que le président français lui avait dit. Pour le premier ministre, l'envoi de marines aux Nouvelles-Hébrides répond au même souci de maintenir l'ordre manifesté par le gouvernement français en décidant d'envoyer des gendarmes en Nouvelle-Calédonie. Simplement la Grande-Bretagne n'a pas de police armée.

Au Foreign Office, dont les officiels se déclarent « *mystifiés* » par les protestations de M. Dijoud sur la présence de marines, on commence à douter sérieusement de l'intention du gouvernement français d'observer l'engagement de faire accéder les Nouvelles-Hébrides à l'indépendance. On comprend les préoccupations françaises concernant la protection de la minorité catholique francophone, de sa langue et de sa culture, ainsi que celle des autres groupes raciaux minoritaires. Mais on note que la date de l'indépendance, d'abord fixée en avril, a été retardée au moins deux fois. Les garanties pour les minorités ne pourront être utilement négociées, dit-on, que si le gouvernement de M. Walter Lini, dont le parti a remporté une nette victoire aux élections, peut exercer pleinement son autorité légale.

L'impression prévaut ici que le gouvernement français, craignant que l'indépendance des Nouvelles-Hébrides n'encourage les mouvements indépendantistes en Nouvelle-Calédonie, mais, surtout, cédant aux pressions d'intérêts particuliers, s'efforce d'ajourner une fois de plus l'échéance prévue.

Aux Communes, M. Blaker, ministre d'Etat au Foreign Office, a estimé qu'il « *ne serait pas responsable de laisser en état d'insurrection le territoire accédant à l'indépendance* ». Le porte-parole du parti travailliste a déclaré qu'il était évident que le gouvernement britannique s'était laissé « *embobiner* » par celui de Paris, mais M. Blaker l'a accusé de « *tenir des propos irresponsables* » de nature à envenimer les relations avec Paris.

Quant à la presse populaire, elle manifeste son énervement. « *Ces Français si roublards* » titre le *Daily Mail*, tandis que le *Daily Express* parle d'un « *nouveau non* » de la France.

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

LE ROI KHALED EST REÇU A BONN AVEC DES ÉGARDS PARTICULIERS

De notre correspondant

Bonn. — Le roi Khaled d'Arabie Saoudite, est arrivé, le lundi 16 juin, à Bonn, pour une visite officielle de quatre jours au cours de laquelle il doit aussi se rendre à Berlin-Ouest. Les dirigeants de la République fédérale donnent à cette visite un éclat exceptionnel. A l'encontre du protocole habituel, le président Cartens s'est rendu à l'aéroport pour accueillir le souverain à sa descente d'avion, alors que, normalement, il attend les visiteurs sur les marches de sa résidence, dans la capitale. Autre exception à la procédure traditionnelle, en plus du banquet offert dès lundi par le président de la République au château de Brühl, le chancelier Schmidt reçoit également le roi Khaled à dîner, le mardi 17 juin. Ces gestes visent à souligner le caractère particulièrement cordial des rapports entre la R.F.A. et l'Arabie Saoudite.

Si l'on se défend ici d'accorder un traitement de faveur au souverain saoudien, le fait que l'Arabie Saoudite soit le principal fournisseur de pétrole de la R.F.A. n'est pas sans rapport avec l'accueil qui lui est réservé. L'Arabie Saoudite est aussi dans le monde arabe le principal client des exportateurs ouest-allemands qui contribuent notablement à son industrialisation. Enfin, le gouvernement de Bonn, qui vient de consentir à Ryad un emprunt de 3 milliards de deutschemarks, souligne que les deux gouvernements partagent le souci de défendre la stabilité du système monétaire mondial. Ce thème devrait d'ailleurs occuper une place très large dans les conversations entamées dès lundi par le ministre ouest-allemand des finances et son homologue saoudien. — J. W.

● *Le roi Hussein de Jordanie* est arrivé lundi 16 juin à Washington pour une visite de trois jours qui sera dominée par le vœu des Etats-Unis d'associer le royaume hachémite au processus de paix au Proche-Orient. Le souverain jordanien aura deux entretiens avec le président Carter.

LE ROI CARL-GUSTAV DE SUÈDE A ÉTÉ REÇU A VERSAILLES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le roi Carl-Gustav et la reine Silvia de Suède ont assisté, lundi 16 juin, au dîner de cent quatre-vingts couverts offert en leur honneur au château de Versailles par le président et Mme Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat français a notamment déclaré à cette occasion : « *Qu'il s'agisse des menaces qui pèsent sur la poursuite de la politique de détente, des perspectives qu'ouvre la prochaine conférence de Madrid, du problème essentiel de l'aide au développement et de la lutte contre la pauvreté dans le monde, la France et la Suède doivent échanger leurs réflexions, examiner ensemble la contribution qu'elles peuvent apporter à la réalisation d'un monde pacifique et juste.* »

Le couple royal avait, au cours de la première journée de sa visite à Paris, assisté à l'ouverture d'un colloque industriel organisé par l'Association franco-suédoise pour la recherche, et visité l'Institut Pasteur. Dans l'après-midi, M. Ola Ullsten, ministre suédois des affaires étrangères, s'était entretenu avec le président de la République en présence de M. Olivier Stirn.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le chef des gardiens de la révolution a remis sa démission

Téhéran (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le chef des gardiens de la révolution (pasdaran), le commandant Abou Charif, de son vrai nom Abbas Zamani, a présenté, lundi 16 juin, sa démission au président Bani Sadr dans une lettre où il explique sa décision par l'existence des « *différentes tendances qui empêchent la formation d'une armée qui soit le prolongement de la révolution islamique* ».

Cette décision intervient alors que le président Bani Sadr et l'imam Khomeiny lui-même ont appelé lundi les pasdaran à la vigilance contre les infiltrations de « *comploteurs* » dans leurs rangs. Cette mise en garde avait été adressée publiquement lundi à l'issue d'un grand défilé des gardiens de la révolution devant ambassade américaine. Présent à la tribune, Abou Charif n'avait pas pris la parole après la lecture du message de l'imam Khomeiny par son fils Ahmad et l'allocution de M. Bani Sadr.

Créées au lendemain de la révolution iranienne de février 1979 afin de combler le vide laissé par une armée et une police en pleine déliquescence, les unités de pasdaran étaient devenues depuis le fer de lance de la révolution islamique contre tous ses adversaires. Les gardiens de la révolution portent notamment une lourde responsabilité dans la détérioration de la situation au Kurdistan et dans d'autres provinces limitrophes de l'Iran. A plusieurs occasions, et tout récemment encore lors de la réunion des Moudjahidin, jeudi dernier à Téhéran, les pasdaran ont nettement pris parti pour les « hezbollahi » (partisans de Dieu) contre des manifestants pacifiques.

Le commandant Abou Charif avait été nommé officiellement chef des pasdaran au mois de mai par le président Bani Sadr, mais il dirigeait de fait depuis une dizaine de mois les gardiens de la révolution. Sa nomination avait été interprétée à l'époque comme une tentative de la part de M. Bani Sadr de contrôler le corps des pasdaran.

Israël

MORT DE L'HISTORIEN JACOB TALMON

L'un des principaux historiens contemporains, le professeur Jacob L. Talmon, est décédé le 17 juin à Jérusalem à l'âge de soixante-quatre ans, au cours d'une intervention chirurgicale après une maladie cardiaque.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Les recherches et les travaux du professeur Talmon sur les idéologies et les régimes totalitaires, de la révolution française à nos jours, lui ont valu très tôt une audience internationale. Ses ouvrages les plus connus sont « les Origines de la démocratie totalitaire » et « l'Ère de la violence » (Calmann-Lévy).

Né le 14 juin 1916 en Pologne, il est venu à la fin des années 30 s'installer en Palestine, pour y poursuivre ses études à l'université hébraïque de Jérusalem. Pendant la seconde guerre mondiale, il obtint un doctorat d'économie à Londres, où il est l'un des délégués de l'Agence juive jusqu'à l'indépendance d'Israël. A partir de 1949, il enseigne à l'université hébraïque, mais également dans les universités de Princeton et d'Oxford. Le professeur Talmon faisait autorité à Jérusalem pour ses analyses sur l'évolution de la politique israélienne et sur la question palestinienne. Chacun de ses articles, publiés dans le quotidien « Haaretz », était attendu comme un « événement ». Après la guerre de six jours, il a notamment publié un texte intitulé « le Droit des Palestiniens », en réponse aux propos de certains dirigeants travaillistes, dont Golda Meir, qui affirmaient que les Palestiniens « n'existent pas ».

Tout récemment, le 31 mars, il avait marqué de nouveau la vie politique en écrivant une lettre ouverte adressée à M. Begin, dans laquelle il lançait, sous le titre « La patrie en danger », un vibrant appel au premier ministre pour que ce dernier renonce à la politique d'implantation et au maintien du gouvernement militaire dans les territoires occupés. Dans ce violent réquisitoire, il dénonçait le projet d'autonomie, qui, selon lui, n'était qu'une « trouvaille repêchée dans les poubelles de l'histoire » et une « ruse » pour faire taire l'opinion internationale. Il déclarait son inquiétude en affirmant qu'Israël était en train de retourner à la mentalité et aux pratiques d'une « secte religieuse ». Il ajoutait à ce propos : « Le destin d'une secte religieuse est de rester en marge de l'histoire et de se replier sur elle-même. »

Il devait dénoncer enfin l'apparition d'un « khomeinisme à l'israélienne ». Après cet article, il avait accepté de participer à un mouvement appelé « Elections maintenant », qui demandait la démission de M. Begin.

FRANCIS CORNU.

Après le sommet européen de Venise

LE CRIF EXPRIME SON « PROFOND DÉSACCORD » AVEC LA POLITIQUE FRANÇAISE

Une délégation du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), conduite par son président, M. Alain de Rothschild, a été reçue lundi 17 juin, à sa demande, par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.

A l'issue de cet entretien d'une heure, le CRIF a précisé sa position dans une déclaration. Il « *déplore l'acharnement mis par la diplomatie française à obtenir des Neuf réunis à Venise l'adoption d'une déclaration relative au Proche-Orient, sur laquelle il exprime son profond désaccord.*

» *Une fois de plus, les Neuf ont explicitement formulé des injonctions à l'égard de l'Etat d'Israël, sans exiger au préalable une modification officielle de la charte de l'O.L.P. qui vise à la destruction de l'Etat juif* ».

● *Le Renouveau* juif se félicite après le sommet européen de Venise, du fait « *que les positions extrémistes du gouvernement français n'aient pas été suivies* ». Il regrette toutefois « *que les Neuf qui affirment leur volonté de participer à l'instauration de la paix au Proche-Orient, ne se rendent pas plus crédibles, en encourageant le processus de paix conclu entre quarante-cinq millions d'Egyptiens et trois millions et demi d'Israéliens. Il déplore l'attitude des Etats européens qui consiste, de concession en concession, à céder au chantage terroriste d'Arafat et de l'O.L.P., sans contrepartie aucune : l'O.L.P. se trouve légitimée, sans même avoir changé sa charte qui veut la destruction de l'Etat d'Israël.* »

★ 38, rue de Turbigo, 75003 Paris.

Egypte

PROCLAMATION DE L'ÉTAT D'URGENCE A LA FRONTIÈRE LIBYENNE

Le Caire (*A.F.P.*). — L'état d'urgence doit entrer en vigueur en Egypte dans la région de Marsa-Matrouh, à proximité de la frontière libyenne, à partir de mercredi 18 juin et pour une durée d'un an, a annoncé lundi soir M. Hassan Mansour, ministre d'Etat égyptien pour l'information et la culture.

Un projet de loi en ce sens, approuvé lundi soir par la commission de la défense, est présenté ce mardi à l'Assemblée du peuple pour entrer en vigueur mercredi.

Selon M. Hassan Mansour, l'état d'urgence, qui répond aux « menaces » formulées par le colonel Kadhafi « *contre la sécurité de l'Egypte et contre les forces égyptiennes stationnées aux frontières* », était indispensable pour parer « *aux tentatives d'infiltration de terroristes à partir de Libye* ». L'état d'urgence avait été levé sur l'ensemble du territoire égyptien le 14 mai dernier.

D'autre part, le ministre des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, répondant aux questions d'un parlementaire, a confirmé qu'une escadrille de Phantom F-4-E américains serait stationnée « *provisoirement* » au cours de l'été à l'aérodrome militaire du Caire-Ouest. Il a ajouté que la durée du séjour des chasseurs-bombardiers ne dépasserait pas trois mois et que le but de l'opération était d'accélérer l'entraînement des pilotes égyptiens.

Les États-Unis et l'enjeu iranien

II. - Erreurs et faux calculs

par ÉRIC ROULEAU

Les griefs adressés par l'Iran aux Etats-Unis, et qui sont l'un des éléments du « problème des otages », forment un dossier impressionnant. Téhéran invoque en effet de nombreux témoignages pour démontrer que Washington a fourni les armes et les matériels servant à la répression. En outre, la C.I.A. a joué un rôle important en conseillant la police secrète du chah, la SAVAK, dont les atrocités sont indéniables (le Monde du 17 juin).

Une vision apocalyptique des conséquences de la révolution iranienne s'impose progressivement à l'opinion américaine. Elle commença à s'esquisser en novembre 1978 quand la chute du régime impérial parut, pour la première fois, plausible. L'éditorialiste du *Washington Post* prédisait alors que le dispositif militaire longeant les frontières soviétiques — de la Turquie au sous-continent asiatique — risquait de s'effondrer. *Newsweek* renchérissait en écrivant que, le chah parti, le monde occidental serait condamné à choisir entre la capitulation et la troisième guerre mondiale. Plus récemment, M. Brzezinski, le principal conseiller de M. Carter, et les moyens d'information laissaient entendre que le glissement de l'Iran dans le giron russe était imminent.

Pourtant l'imam Khomeiny ne passe pas pour un marxiste ou un pro-soviétique ; les Iraniens, dans leur écrasante majorité, ont amplement manifesté un farouche attachement à leur souveraineté nationale, et le cri de « *Ni Est ni Ouest* » n'a jamais cessé de retentir dans les mosquées et les rues. A tout prendre, les dirigeants iraniens se sont montrés beaucoup plus intransigeants à l'égard de l'U.R.S.S. qu'envers l'Europe et le Japon. « *Nous ne voulons pas supprimer nos échanges avec l'Occident, nous voulons seulement en transformer radicalement la nature* », répètent-ils, en faisant valoir les torts politiques, économiques, culturels et sociaux que des « *relations inégales* » ont infligés à l'Iran.

Il n'en reste pas moins que l'avènement de la République islamique a été ressenti à Washington comme un « *cataclysme* », selon le terme de M. James Schlesinger. L'ancien ministre de la défense, puis de l'énergie, ajoutait, au lendemain de l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran, que le renversement du régime du chah constituait à ses yeux « *la première révolution sérieuse depuis celle de 1917, quant à ses répercussions mondiales* ». M. Schlesinger se référait aux intérêts spécifiquement américains qui, à n'en pas douter, ont d'ores et déjà subi de graves préjudices, allant à ses yeux jusqu'à la « *calamité nationale* ».

La prise en charge par l'Iran de la commercialisation de ses hydrocarbures a privé les sociétés pétrolières de bénéfices substantiels. L'annulation des contrats d'armements a eu des conséquences autrement plus lourdes. Elle a ralenti la production des industries militaires américaines, dont plus du quart — plus de la moitié en 1977 — des exportations allait à l'Iran, aggravé le déficit de la balance des paiements, ébranlé le dollar. Premier client mondial des Etats-Unis en matériels militaires, le chah avait passé des commandes pour 20 milliards de dollars en l'espace de *cinq ans (1973-1978)*. Il s'apprêtait à en passer pour 11 milliards supplémentaires quand il fut contraint à l'exil...

Pourtant, même une commission sénatoriale américaine avait conclu, en 1976, à l'issue d'une enquête rigoureuse, que la majeure partie de ces fournitures étaient parfaitement inutiles. L'armement livré, constatait-elle dans un rapport rendu public, ne correspondait ni aux besoins de l'Iran ni à ses capacités d'absorption : trop sophistiqué pour être opérationnel aux mains des Iraniens avant plusieurs années, le matériel risquait fort de se démoder ou d'aller à la ferraille.

Le « recyclage » des pétrodollars

La « mégalomanie » de l'ancien souverain aidant, Washington continua néanmoins à détourner les pétrodollars iraniens — y compris ceux versés par l'Europe et le Japon pour leurs approvisionnements — vers les Etats-Unis. Pour chaque dollar versé à Téhéran contre son pétrole, l'Amérique recevait 2 dollars, uniquement en règlement des factures d'armements. Non sans dommages pour un pays où le sous-développement et la misère prédominent : le budget de la défense en 1978 était supérieur aux crédits alloués, dans leur totalité, à l'enseignement, à la *santé publique*, à la *sécurité sociale*, à l'urbanisme, au développement rural, au logement, à l'agriculture.

Le gaspillage — le pillage, disent les Iraniens — bénéficiait à d'autres secteurs de l'économie américaine : aux entrepreneurs et aux sociétés industrielles — quelque cinq cents au total — qui édifiaient en Iran de coûteuses bases et usines militaires, réalisaient des projets civils, dont certains étaient tout aussi grandioses que superflus, en application de contrats léonins, généralement obtenus grâce à de généreuses « *commissions* » et autres pots-de-vin prélevés par le chah, les membres de la famille royale, de hauts dignitaires du régime ; aux constructeurs de voitures, aux exportateurs encore de produits de luxe ou de consommation courante, alimentaires notamment, qui contribuaient, en l'absence d'une politique protectionniste, à ruiner la paysannerie, les petits industriels, les *artisans* ; *aux banques*, enfin, la Chase Manhattan des Rockefeller en particulier, qui se réservaient des marges bénéficiaires plus ou moins élevées selon l' « orthodoxie » des services demandés.

L' « *intransigeance* » dont faisait preuve le chah, selon la presse, demeurait verbale et, en tout cas, n'allait jamais jusqu'à remettre en cause des intérêts américains essentiels. Le quadruplement du prix du pétrole en 1973-1974 contribue à rentabiliser les sources d'énergie aux Etats-Unis et, d'autre part, fournit à l'Iran la masse monétaire qui allait être « recyclée » pour le plus grand bien des industries outre-Atlantique. Quand M. Carter lui demande, à l'automne de 1977, de restreindre la hausse des prix, Mohamed Reza Chah s'exécute de bonne grâce en faisant front avec l'Arabie Saoudite, lors de la réunion de Caracas, contre les autres membres de l'OPEP.

Le chah rendait encore des services autrement importants. Il avait autorisé les Etats-Unis à installer le long des frontières soviétiques sept stations d'écoute électroniques, dont deux servaient en particulier à surveiller le tir de missiles aux alentours de la mer d'Aral ; la SAVAK, dont les réseaux s'étendaient à divers pays du Proche-Orient, renseignait la C.I.A., qui avait fait de Téhéran un centre de ses activités mondiales ; l'armée impériale veillait à la « *stabilité* » de la région, intervenant à Oman pour défendre le trône du sultan Qabous, en Irak pour soutenir les autonomistes kurdes contre le gouvernement de Bagdad jusqu'à ce que celui-ci ait donné des gages de sa bonne volonté, et même dans la corne de l'Afrique en fournissant à la Somalie les armes destinées à conquérir l'Ogaden. Conformément à la *doctrine dite de « vietnamisation »*, M. Henry Kissinger avait assigné à l'Iran, dès 1972, le rôle de « *gendarme* » ou de « *super-puissance régionale* », mandatée pour assurer des tâches que les Etats-Unis ne voulaient ou ne pouvaient pas accomplir.

On comprend mieux, dès lors, l'explosion de douloureuse consternation que provoqua aux Etats-Unis l'effondrement du régime impérial. « *Qui a perdu l'Iran ?* » est la question que journalistes, parlementaires, hommes politiques posent sans gêne, comme s'il allait de soi que l'Iran n'avait jamais été un Etat indépendant et souverain. En l'absence d'une enquête officielle qui aurait pu déterminer les responsabilités, un torrent d'accusations et de critiques contradictoires se déversent à l'encontre de personnalités et d'institutions : la C.I.A. aurait été mal renseignée sur le mouvement khomeiniste ; l'administration, écartelée entre partisans et adversaires de la manière forte, aurait insuffisamment soutenu le chah ; le président Carter, indécis, aurait fini par abandonner le souverain à son sort, etc, etc.

Après M. Bakhtiar, M. Bazargan...

Des erreurs tactiques et de faux calculs ont sans doute été commis. Mais ont-ils été décisifs dans la « perte » de l'Iran ? N'était-ce pas, plus fondamentalement, un système et une politique qui conduisaient irrésistiblement le chah à sa chute ? L'administration américaine, faute d'un débarquement des « marines », ne pouvait lui donner davantage de moyens pour survivre. Elle l'a soutenu douze mois durant, même quand l'armée impériale réprimait brutalement l' « émeute » au prix de plusieurs dizaines de milliers de morts. Fallait-il l'inciter à sévir davantage comme le recommandait M. Brzezinski, ou, au contraire, lui demander de céder le pouvoir à une équipe « *modérée* », comme le suggérait l'ancien sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball ? Le président Carter a fini par suivre les conseils de ce dernier, mais trop tard pour barrer la route à l'imam Khomeiny.

Quand le chef de la Maison Blanche signifiait son départ à Mohamed Reza Chah, vraisemblablement dans la dernière semaine de décembre 1978, il n'avait pas pour autant « lâché » l'Iran aux révolutionnaires. Au contraire, le 6 janvier, au sommet de la Guadeloupe, il invite ses partenaires français, anglais et allemands à soutenir le nouveau premier ministre désigné, M. Chapour Bakhtiar, lequel était disposé à gouverner dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle. Le surlendemain, le président Carter adresse une *lettre à l'imam* Khomeiny l'avertissant qu'il provoquerait un « *bain de sang* » s'il ne prêtait pas son concours à M. Bakhtiar.

C'est dans un contexte de confrontation que le général Robert Huyser arrivait discrètement à Téhéran, le 3 janvier. La mission de l'ancien commandant en chef de l'OTAN a fait l'objet récemment d'une controverse dans la presse américaine : avait-il été, ou non, chargé d'organiser un « coup d'Etat » royaliste ? Des conversations avec des responsables à Washington qui ont été directement mêlés à l'entreprise permettent de conclure que la querelle est pour le moins oiseuse. Le général Huyser a procédé, un mois durant, à des entretiens quotidiens avec des généraux iraniens « *aveuglément dévoués aux Etats-Unis* » pour atteindre deux objectifs : les forces armées devaient s'opposer, au besoin par la force, à l'avènement des révolutionnaires au pouvoir, en soutenant notamment M. Bakhtiar ; elles devaient conserver, coûte que coûte, leur cohésion en vue d'éventuelles interventions ultérieures. Ainsi le général Huyser avait-il envisagé — selon des documents américains en la possession des autorités iraniennes — un coup d'Etat et même l'assassinat de l'imam Khomeiny, dans le cas où M. Bakhtiar aurait cédé à la vague populaire. En tout cas, le projet, dans son esprit comme dans son contenu, consistait à confier la réalité du pouvoir à l'armée impériale, assurée du plein soutien des Etats-Unis.

Ayant reçu des assurances analogues, M. Bakhtiar téléphone à Washington le 9 février pour appeler au secours. La « bataille des casernes » (prises d'assaut par les insurgés) venait de commencer, et la situation s'annonçait critique. La Maison Blanche, qui s'apprête à lui fournir un soutien multiforme, se rend compte, les deux jours suivants, que les forces armées sont en pleine décomposition, que les généraux « loyalistes », les uns après les autres, capitulent, s'enfuient ou se rallient à l'imam Khomeiny. Du coup, tous les projets du général Huyser s'effondrent.

Une bataille de perdue, estime-t-on alors à Washington, ne signifie pas nécessairement une défaite définitive. Le président Carter change son fusil d'épaule. Il mise désormais sur le gouvernement provisoire de la République islamique, celui de M. Bazargan, qui lui paraît offrir des « *qualités* » analogues à celles de M. Bakhtiar sans les « *défauts* » de celui-ci. M. Bazargan ne s'était pas compromis avec le chah ; il avait été nommé à son poste par l'iman Khomeiny le 5 février, avant l'effritement de l'armée, en raison (entre autres) du respect dont il jouissait dans la haute hiérarchie militaire et la bourgeoisie, à un moment où l'iman craignait encore les soubresauts de ces deux forces, dont la puissance paraissait alors intacte.

M. Bazargan était certes « soumis » au « guide de la révolution » Mais son gouvernement, réformiste à son image, devint rapidement le pôle d'attraction de toutes les forces politiques qui souhaitaient mettre en échec l'expérience khomeiniste. Le premier ministre se prononçait publiquement, non sans audace, contre la répression des partisans de l'ancien régime, contre l'épuration des forces armées et de l'administration, contre « l'anarchie » que faisaient régner les « comités » et les milices islamiques, contre un changement radical du système socio-économique, contre, encore, le projet de Constitution islamique, patronné par les partisans de l'imam Khomeiny. Surtout, il s'appliquait à normaliser les relations avec les Etats-Unis, qui continuaient, par exemple, à fournir pièces de rechange et conseils aux forces armées iraniennes. Bref, selon M. Bani Sadr, à l'époque dans l'opposition, le gouvernement de M. Bazargan paraissait se faire l'instrument d'une « *restauration déguisée* ».

Les diplomates américains se comportaient, pour leur part, comme si l'imam Khomeiny — et non son premier ministre — constituait un pouvoir « *provisoire* ». Ils s'abstinrent de demander audience au « guide de la révolution » avant comme après son retour à Téhéran, tout en multipliant les contacts avec des personnalités civiles et militaires, des représentants d'ethnies minoritaires, hostiles au régime islamique, et même — selon un autre document découvert à l'ambassade — avec l'organisation terroriste Forghan, qui a tué plusieurs proches collaborateurs de l'imam. Ils auraient encore favorisé la fuite d'Iran de dignitaires de l'ancien régime, parfois à l'aide de faux passeports, recherchés par la police.

Le « cordial » entretien d'Alger

L'asile accordé par les Etats-Unis au chah, le 22 octobre, ne pouvait tomber à un moment moins propice. Le mécontentement populaire grondait en Iran, dû essentiellement à l'immobilisme des *autorités face au* marasme économique, à la montée du chômage et du coût de la vie. L'arrivée de Mohamed Reza chah à New-York créa une sourde indignation « *comparable*, nous disait M. Ghotbzadeh, *à celle des Européens si Hitler avait bénéficié, après la défaite du nazisme, de l'hospitalité de l'Espagne franquiste* ».

M. Bazargan commit alors l'imprudence de ne pas exiger publiquement l'extradition d'un homme considéré comme un criminel, et, pis, il accepta, le 1er novembre, de s'entretenir « *cordialement* » à Alger, avec M. Brzezinski, le plus farouche des défenseurs de l'ancien souverain. On crut à la « trahison », et, trois jours plus tard, l'occupation de l'ambassade américaine à Téhéran sonnait le *glas* du gouvernement provisoire.

L'unité populaire fut alors reconstituée autour de l'imam Khomeiny, qui put consolider son pouvoir en procédant à deux opérations, indissociables à ses yeux : épurer l'Etat des « *libéraux occidentalisés* » et engager l'épreuve de force avec les Etats-Unis. Washington devait avoir autant de mal à s'accommoder de la « deuxième révolution » ainsi commencée que de la première.

Prochain article :

L'IMPOSSIBLE ENQUÊTE







EUROPE

Union soviétique

Les cartes de rationnement réapparaissent dans plusieurs régions

De notre correspondant

Moscou. — Alors que les rumeurs de grève à Togliattigrad ne sont pas confirmées par des ouvriers occidentaux qui travaillent depuis plusieurs années pour des entreprises étrangères à l'usine d'automobiles de cette ville, le mauvais approvisionnement en produits alimentaires vient d'avoir une autre conséquence : la réapparition des cartes de rationnement, supprimées officiellement depuis les lendemains de la guerre. Selon des informations concordantes, certaines denrées alimentaires comme la viande et les produits laitiers seraient vendues sur présentation d'une carte dans les magasins d'Etat des petites villes de la région de Smolensk, à 350 kilomètres à l'ouest de Moscou), ou contre des coupons spéciaux dans d'autres agglomérations de la Russie d'Europe. Dans la région de Smolensk, la ration serait d'un kilogramme de viande et un kilogramme de beurre par mois pour une famille de trois personnes.

Ce rationnement n'est pas un phénomène entièrement nouveau. Il existe déjà depuis longtemps dans les villes du Grand Nord où l'approvisionnement est très difficile. Depuis l'année dernière on entendait parler d'autre part de limitation des quantités vendues par client, partout, même à Moscou, qui est pourtant la « vitrine » du système socialiste, et qui jouit d'une situation privilégiée. Chaque client ne pouvait acheter plus de deux kilos de beurre, plus de deux poulets à la fois, mais il ne lui était pas interdit de refaire la queue pour avoir accès une deuxième ou troisième fois aux marchandises convoitées. Il n'existait aucune limitation stricte par famille et par mois.

Ce « rationnement par la queue » a une fonction régulatrice dans un système de distribution étatique où les prix ne jouent pas leur rôle traditionnel. Dans le commerce d'Etat, l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande n'étant pas sanctionnée par une augmentation des prix, la queue est la seule manifestation visible de l'inflation.

A vrai dire, si le système des tickets d'alimentation avait disparu pour la grande masse de la population depuis les années de l'après-guerre, il subsiste pour une petite quantité de... privilégiés. Ceux-ci, dont le nombre est tenu secret (les évaluations varient de deux cent cinquante mille à un million de personnes), ont accès, selon leur place dans la hiérarchie — ce que l'on appelle la *Nomenklatoura*, — à des magasins spéciaux, inconnus du commun des mortels, ou à des rayons particuliers dans les magasins ordinaires (comme la section 100 du magasin Goum), où ils peuvent trouver des produits soviétiques depuis longtemps disparus des étalages, ou des marchandises d'importation en provenance soit des pays socialistes européens soit de l'Occident. Les heureux clients paient en roubles ordinaires ou en talons de différentes couleurs selon la nature des magasins, ou simplement ne paient pas du tout, se contentant de signer s'ils occupent un poste suffisamment élevé dans la hiérarchie du parti ou de l'Etat. Plus on monte dans la hiérarchie moins les prix sont élevés.

Les étrangers — diplomates, journalistes, hommes d'affaires — accrédités dans la capitale soviétique bénéficient d'un système analogue. Dans les boutiques Berlozka, ils peuvent payer soit en devises, soit avec des talons spéciaux qui leur sont, en principe, réservés et qu'ils achètent à la banque contre des devises fortes. Des Berlozka fonctionnent aussi en monnaies étrangères pour que les touristes puissent acheter des souvenirs. Des citoyens soviétiques qui n'appartiennent pas aux hautes sphères du régime ont cependant accès à certains Berlozka s'ils ont gagné des devises par un travail à l'étranger. Ils reçoivent une autre sorte de coupons et ils paient des prix en moyenne cinq fois plus élevés que les étrangers.

Il y a quelques mois, le bruit a couru avec insistance que des roubles spéciaux seraient émis à l'occasion des Jeux olympiques. Cette « monnaie olympique » aurait permis aux autorités de remplir les magasins sans provoquer une ruée des Moscovites, ravis de l'aubaine. Mais cette rumeur a été officiellement démentie, et il est vraisemblable que les responsables ont renoncé à cette idée. Toujours est-il que le système des coupons n'est pas nouveau en U.R.S.S., et il est à peine paradoxal d'affirmer que l'introduction des cartes de rationnement pour une partie de la population pourrait constituer une amélioration de son sort, à condition toutefois que les tickets soient honorés et que chacun reçoive la ration à laquelle il a droit. Le revers de la médaille c'est que ces nouvelles mesures risquent de donner un coup de fouet à un marché noir déjà florissant.

Après l'annonce par le président Carter des mesures de boycottage économique de l'U.R.S.S., M. Brejnev avait solennellement promis que la ration de pain des Soviétiques ne serait pas réduite, fût-ce d'un seul kilo, et il est vraisemblable qu'il en sera ainsi. Mais l'explication de toutes les difficultés que l'on va souffler à la population est déjà toute trouvée : la politique de M. Carter, qui relance la course aux armements, oblige l'Union soviétique à renforcer ses moyens de défense aux dépens du niveau de vie de la population.

Le déficit de la production

Au-delà de l'embargo américain sur les ventes de céréales et de la préparation des Jeux olympiques, il existe des causes fondamentales et des causes conjoncturelles aux difficultés chroniques de l'agriculture soviétique et à la dégradation — constante depuis quelques années — de l'approvisionnement alimentaire des villes. Le déséquilibre de l'offre et de la demande est provoqué à la fois par une augmentation des rémunérations plus rapide que la croissance de la production en général et par un gonflement des villes par rapport à la campagne. Ce dernier argument, avancé officiellement pour expliquer les queues dans les grandes villes, n'a qu'une valeur très relative. En effet, les magasins des villages sont encore plus vides (si l'on ose écrire) que ceux des villes et le système « d'économie naturelle » des campagnes n'existe plus depuis la guerre.

La faiblesse de l'offre est due à l'insuffisance de la production, aux pertes pendant la récolte, au transport et le stockage, à un système de distribution défaillant. Dans le sens de la réforme de 1965, par laquelle M. Brejnev et la « direction collégiale » ont inauguré leur arrivée au pouvoir, le plénum du comité central de juillet 1978 a décidé d'élever la productivité du travail agricole en améliorant les stimulants, d'intensifier la bonification des terres par l'emploi d'engrais et l'irrigation, de développer la spécialisation, l'industrialisation et la coopération entre les exploitations. Des mesures immédiates, notamment la hausse des prix payés aux sovkhozes et aux kolkhozes pour les moutons, les produits laitiers, les pommes de terre et pour d'autres légumes visaient, selon M. Brejnev, à combler le déficit de la production agricole enregistré au cours des deux premières années du dixième quinquennat (1976-1980).

Cette hausse des prix à la production, qui n'a pas été répercutée sur les prix de détail, a été compensée par une augmentation des subventions de l'Etat. Mais loin de s'améliorer, la situation a continué à se dégrader, y compris pour des raisons conjoncturelles. A la suite de l'hiver très rigoureux de 1978-1979, la production agricole a baissé de 4 % l'année dernière alors que le plan prévoyait une augmentation de 5,8 %. La récolte de céréales n'a été que de 179 millions de tonnes alors que l'objectif moyen était supérieur à 220 millions de tonnes par an pour ce quinquennat. La production de viande a stagné, le plan n'a pas été rempli. Au premier trimestre de cette année la production a légèrement augmenté, le cheptel s'est quelque peu accru mais le rendement des animaux en viande et en lait diminue. Pour les produits laitiers le plan n'a été rempli qu'à 55 % dans la Fédération de Russie, la principale région productrice, au cours du premier trimestre. Il a manqué 800 000 tonnes de lait.

Dans le Sud, les pluies diluviennes et la grêle ont fortement endommagé les cultures maraîchères. C'est pourquoi il est difficile de trouver des légumes frais à des prix raisonnables sur les marchés kolkhoziens de la capitale, pour ne rien dire des magasins, où même les carottes et les choux se font rares. Dans certaines villes il n'y a pas eu de viande depuis plusieurs mois. En Asie centrale c'est le fromage qui manque. En Crimée c'est la farine, etc. Sans doute la consommation moyenne de viande et de produits laitiers par habitant augmente-t-elle régulièrement en U.R.S.S., alors que celle de pain diminue, signe incontestable d'une amélioration du niveau de vie, mais les goûts des Soviétiques s'étant transformés, l'hiatus entre les besoins et l'offre est de plus en plus manifeste.

Ni l'embargo, ni les Jeux olympiques, ni les intempéries ne sont en cause. Avec sa manie des réformes brouillonnes, Khrouchtchev n'avait pas réussi à redresser l'agriculture soviétique. En poursuivant, avec persévérance, la même politique depuis quinze ans, ses successeurs n'ont guère fait mieux. Plusieurs dirigeants se sont usés politiquement ou physiquement à cette tâche, mais ce sont toujours les mêmes problèmes, les mêmes absurdités et les mêmes gaspillages, auxquels on ne propose jamais que des solutions partielles. Sous prétexte de « liquider les koulaks » (les paysans riches), Staline a, dans les années 30, détruit l'agriculture de l'U.R.S.S. Les Soviétiques n'ont pas fini de payer la note.

DANIEL VERNET.

● *La livraison par l'U.R.S.S. à la Roumanie de 400 000 tonnes de pétrole brut* au cours du second semestre 1979 a été confirmée par Radio-Moscou. Les conditions de la transaction n'ont pas été précisées par Radio-Moscou, qui n'a fait aucune allusion à la vente par l'U.R.S.S., en 1980, d'un contingent de 1 million de tonnes annoncée, par des sources informées roumaines. La livraison de pétrole soviétique à la Roumanie revêt une importance politique dans la mesure où Bucarest n'avait jamais fait appel à l'U.R.S.S. pour son approvisionnement. — *(A.F.P.)*.

● *Trois cents personnes* environ ont répondu le lundi 16 juin à l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et des comités de soutien des juifs d'U.R.S.S., à manifester de la place des Ternes jusqu'au consulat d'Union soviétique à Paris. Cent trente-deux personnalités représentaient, photos à l'appui, chacune des familles de « *refusniks* » auxquelles les autorités soviétiques refusent, depuis plus de dix ans pour certaines, un visa de sortie. Ont notamment participé à cette marche les dissidents soviétiques Vladimir Boukovski et Edouard Kouznetsov, le grand rabbin Kaplan et son successeur, M. René Sirat, MM. Derrida et Bernard Henri Lévy, philosophes, l'historien communiste Jean Elleinstein, Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, ainsi que M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme.

A La Haye et à Bruxelles

M. SA CARNEIRO VA PLAIDER LA CAUSE DE L'ENTRÉE DU PORTUGAL DANS LE MARCHÉ COMMUN

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Le chef du gouvernement portugais, M. Francisco Sa Carneiro, reprendra, le mercredi 18 juin, sa tournée des capitales européennes en vue de l'adhésion du Portugal au Marché commun, tournée interrompue le 19 mai à la suite d'un accident de voiture à son arrivée à Londres.

M. Sa Carneiro est attendu le 18 juin à La Haye et, le lendemain, à Bruxelles. Il sera accompagné par son vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Diego Freitas do Amaral, et par le secrétaire d'Etat pour l'intégration européenne, M. Rui Almeida Mendes. Ce voyage du chef du gouvernement de Lisbonne prend une importance accrue à la suite des récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing sur la nécessité d'une « pause » dans le processus d'élargissement de la Communauté économique européenne.

M. Sa Carneiro va profiter de son séjour à Bruxelles pour essayer de convaincre les responsables de la Communauté de respecter le calendrier établi pour l'entrée de son pays dans le Marché commun, prévue pour le 1er janvier 1983.

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing sur le besoin pour les Neuf de résoudre leurs problèmes internes avant l'élargissement de la Communauté ont été accueillies à Lisbonne avec surprise et une certaine appréhension. Le gouvernement portugais a fait de l'adhésion du Portugal à la C.E.E. « la priorité des priorités » de son action.

M. Sa Carneiro a souligné que les déclarations du chef de l'Etat français et du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, « *n'engagent pas la Communauté* ». Il s'est déclaré, par ailleurs, « *franchement optimiste* » quant au respect par Bruxelles des délais prévus pour l'adhésion du Portugal à la C.E.E.

● ERRATUM. — Deux erreurs de date figuraient dans l'article sur les grèves en Union soviétique (*le Monde* du 16 juin). La mauvaise récolte de céréales a été enregistrée en 1975 (et non en 1976). D'autre part, le soulèvement de Novotcherkassk, qui fut réprimé dans le sang, eut lieu en 1962, le 2 juin (et non en 1964). Ces événements sont relatés en détail par Alexandre Soljenitsyne dans le troisième tome de *l'Archipel du goulag*.

OUVERTURE A PRAGUE DE LA SESSION DU COMECON

Les pays communistes s'installent dans la crise

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La trente-quatrième session du Conseil d'assistance économique mutuelle — plus connu en Occident sous le sigle anglais de Comecon (1) — s'est ouverte ce mardi 17 juin à Prague. L'ordre du jour est consacré à la coordination des plans nationaux pour la période 1981-1985. L'entreprise peut sembler ardue. Certains pays comme la Roumanie ont adopté des « lignes directrices » détaillées, alors que par exemple le plan hongrois, qui restera très flexible, ne sera pas publié avant la fin de l'année.

La conclusion, ces dernières semaines, d'accords bilatéraux entre les Etats membres du Conseil laissent cependant penser que la tâche est déjà aussi avancée que possible. Comme durant les plans en cours (1976-1980), c'est sur le développement des ressources énergétiques du bloc que portera principalement l'effort de coopération. A côté des investissements communs réalisés en Union soviétique pour la mise en valeur des gisements de pétrole sibérien, la priorité continuera d'être donnée au nucléaire.

La Roumanie, qui a fait appel au Canada pour la création de son secteur nucléaire, fait cavalier seul en ce domaine. Mais, même pour ce pays, qui a dû commencer l'année dernière à importer du pétrole soviétique, la crise énergétique a renforcé la dépendance vis-à-vis de l'U.R.S.S.

Jusqu'à l'horizon 1985 au moins le tableau économique est plutôt sombre. Dans aucune des démocraties populaires le taux de croissance du produit national n'a atteint l'année dernière le niveau prévu par le plan (2,3 % au lieu de 4,7 % en moyenne). Avec un taux de 2 % en 1979 contre 4,8 % en 1978, l'Union soviétique n'est pas logée à meilleure enseigne. Mais cette communauté dans la contre-performance cache mal un déséquilibre profond qui, depuis 1975, s'est instauré en sa faveur. Conséquence du bouleversement mondial des prix des matières premières et des réajustements auxquels l'U.R.S.S. procède depuis, les termes de l'échange — les relations entre les prix à l'exportation et à l'importation — se sont améliorés pour elle de 30 % à 40 % sur cinq ans

De plus, l'avantage que l'U.R.S.S. consent à ses alliés par rapport au cours de l'OPEP sur le prix de ses livraisons de pétrole risque d'être remis en cause. Des rumeurs persistantes courent en Europe de l'Est depuis le début de l'année sur la volonté de Moscou de définir un mode de calcul plus avantageux pour elle que l'actuel — fondé sur la moyenne des prix mondiaux dans les cinq années précédant l'année concernée. Si on ajoute à cela le déséquilibre de leur balance commerciale avec les pays occidentaux et ceux de l'OPEP, l'endettement extérieur croissant (plus de 40 milliards de dollars) et aussi des exigences sociales de moins en moins négligeables on constate que les pays communistes européens se sont installés dans la crise.

Chacun ajoute au mal commun ses maux propres : la Pologne, ses mauvaises récoltes et ses prix bloqués contre toute raison depuis dix ans par la crainte des émeutes populaires ; la Tchécoslovaquie, le désastre que représente, depuis 1968, l'élimination des cadres les plus compétents et le souci de combattre toute évolution : ou encore en Roumanie le culte de la personnalité du chef de l'Etat et de son épouse, générateur d'une irresponsabilité générale.

Partout, avec plus ou moins de force et d'audace, la consigne est aujourd'hui au ralentissement des importations et des investissements, à l'effort prioritaire en faveur de l'exportation, à l'économie de matières premières et de main-d'œuvre, donc à l'austérité et au ralentissement de la croissance.

C'est en Hongrie — où les responsables de l'économie professent une admiration certaine pour M. Barre — que les mesures les plus radicales ont été adoptées dans le calme et après mûre réflexion. Il s'agit, d'une part, d'aligner sur les cours mondiaux les prix de vente des matières premières aux entreprises afin de les obliger à rationaliser leur production. D'autre part, de fermer des usines non rentables et de supprimer des postes de travail superflus.

En Pologne, à l'inverse, la direction a écarté, après quelques hésitations, l'été dernier, toute idée de changement profond, jugé trop dangereux pour l'équilibre instable du pays. Mais après une opération vérité très remarquée sur la situation de l'économie, menée à coup de discours par M. Gierek, le nouveau premier ministre, M. Babiuch, a entrepris sans bruit une opération d'assainissement préliminaire assez habile et, semble-t-il, déterminée. Elle est, pour l'instant, essentiellement psychologique et s'est articulée autour de trois points forts : la réduction des budgets de fonctionnement de l'administration, la destitution spectaculaire de cent cinquante responsables du secteur du bâtiment, et une campagne de presse permanente contre le maintien des subventions à la consommation. Des mesures plus amères devraient suivre maintenant, en particulier des hausses de prix, déjà appliquées sur les articles de « luxe » comme l'électroménager et les cigarettes.

Économiser « sur tout »

Mais c'est curieusement dans les deux pays dont la politique intérieure est la plus orthodoxe que la nervosité des milieux dirigeants paraît la plus grande.

En Tchécoslovaquie le ministre des finances prononçait il y a une semaine un discours exceptionnellement critique devant le Parlement. Relevant chiffres en mains que « *dans toutes les principales branches* » les résultats avaient été plus bas que prévu, M. Ler a vivement critiqué les cadres de l'industrie, déclaré que le pays n'était plus à même « *d'offrir maintenant ce qu'il avait offert auparavant* » et qu'il fallait « *économiser sur les matières premières, l'énergie, la consommation sociale. (...) En un mot, sur tout* ».

En Roumanie M. Ceausescu a lancé tout à trac, le 13 juin, devant le Conseil national des travailleurs, une *série* de « bombes » en annonçant que les entreprises qui ne font pas de profit « *doivent disparaître* » et qu'elles ne recevront plus de subventions à partir de l'année prochaine ; que les salaires fixes doivent être supprimés et modulés sur la productivité afin d'être plus stimulants ; que le pays devrait avoir remboursé sa dette extérieure d'ici à 1990 ; et enfin que le leu-devise serait supprimé à compter du 1er janvier prochain.

Cette dernière mesure, la plus précise de son énoncé, équivaudrait à une dévaluation de fait brutale de la monnaie roumaine et à l'établissement d'un cours unique pour les opérations commerciales et non commerciales, ce qui serait sans précédent en pays socialiste. Elle aurait l'avantage de stimuler l'exportation et de freiner l'importation mais provoquerait un tel choc sur l'économie que sa proclamation laisse pour l'instant perplexe.

Deux semaines plus tôt, M. Ceausescu avait, devant les responsables régionaux du parti, vivement critiqué plusieurs administrations et dressé un tableau assez dramatique de l'état de l'économie (pourtant généralement présenté comme bon par la presse).

Le chef de l'Etat avait notamment dénoncé l'existence d'« *insuffisances dans chaque secteur* », le non-accomplissement des plans d'extraction de pétrole et de charbon (2) et d'économies d'énergie, le non-respect des normes de qualité dans la production industrielle, la faiblesse persistante de la productivité, les « *rémunérations accordées à des dizaines de milliers de personnes pour une activité inexistante* », « *l'anarchie* » dans l'utilisation des matières premières, le « *volume pratiquement inconcevable* » des projets d'investissements lancés (douze mille selon lui) et le « *gaspillage* » que cela entraîne.

Tout cela amène à la conclusion, avait enfin déclaré M. Ceausescu, que le principe du nouveau mécanisme n'a pas été compris. Le « nouveau mécanisme » officiellement en vigueur depuis le 1er janvier est la version nouvelle des mesures de rationalisation généralisées à l'Est. Il instaure en particulier l'intéressement des travailleurs aux bénéfices et la prépondérance de la valeur ajoutée dans le bilan d'activité des entreprises.

Dresser un tel constat d'échec, c'était peut-être mettre indirectement le doigt sur ce qui reste le premier problème économique des démocraties populaires : le désintérêt de chacun pour ce qui n'apparaît pas comme le bien public.

BERNARD GUETTA.

(1) La « session » est l'organe de décision politique du C.A.E.M., plus connu sous son sigle anglais Comecon. Elle se réunit au moins une fois par an, avec la participation des chefs de gouvernement.

(2) En 1979, la Roumanie a extrait 32,8 millions de tonnes de charbon et 12,3 millions de tonnes de pétrole. Le plan prévoyait respectivement 45,2 et 14,8 millions de tonnes. Bucarest souhaite, selon les textes adoptés au dernier congrès, parvenir à l'autosuffisance énergétique d'ici dix ans.

Turquie

La vie politique est totalement paralysée

Une motion de censure est déposée contre M. Demirel

De notre correspondant

Ankara. — « *Le Parlement s'amuse.* » La patience légendaire du peuple turc commence à être sérieusement mise à l'épreuve. Après cent tours, les élus ne sont pas parvenus à élire le nouveau président de la République. Depuis le 22 avril dernier, l'Assemblée nationale est complètement paralysée. Aucun projet de loi, notamment celui de la réforme fiscale, tant attendu par l'opinion, n'a pu être débattu faute de quorum. En revanche, la hausse des prix bat son plein et la cadence des assassinats politiques s'approche de quinze victimes par jour en moyenne, le bilan étant de quelque mille cinq cent cinquante morts au cours des six derniers mois et de dix-sept morts, dont huit à Istanbul dans la seule journée du 16 juin.

Le candidat du parti républicain, l'ex-général Batur, sénateur du contingent présidentiel, dont le mandat a pris fin il y a quelques jours, n'a pu, avant son départ, atteindre que 303 voix, alors que la majorité requise était de 318 voix. Et cela malgré le soutien d'une partie des élus du Parti du salut national de M. Erbakan, soutien neutralisé du reste par la défection d'une dizaine des membres du P.R.P. hostiles à la candidature de M. Batur. De son côté, le nouveau candidat du Parti de la justice, le député M. Turun, lui aussi ancien général, et qui reste en lice, n'a pu faire mieux que 236 voix.

L'impasse persiste donc, le P.R.P. et le P.J. n'arrivant pas à s'entendre sur un candidat commun. Que faire alors ? Le premier ministre, M. Demirel, partisan d'une révision constitutionnelle permettant l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, lance un défi à ses adversaires en proposant des élections anticipées.

M. Bülent Ecevit, chef de l'opposition, hostile à toute révision constitutionnelle, préfère faire la sourde oreille. Evoquant l'insécurité, le président du P.R.P. estime que les élections anticipées ne sauraient se dérouler normalement sous le gouvernement actuel. Il propose la constitution d'un cabinet de coalition entre le P.R.P., le P.J. et le P.S.N. sous l'égide d'un premier ministre « indépendant », dont la tâche principale serait l'organisation des élections. Il en exclut le Parti du mouvement nationaliste, soucieux, à ses yeux, de « *prendre le contrôle de l'Etat* ».

Pour amener par ses propres moyens un changement de gouvernement, le Parti républicain du peuple a déposé le 16 juin une motion de censure contre M. Demirel.

La chute du gouvernement dépendra évidemment du soutien des élus du P.S.N. (Parti du salut national). Or cette formation pro-islamique n'est pas à l'heure actuelle très homogène. Une partie de ses élus sont hostiles à tout rapprochement avec le P.R.P. Peu favorables à des élections anticipées immédiates, ils préféreraient affronter l'électorat en automne prochain, si possible sous un « *gouvernement de transition* ».

En attendant, M. Erbakan a présenté un mémorandum au gouvernement, le mettant en demeure d'abolir le nouvel arrêté qui libère le taux d'intérêt pratiqué par les banques et de proclamer qu'il abandonne toute idée d'adhérer à la C.E.E. « *Nous leur donnons une semaine* », a-t-il précisé. Mais M. Erbakan, auteur de plusieurs revirements tactiques dans le passé, n'inspire guère confiance aux dirigeants du P.R.P. Le constat d'un diplomate étranger en poste semble résumer la situation qui prévaut dans la capitale : « *La vie politique turque est surréaliste et défie toute analyse, même à court terme.* »

ARTUN UNSAL.

Le Monde

politique

LE PROJET « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La filiation avec la « nouvelle criminologie nord-américaine »

Ainsi, outre ses qualités intrinsèques, le projet « sécurité et liberté » serait, selon M. Bozzi (R.P.R.), d'« inspiration gaulliste »... Ainsi, si l'on en croit M. Aubert (R.P.R.), en émettant des critiques, l'opposition ne remplirait pas sa mission « constructive » ; elle renoncerait à son rôle de législateur... De la première affirmation, M. Chirac a par avance fait justice en qualifiant ce texte d'« indigne ». Quant à la seconde, on craint de comprendre : l'opposition devrait aider la majorité à consolider une politique que, par nature, elle dénonce !

En répondant lundi aux quarante-cinq orateurs qui sont intervenus au cours du débat, le garde des sceaux s'est efforcé de dissiper les « malentendus ». Il y a *parfaitement réussi* en procédant par assertions successives. J'ai constaté, a dit M. Peyrefitte, un « accord unanime » de l'Assemblée pour atteindre les deux objectifs du projet : la sécurité et la liberté ! Le ministre de la justice a raison, il existe un accord unanime sur ce point comme sur d'autres. Ainsi est-on fondé à croire qu'il existe en France un consensus, voire une unanimité sur *la devise « liberté, égalité, fraternité »*...

« Faire reculer la violence n'est pas l'œuvre d'un jour », a déclaré M. Peyrefitte. C'est encore vrai. « Un tel projet ne pouvait que s'élaborer dans la discrétion et le calme. » On en conviendra. C'est là, on le sait, l'une des théories les plus originales du garde des sceaux. En substance : mieux vaut une bonne concertation après que les décisions ont été prises, plutôt qu'une concertation préalable qui supposerait l'expression de points de vue divergents préjudiciables à la sérénité.

« L'immense majorité silencieuse, respectant l'obligation de silence, désapprouve [les] manifestations déplacées » d'avocats. Ce dernier postulat, outre qu'il met en valeur l'ouïe particulièrement fine de son auteur, est significatif. On quitte *ici le domaine de l'humour pour atteindre à la philosophie* : celle-là même qui inspire le projet.

C'est la voix du peuple qui doit nous importer, affirme M. Peyrefitte. On ne peut que louer pareille intention. Mais le problème est autre. Lorsqu'on est investi de la mission de défendre le droit, au nom du peuple, ne doit-on pas — aussi — prendre garde à cette vieille pulsion, enfouie dans l'inconscient de chacun et qui ne demande qu'à resurgir, « œil pour œil, dent pour dent » ? Le devoir d'un ministre de la justice et, plus généralement, des gouvernants, est-il d'introduire le changement et de faire évoluer les mœurs sous la pression de l'opinion publique ? Comment oublier qu'en d'autres temps, c'est le poids de cette « volonté collective » — chère au garde des sceaux — qui contribua à laver Esterhazy de tout soupçon et à condamner Dreyfus ? Comment oublier que c'est cette « voix populaire », soutenue par une hideuse campagne, qui accula Roger Salengro au suicide ? C'est là affaire de responsabilité. Et de choix.

Cette première réponse de M. Peyrefitte en appelait d'autres. Sur la violence notamment. Suffit-il de dire que le projet complète le « rapport sur la violence » pour répondre *aux critiques et alarmes de l'opposition pour qui la violence est* d'abord la conséquence d'une société inégalitaire où sévissent un chômage persistant et une concentration urbaine excessive et déshumanisée ? Est-il décent, pour un ministre de la justice, de rassembler ses détracteurs dans un amalgame sommaire, de leur prêter une idéologie commune et de résumer celle-ci sous le slogan dérisoire de « Pitié pour les assassins ! Pas de pitié pour la société ! » ?

Au moins sait-on aujourd'hui où M. Peyrefitte a trouvé son inspiration. En vantant les mérites de la « nouvelle criminologie nord-américaine », le garde des sceaux a confirmé (« le Monde » du 4 juin) ce que l'on supputait. Mais le phénomène de la violence, tel qu'il existe aux États-Unis, est-il semblable à celui que connaît la France ? Est-il avéré que la tradition démocratique française, l'histoire de notre système judiciaire, sont compatibles avec des recettes qui, comme chacun sait, font merveille à New-York ?

Fort de cette caution, le ministre de la justice a résumé ainsi sa philosophie : la violence est un phénomène irréductible ; défendons-nous de la tentation de juger seulement la psychologie de la personne ; *chacun doit être responsable de ses actes* ; la peur doit changer de camp.

Personne ne peut rejeter de tels préceptes. Mais à les appliquer aveuglément, le risque est évident : l'apologie de la répression conduit à la société répressive.

« La démocratie s'affaiblit lorsqu'elle se crispe en autoritarisme ». Chacun peut méditer cette phrase avec profit. Y compris M. Peyrefitte. Elle n'a été prononcée ni par M. Mitterrand (P.S.), ni par M. Ducoloné (P.C.), mais par M. Stasi, député U.D.F. ...

LAURENT ZECCHINI.

Dans la discussion générale, M. STASI (U.D.F., Marne) déclare que le projet marque une régression par rapport à la politique suivie en matière pénale depuis trente ans, en ce qui concerne, notamment, les droits de la défense et l'individualisation des peines. « *Les dispositions qui sont envisagées*, indique M. Stasi, *font de ce projet un texte de défiance envers les juges et les jurés.* » Le troisième aspect de cette régression, poursuit-il, concerne la réinsertion du condamné.

Evoquant les protestations « *des professions de justice* », le président-délégué du C.D.S. estime qu'« *il y a quelque chose de sain et de réconfortant dans la vivacité même de ces réactions* ». Il déclare ensuite : « *N'est-ce pas ajouter au discrédit dont souffre la justice que de faire croire aux Français que le barreau et la magistrature sont composés en partie d'agitateurs irresponsables et de professionnels incapables de voir plus loin que leur intérêt catégoriel ?* »

Abordant, d'autre part, le problème de la peine de mort, M. Stasi souligne : « *Il ne me paraît pas conforme à une certaine éthique parlementaire de se laisser guider par les sondages.* » Il ajoute en conclusion : « *La démocratie s'affaiblit lorsqu'elle se crispe en autoritarisme.* »

M. LE DRIAN (P.S., Morbihan) s'élève contre « *l'intimidation et la peur qui s'exercent au nom de la justice* », ajoutant : « *Si les Français ont peur, c'est bien de leur justice.* »

M. KRIEG (R.P.R., Paris), qui exerce la profession d'avocat, met l'accent sur « *les lois de moins en moins appliquées* » et, évoquant le spectacle « *inconvenant* » des manifestations d'avocats.

« *Les gens, apeurés, se calfeutrent*, rapporte M. DHINNIN (R.P.R., Nord) ; *les Français ont l'impression que les malfrats tiennent le haut du pavé.* »

« *Vous êtes dans le droit fil de la tradition républicaine*, assure M. BOZZI (R.P.R., Corse-du-Sud) à l'attention de M. Peyrefitte. Il ajoute : « *Il faut que le gouvernement réagisse à toute force contre la dégradation à laquelle nous assistons partout.* » Ce texte, indique-t-il, est « *attendu avec impatience* », et il est « *d'inspiration gaulliste* ».

M. Alain RICHARD (P.S., Val-d'Oise) estime que la sécurité est une affaire de droits de l'homme, de solidarité sociale, de fermeté de l'Etat devant les menaces qui s'exercent contre la démocratie, mais non « *de coups de matraque* ».

Défendant une motion de renvoi en commission, M. TASSY (P.C., Bouches-du-Rhône) justifie l'emploi de cette procédure par trois sortes de considérations : « *1) Le projet n'apporte aucune solution aux problèmes graves posés par l'insécurité que subissent les Français ; 2) Il prend prétexte de cette insécurité et du mauvais fonctionnement de la justice pour accroître la répression envers le mouvement ouvrier et tous ceux qui doivent manifester pour exprimer leur point de vue ou assurer leur défense ; 3) L'ensemble de l'opinion démocratique de notre pays l'a dénoncé comme hypocrite et dangereux pour les libertés individuelles et collectives.* »

S'exprimant contre la motion, M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes) dénonce « *la troisième manœuvre de retardement* » destinée, selon lui, à empêcher l'Assemblée de discuter du projet.

Mise aux voix, la motion de renvoi en commission est repoussée par 271 voix contre 200 sur 475 votants et 471 suffrages exprimés.

M. PEYREFITTE : la peur doit changer de camp

Répondant aux quarante-cinq orateurs intervenus dans le débat, M. PEYREFITTE souligne qu'il existe « *un accord unanime* » parmi les députés « *pour atteindre les deux objectifs* » qui sont inscrits dans le titre du projet. Quant aux oppositions qui se sont manifestées, estime-t-il, « *beaucoup reposent sur des malentendus* ». Evoquant le rapport intitulé *Réponses à la violence*, le garde des sceaux déclare que ses recommandations « *ont été suivies d'effet* » et ajoute : « *Le projet de loi est non seulement compatible avec les orientations du rapport sur la violence mais les complète.* »

Le garde des sceaux donne ensuite quelques exemples d'actions qui ont été engagées pour « *réduire les tensions génératrices de violence* » : la charte de la qualité de la vie (« *qui humanise l'urbanisation, lutte contre le gigantisme sous toutes ses formes et contre la ségrégation* ») ; l'adoption de réformes administratives pour améliorer les relations entre le service public et les citoyens (loi sur la motivation des actes administratifs, pour les astreintes imposées aux administrations, etc.) ; l'amélioration des conditions de loisir offertes aux jeunes. Il ajoute : « *Faire reculer la violence n'est pas l'œuvre d'un jour. La prévention est un travail de longue haleine. Il faut le poursuivre avec persévérance.* »

Répondant ensuite aux critiques sur l'élaboration du texte, le ministre de la justice déclare : « *Un projet aussi complexe, sur des sujets aussi sensibles, ne pouvait s'élaborer que dans la discrétion et le calme.* »

A propos de « *l'accord préalable de toutes les organisations professionnelles et syndicales* », il observe : « *Qui ne voit que c'eût été transformer le Parlement en une Chambre d'enregistrement dans une matière où il doit être, plus que dans aucune autre, souverain, puisqu'elle concerne tous les citoyens ?* » M. Peyrefitte ajoute : « *On fait grand cas d'un défilé de robes du Palais de justice à la place Vendôme. On les compte. Il n'y en a que deux cent vingt. Deux centaines d'avocats sur six mille dans l'agglomération parisienne, une vingtaine de magistrats sur mille sept cents, c'est ce que certains appellent l'unanimité ! Et on ne dit rien de l'immense majorité silencieuse qui, respectant l'obligation de silence, désapprouve ces manifestations déplacées.* »

Le garde des sceaux lit ensuite plusieurs textes émanant notamment de MM. Braunschweig et Léauté (1) et en souligne le caractère contradictoire avec les prises de position récentes de ces magistrats.

Le garde des sceaux déclare alors qu'il s'attendait qu'un « *concert de clameurs* » cherche « *à couvrir la voix du peuple français* » et indique à ce sujet : « *Or, c'est cette voix du peuple qui doit nous importer. Elle exprime des préoccupations sensées. Elle les exprime avec modération. On constate en lui une grande maturité d'esprit.* » Dénonçant ensuite « *un concert de dénigrements* » en application « *d'une idéologie à la mode* », il observe : « *Cette idéologie, en bref, se ramène à condamner non les coupables, mais la société dans laquelle nous vivons. Les criminels ne sont pas responsables : ils ne sont que des victimes d'une société criminogène, la société capitaliste. Rousseau revu et corrigé par Marx et Marcuse : l'homme est né bon ; la société capitaliste le corrompt. On ne peut le condamner pour les fautes qu'il commet : c'est la société qui est condamnable. Quand elle aura été jetée bas, il n'y aura plus de criminels ni de délinquants. Nous sommes tous des assassins. Pitié pour ceux qui ont assassiné ! Pas de pitié pour la société !* »

M. Peyrefitte relate l'évolution de pays « *généralement cités comme étant à l'avant-garde de l'invention de la politique criminelle* », c'est-à-dire l'Amérique du Nord et les pays scandinaves, et déclare : « *La nouvelle criminologie nord-américaine en arrive ainsi à la double conclusion : la peine d'emprisonnement doit être conservée et renforcée, en dépit de ses aspects négatifs, comme sanction pour les délits graves et les récidives. Mais elle doit être alors proportionnée à la faute commise ainsi qu'au besoin de prévention général.* » Il ajoute : « *La peur doit changer de camp. Elle existe trop chez les honnêtes gens, pas assez chez les criminels.* »

Après avoir noté qu'il reste dans toutes les sociétés, « *si avancées, si progressistes soient-elles, un noyau irréductible de criminalité* », le garde des sceaux déclare en conclusion : « *La société ne peut pas traiter ce problème irréductible autrement qu'en rendant chacun responsable de ses actes. Elle doit se défendre de la tentation de juger seulement la psychologie de la personne (...). En vous demandant de rétablir cette responsabilité individuelle au cœur de nos principes et de nos pratiques judiciaires dont elle était en train de disparaître au profit d'une responsabilité unanime et collective de la société, le gouvernement a conscience d'être cohérent avec l'action qui, dans tous les domaines, cherche à mettre notre société sous l'inspiration de la responsabilité personnelle.* »

La discussion des articles du projet est renvoyée au mardi 17 juin.

(1) M. André Braunschweig, ancien président de l'Union syndicale des magistrats, est conseiller à la Cour de cassation. Le professeur Jacques Léauté est directeur de l'Institut de criminologie.

● RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu du débat sur la Corse qui a eu lieu au Sénat, le 4 juin (*le Monde* daté 5-6 juin), nous avons attribué, par erreur, à M. François Giacobbi, sénateur radical de gauche, le titre de président du conseil régional. Le conseil régional de la Corse est, en effet, présidé par M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.), député, et président du conseil général de la Corse-Sud. M. Giacobbi est président du conseil général de la Haute-Corse.

Le comité Justice pénale maintient son opposition

Le comité Justice pénale nouvelle, qui groupe des organisations de praticiens du droit (1), et qui avait pris position contre le « projet Peyrefitte » dès sa publication, a réaffirmé cette opposition lundi 16 juin lors d'une conférence de presse.

Son secrétaire permanent, Mᵉ Eric Boyer, a indiqué que les amendements proposés par la commission des lois apportent des « *améliorations de détail intéressantes, mais l'esprit demeure inchangé* ». Mᵉ Boyer a ajouté : « *Nous avions dit que ce texte n'était pas amendable et nous avions raison : on se retrouve avec un texte tout aussi critiquable que le projet initial.* » Selon le comité, la plupart des amendements obscurcissent le texte et rendent sa mise en pratique très complexe.

Le comité dénigre notamment :

1° La « saisine directe » en matière correctionnelle, laissée à la seule initiative du parquet, une sorte de « *bazar à tout-à-deux-mois* » : le jugement risque d'être rendu en se fondant sur un dossier de police « *mal ficelé* » au bout de deux mois.

2° En matière criminelle, le juge d'instruction peut être dessaisi d'une affaire soit d'office, s'il n'a pas rendu son ordonnance de clôture avant trois mois, soit sur appel. Donc, sous couvert de laisser le juge d'instruction poursuivre *ou non son instruction*, on laisse la chambre d'accusation lui retirer le dossier au bout de trois mois.

3° L'automaticité des peines a été corrigée, mais la responsabilité des juges se trouve néanmoins amoindrie dans la mesure où on ne doit pas juger seulement la peine, mais l'homme. Prévoir l'inverse, comme le fait le projet, est une régression.

4° Le juge de l'application des peines perd sa qualité de juge pour devenir un rouage de l'*administration soumis* au recours hiérarchique du garde des sceaux : la décision du JAP est donc susceptible d'un recours devant le tribunal administratif ou le Conseil d'Etat, ce qui est contraire à la séparation des pouvoirs.

5° Les incriminations nouvelles pouvant s'appliquer aux mouvements sociaux sont maintenues.

6° Les mandats de dépôt sont généralisés, puisque la notion de « saisine directe » s'applique en dehors de toute flagrance.

(1) Le comité Justice pénale nouvelle groupe l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), le Syndicat de la magistrature (S.M.), l'Association professionnelle des avocats (APA), la Confédération syndicale des avocats (C.S.A.), le Syndicat des avocats de France (SAF), l'Union nationale des avocats (UNA), la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) et l'Association de la presse judiciaire.

UN RASSEMBLEMENT A PARIS

Exprimant « *avec la plus grande vigueur* » leur désaccord avec le « projet Peyrefitte » amendé, et dénonçant ce texte comme « *une pièce nouvelle et essentielle du dispositif général de répression que le gouvernement veut mettre en place pour restreindre l'ensemble des droits et libertés des travailleurs et citoyens* », plusieurs organisations appellent à un rassemblement devant le palais de justice de Paris, mercredi 18 juin à 17 h. 30, pour « *exiger des élus le rejet pur et simple du projet* ».

Les organisations, qui appellent au rassemblement sont les suivantes : unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. ; sections départementales FEN de l'Ile-de-France ; Syndicat des avocats de France (SAF) ; Syndicat de la magistrature (S.M.) ; Mouvement d'action judiciaire ; Association française des juristes démocrates ; Libres juristes ; Association professionnelle des avocats (APA) et Mouvement international de la réconciliation.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

La difficulté d'être du CERES

M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., a assuré, lundi soir 16 juin à Toulouse, qu'après avoir choisi leur candidat les socialistes « sauront se retrouver unis derrière lui ». *Le chef de file du CERES a vigoureusement dénonc*[illegible]*action du président de la République et de son gouvernement, a*[illegible]*de réaffirmer que le P.S.* « serait bien coupable de renoncer [illegible]union de la gauche, sous prétexte que le parti communiste y a lui-même renoncé ».

De notre envoyé spécial

Toulouse. — En rédigeant l'été dernier la version initiale du « projet socialiste », M. Jean-Pierre Chevènement ne pensait sans doute pas que l'effort de « popularisation » de son texte serait pour lui-même, comme pour d'autres leaders du P.S., l'occasion d'une véritable pré-campagne présidentielle dans le parti. Le chef historique du CERES est, en effet, candidat potentiel à la candidature puisqu'il a annoncé que, si M. François Mitterrand renonçait à se présenter, il serait lui-même « le candidat du projet socialiste » contre M. Michel Rocard.

En accueillant lundi soir le député de Belfort, M. Denis Briançon, premier secrétaire de la fédération de la Haute-Garonne, s'est présenté comme « un homme comblé », puisque, en très peu de temps, cette fédération a successivement reçu la visite de M. Mitterrand, puis celle de M. Rocard, puis de nouveau celle du premier secrétaire du P.S. et enfin celle de M. Chevènement. Le secrétariat fédéral au grand complet a assisté au meeting, qui a rassemblé quelque sept cents personnes. « *Au fond, ma candidature gêne tout le monde, mais je ne suis nullement découragé* », nous a confié M. Chevènement avant de s'étonner que, depuis qu'il a déclaré sa candidature (en cas de primaires au sein du parti socialiste), seules les télévisions... canadienne et suisse l'aient sollicité ; et encore s'agissait-il de traiter de questions internationales.

L'idée de « résistance », qui est au cœur du projet socialiste, est également largement développée par le député de Belfort. « *Un grand peuple ne peut pas longtemps se passer d'un grand dessein* », affirme-t-il, en soulignant que le régime actuel est celui « *de l'abdication de la volonté* » et qu'il met en œuvre « *une sorte de vichysme mou, qui prêche la résignation* » et recherche l'intégration de la France dans le marché mondial. « *Les profits d'hier font les placements d'aujourd'hui, qui feront les importations de demain et les chômeurs d'après-demain* » : ainsi résume-t-il cette politique d'intégration, conduite par MM. Giscard d'Estaing et Barre.

S'il est une conviction qui ordonne et détermine l'action du CERES, c'est que l'union de la gauche « rebondira », à condition que le P.S. fasse preuve « de rigueur et de cohérence ». M. Chevènement concède à cet égard que le contexte lui est totalement défavorable, puisqu'il est marqué à l'intérieur par la rupture de l'union et à l'extérieur par le retour à la guerre froide. Pour un courant dont l'objectif à long terme est la réunification du mouvement ouvrier, les difficultés à surmonter ne peuvent donc être plus grandes. L'objectif qu'il s'assigne est là aussi de « résister » à une double tentation : celle d'une ligne autonome à l'intérieur et d'un retour à l'atlantisme à l'extérieur.

M. Chevènement ne cache pas qu'il nourrit actuellement quelques inquiétudes. Ainsi craint-il que le P.S. ne prenne position en faveur de « la bombe de l'alliance atlantique » qu'est à ses yeux l'arme neutronique. De même, il reproche à M. Mitterrand et à ses amis d'évoquer l'hypothèse d'un gouvernement autonome et de renoncer à prendre des initiatives en direction du P.C. « *Il faut faire des propositions pour mettre les communistes au pied du mur*, affirme-t-il. *Ceux qui pensent qu'en acceptant une stratégie autonome tout irait mieux, ceux-là vont dans le sens de la grande bourgeoisie, qui veut définitivement casser la gauche.* »

La stratégie officielle du P.S. ne dit pas autre chose, mais le député de Belfort décèle ici et là la tentation d'une certaine dérive. L'un des objectifs de sa candidature potentielle est précisément d'éviter cette dérive et de peser sur le contenu de la campagne présidentielle du futur candidat, quel qu'il soit.

La difficulté essentielle pour le CERES est, dans l'immédiat, une difficulté d'être. Dans un parti partagé entre deux pôles antagonistes, au sein duquel le débat est surtout posé en termes d'efficacité, puisqu'il s'agit de déterminer quel est le meilleur candidat socialiste, la démarche de M. Chevènement a pour but de donner au CERES les moyens d'exister. A terme, il s'agit d'assurer la survie d'un courant, en lui permettant d'attendre que le parti communiste revienne à l'union et d'agir en faveur de ce retour. Les communistes, pense le député de Belfort, reviendront tôt ou tard à de meilleurs sentiments unitaires. Ils ne peuvent accepter d'être durablement « pénalisés » par les électeurs de gauche.

Au cours d'une conférence de presse tenue quelques heures avant la réunion publique, M. Chevènement a rappelé, en s'appuyant sur l'expérience de M. Henri Fiszbin au sein de la fédération de Paris du P.C.F., qu'« *il ne peut y avoir qu'un seul débat politique dès lors que, dans un congrès, il n'y a qu'un seul texte d'orientation* ». Il a ainsi voulu rappeler au premier secrétaire du P.S. que les statuts actuels et la règle de la représentation proportionnelle que ce dernier a remis en cause samedi devant le comité directeur ne sont pas « si mauvais » et lui paraissent être, au contraire, la meilleure garantie de ce qui, *selon lui, fait la force* du P.S. : sa capacité de mener dans ses rangs des débats politiques « dans la clarté ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A la fédération de Paris du P.C.F.

M. PAUL LAURENT CONDAMNE M. HENRI FISZBIN

Le comité fédéral de la fédération de Paris du parti communiste s'est réuni, lundi 16 juin, dans la soirée, et a longuement débattu de l'entretien publié dans *le Monde* du 12 juin par l'un de ses membres, M. Henri Fiszbin, également membre du bureau fédéral et ancien premier secrétaire de la fédération.

M. Paul Laurent, membre du bureau politique du P.C.F. — qui représentait la direction — a condamné, comme l'avait déjà fait M. Marchais, la publication de cet entretien et a déclaré qu'il s'agissait d'une « *attaque frontale contre la politique du parti* » et de « *la liquidation des principes, en particulier celui du centralisme démocratique* ». M. Laurent a ajouté : « *C'est inacceptable et nous ne l'acceptons pas.* »

Le comité fédéral a ensuite été saisi d'une proposition tendant à réduire les effectifs, jugés trop nombreux, du bureau fédéral. Quatre sièges sont supprimés. Si la suppression de celui détenu par M. Jean Jamesse ne soulevait pas de problèmes — car l'intéressé avait demandé à être déchargé de ses fonctions pour des raisons professionnelles — il n'en était pas de même pour les trois autres. Leurs détenteurs, MM. Jean Gager, conseiller de Paris, André Réau et Bernard Gibaud, tous anciens membres de l'ancienne direction de la fédération qui était entrée en conflit avec le bureau politique, ont protesté contre une mesure qui leur paraît avoir le caractère d'une sanction politique. M. Gager, qui n'assistait pas à la réunion, avait exprimé par écrit son désaccord. Finalement la proposition a été votée par 60 voix, 15 contre et 1 abstention.

DEUX ÉLECTIONS CANTONALES EN GUADELOUPE

CANTON DE GRAND-BOURG (1ᵉʳ tour).

Inscr., 4 083 ; vot., 2 094 ; suffr. expr., *2 080. MM. Marcel Etzol*, U.D.F.-P.R., 1 093 voix, *REELU* ; Jean Girard, div. g., 987.

[Il s'agissait de pourvoir le siège vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler le scrutin de mars 1976 en raison d'une affiche faisant état indûment du soutien du président de la République à M. Etzol. Ce dernier avait été proclamé réélu au premier tour avec 1 199 voix contr 1 022 à M. Camille Rousseau (U.D.R.) et 28 à M. Robert Rousseau (mod. maj.). Il y avait eu 2 249 suffrages exprimés et 2 282 votants sur 4 168 inscrits.]

CANTON DU MOULE I (1ᵉʳ tour).

Inscr., 8 131 ; vot., 2 511 ; expr., 2 440. M. Florent Girard, Rassemblement démocratique, anticolonialiste et progressiste du peuple du Moule (div. g.), 968 voix ; Mme Gabrielle Manicom-Louis, rad., 636 ; MM. Constantin Hira, C.D.S., 626 ; Jean Galleron, div. g., 179 ; Hugues Razan, P.R., 21 ; Guy Fletcher, Combat ouvrier, 10. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir le siège laissé vacant depuis la décision du Conseil d'Etat d'annuler l'élection de M. Girard en raison de la distribution de tracts à caractère raciste contre M. Hira, son adversaire au second tour des élections cantonales de mars 1979 (M. Hira, adjoint au maire du Moule, est d'origine hindoue).

En mars 1979, au premier tour, M. Hira (U.D.F.), était arrivé en tête avec 954 voix contre 650 à M. Girard (div. g.), 597 à M. Alexandre Valmorin (mod. maj.), 505 à M. Jean Galleron (div. g.), 153 à M. Marc Tabarin (P.S.), 29 à M. Donat Léveillé (R.P.R.), 102 à M. Hugues Razan (U.D.F.-P.R.) et 41 à M. Serge Quéry (extr. g.). M. Siban Cesario (div. g.), conseiller général sortant, ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Au second tour, M. Girard avait obtenu 1 788 suffrages contre 1 740 à M. Hira.]



POLITIQUE

Une étude de Georges Maleville

Le Conseil d'Etat tel qu'en lui-même...

par JACQUES ROBERT (*)

Trois mille cinq cents à quatre mille recours jugés chaque année au contentieux ; cent cinquante à deux cents projets de loi ou d'ordonnance examinés par les sections administratives ou la commission permanente : près de huit cents projets de décrets réglementaires et plus de quinze cents décisions individuelles étudiés dans le même temps ; une cinquantaine d'avis donnés, sur des questions difficiles, au gouvernement ; une dizaine de rapports approfondis élaborés, sur des projets de réforme administrative, par la commission du rapport et des études...

Ces chiffres témoignent de l'activité exemplaire déployée par les membres de cette institution — vénérable et sacrée — qu'est le Conseil d'Etat.

Jusqu'alors, « la vieille dame fort digne » qui tient salon au Palais-Royal gardait jalousement ses secrets.

On savait bien qu'elle ne s'ouvrait qu'à des jeunes gens intelligents, brillants et cultivés que sélectionnait un concours difficile et qui étaient assurés — soit dans la maison mère, soit, par voie de détachement, dans les coulisses du pouvoir — de parcourir une fructueuse carrière.

On n'ignorait point qu'elle rassemblait ainsi, comme dans un creuset où se confortait solidement leur confiance en soi, les élites juridiques de la nation...

On enviait l'influence qu'elle exerçait partout — et notamment en haut lieu — grâce à un réseau serré de postes névralgiques qu'elle s'efforçait de garder jalousement à la disposition des siens.

On louait enfin — à l'occasion de certaines décisions spectaculaires qu'elle savait rendre courageusement au bon moment — sa force de caractère et son indépendance de jugement.

Mais que se passait-il vraiment dans l'atmosphère distinguée et feutrée de ses salons lambrissés ?

Que disaient, dans leurs conciliabules protégés et discrets, ces hommes à la tenue stricte, au maintien assuré, à la boutonnière fleurie ?

Comment étaient résolus les arrêts, discutés les avis, étudiés les rapports ?

De quelle manière, au travers de quels travaux, de quelles missions, de quelles servitudes, travaillait un conseiller d'Etat ? Quelle était — en fait — sa vie quotidienne, ses joies et ses peines ?

Une semaine au Palais-Royal

Voici que le rideau se lève et qu'un membre de ce grand corps — respecté et envié — se décide à parler. Pour dire d'abord, bien sûr, avec un certain contentement de soi, ce qu'a été sa carrière, ce qu'ont été ses activités, mais pour nous faire vivre ensuite — et c'est peut-être la partie la plus originale et la plus intéressante de son livre — une semaine au Palais-Royal.

Au travers de l'existence personnelle d'un membre — connu et estimé — de la Haute-Assemblée, c'est, en fait, le Conseil d'Etat lui-même que l'on voit vivre sous nos yeux pendant près d'un demi-siècle. Car l'auteur qui a passé, successivement dans le faste de l'avant-guerre puis dans l'humilité de la défaite, l'ancien concours de l'auditorat que l'on préparait dans les écuries bien nées de la rue Saint-Guillaume, et que l'on présentait en jaquette, aura été successivement auditeur sous le gouvernement de Vichy et sous de Gaulle, maître des requêtes sous la IVe République, puis enfin conseiller sous la Ve République.

Ainsi redéfilent devant nous ceux des événements de notre histoire contemporaine qui auront touché, marqué, blessé, ébranlé ou renforcé le Conseil : le serment à Philippe Pétain, que le vice-président prêtait au maréchal lui-même alors que les autres membres n'étaient tenus de ne le prêter qu'à la « personne du chef de l'Etat », l'épuration administrative à la libération, qui ne fut pas une page bien glorieuse de notre histoire, même si certains, comme l'auteur, eurent à cœur d'en limiter les excès, les tribulations dans l'interprétation de la Constitution de 1946, la crise du contentieux administratif et la réforme de 1953, enfin la guerre d'Algérie et les deux votations référendaires de 1962 et 1969...

Le rappel des périodes mouvementées de la IVe et de la Ve République nous vaut les saisissants et brillants portraits de personnalités politiques avec lesquelles l'auteur a eu l'occasion de travailler. On voit étudier et annoter l'infatigable Paul Ramadier, agir M. Tanguy-Prigent, réfléchir et discuter excellement M. Christian Pineau, décider M. Marc Jacquet, animer et convaincre, M. Franck Arnal.

Georges Pompidou a-t-il été, comme on l'a dit, fraîchement accueilli à son arrivée au Conseil d'Etat ? L'auteur n'élude pas la question et y répond en évoquant les traditions d'urbanité du Conseil et en faisant un éloge appuyé — et mérité — de l'ancien président de la République.

Les activités et missions d'un conseiller d'Etat sont nombreuses et éclectiques. Ainsi peut-on passer de la préparation des décrets d'application de la loi du 19 mars 1946 sur la départementalisation des Antilles, de la Guyane et de la Réunion à une enquête sur la gestion de l'Opéra, de la participation aux travaux préparatoires de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz à la présidence de la commission supérieure des jeux, du bureau supérieur d'aide judiciaire à la commission de recensement et de jugement des opérations électorales à Djibouti...

A mesurer la diversité et l'ampleur de ces curiosités, on comprend mieux l'étendue des missions de service public dont le Conseil d'Etat et ses membres sont, par nature, investis.

Mais ces missions spéciales que leur compétence, leur autorité ou leur dévouement valent à ceux qui en sont chargés s'ajoutent à leur véritable « métier » qui s'exerce lui au Palais-Royal dans les différentes formations du Conseil qu'ont animées certaines figures célèbres dont M. Maleville fait un portrait attentif et fidèle : Rouchon-Mazerat et Ordonneau, les présidents Parodi et Cassin.

Aussi est-ce cette « semaine au Palais-Royal » que l'auteur nous fait passer avec lui qui constitue — à notre sens — l'intérêt majeur de ce livre.

Soixante-quinze pages passionnantes où, vraiment, pour la première fois, on voit écouter, réfléchir, chuchoter, débattre, décider ces « sérieux et beaux messieurs ».

Quelques questions

Mais l'apport majeur de cette visite au Palais-Royal se trouve dans les réflexions qui nous sont livrées sur la façon dont fonctionnent ou devraient mieux fonctionner les différentes formations du Conseil d'Etat.

● *Pourquoi la justice administrative est-elle si lente ?*

Parce que le requérant utilise au maximum les délais de recours (dix mois souvent entre la notification de la décision contestée et la mise au point de la requête), et met à profit la jurisprudence libérale du Conseil sur la recevabilité des pourvois, mais également parce que l'administration tarde à produire ses observations, soit qu'elle ait mauvaise conscience, soit qu'elle s'efforce de négocier un compromis, entravant ainsi par son inertie, ou son silence, l'exercice de la fonction juridictionnelle...

Il faudrait tout à la fois exiger que dans le délai de deux mois — que ne pourrait pas prolonger un recours gracieux ou hiérarchique — requête et mémoire ampliatif soient présentés, et que l'administration puisse être condamnée pour retard abusif, après enquête sur son comportement.

Mais il conviendrait aussi d'augmenter le nombre des juges, car la juridiction administrative ne peut pas juger rapidement les affaires en état de l'être quand le nombre des juges qui la composent est insuffisant par rapport au nombre des affaires en instance de jugement. Or c'est notamment le cas pour le Conseil, mais surtout pour le tribunal administratif de Paris dont il faudrait renforcer notablement les effectifs, si l'on ne parvenait point à créer un autre tribunal administratif dans la région parisienne. Ne pourrait-on point profiter alors de cette amélioration pour rattacher enfin les tribunaux administratifs au ministère de la justice alors qu'ils demeurent gérés par le ministère de l'intérieur, comme à l'époque révolue des anciens conseils de préfecture ?

● *N'est-il pas possible, en second lieu, d'éviter qu'un texte qui a reçu un avis favorable d'une formation administrative du Conseil d'Etat ne soit, plus tard, annulé par l'assemblée du contentieux ?*

Certes, le Conseil, organe juridictionnel, a la suprématie sur le Conseil, organe consultatif. Le premier n'est pas obligé de se conformer à ce qu'a admis le second, tandis que le second est exposé à voir annuler ce qu'il a d'abord adopté. Cette inégalité est une conséquence du principe qui veut que l'administration soit assujettie à la loi, interprétée et complétée par le juge. En tant qu'il est associé à l'œuvre administrative, le Conseil d'Etat n'échappe pas à cette servitude ; parce que juge, il est, au contentieux, son propre censeur.

Pour remédier à d'éventuelles contradictions entre avis et arrêts, on pourrait soit décider qu'aucun recours contentieux ne sera recevable contre un décret pris conformément à l'avis du Conseil d'Etat (mais un tel décret offrirait-il, sur le plan de la légalité, toutes les garanties nécessaires ?), soit faire prononcer par la section administrative, après accord avec la sous-section du contentieux, une « déclaration de conformité au droit » du projet de loi qui aurait été examiné au préalable par deux rapporteurs, l'un désigné par le président d'une sous-section de la section du contentieux, l'autre par le président de la section administrative saisie, soit réduire plus modestement les délais entre l'avis et l'arrêt, en facilitant l'examen rapide par les formations contentieuses du Conseil d'Etat des recours dirigés contre les décrets pris après l'avis favorable du Conseil...

● *Les membres du Conseil d'Etat sont-ils indépendants ? A l'égard du gouvernement, de leurs présidents et des formations politiques ?*

La question est devenue classique.

On commence, bien sûr, par rappeler, pour y répondre, que des garanties de carrières évidentes sont assurées aux membres du Conseil d'Etat, puisque traditionnellement l'avancement y a lieu à l'ancienneté. Mais cette garantie, essentielle, demeure néanmoins imparfaite, car elle ne constitue qu'une coutume : elle ne résulte en effet ni de la loi ni de la Constitution.

Est-on, d'un autre côté, sûr qu'au moment du délibéré le secret soit totalement conservé ? Est-on, par exemple, certain que les représentants du gouvernement qui, devant les formations administratives du Conseil d'Etat, assistent aux séances au cours desquelles sont débattus les projets ressortissant à leur département, ne rapporteront pas à leurs ministres les opinions qui y auront été émises ?

Vis-à-vis des présidents de section ou de sous-section comme vis-à-vis de ses collègues, l'auditeur, le maître de requête ou le conseiller peut-il se croire par ailleurs vraiment indépendant ? S'il est évident qu'un rapporteur qui changerait d'avis immédiatement après avoir connu l'avis du président n'aurait guère bonne réputation, il va également de soi qu'il n'est point toujours aisé de manifester publiquement son désaccord avec un collègue, surtout s'il est susceptible et que ce n'est pas la première fois ?

Enfin, il est clair que la politisation accrue de la fonction publique n'est point propice à une indépendance du Conseil et de ses membres à l'égard des formations politiques.

Le choix comme ministres de nombreux hauts fonctionnaires, la nomination au tour extérieur comme conseillers d'Etat d'anciens ministres ou secrétaires d'Etat, les ambitions électorales de jeunes auditeurs ou maîtres de requêtes, la constitution, par les partis, de clubs ou groupes de réflexion dans lesquels les talents éprouvés du Palais-Royal trouvent par préférence leur place, tout cela atteste qu'il est de plus en plus difficile de considérer l'administration française comme une institution totalement neutre même si on souhaite qu'elle le demeure ou qu'on se persuade qu'elle l'est encore.

Mais en réalité, comme le rappelle l'auteur, le Conseil d'Etat est — moins qu'un autre — touché par cette politisation. Seulement un petit nombre de membres du Conseil ont eu une carrière politique, ou se préparent à en avoir une. La grande majorité n'ont aucun lien avec un parti, et ceux qui entretiennent des contacts avec des groupes politiques l'ont toujours fait avec la réserve qu'impose la considération de leur fonction.

Gardien des libertés du citoyen et garant de l'autorité de l'Etat. Tel doit être et tel est le double rôle du Conseil d'Etat.

Qu'il le remplisse avec honneur et dignité, la lecture du témoignage de l'un des siens le démontre avec éclat.

★ Georges Maleville, Conseiller d'Etat. Témoignage Paris. Librairies techniques, 1979. 265 pages.

(*) Président de l'université Paris-II.





société

JUSTICE

A LA VEILLE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA COMMUNAUTÉ

Les Néerlandais s'opposent à la signature du projet français d'espace judiciaire européen

La signature du projet français d'espace judiciaire européen n'aura pas lieu le 19 juin. Les neuf ministres de la justice de la Communauté qui devraient se retrouver jeudi à Rome s'y rencontreront comme prévu, mais ce sera pour constater que leur collègue néerlandais s'oppose à cette signature. La déception est visible du côté français, où au terme de trois années d'efforts on espérait enfin aboutir.

Les raisons du refus néerlandais, telles que le ministre italien M. Tommazo Morlino est venu les expliquer à M. Alain Peyrefitte, lundi 16 dans la soirée, après avoir rencontré le 12 à La Haye M. Jacob De Ruiter, ministre des Pays-Bas, ne sont pas claires. Il semblerait cependant que le gouvernement néerlandais estime suffisants les accords actuels d'extradition. Cet argument est accueilli, à Paris, avec d'autant plus de réserves qu'il intervient à la dernière minute et qu'il s'explique mal juridiquement.

Officieusement, on estime du côté français que les Pays-Bas cherchent, par ce refus, à prendre une revanche sur la France après le différend qui a opposé les deux pays à propos de la désalinisation du Rhin (« le Monde » du 20 mars). Interrogé par notre correspondant à La Haye, René Ter Steege, le porte-parole du ministre néerlandais de la justice a démenti catégoriquement cette interprétation. Le différend est cependant jugé suffisamment sérieux pour que M. Peyrefitte envisage de ne pas aller à Rome, où il sera probablement représenté par M. Jean-Paul Mourot, secrétaire d'Etat.

Devant le refus néerlandais, la France a décidé de ne pas ratifier la convention européenne anti-terroriste signée le 4 décembre 1979 à Dublin (« le Monde » du 5 décembre 1979). Cette ratification était liée, à ses yeux, à la signature de son propre projet d'espace judiciaire européen. Avec le refus néerlandais, c'est le fruit de longues négociations qui est ainsi remis en cause.

Le refus des Pays-Bas de signer le projet français et celui de la France de ratifier la convention de Dublin ne s'expliquent que si on se réfère au contenu de ces deux accords.

Le projet que les Neuf s'apprêtaient à signer à Rome prévoit l'extradition des auteurs d'infractions pénales lorsque les faits sont punis d'un an d'emprisonnement et plus. L'extradition serait également de droit si un délinquant en fuite était condamné dans son pays d'origine à une peine d'au moins quatre mois et, précisait le projet d'accord, s'il y a infraction à la législation fiscale et douanière ou aux dispositions sur les changes. L'esprit de ces mesures peut se résumer par la formule : « *Pas de frontières pour les délinquants.* »

Au cas où un pays se refuserait à extrader, il serait dans l'obligation de poursuivre. C'est la principale nouveauté de ce texte, même si les conventions de La Haye (1970) et de Montréal (1971) sur les détournements d'avions prévoient une telle obligation. Aujourd'hui, les pays de la Communauté, liés par des conventions bilatérales, n'ont que deux solutions : extrader ou laisser en liberté. Ils devraient désormais choisir entre extrader et poursuivre.

La convention de Dublin

La portée de ce projet d'accord se comprend si on remonte au 22 mai 1976. Ce jour-là, devant les ministres de la justice des pays du Conseil de l'Europe réunis à Obernai (Bas-Rhin), M. Jean Lecanuet, alors garde des sceaux, avait lancé l'idée d'une convention anti-terroriste. Celle-ci fut signée le 27 janvier 1977 à Strasbourg. La ratification se faisant attendre, les Neuf se décidèrent à la mettre en œuvre entre eux. Ce fut la convention de Dublin du 4 décembre 1979, qui reprend presque mot pour mot les termes de l'accord de Strasbourg signé près de trois ans auparavant entre les « vingt et un ».

Entre-temps, les préventions de la France envers une alliance anti-terroriste, dont l'idée avait pourtant été lancée par M. Lecanuet, avaient grandi. Il existe une tradition selon laquelle les Etats n'extradent pas les étrangers qui trouvent refuge sur leur territoire lorsqu'ils ont agi dans un but politique. Attachée à cette tradition, la France voyait d'un mauvais œil les conventions de Strasbourg et de Dublin obliger — sous la pression des Italiens et des Allemands, aux prises avec les Brigades rouges et la bande à Baader — les Etats contractants à livrer à leurs partenaires les auteurs d'infractions politiques. Cela explique que la France n'envisageait pas la ratification de ces deux conventions.

Mais elle avait laissé entendre qu'elle pourrait revenir sur sa position pour celle de Dublin entre les Neuf. Cela pour deux raisons : d'une part, parce que l'accord intervenu en Irlande en décembre 1979 prévoit la possibilité pour les Etats de refuser, par avance, l'extradition des auteurs de certains crimes et délits politiques, ce que la France a fait ; d'autre part, parce qu'*elle* souhaitait faire avancer, au terme d'un règlement global négocié avec ses partenaires, son propre projet de convention, né des déclarations de M. Giscard d'Estaing, le 6 décembre 1977, au sommet des Neuf de Bruxelles, sur l'« *espace judiciaire communautaire* ».

Le refus néerlandais de signer à Rome ce projet brise non seulement les espoirs français, mais aussi ceux des Italiens et des Allemands, attachés, pour des raisons compréhensibles, à la convention antiterroriste de Dublin, dont la France refuse désormais, par mesure de rétorsion, d'envisager la ratification (il suffit qu'un seul Etat refuse de le ratifier pour que l'accord n'entre pas en vigueur).

L'Europe judiciaire est en panne, à moins que la réunion de jeudi, qui n'aura pas de toute façon l'éclat espéré, parvienne à rapprocher les points de vue. Cette réunion permettra, en toute hypothèse, au ministre néerlandais de préciser sa position et peut-être, au terme de ses explications, de ranger les Pays-Bas dans le camp de ceux qui voient dans l'espace judiciaire européen un grave danger pour le droit d'asile.

BERTRAND LE GENDRE.

UN POLICIER PORTE PLAINTE CONTRE LE PHOTOGRAPHE BLESSÉ LE 5 JUIN A PARIS

M. Georges Bendrihem, reporter-photographe à l'A.F.P., qui avait été blessé le 5 juin par les forces de l'ordre au cours de la manifestation des médecins à Paris, a été convoqué lundi 16 juin par l'Inspection générale des services (I.G.S.) où on lui a annoncé qu'une plainte avait été déposée contre lui par un policier.

L'Union nationale des syndicats de journalistes, dans un communiqué, souligne que « *chacun a vu les photos où un gradé en uniforme matraque sauvagement notre confrère qui a été blessé à l'œil droit. Et l'on voudrait faire passer la victime pour l'agresseur* ».

L'U.N.S.J. « *élève la plus véhémente protestation contre cette basse manœuvre gouvernementale qui n'a pour but que de masquer la volonté délibérée de porter atteinte, à travers la fonction journalistique à l'exercice des libertés élémentaires* ».

Le communiqué syndical conclut à la nécessité d'obtenir « *qu'un brassard de presse national, valable sur tout le territoire français, soit délivré par la Commission nationale de la carte d'identité des journalistes professionnels sous son seul contrôle et qu'un brassard de technicien de presse soit attribué par les entreprises ;*

» *Qu'une circulaire officielle soit adressée par les ministres concernés indiquant à tous les représentants des forces de l'ordre que les auteurs des violences exercées à l'encontre des journalistes et techniciens de presse seront rendus responsables et sanctionnés* (...) ».

Le procès en diffamation intenté par M. Maire contre un responsable communiste reprendra le 28 juin

Belfort. — Rarement procès en diffamation aura été plus limpide ! Au mois de février, M. Jean-Marie Martin, trente-quatre ans, secrétaire de la fédération communiste du territoire de Belfort, déclarait dans le bulletin de sa fédération : « François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry se moquent-ils de nous quand ils donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, qu'ils saisissaient la presse qui témoignait, il y a de cela quelques années à peine ? » Lundi 16 juin, sur une double citation de M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et de la C.F.D.T. (1), le tribunal correctionnel de Belfort, présidé par M. Jean Thévenin, a jugé ladite diffamation sans que le parti communiste n'offre, à aucun moment, le moindre commencement de preuve. Voilà les faits.

Le parti communiste avait cependant cité, « in fine », vingt-cinq témoins qui ont défilé devant un tribunal passablement indifférent. En raison de la longueur des débats, M. Thévenin a suspendu l'audience peu après 20 heures et fixé au 28 juin la poursuite du procès.

Calomnies et « débat d'idées »...

De notre envoyé spécial

M. Edmond Maire, qui êtes-vous ? « *Un des représentants les plus connus du parti socialiste* », a répondu, lundi 16 juin, M. Jean-Marie Martin. « *L'un des militants socialistes les plus éminents* », a assuré un autre communiste. Si vous écrivez à la suite les uns des autres les noms de MM. Mitterrand, Maire et Henry pensez-vous, dans l'ordre, au P.S., à la C.F.D.T. et à la FEN ? Non ! a affirmé M. Martin : « *Je pense au parti socialiste* ». M. Martin n'accuse pas les hommes donc, et s'il les cite, c'est affaire de style. Au fond, *dit-il*, le but des deux phrases incriminées par la C.F.D.T. était simplement de « *rappeler les responsabilités du parti socialiste durant la guerre d'Algérie* ».

Dans cette affaire — « *un faux procès* », dira-t-on chez les communistes, — M. Maire s'est donc fourvoyé. Il a mal lu et s'est senti diffamé à tort. Relisez : « *François Mitterrand, Edmond Maire, André Henry se moquent-ils de nous quand ils donnent des leçons de démocratie ? Croient-ils que nous avons oublié qu'ils pacifiaient l'Algérie au lance-flammes, qu'ils torturaient les militants de la liberté, etc. !* » En quoi M. Maire est-il visé ? En quoi la C.F.D.T. peut-elle se sentir atteinte dans son honneur ? Le parti communiste, décidément, ne voit pas. Pour bien faire entendre raison à M. Maire, Mme Arlette Clerc, professeur de français, maire-adjoint de Belfort, communiste, et citée comme témoin par M. Martin, s'est livré à une « explication de texte ». Dans une phrase, a-t-elle déclaré devant le tribunal, les noms sont sujets du verbe. Dans le cas qui nous intéresse les trois noms ont d'abord « *un dénominateur commun : tous trois sont inscrits au P.S.* » L'explication a plu. Les militants communistes présents dans le prétoire l'ont applaudi chaleureusement. Qu'on se le dise ! La C.F.D.T. n'est pas concernée dans cette affaire. Seul le P.S. est en cause.

Le P.S. ou plutôt la S.F.I.O... A ce point du procès, le parti communiste, d'accusé, est en effet devenu accusateur. Rappelez-vous le gouvernement Guy Mollet, sont venus dire tous les témoins à la barre. Rappelez-vous l'action d'un *Robert Lacoste*. Glissant d'un sujet à l'autre, ces témoins ont souligné que la C.G.T. fut interdite en Algérie, à la différence de la C.F.D.T. Mᵉ René Boyer affirma : « *Nous avons été le seul parti, dès 1954, à nous opposer à la guerre d'Algérie et à dire la vérité à notre peuple.* » Affirmation dont Mᵉ Robert Badinter, avocat d'Edmond Maire, fit en partie justice, citant un rapport du F.L.N.-France en date de 1958, et qu'il rangea dans le « *procès en auto-canonisation* » que se fit le parti communiste pour son attitude durant la guerre d'Algérie tout au long des débats.

En voulant renverser la vapeur à tout prix, le parti communiste *ne réussit cependant pas à gommer* dans les esprits les deux phrases objet de la poursuite en diffamation. Cela donna un dialogue émouvant et dur entre Mᵉ Badinter et M. Henri Alleg, ancien directeur de l'*Alger républicain, communiste*, victime des tortures de soldats de la République, à El-Biar, dont le récit est consigné dans *la Question* (2).

« *Ne pensez-vous pas*, demanda l'avocat, *vous, dont je salue le courage et qui avez souffert la torture, qu'être accusé à tort d'avoir été un tortionnaire est la pire accusation que l'on puisse lancer ?*

— *Effectivement*, répondit M. Alleg, *mais je ne crois pas que je demanderais raison à un tribunal dans le cadre d'un débat politique. Le but de ce procès est de faire celui du parti communiste et de laver le P.S. de quelque chose d'indélébile.*

— *Ma question*, reprit Mᵉ Badinter, *était beaucoup plus simple, plus directe. C'était à l'homme que je m'adressais. Oubliez le procès ! Ne vous sentiriez-vous pas profondément outragé ?*

— *Je répète encore une fois qu'il me semble que la question est posée hors du terrain où l'on se place...* »

Dans une atmosphère extrêmement tendue, Mᵉ Badinter concluait alors : « *Le militant a tué chez vous la réaction humaine.* »

Pressé de questions par Mᵉˢ Henri Leclerc, Pierre-Edouard Weil et Badinter, M. Martin et ses témoins ont en fait refusé de reconnaître la diffamation contenue dans les deux phrases publiées par le bulletin de la fédération du Territoire de Belfort (3). M. Martin concéda à la rigueur une « *formulation malheureuse* ». M. Robert Chambeiron, député (apparenté P.C.) au Parlement européen, assura : « *Je suis convaincu qu'il n'y avait pas d'intention de nuire dans les propos de Martin. L'affaire est banale en soi, c'est un incident.* » Pour M. Bernard Couqueberg, maire-adjoint de Belfort, l'affirmation relève plus simplement du « *débat d'idées* » interne au mouvement ouvrier... Mᵉ Jean-Paul Ratié, avocat du parti communiste, parlera pour sa part, pour faire bonne mesure, d'une « *coquille* », d'un « *cuir* ».

La justice bourgeoise

Le mot est certes plaisant, mais peut-on se laisser pour autant « *cracher au visage, se faire traiter de Pinochet* » de la sorte, s'insurgea Mᵉ Badinter. Le peut-on lorsque, bien loin d'avoir agi en tortionnaire et en censeur, l'on n'a pas cessé de condamner ces méthodes iniques ? Le peut-on alors que l'on préside une grande organisation syndicale non communiste ? Le peut-on quand, au surplus, on ne se trouvait pas en Algérie durant cette « sale guerre » ? Non, sans conteste, fut-il répondu.

Mais fallait-il étaler le différend devant la « justice bourgeoise » ? Oui, a répondu M. Maire, convaincu qu'il faut « *savoir donner des coups d'arrêt quand la ligne jaune est franchie* ». « *Nous savons*, dit-il, *pour l'avoir subi, que la justice de notre pays est au service d'un système social que nous voulons transformer. Mais nous savons aussi que la loi a dû intégrer tout au long de l'histoire et de la lutte du mouvement ouvrier un certain nombre d'acquis dans le domaine des libertés qui font notre fierté. C'est pourquoi nous faisons appel à vous* (le tribunal) *pour le respect de la vérité et pour le retour à la loyauté des débats.* »

Respect de la vérité ? Retour à la loyauté des débats ? Ces deux idées — au-delà de la querelle fratricide que se sont livrés lundi des militants ouvriers — devaient particulièrement tarauder deux hommes dans le prétoire. Deux avocats : Mᵉˢ Pierre Braun et Badinter. L'un défendant les intérêts du parti communiste, l'autre M. Edmond Maire, l'un et l'autre avocats d'une même cause, voilà vingt-deux ans, l'un et l'autre unis alors, défenseurs du comité Audin (4). Ce fut pourtant à croire que les liens de l'histoire sont à ce point faibles que la politique peut les couper.

En 1954, Mᵉ Braun avait défendu M. Khémici Maoui, ancien responsable de la fédération de France du F.L.N. A la barre des témoins, cité par la C.F.D.T., M. Maoui s'est souvenu : « *La C.F.T.C. a énormément aidé la cause algérienne. Elle avait mis à notre disposition de nombreux locaux. Elle nous a prêté aide et assistance jusqu'en 1962. Son attitude fut sans équivoque.* » Bref, durant la guerre d'Algérie, la *C.F.T.C.* n'a pas torturé les militants de la liberté. La C.F.T.C. ne tenait aucun lance-flammes. Encore moins la C.F.D.T., qui fut son héritière. Mᵉ Braun a dû se souvenir. Ses camarades aussi.

LAURENT GREILSAMER.

(1) La première citation est celle de M. Edmond Maire, en son nom personnel et en tant que secrétaire général de la Confédération. La deuxième a été présentée à la requête de la C.F.D.T., représentée par M. Jacques Chérèque, son secrétaire général adjoint. Mᵉ Nicole Dreyfus, avocat de M. Martin, a déposé des conclusions d'irrecevabilité en la forme qui ont été jointes au fond.

(2) *La Question* a paru en décembre 1957, à Paris. En mars 1958, le livre fut saisi alors que Félix Gaillard, radical, était président du Conseil.

(3) Le bulletin de la fédération communiste du Territoire de Belfort, *Communiste*, est principalement diffusé dans les entreprises à plus de dix mille exemplaires.

(4) Maurice Audin, assistant à la faculté des sciences de l'université d'Alger et militant du parti communiste, fut arrêté le 11 juin 1957. Il disparut à la suite d'un interrogatoire. Un comité Maurice-Audin se constitua en 1958. Son but essentiel était d'obtenir et de faire connaître la vérité concernant cette « disparition ».

« LA PENTE DU P.C.F. EST TOTALITAIRE » déclare le secrétaire général de la C.F.D.T.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a déclaré, lundi 16 juin, lors d'une conférence de presse à Belfort, que « *la pente actuelle du parti communiste français est totalitaire* ». « *Le procès actuel*, a-t-il indiqué, *est une pierre destinée à tenter de dévier ce cours et à faire en sorte que cela change.* »

● *Vivisection : Brigitte Bardot condamnée pour diffamation.* — Brigitte Bardot et les hebdomadaires *Paris-Match* et *V.S.D.* ont été reconnus, mardi 17 juin, coupables par le tribunal de Grande instance de Marseille de diffamation envers le professeur Henri Sarles, directeur de l'Unité de recherches de pathologie digestive de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale à Marseille. Chacun des contrevenants a été condamné à 2 000 F d'amende et à l'insertion du jugement dans les hebdomadaires. L'audience avait eu lieu le 3 juin.

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Quatre informations ont été ouvertes sur plaintes de M. Poniatowski

Quatre informations ont été ouvertes, lundi 16 juin, par le parquet du tribunal de Paris après les plaintes déposées par M. Michel Poniatowski contre « le Quotidien de Paris », « le Canard enchaîné », « l'Humanité » et « Riposte » (bulletin quotidien du P.S.) à propos de l'affaire de Broglie (« le Monde » du 4 juin). M. Jacques Migayron, premier juge d'instruction, a été chargé de ces quatre informations pour « diffamation publique envers un membre du gouvernement en raison de ses fonctions ou de sa qualité ».

Initialement, M. Poniatowski avait poursuivi ces quatre journaux devant le tribunal civil, mais il y a finalement renoncé le 4 juin, car seule la voie pénale peut être utilisée par un ministre quand celui-ci est mis en cause en raison de ses fonctions. La première chambre civile du tribunal de Paris doit se prononcer mercredi 18 juin sur le désistement des actions civiles engagées par l'ancien ministre de l'intérieur (« le Monde » daté 11-12 mai).

Les quatre informations ouvertes par le parquet de Paris visent M. Philippe Tesson, directeur du « Quotidien de Paris », et M. Dominique Jamet, journaliste, pour diffamation envers un ministre, complicité, injures publiques en raison d'articles parus les 11 et 14 avril ; M. Roger Fressoz, directeur du « Canard enchaîné », pour des articles publiés les 9 et 16 avril ; M. André Laloue, directeur de « l'Humanité », et MM. André Wurmser, Jean-Pierre Defait et Jean-Luc Mano pour des articles des 4, 12 et 14 avril, et enfin « Riposte » pour des articles des 11 et 17 avril. Cette dernière information a été ouverte contre X..., car le directeur, M. Georges Fillioud, est également député de la Drôme (P.S.) et ne peut être poursuivi en période de session parlementaire.

Libres opinions

Le ministre d'État et le petit juge

par CHARLES LIBMAN (*)

M. PONIATOWSKI vient de rappeler fort opportunément dans un entretien publié par *le Figaro*, à la suite des accusations dont il est l'objet pour violation du secret de l'instruction (affaire de Varga), qu'une circulaire du garde des sceaux du 27 novembre 1959 précise que : « *La notion de secret suppose qu'il s'agisse de renseignements n'ayant reçu aucune publicité... On doit admettre que certains faits s'extériorisent ; ils cessent alors d'être couverts par le secret de l'instruction.* »

Je ne peux que souscrire, ainsi que l'a fait, de son côté, le ministre de la justice, à la radio dimanche soir, à cet argument important, d'autant qu'il avait été avancé, en son temps, pour la défense du juge Pascal, poursuivi, lui aussi, pour violation du secret de l'instruction dans l'affaire de Bruay-en-Artois. Or la cour d'appel de Rennes a retenu dans son arrêt du 7 mai 1979, pour condamner le juge Pascal, qu'« *il importe peu que... même la totalité des faits et renseignements évoqués aient été déjà connus du public par le biais de diverses indiscrétions...* ».

Alors, de deux choses l'une : ou bien M. Poniatowski et le garde des sceaux ignorent le sort réservé par la jurisprudence de Rennes à l'argument invoqué en faveur de l'ancien ministre de l'intérieur et qui a fait long feu lorsqu'il s'est agi de la défense du juge Pascal, ou bien il faut imaginer dans un avenir proche un revirement spectaculaire du droit.

Cette deuxième hypothèse est incroyable, car, s'il est vrai que La Fontaine écrivait : « *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cours vous feront blanc ou noir* », il n'écrivait qu'une fable...

(*) Avocat, défenseur du juge Pascal.



ÉDUCATION

Le censeur du lycée de Bar-le-Duc est sanctionné

Animer ou commander, il faut choisir

Censeur au lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc (Meuse), M. André Gervaise a comparu mardi 10 juin devant la commission consultative spéciale (C.C.S.), qui a proposé sa « mutation d'office dans l'intérêt du service ». Militant syndical, on lui reproche un manquement à l'obligation de réserve. En un an, c'est la troisième fois qu'un chef d'établissement est sanctionné pour des comportements et des opinions non conformes à ce que l'administration attend d'un « fonctionnaire d'autorité ».

Mme Françoise Laurainne, principale du collège Bara, à Palaiseau (Essonne), a été mutée pour avoir soutenu une grève dans son établissement (« le Monde » du 24 janvier 1980). Mme Monique Lamblin, sous-directrice du collège Prieur-de-la-Marne, à Reims (Marne), a été sanctionnée par un retrait d'emploi pour avoir participé à une grève et à une manifestation d'enseignants de son établissement (« le Monde » du 21 juillet 1979). Cette dernière décision vient d'être annulée par le tribunal administratif de Châlons-sur-Marne, qui l'a jugée « entachée d'un détournement de procédure ». Le recteur de l'académie de Reims fait appel devant le Conseil d'Etat.

Censeur. Un métier qui, pour certains, évoque la grisaille. Le quotidien disciplinaire et les emplois du temps acrobatiques. Pourtant il est des censeurs heureux et comblés. Cinquante et un ans, marié, cinq enfants, M. André Gervaise l'était jusqu'à ce funeste mardi 10 juin.

Il est censeur au lycée Raymond-Poincaré à Bar-le-Duc (Meuse) depuis 1971. L'emploi lui convient et l'homme plaît à ses collègues. Ils ne tarissent pas d'éloges. Leur refrain : « *Il facilite.* » M. Gervaise, disent-ils, a facilité l'insertion des professeurs débutants, comme l'essor d'une section d'espagnol, la création d'une bourse aux livres, comme les recherches interdisciplinaires, l'instauration d'un « bac blanc », comme l'implantation du russe. « *Le censeur a cessé d'être un personnage invisible* », ajoute l'un, tandis qu'un autre renchérit : « *Enfin, une administration à visage humain.* »

Il n'y a pas que les enseignants. Les élèves aiment M. Gervaise. Ils ont de beaux mots pour le dire : « *Lui, au moins, il n'a pas de porte de derrière.* » En clair, il est franc, direct : « *C'est un gueulard. Mais, avec lui, on peut discuter, aller dans son bureau.* »

Les amis du sport aussi apprécient M. Gervaise. Passionné de hand-ball, militant du sport à l'école, il a contribué à l'implantation de deux sections sports-études dans son établissement. Pas en pure perte : elles ont en effet obtenu le titre national, masculin et féminin, du tournoi 1980 des sections sports-études. Et récemment, au Danemark, elles ont représenté la France à un tournoi scolaire international. Places honorables : les filles deuxièmes, les garçons troisièmes.

Pourtant, le mardi 10 juin, M. Gervaise a comparu devant une commission consultative spéciale (C.C.S.), présidée par M. Claude Dreyfus, directeur des personnels enseignants des lycées au ministère de l'éducation. Les témoignages de ses collègues sont extraits de lettres citées à cette occasion : pas moins de soixante-douze lettres et quatre-vingts télégrammes qui plaident en sa faveur. Ceux des élèves ont été prononcés, le 10 juin toujours, lors d'une manifestation de cinq cents lycéens dans les rues de Bar-le-Duc aux cris de « *Rendez-nous Gervaise* ». Peine perdue. M. Gervaise sera muté d'office, hors de l'académie de Nancy-Metz. Tel est l'avis rendu par la C.C.S.

Il y va de l'« *intérêt du service* », affirme la commission. Motif officiel : « *Manquement à l'obligation de réserve* ». Curieusement, alors qu'on ne lui reprochait rien depuis 1971, M. Gervaise voit sa note administrative baisser en 1979, et une lettre du recteur lui impute les difficultés traditionnelles de la précédente rentrée. On aurait pu en rester là. Mais 102 enseignants du lycée Raymond-Poincaré sur 120 prennent publiquement sa défense dans une pétition. C'en est trop pour l'administration : double inspection, convocation, mutation... En fait, M. Gervaise dérange. Il fut militant du parti socialiste unifié (P.S.U.). Il n'est guère apprécié des notables locaux. Il a enfin le tort de militer au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). Fonctionnaire d'autorité, il doit choisir son camp : animer ou commander, la hiérarchie ou les élèves, les ordres d'en haut ou la vie d'en bas.

EDWY PLENEL.

L'organisation des examens et le calendrier des vacances

L'école est finie

C'était *promis*, juré : nous aurions enfin un troisième trimestre digne de ce nom. Le secret ? L'étalement des départs en vacances proposé par le Conseil économique et social : on découpe la France en cinq zones, « *avec répartition des congés d'été, ramenés à deux mois, sur une période s'étendant du 1er juin au 1er octobre* » (*le Monde* du 23 décembre 1978).

Ces projets sont confirmés en conseil des ministres (7 mars 1979). Même la Fédération des parents d'élèves Cornec, pourtant très proche du Syndicat *national* des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) — et donc des enseignants hostiles à un raccourcissement des vavances d'été, — fait état d'un sondage où 62,2 % des parents souhaitent une réduction de quinze jours des vacances d'été (*le Monde* du 31 mai 1979). Mais seul l'étalement des vacances sur cinq zones est appliqué.

L'on ne s'était pas encore avisé, alors, que le troisième trimestre 1980 serait traîtreusement miné par une série de coïncidences malheureuses : surprises du calendrier, qui multiplie les « super-ponts » au mois de mai ; journées de grève des enseignants ou opérations « écoles désertes » des parents ; journées du maire, etc. En fait de troisième trimestre « normal », on aboutit à un mois de mai passoire exceptionnel, qui ne sera pas rattrapé par le mois de juin.

Dans tel collège, les cours s'achèvent le 20 juin au lieu du 27 juin, à cause du B.E.P.C. Dans tel lycée « polyvalent », c'est-à-dire comprenant un lycée d'enseignement professionnel (LEP) annexé, les cours sont déjà suspendus pour permettre l'organisation des épreuves de C.A.P. et de B.E.P. Dans tel lycée parisien, où l'on a remis aux élèves leur livret scolaire dès le 13 juin, tout est arrêté pour le baccalauréat. Même le premier cycle (de la sixième à la troisième) est en panne. Mais, comme la sortie est reportée au 3 juillet cette année, le censeur a fait circuler une note avertissant les élèves buissonniers qu'ils ne seraient pas repris à la rentrée s'ils ne faisaient pas acte de présence à la réouverture du lycée, après les épreuves du bac...

Dans les académies condamnées à fonctionner jusqu'au 11 juillet, comme à Aix-Marseille, Montpellier ou Nice — où certaines épreuves ont commencé ce 17 juin et s'échelonneront jusqu'au 27, — c'est le désarroi. Reverrons-nous les élèves après le 1er juillet ? se demandent, perplexes, les recteurs. En fait, chacun sait qu'on ne les reverra plus, sinon sur les plages. Lorsque le rythme de travail est cassé et que plus rien ne motive les élèves...

Les parents, à leur tour, protestent contre la fermeture d'établissements quinze jours, trois semaines, et même plus parfois, avant la fin théorique de l'année scolaire. En fait de troisième trimestre « normalisé », on assiste au déroulement d'un trimestre interrompu en fin de parcours avant une hypothétique reprise. « *Les dates du baccalauréat sont incompressibles* », explique M. Jean Saurel, directeur des lycées au ministère de l'éducation. Faudra-t-il donc supprimer l'examen pour obtenir un troisième trimestre digne de ce nom ? — R. C.

LE TRANSFERT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-VIII (VINCENNES)

Les nouveaux locaux de Saint-Denis devraient être prêts pour la rentrée

Alors que l'année universitaire s'achève, M. Charles Elmary, administrateur provisoire de l'université de Paris-VII (Vincennes), n'a pas encore précisé la date et les modalités du transfert de l'établissement dans les nouveaux locaux de Saint-Denis. Néanmoins, dans une note du 27 mai 1980 adressée aux directeurs des unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) et aux responsables des sections syndicales, il rappelle « *l'obligation de restituer à la Ville de Paris, au plus tard à la fin de l'année universitaire 1979-1980, les terrains du bois de Vincennes sur lesquels sont installés les locaux de l'université* ». Une demande de permis de destruction de l'université a, en effet, été déposée le 30 avril à la mairie de Paris par le service constructeur des académies de l'Ile-de-France au nom du ministre des universités (*le Monde* du 7 mai).

M. Elmary indique ensuite que « *la mesure de transfert semble devoir entrer dans les faits* ». Dès le mois d'avril, certaines catégories du personnel administratif ont été invitées par le rectorat de Paris à formuler des demandes de mutations prioritaires s'ils ne désiraient pas travailler à Saint-Denis l'année prochaine. Selon M. Royer, architecte des nouveaux bâtiments, tout devrait être prêt pour la fin de l'année 1980, mais les locaux destinés à l'enseignement, dont la construction sera achevée en septembre, pourront accueillir les étudiants dès la rentrée universitaire.

A Vincennes, où les inscriptions en première année sont prévues du 23 juin au 31 juillet, des étudiants réunis en « collectif de lutte » entendent s'opposer à toute mesure de transfert et veulent organiser pendant les mois d'été « *une expérience de culture alternative* ». Le comité « Vincennes à Vincennes » et une trentaine d'enseignants se sont associés à ce projet, qui ne regroupe jusqu'à présent que peu d'étudiants. Ce « semestre d'été » devrait se prolonger jusqu'au 15 octobre.

A Nantes

M. Henry (FEN) accuse l'enseignement privé d'être l'« école de la ségrégation et de l'intolérance »

De notre correspondant

Nantes. — Le soixante-sixième congrès de la Fédération nationale des délégués départementaux de l'éducation nationale a rassemblé du 14 au 16 juin à Nantes environ trois cents participants. Il a été marqué par une intervention de M. André Henry, secrétaire général de la FEN, qui, en tant que président du Comité national d'action laïque (CNAL), a lancé une diatribe contre l'école privée, dénoncée comme l'« *école de la ségrégation et de l'intolérance* ».

M. Henry a annoncé qu'à la rentrée prochaine le CNAL prendrait l'initiative d'organiser dans tous les départements des manifestations afin de célébrer le centenaire de l'école publique et de montrer la détermination des laïcs à la défendre.

Les délégués départementaux de l'éducation nationale ont exprimé à Nantes leur vive inquiétude devant la dégradation du fonctionnement de l'école publique. Mme Anne-Marie Franchi, secrétaire générale de la fédération, a même fait état « *d'un climat d'inquiétude qui s'étend dans les départements en raison de l'insuffisance des moyens matériels et en personnel. Le volume des crédits mis à la disposition des départements n'a pas varié depuis vingt ans* », a-t-elle affirmé avant de critiquer le « *dualisme scolaire organisé par la loi Guermeur* », qui, selon elle, « *fausse la règle du jeu, décourageant les personnels et les usagers de l'école laïque* ».

« *La crise est-elle la même pour tous* », a-t-elle interrogé, en soulignant les différences de financement résultant de l'attitude de certaines collectivités locales, « *notamment en Vendée, où les élus font tout ce qu'ils peuvent pour favoriser les écoles privées catholiques* ».

L'enquête annuelle des délégués départementaux de l'éducation nationale avait comme thème cette année « l'école et l'enfant ». M. Lucien Geminard, inspecteur général, qui en a commenté les conclusions, a surtout souligné que « *la ruralité reste le handicap le plus grand actuellement en France pour la prolongation des études et l'entrée dans le cycle long. Dans les collèges ruraux,* selon lui, *un élève sur vingt est des chances de poursuivre sa scolarisé à ce niveau contre un sur cinq en secteur urbain* ».

J.-C. M.

● *Occupation à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.* — Des personnels de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., FEN) ont occupé, lundi 16 juin, le bureau du directeur de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) pour « *protester contre les mesures de démantèlement des E.N.S.* ». Les personnels, qui ont eu plusieurs heures de débat avec le directeur, M. Francis Dubus, exigent que le conseil d'administration, qui doit se réunir le 19 juin, offre des garanties aux centres de recherches associés à l'école.

LES SUJETS DE PHILOSOPHIE AU BACCALAURÉAT DANS LA RÉGION PARISIENNE

Voici les sujets de philosophie proposés, ce mardi 17 juin, au baccalauréat dans les académies de Paris, Versailles et Créteil.

SERIE A

Trois sujets au choix :

1. — *Comment une connaissance mathématique de ce qui est objet d'expérience est-elle possible ?*
2. — *La mort est-elle pensable ?*
3. — *Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Kant sur la liberté de pensée.*

SERIE B

Trois sujets au choix :

1. — *L'unanimité est-elle un critère de vérité ?*
2. — *Faut-il vouloir la paix à tout prix ?*
3. — *Dégager l'intérêt philosophique d'un texte d'Aristote sur la définition du mot égoïsme.*

SERIES C et D

Trois sujets au choix :

1. — *Les règles du langage sont-elles un obstacle à la communication ?*
2. — *Qu'est-ce qui distingue ce qui est naturel de ce qui est artificiel ?*
3. — *Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Malebranche sur la raison universelle.*

DÉFENSE

POUR LE 14 JUILLET A PARIS

La 2e D.B. défilera sur les Champs-Élysées

Le défilé militaire du 14 juillet à Paris sera consacré, cette année, notamment à la 2e division blindée et à des unités qui ont participé, en avril 1940, à la campagne de Narvik, en Norvège. Au total, 420 véhicules, dont 267 blindés, et 6 300 hommes descendront les Champs-Elysées de l'Arc de triomphe à la place de la Concorde, aux accents de huit musiques militaires, dont celle de la légion étrangère.

Depuis son élection à la présidence de la République, en 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing a modifié à plusieurs reprises le lieu du défilé. Cependant, le trajet des Champs-Elysées a déjà été retenu pour les défilés de 1976 et de 1978.

Créée par le maréchal (à titre posthume) Philippe Leclerc de Hauteclocque, la 2e D.B. a été rétablie, l'an dernier, avec la constitution à Paris d'un troisième corps d'armée de l'armée de terre. La 2e D.B., qui a son P.C. à Versailles, comprend notamment le 501e régiment de chars de combat, le 6e régiment de cuirassiers, le 5e régiment d'infanterie, le régiment de marche du Tchad, le 1er régiment d'artillerie de marine et le 5e régiment du génie.

Sur les Champs-Elysées défilera le régiment de marche du Tchad pour évoquer l'épopée des soldats de Leclerc, commencée à Fort-Lamy et continuée dans les déserts de Libye et jusqu'au « nid d'aigle » de Hitler, à Berchtesgaden, pour se terminer en Indochine en 1946. Cette unité est actuellement stationnée à Montlhéry (Essonne).

Avec les éléments de la 2e D.B. défilera aussi la légion étrangère, représentée notamment par la 11e demi-brigade de légion étrangère (D.B.L.E.), qui est entrée dans l'histoire à Narvick et Bjerrnick, en Norvège, puis s'est distinguée en 1942 à Bir-Hakeim, en Libye. La 13e D.B.L.E. est aujourd'hui cantonnée à Djibouti.

Parmi les nouveaux matériels figurera le blindé léger AMX-10 RC (pour roues-canon), qui, au nombre d'une douzaine d'exemplaires en service au 6e régiment de cuirassiers, ouvrira le défilé motorisé. L'AMX-10 RC, qui avait été choisi par le général de Boissieu du temps où il fut chef d'état-major de l'armée de terre entre 1971 et 1975, est un véhicule à six roues, de 15 tonnes en ordre de marche, équipé d'un canon de 105 millimètres tirant un obus à charge creuse et à grande vitesse initiale.

La Patrouille de France, avec ses neuf avions Fouga ou Magister, survolera le défilé à basse altitude, et, si le temps le permet, elle sera suivie par dix-huit avions d'entraînement à réaction Alpha-Jet, onze avions d'appui tactique Jaguar, onze intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1, sept avions d'attaque Super-Etendard de l'aéronavale et deux appareils ravitailleurs C-135 Boeing.

La bombe à neutrons
M. FILLIOUD (P.S.) : prouver l'improuvable.

Dans *Riposte*, M. Georges Fillioud, député socialiste de la Drôme, écrit, ce matin 17 juin : « *Dans son rapport, présenté au nom du secrétariat national, Lionel Jospin a seulement énoncé la question qui se pose à propos de la bombe à neutrons. Il l'a fait en ces termes : « Faut-il l'accepter comme une arme de test entraînant une fabrication en quantité limitée, non intégrée à l'armement nucléaire tactique de l'OTAN et à la stratégie de la bataille de l'avant, ou faut-il la refuser totalement ? »*

» *Ce sont d'ailleurs les deux positions qui ont été exprimées par les quelques intervenants qui ont traité de cette affaire dans le débat général. Contrairement à des informations qui ont circulé à l'extérieur, ces échanges ont montré que les réponses données par les uns et les autres ne correspondaient pas à une opposition majorité-minorité, ni au clivage des tendances.*

» *(...) Ce serait une erreur lourde de croire que le comité directeur aurait ainsi manifesté une opinion favorable aux armes neutroniques, comme l'écrit* l'Humanité *de lundi tout en sachant bien que c'est faux. Mais tout est bon quand on veut prouver l'improuvable. De même,* l'Humanité *ne devrait pas s'étonner que le parti socialiste s'interroge démocratiquement face à un choix semblable. La démocratie est la règle au P.S.* », conclut M. Fillioud.

● *M. Jean Aussell,* actuellement ambassadeur en Ethiopie, sera nommé prochainement conseiller pour les affaires internationales auprès du ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Il succédera à M. Albert Trésa, qui pourrait être nommé ambassadeur aux Philippines.

[Né le 30 avril 1925, à Vincennes, et ancien de la France d'outre-mer, M. Jean Aussell a été, notamment, conseiller technique au cabinet du ministre des affaires sociales, M. Jean-Marcel Jeanneney (1966-1968), puis du premier ministre, M. Couve de Murville (1968-1969). Consul général de France à Tanger, il devient ambassadeur en Uruguay (mars 1975-mai 1978) et il était ambassadeur en Ethiopie depuis mai 1978.]

RELIGION

Une lettre de Jean-Paul II au président de la République

« DIEU FASSE QUE MA VISITE SOIT PROFITABLE AU PEUPLE FRANÇAIS »

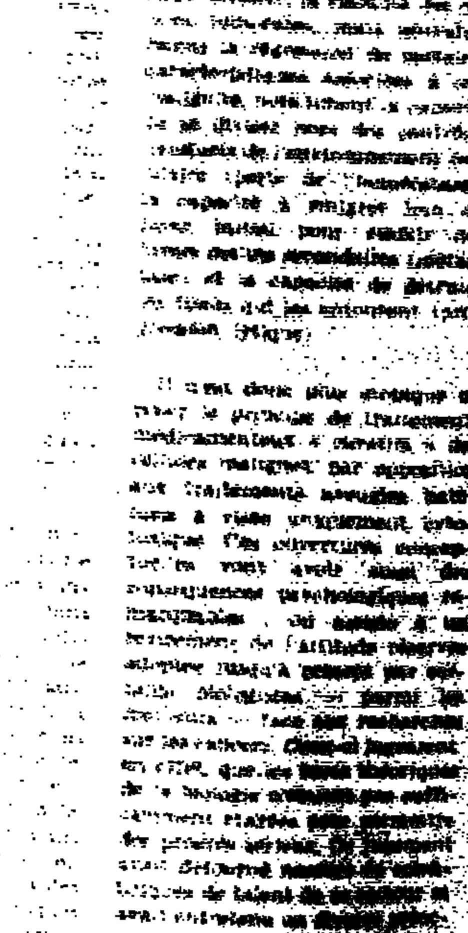
Jean-Paul II a adressé à M. Valéry Giscard d'Estaing, le 7 juin, une lettre manuscrite dans laquelle il exprime sa gratitude pour l'accueil du peuple français.

« *Dieu fasse*, écrit notamment le pape, *que ma visite soit profitable au peuple français, qui a manifesté tant d'intérêt pour l'événement et tant d'attachement au successeur de Pierre. J'ose espérer qu'elle servira la fermeté de la foi des chrétiens, les sentiments de paix et la conscience des hommes de bonne volonté, la concorde et l'union de tous. Qu'elle encourage la grandeur et le progrès authentiques de la nation française et la responsabilité de ses dirigeants.* »

● *L'Association des écrivains croyants d'expression française et le centre culturel Les Fontaines* de Chantilly organisent, du 20 au 22 juin prochain, un colloque sur le thème : « La vocation de l'homme dans le judaïsme, le christianisme et l'islam. »

A ce colloque participeront des représentants des trois communautés, notamment M. Olivier Clément, Mgr Georges Khodr, M. Mohamed Talbi et M. Armand Abecassis. Inscriptions : centre culturel Les Fontaines, B.P. 205, 60500 Chantilly.





Le Monde

MEDECINE

L'ÉVOLUTION DE LA CANCÉROLOGIE

Il existe plusieurs types d'approche du cancer chez l'homme. On peut s'attacher, par exemple, à tenter d'expliquer pourquoi une cellule saine se transforme en cellule cancéreuse. Fondée pour l'essentiel sur des concepts biologiques, une telle approche n'a pas encore permis à l'heure actuelle, malgré la somme des travaux et des moyens qui y sont consacrés, de cerner avec précision la nature des dérèglements intimes de la machinerie cellulaire qui sont à l'origine des processus cancéreux.

Un autre domaine de la cancérologie se consacre au développement des moyens de lutte contre cette affection (chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, immunothérapie), à mettre au point des techniques de dépistage précoce ou, mieux encore, des méthodes de prévention.

Quelle que soit la forme que prend cette approche, elle pourrait, dans tous les cas, être utilement guidée par un ensemble de données épidémiologiques qui font le plus souvent défaut à l'heure actuelle. La multiplicité des formes cliniques, l'absence de codification des caractéristiques propres à chaque lésion, tout comme le manque d'homogénéisation des protocoles thérapeutiques, constituèrent, durant de longues années, autant d'écueils qui empêchaient l'établissement de séries de données objectives. Pourtant, seules celles-ci permettent une appréciation globale de l'incidence de l'affection et du résultat des thérapeutiques.

La première et toute récente publication — dont nous donnons ici les grandes lignes — par la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer de son « Enquête permanente cancer », qui exploite les données recueillies en 1975, 1976 et 1977 auprès de cent trois mille malades souffrant de l'une des formes de cette affection, constitue un élément essentiel de la collecte « ingrate » des données épidémiologiques. Elle survient précisément à un moment où, comme le souligne ici le professeur Claude Paoletti, le bilan que l'on peut dresser après trente années de recherche sur le cancer demeure « ambigu ». Selon lui, les succès enregistrés après l'utilisation de certaines thérapeutiques, les investissements consentis dans ce domaine par l'industrie pharmaceutique, les bouleversements prévisibles liés à la mise au point de traitements curatifs qui remplaceront les traitements cytotoxiques actuels sont autant d'éléments qui laissent présager une prochaine et importante évolution de la cancérologie.

L'assainissement des mœurs

par le professeur
CLAUDE PAOLETTI

LES recherches sur les cancers se poursuivent à un rythme soutenu depuis plus de trois décennies. Pourtant leur bilan est ambigu. *Nous assistons* bien à une amélioration de nos moyens de lutte contre ces maladies : chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie seules ou associées sont efficaces dans 40 % environ des cancers. Mais ces résultats ne portent que sur certains types de cancers et récemment encore certains biostatisticiens américains estimaient que l'efficacité du traitement de la majorité des cancers n'avait pas augmenté en vingt ans (1).

Aussi l'opinion ressent-elle une impression d'échec : c'est ainsi qu'aux U.S.A., le Sénat se retourne actuellement vers la communauté scientifique et médicale américaine et lui demande justification des sommes énormes dépensées depuis la mise en œuvre, il y a dix ans, d'un plan d'attaque des cancers (National Cancer Act), lancé hâtivement sous la pression de groupes d'experts trop enthousiastes ou peu scrupuleux, et qui se voulait analogue au plan de conquête de la Lune des années 60.

Pourtant la chimiothérapie des cancers se développe : elle aboutit aujourd'hui à des guérisons complètes. Le cas de la maladie de Hodgkin, réputée fatale il y a vingt ans, est, à cet égard, le *plus démonstratif* : actuellement son taux de guérison approche 80 %. Fait plus significatif encore, l'emploi d'agents chimiques permet d'envisager aujourd'hui la mise au point de traitements préventifs de l'évolution de certains cancers, notamment celui du sein.

L'espoir renaît

Aussi, l'horizon devant lequel évoluent la recherche et la pratique cancérologiques se modifie-t-il rapidement. En premier lieu, on assiste à un changement profond de la mentalité du corps médical : l'espoir renaît et le médecin, fort de ces succès partiels mais significatifs, ne se sent plus désespérément inutile dans un centre anticancéreux. Conséquence — essentielle — de ce changement d'opinion : les jeunes *cliniciens les plus doués de* leur génération ne se détournent plus de la médecine cancérologique. Les développements récents de la chimiothérapie seront ainsi peut-être plus féconds par leur résonance psychologique et l'enchaînement des progrès qu'ils vont déclencher par leurs résultats immédiatement tangibles.

Deuxième fait, lourd de conséquences également : l'industrie pharmaceutique se décide à investir des sommes notables dans le domaine des médicaments anticancéreux. Jusqu'à présent, le marché qui leur était offert dans les pays capitalistes occidentaux et au Japon, les seuls à poursuivre une recherche cohérente, était jugé trop étroit pour permettre une rentabilité acceptable. L'apparition de médicaments anticancéreux actifs, maniables et, point essentiel, administrés à des fins préventives sur de longues périodes par des médecins généralistes, transforme radicalement ces perspectives. Il est très significatif que le deuxième groupe pharmaceutique *français* (SANOFI) crée aujourd'hui de toute pièce un actif secteur de recherches en chimiothérapie des cancers.

Le troisième bouleversement prévisible en cancérologie va intervenir au plan de l'approche conceptuelle de ces maladies. Plutôt que s'acharner à trouver des agents chimiques qui tuent sélectivement toutes les cellules malignes d'une tumeur, certaines équipes de recherche s'orientent vers la découverte d'agents qui respecteraient la viabilité des cellules tumorales, mais entraîneraient la régression de certaines caractéristiques associées à leur malignité, notamment la capacité de se diviser hors des contrôles habituels de l'environnement cellulaire (perte de l'homéostase), la capacité à émigrer loin du foyer initial pour établir des foyers malins secondaires (métastase) et la capacité de détruire les tissus qui les entourent (progression lytique).

Il n'est donc plus utopique de poser le principe de traitements médicamenteux « curatifs » des cellules malignes, par opposition aux traitements aveugles habituels à visée uniquement cytotoxique. Ces ouvertures conceptuelles vont avoir aussi des conséquences psychologiques remarquables : on assiste à un revirement de l'attitude réservée adoptée jusqu'à présent par certains biologistes — parmi les meilleurs — face aux recherches *sur les cancers. Ceux-ci jugeaient,* en effet, que les bases théoriques de la biologie n'étaient pas suffisamment étayées pour permettre des progrès sérieux. Ce jugement avait détourné nombre de scien*tifiques de talent de ce secteur et* avait entretenu un divorce préoccupant entre scientifiques non « cancérologues » et « cancérologues ». Or, une problématique commune émerge aujourd'hui qui amène à considérer les cancers comme des maladies de la multiplication et de la différenciation cellulaire, approche orthodoxe s'il en est.

Cette évolution est saine ; contrairement à ce qu'ont voulu faire croire dans les années 1960-1970 certains cancérologues avides de publicité personnelle ou certains groupes de pression intéressés, il n'existe ni corps de doctrines, ni méthodologies spécifiques de la recherche sur les cancers, créés et entretenus par une caste d'experts hypersavants. Le cancer appelle un effort global sérieux et anonyme de recherches fondamentale et appliquée, intégré et soutenu sur le front continu des disciplines biologiques.

On assiste, enfin, à une évolution rapide de la mentalité des malades, de leur entourage et, par voie de conséquence, de l'opinion publique, informés aujourd'hui des progrès thérapeutiques acquis, grâce à l'efficacité des mass media ; l'espoir de guérir n'est plus une *perspective* mythique *que l'on offrait aux patients, dans* la mesure où l'on voulait bien leur révéler la nature de leur mal. Dans bien des cas, ceux-ci savent aujourd'hui que l'affrontement à leur cancer — déterminé et rationnellement conduit — *n'est plus vain. Ils sentent que* leur maladie, grave mais curable en principe, leur donne peut-être plus de chances de guérison qu'une hémiplégie, certaines formes d'arthrite chronique ou même d'asthme désespérément réci*divant, par exemple. Il s'instaure* donc un réel climat de vérité digne et confiant entre le malade et son entourage. Cette évolution démystificatrice va avoir pour corollaire l'assainissement des mœurs particulières qui caractérisent aujourd'hui encore, au sein du monde médical, la « cancérologie ». On peut prévoir que va s'estomper l'influence de spécialistes peu scrupuleux poussés sur le devant de la scène par les mass media et exploitant sans vergogne une opinion publique hypnotisée par une aura artificielle de mystère et de fatalité, entretenue par ceux-là mêmes qui devraient la dissiper.

La vérité est que l'on ne doit pas s'attendre, *face* aux cancers humains, à des succès éclatants, immédiats et définitifs : tout au mieux pourra-t-on limiter puis réduire les dégâts de maladies générales graves que l'on sait maintenant être, au mieux, curables ou au pire, partiellement contrôlables. L'enjeu est aujourd'hui clair, puisque la médecine d'une société n'est, à maints égards, qu'un reflet de sa structure idéologique et politique ; il appelle un effort de tous, honnête, lucide et responsable.

(1) S. J. Cutler et coll. New England Jal. Médic., 17 juillet 1975.



«L'enquête permanente cancer»

PERSONNE en France ne connaît avec précision l'incidence des affections cancéreuses. L'an dernier *(le Monde du 19 septembre 1979), une équipe de* l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) publiait une enquête sur ce sujet. Les chercheurs de l'INSERM comparaient *notamment* deux séries de *documents* concernant les années *1954 et 1976, constituées grâce à* des chiffres recueillis à partir des certificats de décès rédigés par les médecins, certificats qui sont systématiquement adressés à l'INSEE et à l'INSERM.

D'emblée, un tel travail se heurtait à deux obstacles de taille : la difficulté qu'il y a à *retrouver*, chez un individu décédé, l'existence — et la variété précise — du processus cancéreux, et l'imprécision avec laquelle sont rédigés nombre de cer*tificats de décès. Ces incertitudes* et la fiabilité relative des données recueillies avaient malgré tout permis de grouper des renseignements intéressants concernant l'évolution de la mortalité par cancers, en France, en vingt-deux ans.

Une autre série de données, celles qui concernent la morbidité (nombre d'individus atteints dans un groupe donné par une affection durant un temps déterminé), peut aussi être utilisée pour apprécier la fréquence d'une affection. C'est à partir de ce type de renseignements qu'a été réalisée *« l'enquête permanente cancer »* dont la Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer (F.N.C.L.C.C.) (1) vient de publier les premières données.

Recouvrant une part importante de l'activité des vingt centres français de lutte contre le cancer durant les années 1975, 1976 et 1977, cette enquête, qui prend le relais de celle de l'INSERM, analyse les *renseignements recueillis et enregistrés* auprès de l'ensemble des malades cancéreux ayant consulté dans ces centres durant cette période (102 911 sur 251 300 consultants).

Pour chaque malade, les diagnostics histologiques et topographiques ont été enregistrés, ainsi que l'extension *tumorale initiale* et, pour ceux dont le traitement est primitivement *et totalement pris en charge par le* centre, les données thérapeutiques et évolutives. A ce sujet, il faut noter que les deux tiers (62 157) des malades cancéreux qui ont été vus par les centres n'avaient encore jamais reçu de traitement.

20 % des cancers

Malgré l'incertitude concernant la fréquence exacte de l'affection, les responsables de la F.N.C.L.C.C. estiment que 20 % environ des cancéreux se font soigner en France dans ces établissements. C'est souligner l'importance primordiale que revêt, pour l'ensemble de ceux qui étudient ou traitent le cancer, la publication d'un tel travail. L'un des premiers renseignements fournis concerne la « physionomie » du recrutement des centres de lutte contre le cancer. Ce sont les praticiens libéraux qui adressent le plus de malades (43,3 % du total), suivis par les formations hospitalières (35 % du total). Un fait est à souligner : 15 % des consultants viennent d'eux-mêmes, et dans les deux tiers des cas pour un dépistage ou pour un avis diagnostique.

Durant les trois années concernées, 133 169 malades porteurs de *lésions bénignes ou malignes ont* été pris en charge par les centres. L'identification et la prise en compte des groupes que constituent les lésions bénignes — 30 258 cas, soit 22,7 % du total — constituent à elles seules un des aspects intéressants de ce type de travail. Elles permettent en effet de disposer de données jusqu'à présent non exploitées et qui pourront l'être ultérieurement, susceptibles qu'elles sont d'apporter des renseignements précieux sur l'histoire naturelle des phénomènes cancéreux.

En ce qui concerne ces lésions bénignes, ce sont les tumeurs du sein qui sont le plus fréquemment rencontrées (42 %) devant celles de la peau et de la glande thyroïde. Pour les lésions malignes, la part la plus importante revient aussi au cancer du sein (21 %) et à celui du col de l'utérus (6 %).

Un groupe très important s'individualise ensuite : celui des localisations cancéreuses des voies aéro-digestives supérieures où prédominent les cancers des bronches, de l'œsophage et du larynx.

Le tabac et l'alcool

Les répartitions des lésions malignes, qui sont établies par tranches d'âge et selon le sexe, permettent d'observer une légère prédominance des malades masculins par rapport aux femmes *(sex ratio* de 1,1). *Chez l'homme, ce sont les lésions* des voies aéro-digestives supérieures qui viennent au premier rang. On retrouve chez ces sujets, à l'origine de la maladie, l'action des facteurs exogènes comme le tabac et l'alcool. Entre 50 et 60 ans, on voit successivement apparaître les cancers de la cavité buccale, ceux du larynx et de l'œsophage, et enfin les cancers des bronches. La majorité des lésions malignes de la vessie n'apparaissent que plus tard, entre 60 et 80 ans.

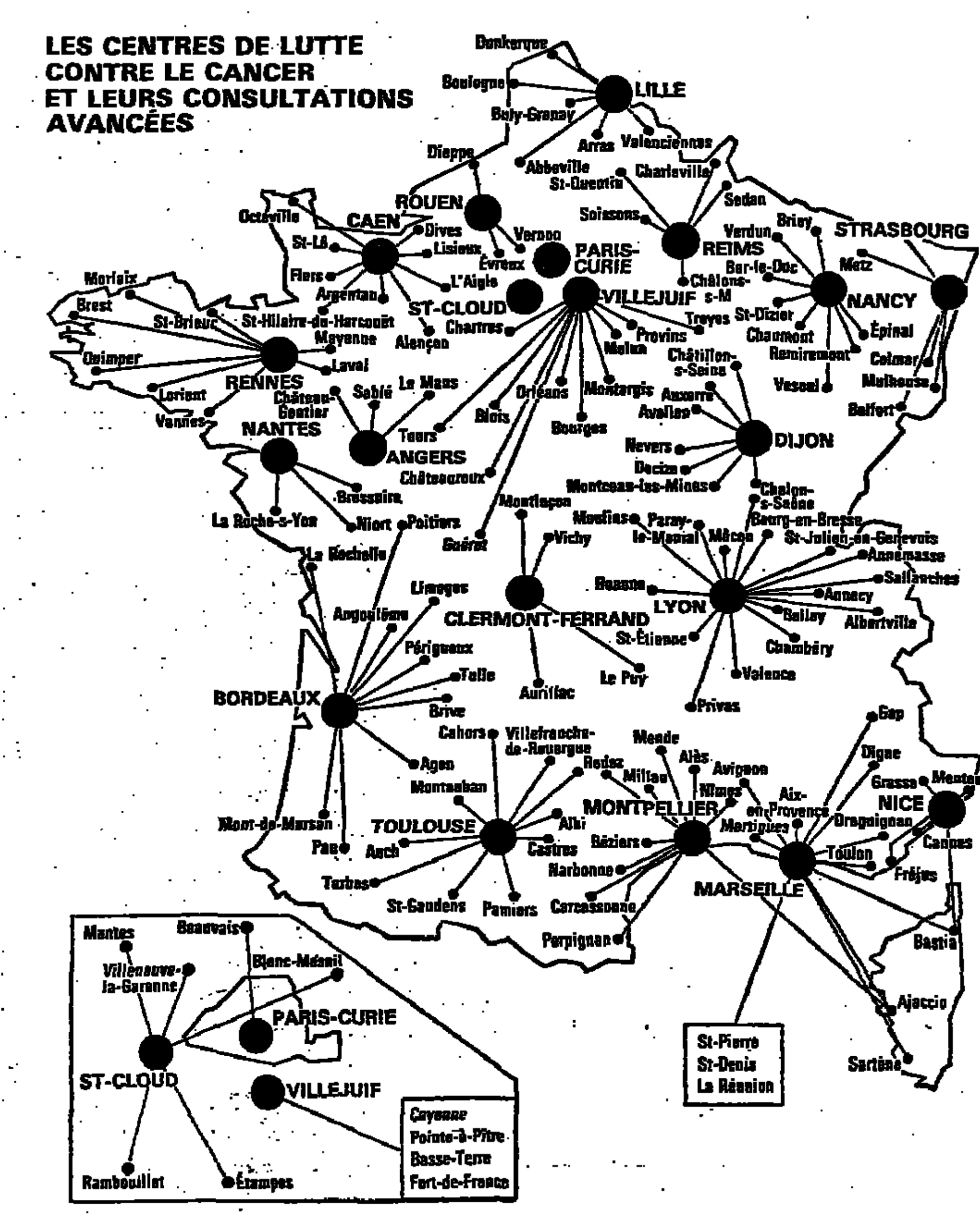
Dans la population *féminine*, les cancers du sein et du col sont suivis par les localisations digestives *plus* fréquentes que chez l'homme. Si l'on retrouve la bimodalité connue avec ses deux pics *(45-54 et 60-69 ans) pour le cancer* du sein, et l'apparition tardive des lésions du corps utérin, on observe que les cas apparus chez la femme jeune ne sont pas exceptionnels (13 % avant 40 ans pour le cancer du col et 7,5 % pour celui du sein).

Le dernier chapitre de cette enquête est consacré à l'étude des résultats concernant la survie des malades vus entre 1975 et 1977, non traités avant leur venue aux centres, et dont le traitement a entièrement été pris en charge par ceux-ci. La période prise en compte pour l'établissement des probabilités de survie s'étend sur quatre ans, du 1er janvier 1975 au 31 décembre 1979.

A l'évidence, comme le soulignent les auteurs de l'enquête, on ne dispose pas à l'heure actuelle d'un recul suffisant pour porter une appréciation globale sur l'efficacité des thérapeutiques utilisées. Cependant, les données, telles qu'elles sont exploitées, apportent des indications importantes sur l'allure initiale des différentes courbes de survie selon les localisations des processus cancéreux. La publication de cette enquête, pour essentielle qu'elle soit, ne constitue que le premier élément d'un vaste travail épidémiologique dont l'exploitation continuera d'être réalisée dans les années à venir. La comparaison qu'elle permet d'établir entre les résultats obtenus à partir de protocoles thérapeutiques différents devrait en outre contribuer à l'amé*lioration des succès d'ores et déjà* acquis. Pour *« ingrats »* qu'ils soient, comme le souligne le professeur Combes, secrétaire général de la F.N.C.L.C.C. et directeur du centre Claudius-Regaud, de Toulouse, l'enregistrement et le codage des données médicales font là la preuve de leur caractère irremplaçable.

JEAN-YVES NAU.

(1) Fédération nationale des centres de lutte contre le cancer, 101, *rue de Tolbiac, 75013 Paris.* Tél. : 584-11-49.



Le centenaire de la mort de Paul Broca

La France et la communauté scientifique internationale célèbrent avec éclat, cette année, le centenaire de la mort de Paul Broca, qui fut à la fois le créateur de l'Ecole nationale d'anthropologie, l'un des plus célèbres chirurgiens mondiaux et le neurologue le plus novateur de son temps.

Séance solennelle le 17 juin, à l'Académie de médecine ; symposium international consacré a l'aphasie par les sociétés de neurologie et de neuropsychologie le 19 juin ; colloque international organisé du 16 au 20 juin par le Centre national de la recherche scientifique et la Société d'anthropologie sur les processus de l'hominisation. La diversité de ces manifestations donne une idée de l'exceptionnelle créativité d'un homme à qui l'on doit la découverte du centre de langage, l'essentiel des acquis, toujours actuels, sur l'anatomie fonctionnelle du cerveau, et l'impulsion décisive donnée sur des bases scientifiques à l'anthropologie moderne.

Mme Ferembach, directeur du laboratoire d'anthropologie biologique de l'Ecole pratique des hautes études — laboratoire qui porte le nom de Broca, — évoque ici l'œuvre de ce grand savant.

par DENISE FEREMBACH

LA vie et l'œuvre de Paul Broca sont impressionnantes de densité. Il sut mener à bien ses fonctions de chirurgien des hôpitaux, de professeur à la faculté de médecine, de vice-président de l'Assistance publique et, vers la fin de sa vie, de sénateur, tout en donnant une impulsion très vive au développement de l'anthropologie en France et aussi à l'étranger, par l'intermédiaire des nombreux spécialistes venus se former auprès de lui.

Né le 28 juin 1824 à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), Paul Broca fit ses études de médecine à Paris. Reçu le premier à l'agrégation de chirurgie en 1853, il est nommé, la même année, chirurgien des hôpitaux. En 1866, l'Académie nationale de médecine l'élit en son sein.

Un an plus tard, il devenait professeur de pathologie externe, poste qui se transformera par la suite en clinique chirurgicale. A cette date ses recherches et ses publications étaient déjà nombreuses.

Dans le domaine médical, il avait écrit des articles sur la pathologie des cartilages, sur l'anatomie et la physiologie du rachitisme, sur la pathogénie des piers-bots, sur l'utilisation du curare dans le traitement du tétanos, etc. Par la suite, il s'intéressa aux anévrismes à propos desquels il rédigea un volumineux traité. On lui doit aussi d'importantes recherches sur le cancer, dont un *Traité des tumeurs* dans lequel il envisageait et la pathologie et le traitement.

Paléopathie et linguistique

C'est le préfet de la Seine qui, indirectement, fut à l'origine de la vocation anthropologique de Broca. En 1847, en effet, il désigna une commission pour étudier les ossements humains exhumés de l'ancienne église des Célestins. Par la suite, Broca continua à rechercher des livres, peu nombreux alors, traitant de la craniologie et des races humaines. Mais, pour mener ses recherches craniologiques, il lui fallait des crânes.

Dès 1861, il se préoccupa d'en réunir une collection dans son appartement personnel. Elle fut ensuite donnée au Laboratoire d'anthropologie de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) créé pour lui en 1868. En 1859, il avait déjà fondé la Société d'anthropologie de Paris. Grâce à lui, recherches, discussions et enseignements étaient donc organisés en France. D'emblée, Broca appréhenda tous les aspects de cette science qu'il définit comme l'histoire naturelle de l'homme, et, s'il n'étudia pas lui-même de populations modernes, il écrivit cependant les *Instructions générales pour les recherches anthropologiques.*

Lorsque Broca prit en main le développement de l'anthropologie, l'instrumentation dont il pouvait disposer était très réduite. On sait qu'il avait tout d'abord envisagé de devenir polytechnicien. Les bases solides de physique et de mathématiques qu'il avait acquises au cours de sa préparation à l'entrée de la grande école, servirent au naturaliste pour réaliser de nombreux instruments anthropologiques de précision, à l'origine de ceux utilisés actuellement.

Il fut l'un des premiers à introduire l'usage des coupes histologiques et du microscope, tant en médecine qu'en anthropologie. Il faudrait aussi parler ici de ses recherches en paléontologie humaine, en paléopathologie, de ses articles traitant de l'évolution, de l'hérédité des caractères, du peuplement racial et démographique de la France, sans compter ceux de préhistoire, de linguistique et d'ethnologie.

Cette courte biographié serait incomplète si l'on ne parlait pas de ses importants travaux sur le cerveau et les fonctions cérébrales. Après avoir été prélevés à l'hôpital, c'est au laboratoire que les cerveaux étaient disséqués et examinés, et les moulages réalisés. Broca s'intéressa aux rapports existant entre certains points du crâne, les sutures et les circonvolutions cérébrales. La comparaison de cet organe chez divers animaux lui permit de retrouver *« les caractères d'un type commun à tous les mammifères ».*

Mais, c'est surtout à ses travaux sur les localisations cérébrales, en particulier à ses recherches sur la *« localisation de la faculté du langage articulé »* que Broca doit sa célébrité. A la suite d'examens de cerveaux d'aphasiques, il identifia la région cérébrale concernée, dans le pied de la troisième circonvolution frontale gauche, désignée, depuis, sous le nom de circonvolution de Broca.

Tout récemment, les professeurs Lhermitte et Signoret ont retrouvé l'un des cerveaux dont Broca s'était servi pour établir la localisation du langage. En appliquant à ce cerveau la technique ultra-moderne de balayage électronique (scanner), ils ont décelé une lésion là-même où Broca l'avait désignée.

P. Broca mourut brutalement dans la nuit du 8 au 9 juillet 1880 après une séance au Sénat où, trois mois auparavant, il avait été nommé sénateur inamovible. Ses journées et ses soirées très remplies ne doivent pas être étrangères à cette mort prématurée. Mais, l'anthropologie aura joué, en plus de ses activités de médecin et d'enseignant, un grand rôle dans sa vie. Il passait chaque jour plusieurs heures à son laboratoire de l'E.P.H.E. « *Le laboratoire,* écrit P. Topinard en 1880, *qui était sa vie, son sanctuaire, le refuge où il accourait dès qu'il avait quelques instants, l'endroit où il se reposait, où il travaillait à sa science favorite, où il donnait libre cours à sa verve, où il était heureux.* »

AU COLLOQUE DE MARSEILLE

Lithium et dépressions

LA plupart des spécialistes mondiaux de psychiatrie se sont récemment réunis durant deux jours à Marseille sur l'invitation du professeur Jean Sutter, chef de clinique psychiatrique à l'hôpital de la Timone, pour un colloque international sur « La prédiction de la réponse aux sels de lithium ». La qualité des intervenants et le renom des conseillers scientifiques, la présence du professeur Mogens Schou (Danemark), auteur des principaux travaux sur le lithium, ont fait de ce colloque un véritable événement scientifique. Il a permis de rassembler toutes les informations sur les conditions d'une réponse thérapeutique favorable à l'introduction des sels de lithium dans le traitement de la psychose maniaco-dépressive (1) et de faire le point sur les recherches en cours à travers le monde.

Aujourd'hui, l'action des sels de lithium dans la lutte contre la psychose maniaco-dépressive n'est plus sérieusement contestée. Les intoxications constatées au début de l'utilisation du lithium, par suite de certaines maladresses ou méconnaissances des contre-indications, sont aujourd'hui, quant à elles, connues et maîtrisées. Il n'en demeure pas moins que des *« zones d'ombre »* importantes demeurent encore dans la connaissance de l'action du lithium et que les résultats obtenus peuvent être encore qualifiés d'aléatoires, allant de la *« guérison »* tout au moins apparente à l'échec pur et simple.

Trente ans après la reconnaissance comme psychotrope du lithium, élément simple qui ne se dégrade pas dans l'organisme, on continue à ignorer le mécanisme de son action. D'autant plus que les critères de réponse sont loin d'être cohérents. Le lithium n'est pas un neuroleptique, ni un tranquillisant, ni un stimulant, ni un hypnotique. Son action ne commence que cinq ou six jours environ après l'ingestion et non au moment même de la crise. Certains malades *« répondent »* dès le premier traitement, et durablement ; d'autres seulement au bout de plusieurs mois, voire de plusieurs années. D'autres enfin ne répondent jamais, sans que l'on ait pu établir clairement pourquoi. En outre, le maniaco-dépressif restera assujetti au lithium souvent sa vie durant. Mais le traitement permet à ce type de malade de mener une vie normale.

Le bilan du colloque de Marseille est donc loin d'être clair et entièrement positif. Le professeur Sutter n'a pas caché ses *« illusions perdues »* sur les possibilités de faire émerger pour l'instant des critères sûrs, définitifs, faciles à expliquer et permettant de classer chaque individu en *« répondeur »* ou *« non répondeur »* ; et l'on a plus souvent entendu parler de *« bilan des incertitudes »* que de résultats probants. Certains procédés sur lesquels l'unanimité semblait s'être faite ne sont pas aussi fiables que ce que l'on espérait.

Il existe indubitablement des critères génétiques de réponse au lithium ou, si l'on préfère, un codage génétique de la pénétration du lithium dans le globule. Etant donnée l'importance des facteurs héréditaires dans la maladie maniaco-dépressive, dont a parlé le professeur Julien Mendlewicz, il parait nécessaire, néanmoins, de s'intéresser aussi à l'entourage du patient.

Le professeur Angst (Zurich) a insisté sur l'élaboration d'*« indices de légitimité »* de la mise sous traitement. Une expérience sur des sujets suivis pendant dix-neuf à vingt-sept années a permis de conclure que 40 % des dépressifs unipolaires et 65 % des patients bipolaires nécessitent une prophylaxie à base de lithium, lorsque le risque de rechute est de deux épisodes au moins pendant cinq ans. Le *« non répondeur »* est pour ce chercheur celui qui a eu deux rechutes, malgré un traitement au lithium correctement dosé. Encore existe-t-il des faux *« non répondeurs »* que le traitement ne semble pas améliorer mais dont l'état s'aggrave dès que ce traitement est arrêté.

Peut-on savoir à l'avance si un sujet sera ou non *« répondeur »* au lithium ? La réponse du professeur Paul Grof (Hamilton, Canada) fait partie des bilans positifs du congrès de Marseille. A l'aide d'une batterie de six tests permettant de cerner le « profil » clinique, biologique et psychosocial du sujet malade, on arrive à prévoir la réussite dans la prédiction d'une bonne réponse au lithium, dans plus de 85 % des cas.

Ce qui est apparu le plus clairement dans cette *« revue générale »*, c'est la prééminence de l'étude clinique surtout efficace dans les périodes intercritiques, et non au moment des accès maniaques ou des phases dépressives.

Il n'en demeure pas moins que, comme tout médicament, le lithium conserve 10 % à 30 % d'effet placebo (effet induit par la suggestion et non par les propriétés chimiques du produit). Et que certains effets secondaires (prise de poids, hypothyroïdie) ne sont pas négligeables. Enfin, il demeure des contre-indications absolues en cas d'affection cardiaque, d'insuffisance rénale, d'anomalies thyroïdiennes et surtout de grossesse. Le professeur Schou a fermement conseillé d'arrêter tout traitement au lithium durant la grossesse, en montrant que sur deux cent dix-sept *« bébés lithium »*, vingt-cinq étaient nés malformés, dont dix-huit souffraient de malformations du cœur et des vaisseaux.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Maladie caractérisée par une alternance de phases d'excitation ou de dépression.

Une pédagogie de la nutrition chez l'enfant

Apprendre à manger, c'est sans doute apprendre à doser la quantité et l'équilibre de la ration calorique quotidienne, mais c'est aussi apprendre à se restaurer, à redécouvrir le plaisir du repas. Est-il possible d'imaginer, dès le plus jeune âge, une « éducation de la nutrition » qui respecte l'équilibre alimentaire et le plaisir gustatif ? Un récent colloque de l'Institut français du goût et une expérience d'éducation nutritionnelle à Besançon viennent de souligner l'intérêt qui devait être accordé à l'enfance dans ce domaine, avec l'étude des différents aspects de la fonction gustative et l'instauration de bonnes habitudes alimentaires.

Le goût au service de la communication ?

L'INSTITUT français du goût, organisant à Tours son quatrième colloque, l'a consacré cette année à une réflexion sur le goût chez l'enfant. Cette journée, qui a réuni médecins, ethnologues, enseignants et sociologues, aura permis aux responsables de ce « Centre de réflexion et d'information culturelle sur le goût » de continuer leur exploration de la sensibilité alimentaire, une exploration entreprise à Tours depuis 1977, sous la conduite de M. Jacques Puisais, président de l'Union mondiale des œnologues *(le Monde Dimanche* du 27 avril 1980).

Au travers de l'acquisition de connaissances et de l'extension de la maîtrise sensorielle par une éducation continue, l'institut se propose de réunir les éléments d'une *« science théorique et pratique du goût »*. L'étude de la genèse de la fonction gustative était donc une étape indispensable dans cette *« exploration de la sensibilité alimentaire ». « Il est, en effet, intéressant de noter,* explique M. Matty Chiva (C.N.R.S., laboratoire de psychologie de l'hôpital Henri-Rousselle, Paris), *que les chapitres concernant le goût et l'odorat sont, dans les traités de psychologie, pratiquement inexistants.* » Pour lui, les difficultés méthodologiques que l'on rencontre lorsqu'on aborde leur étude n'expliquent pas tout, et on assiste, en fait, *« à une véritable censure vis-à-vis de ces deux modalités sensorielles ».*

Des différences sensibles

La saveur trouvée à un mets ne peut, bien évidemment, pas être totalement analysée en termes chiffrés. La vue et l'olfaction jouent, dans ce domaine, un rôle important. Il n'en est pas moins vrai que, même si c'est opérer une réduction considérable, isoler la sensation gustative et ses quatre saveurs de base (l'acide, l'amer, le sucré, le salé) reste le seul moyen d'entreprendre une étude expérimentale du phénomène.

Les récepteurs sensoriels de l'appareil gustatif — les bourgeons gustatifs — qui tapissent la totalité de la cavité buccale chez le nouveau-né, disparaissent progressivement au cours de l'enfance. Il n'en demeure plus chez l'adulte qu'un cinquième, situé au niveau de la langue. On sait, en outre, qu'il existe des différences sensibles entre les individus au niveau de l'aptitude à discriminer. Ainsi, le seuil discriminatif absolu (la plus petite quantité nécessaire pour que la sensation soit perçue) peut varier dans une proportion de un à cinq cents et semble beaucoup plus lié à une aptitude innée qu'à un processus acquis.

C'est par l'intermédiaire de l'évolution du réflexe gusto-facial, étudié chez une quarantaine d'enfants de la naissance à deux ans, que M. Matty Chiva a entrepris de mieux saisir *« la métamorphose du biologique au psychique »*. Ce réflexe gusto-facial dont le centre se situe au niveau bulbaire est formé, après la stimulation des récepteurs gustatifs, par une mimique faciale, différente selon la nature du stimulus. Ce réflexe, qui existe dès la naissance et chez tous les enfants, et qui a pu être mis en évidence chez certaines espèces animales, évolue de manière très rapide avant deux ans.

A partir de six mois, les mimiques qui étaient jusque-là obtenues d'emblée et sans orientation commencent à s'atténuer pour, dès quatorze mois, se moduler *« en demi-teinte »*. A seize mois, tout se passe comme si l'enfant prenait l'initiative et contrôlait ce qu'il subissait jusque-là, et vers deux ans, il est capable de reproduire ces mimiques en l'absence de toute stimulation, de les accentuer et de les adresser aux personnes présentes. Progressivement, il apprend donc à utiliser ce réflexe gusto-facial, un réflexe qui s'inscrit dans un contexte relationnel et social, les mimiques étant toujours immédiatement interprétées par la mère, qui modifie en conséquence son comportement. A ce niveau, le goût joue donc un rôle important dans l'établissement de la communication, et ce, d'autant que tout se situe à un moment privilégié, celui où la mère donne à manger à l'enfant.

Une approche pluridisciplinaire

En étudiant ainsi l'évolution dans la petite enfance d'un réflexe qui avait été décrit en 1870 avant d'être totalement oublié jusqu'en 1973, M. Matty Chiva veut appréhender *« les mécanismes de transformation du biologique au psychique ». « On peut ainsi dire,* explique-t-il, *à partir de ces données, que plus il y a d'inné, plus il y a d'acquis.* » Les réponses plus fréquentes, plus marquées des enfants « hypergueusiques » (très sensibles aux saveurs) seront en effet plus vite perçues et interprétées par l'entourage que celles plus rares et plus faibles des enfants « hypogueusiques », ou « agueusiques » (qui perçoivent peu ou pas les saveurs).

La sensation gustative semble donc, dès le début de la vie, faire partie intégrante de la communication. Pluriquotidienne, présente de la naissance à la mort, aux frontières du vital et du plaisir, elle mérite sans nul doute — comme la sensation olfactive — l'approche pluridisciplinaire de l'Institut français du goût.

J.-Y. NAU.

Une expérience dans les maternelles à Besançon

De notre correspondant

Besançon. — Des médecins ont formé le projet, à Besançon, de dire aux enfants de quatre à six ans comment il fallait manger pour vivre avec les meilleures chances de rester en bonne santé.

Cette conception paraît admise et même professée par les pouvoirs publics. On se rapportera, à ce propos, aux conclusions du commissariat général du Plan qui, en 1976 déjà, rappelait, pour en souligner l'intérêt, les prescriptions du VIe Plan, lesquelles assuraient qu'il fallait mettre en œuvre une conception plus globale de la santé, fondée sur l'exercice personnel de ses propres responsabilités, *« visant à intégrer une véritable culture de santé dans la culture moderne ».*

Un dialogue plus libre

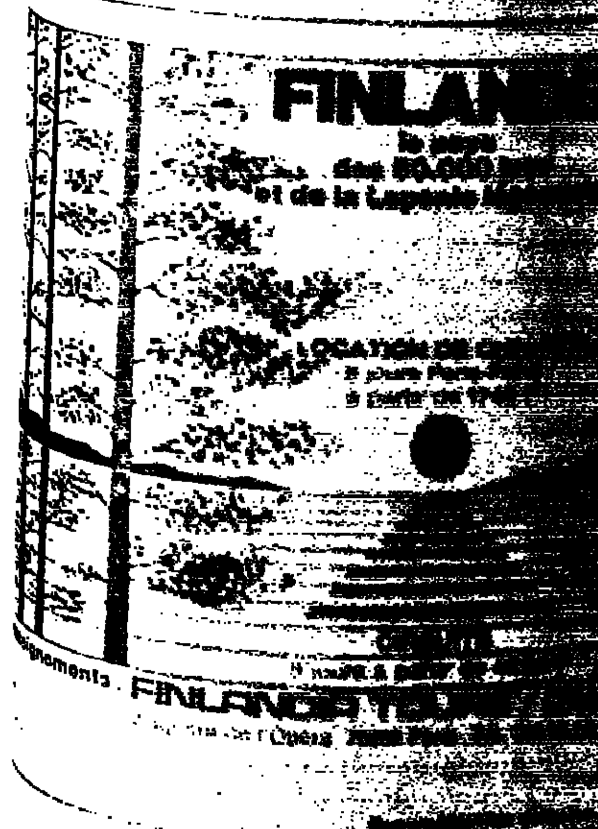
Cependant, pour on ne sait quelle raison, le Comité français d'éducation pour la santé, émanation directe du ministère, s'est dégagé du projet qu'il avait demandé d'étudier au docteur François Bauder, un Bisontin qui est allé chercher au Québec des connaissances en matière de nutrition. Par bonheur, les éditions Gallimard publieront tout de même sept livres pour enfants de quatre à six ans sur ce sujet.

Ces ouvrages pénétreront-ils largement dans les maternelles ? De toute façon, ils ne sauraient être, pour le docteur François Bauder et M. Jean Touvet, qu'un élément du matériel et de la méthode pédagogique à proposer aux classes enfantines. Des jeux, dans lesquels l'enfant apprend mieux parce qu'il y participe, des marionnettes favorisent un dialogue parfois plus libre et riche que celui que l'on noue avec l'enseignant. L'apport du mime et de l'expression dramatique aide à la diffusion d'une information qui, assimilée à cet âge dans les conditions les plus favorables, a toutes les chances, en dépit de la sévère concurrence de la publicité, d'orienter le comportement du futur adulte.

Une tentative sera-t-elle faite dans les écoles maternelles de Besançon ? Les élus municipaux qui, pour l'occasion, se substituaient aux instances nationales ne sont, *a priori*, pas enclins à favoriser les « transferts de charges » dont ils condamnent chaque jour l'influence sur les finances locales. Mais M. Yvon Henry, spécialiste en santé publique, directeur du service d'hygiène-santé de la ville, a bon espoir. *« La commune,* dit-il, *fait bien de l'animation culturelle, pourquoi ne ferait-elle pas de l'animation sanitaire ? ».*

La question se pose de savoir si les projets bisontins auront une suite. D'autant que l'association Cereal (Centre de rééducation alimentaire) créée par un autre médecin de Besançon, le docteur Pierre Costagliola, entend ne pas se vouer à la prévention, mais s'adresser à des personnes « à risques », obèses, diabétiques, hyper-lipidiques, auprès desquelles une pédagogie de rééducation de groupe réussirait peut-être là où le « régime » contraignant a échoué.

CLAUDE FABERT.



Dans le Pas-de-Calais

Une nouvelle technique en cours d'expérimentation permettrait d'accéder à des veines de charbon inexploitables

Le groupe d'études de la gazéification souterraine (G.E.G.S.), qui groupe le Bureau de recherches géologiques et minières, les Charbonnages de France, l'Institut français du pétrole et Gaz de France, vient de franchir une étape importante (« le Monde » du 31 mai) dans la gazéification « in situ » des charbons profonds en réalisant une préliaison entre deux forages distants de 60 mètres. L'expérience, conduite à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), dans une mine sur le point d'être fermée, sera renouvelée *sur* un *autre site* pour juger de la validité du procédé employé (la fracturation hydraulique).

De son bien-fondé dépend, en effet, la suite du programme qui consiste à enflammer la veine de charbon de manière à produire un gaz pauvre qui, après enrichissement, pourra être distribué sur le réseau. Une telle technique, si elle venait à maturité, permettrait l'exploitation de charbons dont le coût d'extraction par des méthodes classiques serait prohibitif compte tenu de l'état actuel des techniques et des conditions économiques du *marché*.

Transformer directement en gaz, depuis la surface, les charbons profonds (1 000 mètres et plus) sans avoir recours aux galeries de mines, aux haveuses et aux mineurs, voilà une idée séduisante que la gazéification souterraine, si elle aboutissait, permettrait de réaliser. Dans l'absolu, le principe est simple : forer deux puits distants d'une soixantaine de mètres jusque dans une veine de charbon, puis y créer artificiellement un réseau de fractures à seule fin de faciliter la circulation de gaz entre les deux trous. Ensuite, il ne reste plus qu'à mettre le feu au charbon par l'un des puits, tandis que de l'oxygène est injecté par l'autre, opération — rétro-combustion — qui aura pour effet de créer entre les deux forages un canal de 1 centimètre de diamètre. Une fois ce chenal réalisé, le débit d'oxygène sera augmenté pour alimenter le gazogène souterrain ainsi constitué, et les gaz produits seront pompés par l'autre puits avant d'être transformés en méthane — composant essentiel du gaz naturel — dans un atelier de surface et distribués finalement à l'usager.

20 % des besoins en gaz

Si les espoirs placés dans la gazéification souterraine profonde se concrétisaient, 2 milliards de tonnes de charbon supplémentaires (1) viendraient s'ajouter aux maigres réserves — 500 millions de tonnes — de la France, exploitables par des moyens classiques. C'est peu, comparé aux ressources de l'Europe du Nord, mais, comme le souligne l'Institut français du pétrole, « *un milliard de tonnes en place pourrait correspondre à la production de 160 milliards de mètres cubes de gaz substituables au gaz naturel au rythme de 8 milliards de mètres cubes pendant vingt ans* ». Une telle capacité couvrirait plus de 20 % des besoins français en gaz à l'horizon 1985.

Ce type de réflexions a conduit en janvier 1977 les Charbonnages de France, l'Institut français du pétrole et Gaz de France à mettre en commun leurs moyens et leurs compétences au sein du G.E.G.S. pour évaluer la mise en œuvre industrielle de la gazéification souterraine des charbons profonds. Le Bureau de recherches géologiques et minières, associé dès l'origine aux premiers travaux, a rejoint le groupe en janvier, et la Compagnie française des pétroles s'apprête à le faire prochainement.

Soutenu financièrement dans ses projets par les Communautés européennes (40 %), et par la délégation à la recherche scientifique et technique (30 %), le G.E.G.S. a lancé un programme d'une trentaine de millions de francs étalés sur quatre ans. A ce jour, les deux tiers de cette somme ont été dépensés et ont permis au groupe d'obtenir à Bruay-en-Artois un premier résultat : l'établissement d'une préliaison entre deux forages distants de 60 mètres. L'affaire n'a pas été sans mal, et c'est avec quelque retard sur le calendrier que le résultat escompté a pu être obtenu.

Une nouvelle étape

Pour y parvenir, les techniciens ont choisi une méthode de fissuration par fracturation hydraulique (injection d'eau sous forte pression), bien connue des pétroliers, de préférence à d'autres comme l'électrocarbonisation ou les explosifs. Par souci d'économie, ils ont retenu la mine de Bruay-en-Artois de manière à commencer les forages, non pas depuis la surface, mais depuis le sol d'une galerie pour ne forer qu'un minimum de matière : à l'heure actuelle, deux forages de 1 000 mètres (doublet) coûtent en effet entre 2 millions et 2,5 millions de francs (2).

Une fois cette première opération achevée, de l'eau a été injectée sous une pression de 400 bars dans la veine de charbon pour y faire apparaître des fissures. Pour éviter que celles-ci ne se referment, du fait de la plasticité du charbon à ces profondeurs, 50 mètres cubes d'une solution de polymères et de sable ont été à leur tour envoyés dans les conduites pour « aller soutenir les fractures ». Tout se déroulait comme prévu lorsque soudain, en une vingtaine de secondes seulement, une surpression de 1 000 bars est apparue qui a aussitôt fait céder un joint de l'installation. L'opération, répétée deux heures plus tard sur le second puits, se soldait également par un échec.

Le G.E.G.S. se retrouvait donc avec deux forages inutilisables, remplis de sable, et sans possibilité aucune de savoir s'il avait abouti. Après avoir débouché les deux puits avec d'infinies précautions, les responsables du G.E.G.S. ont fait à nouveau injecter de l'eau dont une partie (20 %) a pu être récupérée sur l'autre puits, preuve qu'une jonction avait été établie. Ce premier succès est encourageant, mais il demande à être confirmé sur un autre site encore à choisir. La mine lorraine de Faulquemont, bien que « moins commode » pourrait convenir si les expertises menées actuellement sur la veine de charbon retenue montrent que celle-ci ne présente pas de zone de fractures due soit à l'exploitation, soit aux conditions tectoniques du milieu. Réponse dans deux mois.

En attendant, bien qu'ils soient pris par le temps du fait de la fermeture prochaine de la mine de Bruay, les responsables du G.E.G.S. espèrent quand même pouvoir injecter à la place de l'eau de l'azote, gaz neutre par excellence, pour observer le comportement d'un gaz dans ces conditions. Le recours direct à l'air serait par trop dangereux car le charbon risque de s'enflammer spontanément au contact de l'oxygène qu'il contient. Si les résultats étaient satisfaisants, le G.E.G.S. pourrait le faire avec l'accord des mines et tenter de franchir une nouvelle étape en déclenchant une rétrocombustion.

Quoi qu'il en soit, le G.E.G.S. avancera prudemment, d'autant plus que la gazéification industrielle des charbons profonds n'est pas envisagée avant dix, quinze ou même vingt ans. De plus, même si elle fait preuve de sa « faisabilité » industrielle, cette technique devra également être économiquement compétitive. Tâche difficile dans la mesure où « *une pénurie globale de gaz naturel*, comme le souligne le président du G.E.G.S., M. Pierre Gaussens, *n'est pas à craindre, même à moyen terme* ». Plus de 1 200 milliards de mètres cubes de gaz ont été consommés en 1978 dans le monde et les réserves probables s'élèvent vraisemblablement à quelque 250 000 milliards de mètres cubes.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Sont comptabilisés les charbons contenus dans des veines d'au moins 1 mètre d'épaisseur et situées à plus de 800 mètres de profondeur.

(2) D'autres pays, et notamment la Belgique et l'Allemagne, travaillent sur cette technique.

POUR AUGMENTER SES CAPACITÉS DE TIR ET ACCUEILLIR DES FUSÉES PLUS PUISSANTES

Le CNES envisage de créer en Guyane une seconde aire de lancement

Alors même que les ingénieurs s'interrogent sur les causes de l'échec essuyé lors du dernier lancement de la fusée européenne Ariane, le Centre national d'études spatiales (CNES) songe à augmenter les capacités de tir du Centre spatial guyanais. Actuellement, ses équipes mettent la dernière main au projet de création à Kourou (Guyane) d'un second « ensemble de lancement Ariane » (ELA-2), dont la présentation a été faite jeudi 12 juin devant le conseil d'administration du CNES.

Dès le mois d'avril, un conseil restreint avait donné son accord de principe pour que soient engagées quelques études préliminaires sur ELA-2, mais ce n'est pas avant le mois d'octobre que *le gouvernement*, au cours d'un nouveau conseil restreint, se prononcera définitivement sur ce projet de 500 millions de francs (1). Ensuite, le dossier sera soumis pour approbation au conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA). Si une décision favorable intervenait avant la fin de l'année ou au tout début de l'année prochaine, les travaux pourraient commencer à Kourou dès le mois de juillet 1981, juste après la saison des pluies peu propice aux opérations de terrassement. Un tel calendrier, s'il était tenu, permettrait d'effectuer un premier tir trois ans plus tard.

La construction de ce nouveau pas de tir, complémentaire de l'installation existante (ELA-1), répond en fait à plusieurs soucis. Tout d'abord s'affranchir de l'indisponibilité temporaire d'une des aires de lancement due à une panne ou à un incident grave. Le risque n'est pas nul. Déjà dans le passé des fusées américaines sont retombées sur leur table de lancement peu après le décollage. Si semblable mésaventure se produisait aujourd'hui sur ELA-1, le programme Ariane connaîtrait de sérieux retards peu compatibles avec les engagements pris vis-à-vis de la clientèle.

D'autre part, l'installation actuelle ne permet pas d'effectuer plus de cinq ou six tirs par an. L'adjonction d'une seconde unité de lancement permettant, elle, dix tirs par an donnerait donc à la société Arianespace, chargée de la promotion du lanceur européen, une marge de sécurité d'autant plus confortable que, si tout va bien, ELA-1 sera saturé en 1984. Enfin, et ce n'est pas le moindre des arguments, si Arianespace veut se maintenir sur le marché des lanceurs, il lui faut offrir dans ses catalogues des engins plus performants — Ariane 2, 3 et 4, — dérivés du lanceur actuel et capables de mettre sur orbite des charges plus lourdes et plus volumineuses.

Appels d'offres aux industriels européens

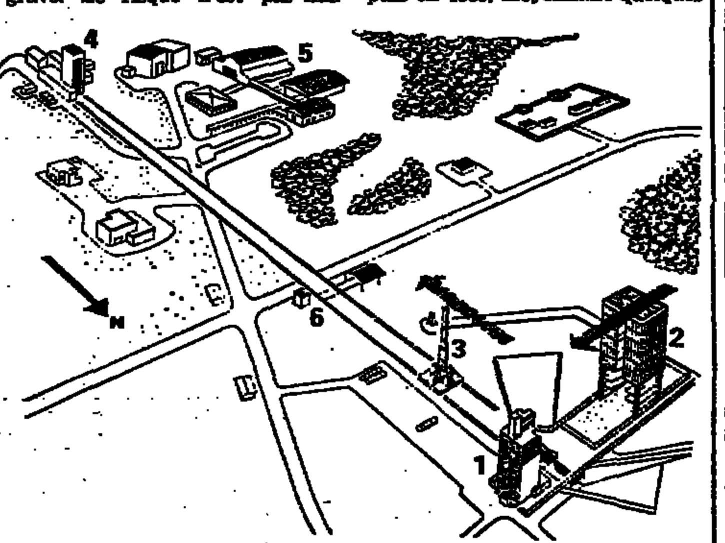
Or, tel qu'il est, le premier pas de tir, qui sera désactivé en 1987 (2), ne peut recevoir que les Ariane de première et de deuxième génération (Ariane 1, 2 et 3). Au-delà, ses équipements sont insuffisants. Pour ces raisons, la seconde aire de lancement pourra, dans un premier temps, accueillir les Ariane 3 — un tir opérationnel est prévu pour juillet 1984, — puis en 1985, moyennant quelques aménagements, les Ariane 4 et, finalement, au prix d'importantes modifications, les Ariane 5, qui, à la fin de la décennie, permettront peut-être d'envoyer dans l'espace un planeur habité.

De tels aménagements nécessiteront, bien sûr, la construction d'installations nouvelles. C'est ainsi que seront réalisés, pour réduire au minimum les opérations sur l'aire de lancement et gagner du temps entre les tirs, un bâtiment de préparation des satellites et un complexe d'intégration et de contrôle du lanceur. Ce dernier, directement érigé sur une table de lancement, sera transporté par voie ferrée jusqu'au pas de tir distant de 850 mètres. Tout est donc prêt pour lancer les appels d'offres aux industriels européens qui pourraient recevoir 35 % de contrats. *Dans le meilleur* des cas, le premier des contrats (génie civil) pourrait être attribué au plus tard le 1er avril 1981.

J.-F. A.

(1) Aux conditions économiques 1979.

(2) Pour combler ce manque, la construction d'un troisième pas de tir, optimisé cette fois par Ariane 5, n'est pas exclue.



Le second ensemble de lancement Ariane (ELA-2) que le C.N.E.S. projette de construire à Kourou se présente comme suit : le lanceur est monté en 4 sur sa table de lancement mobile 3 circulant par voie ferrée jusqu'au pas de tir et à sa tour ombilicale 1. Un portique mobile 2 permet d'effectuer certaines opérations sur l'aire de lancement. En 5 se trouvent les bâtiments d'assemblage du pas de tir actuel (ELA-1) situé à quelques centaines de mètres au nord et en 6 une plaque tournante en prévision de la construction éventuelle d'une troisième aire de lancement.

ABONNEMENTS DE VACANCES

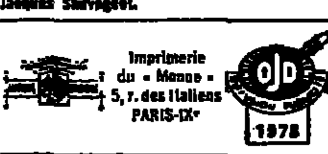
Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	60 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	106 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	176 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	90 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	467 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Raymond Crequat ont le plaisir de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Nicolas,

fils du docteur Joël CREQUAT et de Carole CARAY.

Paris, le 13 juin 1980.

Fiançailles

— M. et Mme Philippe SAINT-MARC,

Mme Robert LABBÉ,

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Marie Hélène et Antoine.

18, rue de l'Assomption, 75016 Paris.

18, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris.

— M. et Mme Alain MARSILLE,

M. et Mme Guy MEESTERS,

sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants,

Aude et Franck.

Décès

— Mme David Behar,

M. et Mme Raymond Hollando et leurs enfants,

M. et Mme Elie Behar,

Les familles Behar et Guerson,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Davil BEHAR,

survenu le 16 juin 1980, en son domicile, 44, avenue de Versailles, Paris (16e), à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 juin. Réunion à 10 h. 50 à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le colonel Lucien Chastel,

Mmes Marie-Claire et Marie-Christine Chastel,

M., Mme Jean-Claude Chastel et leur fille Virginie,

Les familles Chastel, Vaslin, Bodi, Audoin, Delagarde, Faganelli, Roussel,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Simone CHASTEL,
née Vaslin,

pieusement décédée le 15 juin 1980 dans sa soixante-neuvième année.

Le service funèbre sera célébré en la chapelle Saint-Jérôme, sa paroisse, le mardi 17 juin, à 14 h. 20.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière paysager du Grand-Saint-Jean à Puyricard.

— M. Michel Cointat, ancien ministre, député, maire de Fougères, et Mme,

M. et Mme Pierre Dif,

M. et Mme Christian Cointat et leurs enfants,

M. Alain Cointat,

M. et Mme Eric Palson et leurs enfants,

ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Marie-Louise COINTAT,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 16 juin 1980.

89, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

— Mme Gilbert Cohen-Séat, ses enfants et petits-enfants,

Ses frères et ses sœurs,

Toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert COHEN-SÉAT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 juin 1980, dans sa soixante-treizième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

94, avenue de Suffren, 75015 Paris.

— L'Institut de recherche Droit et Société, de l'université de Paris-V, René-Descartes,

Le président et les membres du conseil de perfectionnement,

Les professeurs, les élèves et les collaborateurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gilbert COHEN-SÉAT,
conseiller scientifique,

survenu le jeudi 12 juin 1980.

10, avenue Pierre-Larousse, 92240 Malakoff.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Raymond ETLIN,
née Chavet.

De la part de son mari, de son fils Pierre-Emmanuel, et de toute la famille.

Ses obsèques ont eu lieu le 11 juin dans la plus stricte intimité.

68, boulevard de Courcelles, 75017 Paris.

— Mme Pierre Halphen,

M. et Mme Patrick Halphen,

Mlle le docteur Françoise Halphen,

M. et Mme Bernard Meyer,

M. et Mme Bernard Halphen,

M. et Mme Fred Samuel,

M. Robert Halphen,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre HALPHEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
président de la Chambre syndicale de l'habillement et de la nouveauté de la région parisienne,
vice-président de la Fédération nationale de l'habillement,
membre de l'assemblée permanente du C.N.P.F.,
membre du Conseil national du commerce,

survenu le 15 juin 1980.

L'inhumation aura lieu le jeudi 19 juin, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, rue Emile-Richard, Paris (14e).

7, rue Raynouard, 75016 Paris.

— Mme Bernard Kaluszyner et ses enfants ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Bernard KALUSZYNER,

leur époux et père, survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

L'inhumation aura lieu mercredi 18 juin 1980, à 11 h. 15, au cimetière de Bagneux.

— On nous prie d'annoncer les obsèques de

Mme veuve MARTIN,
née Alice Leveau,
présidente honoraire et fondatrice de la société Tôlerie générale,
femme chef d'entreprise,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédée pieusement le 15 juin 1980, dans sa soixante-dix-neuvième année, en son domicile, qui auront lieu le mercredi 18 juin 1980, en l'église Saint-Germain de Pantin (93).

On se réunira à l'église, avenue Jean-Lolive, à Pantin, à 15 h. 30.

De la part de :

M. et Mme Robert Martin,
M. et Mme André Fialek,
M. et Mme Lucien Martin,
M. et Mme André Martin,
M. et Mme Jean Martin,
ses enfants,
M. et Mme Eric Martin,
M. et Mme Serge Martin,
M. Christian Fialek,
M. Jean-Claude Martin,
Mlle Dominique Martin,
Mlle Elisabeth Martin,
Mlle Agnès Martin,
M. Gilbert Martin,
ses petits-enfants,

Des familles Martin, Leveau, Pralson, Tiercelin, Houot, Renaud, Lirman, Mathieu, Cottin, Botino, Delacroix et Souter, ses belle-sœur, nièce, cousins et cousines,

Et le personnel de la Tôlerie générale.

L'inhumation aura lieu au cimetière communal de Pantin, dans le caveau de famille.

13, rue de Paris, 93000 Bobigny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Sartrouville, Allèves.

Mme Robert Picoux, ses enfants, petits-enfants et toute sa famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert PICOUX,
inspecteur général de sciences physiques,

survenu à Allèves, le 15 juin 1980, dans sa soixante-sixième année.

Les funérailles auront lieu en l'église d'Allèves, ce mercredi 18 juin, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

74540 Allèves.
125, rue Louise-Michel,
78500 Sartrouville.

— Nous apprenons le décès du vice-amiral d'escadre

René SAP,
grand officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques ont eu lieu le lundi 16 juin à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard).

[Né le 2 août 1901 à Rodez (Aveyron), René Etienne Sep était à bord du torpilleur « le Boulonnais » en 1940-1941, lorsqu'il est appelé à l'amirauté française en 1942, puis à la section de coordination du major de la marine, en 1944, et à l'état-major de l'amiral commandant en Méditerranée en 1944-1945.

Il commande ensuite le porte-avions « Arromanches », devient major général du port de Toulon en 1952, avant de commander la marine au Maroc en 1953.

Avec le rang de vice-amiral d'escadre, il sera, de 1958 à 1960, préfet maritime de la IIIe région (Toulon).]

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante et onzième année, de

Charles SAUVAGE,
professeur honoraire à l'université des sciences et techniques du Languedoc,

survenu le 13 juin 1980.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 14 juin, à Jacou.

De la part de :
Maryvonne Sauvage,
Chemin de-Cartairade, Jacou, 34170 Castelnau-le-Lez,
Gilles et Michèle Sauvage,
18, parc d'Ardenay, 91120 Palaiseau,
Jean et Marie-Doris Sauvage,
B.P. 607, 97400 Saint-Denis,
Claire et Benoît Garrone,
34270 Saint-Jean-de-Cuculles.

[Né le 14 août 1909 à Dijon (Côte-d'Or), Charles Sauvage, qui fit ses études au lycée Carnot de Dijon, à l'Ecole normale supérieure et à la faculté des sciences de Paris, était agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences. Successivement agrégé-préparateur de botanique à l'Ecole normale supérieure (de 1935 à 1938), chef du laboratoire de phanérogamie de l'Institut scientifique chérifien à Rabat (de 1939 à 1962), et directeur de cet institut (de 1960 à 1962), il fut ensuite maître de conférences, puis professeur titulaire à l'Université des sciences et techniques du Languedoc (Montpellier II) à partir de 1962. Il devint en 1965, directeur de l'institut de botanique de l'université de Montpellier, puis, de 1969 à 1974, directeur du Centre d'études phytosociologiques et écologiques qui dépend du C.N.R.S.]

— Alès, Thoiras.

Les familles Laget, Mounier, Cavalier-Benezet, Coty,

Parents, alliés et amis,

font part du décès de

M. Marcel SERRE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le dimanche 15 juin 1980, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, à Alès.

Les obsèques ont lieu le mardi 17 juin 1980.

On se réunit au cimetière de famille, à Thoiras, vers 14 h. 45, où a lieu l'inhumation.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean THOREAU,
président de la Chambre syndicale de la marbrerie funéraire de la région parisienne,
administrateur délégué de l'O.P.H.L.M. de Pantin,

survenu à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans.

De la part de :
Mme Jean Thoreau, son épouse,
Mme Charles Thoreau, sa mère,
De ses enfants, petits-enfants,
Et de toute la famille.

Le service religieux aura lieu en l'église Sainte-Marthe des Quatre-Chemins, 118, avenue Jean-Jaurès, Pantin (Seine-Saint-Denis), le jeudi 19 juin 1980, à 10 h. 30, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin.

— Le président, les membres du conseil d'administration O.P.H.L.M. Pantin, ont le regret de faire part du décès de

leur administrateur délégué,
M. Jean THOREAU.

Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Marthe des Quatre-Chemins, Pantin, le 19 juin, à 10 h. 30.

Remerciements

— Mme Reynold Arnould, profondément touchée par les marques d'amitié et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Reynold ARNOULD,

et dans l'impossibilité de remercier individuellement, prie toutes les personnes qui ont partagé sa peine, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs lettres, de trouver ici l'expression de sa gratitude et ses remerciements.

Avis

— On nous prie d'insérer :

M. Andrej MICHALSKI est prié d'entrer en contact immédiatement avec sa famille pour affaire familiale très importante. La demande qui a été faite est acceptée officiellement.

Messes

— Une messe sera célébrée à l'intention de

Jacques GUIGNARD,

le vendredi 20 juin, à 17 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile.

Bienfaisance

— Les comités de Paris et des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale contre le cancer et le professeur Léon Schwarzenberg organisent au profit de la recherche contre le cancer un gala de danse « Show Lovers », sous le haut patronage de Mme Raymond Barre, le mercredi 18 juin, à 20 h. 30, au Théâtre de Boulogne (60, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne).

— Le Secours de France organise une soirée de bienfaisance en faveur des nationaux victimes des événements d'Algérie, des réfugiés du Sud-Est asiatique, le jeudi 19 juin, à 19 h., dans les salons de l'Hôtel national des Invalides (4, boulevard des Invalides, Paris-7e).

Communications diverses

Signature de livres

— François Ribadeau-Dumas et Jean-Pierre Bayard signeront leurs œuvres le jeudi 19 juin, de 16 h. à 20 h., à la librairie Athos, 4, place de l'Odéon, à Paris (6e).

Commémorations

— Les Amis d'Henri Barbusse, comme chaque année, se réuniront le samedi 21 juin, à 11 heures, à Aumont, près Senlis (Oise), au musée Henri-Barbusse, dans la demeure où il a vécu et composé plusieurs de ses livres.

Mon SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et moi on part souvent en voyage ensemble.

SPORTS

Le comité olympique français présente une première liste de quatre-vingt-quatorze sélectionnés pour Moscou

Après avoir consulté les responsables des douze fédérations (sur vingt-trois) qui seront représentées aux Jeux olympiques de Moscou, le comité olympique français (C.N.O.S.F.) a publié une première liste de quatre-vingt-quatorze participants. Ce nombre pourra être ultérieurement augmenté car les fédérations d'athlétisme, d'aviron, de cyclisme et de natation n'ont pas encore fait passer tous les tests souhaitables.

Le C.N.O.S.F. a précisé : « *Cette sélection sera complétée par les cyclistes et des représentants de l'athlétisme susceptibles d'être retenus par la fédération française après le match France-Suisse-Suède et les championnats de France. Elle a été déterminée en fonction de l'orientation générale « rigoureuse » définie par la commission nationale du sport de haut niveau dans un souci d'homogénéité et en se référant aux différents classements ou bilans mondiaux, sans tenir compte de la non-participation de certains pays.* »

La délégation présentée par le C.N.O.S.F. est donc actuellement la suivante :

● *Athlétisme.* — Hommes : Panzo, Pascal Barré, Richard (sprint) ; Demarthon, Dubois, Fellice, Froissard (400 m) ; Marajo, Alex Gonzalez (demi-fond) ; Charbonnel (marathon) ; Lelièvre (marche) ; Bellot, Houvion, Vigneron (perche). — Femmes : Rega, Sulter, Naigre, Grandrieux, Bekles (sprint) ; Picaut (pentathlon).

● *Aviron.* — La sélection ne comportera que des équipages masculins. Le quatre de couple est formé, mais la discussion se poursuit pour la sélection des autres équipages.

● *Boxe.* — Londas (— 57 kg), Maghenia (— 54 kg).

● *Canoë-kayak.* — Quatre kayaks (deux masculins et deux féminins) et un canoë ont été retenus.

● *Escrime.* — Deux équipes de fleuret (cinq hommes et cinq femmes), une équipe d'épée (cinq hommes), un sabreur (Lamour).

● *Gymnastique* — Boério, Boutard, Moy, Suty, Touchais, Boquel.

● *Haltérophilie.* — Lebrun (56 kg), Chavigny (60 kg), Senet (67 kg), Lasorsa (67 kg).

● *Judo.* — Rey (— 60 kg) ; Yves Delvingt (— 65 kg) ; Christian Dyot (— 71 kg) ; Tchoullouyan (— 78 kg) ; Sanchis (— 86 kg) ; Rougé (— 95 kg) ; Parisi (+ 95 kg).

● *Lutte.* — Lacaze (69 kg) ; Andanson (90 kg).

● *Natation.* — Deux relais masculins (4×100 m 4 nages et 4×200 m). Une équipe féminine : Poirot, Bihan, Ricaud, de Susini, Berger. Une plongeuse : Arène.

● *Pentathlon moderne.* — Cortes, Bouzou, Four, Boube.

TENNIS. — *L'Italie et la Suède dans le groupe A, la Tchécoslovaquie et la Roumanie dans le groupe B, disputeront les finales de zone européenne de la Coupe Davis. Ces équipes se sont qualifiées en obtenant les résultats suivants :*

Groupe A

Italie bat Suisse 5-0 (à Turin).

Panatta-Bertolucci (It.) b. Heinz et Markus Gunthardt (S.), 7-9, 10-8, 1-6, 6-4, 6-2 ; Barazzutti (It.) b. Stadler (S.), 6-3, 6-4 ; Ocleppo (It.) b. Pasquier (S.), 6-0, 6-3.

Groupe B

Tchécoslovaquie bat France, 5-0 (à Prague).

Smid-Slozil (Tch.) b. Portes-Bedel (F.), 6-3, 7-5, 6-2 ; Lendl (Tch.) b. Roger-Vasselin (F.), 4-6, 7-5, 6-4 ; Smid (Tch.) b. Portes (F.), 6-4, 3-6, 6-2.

Roumanie bat Grande-Bretagne, 3-2.

John et David Lloyd (G.-B.) b. Nastase-Dirzu (R.), 4-6, 7-5, 6-4, 6-2 ; Mottram (G.-B.) b. Dirzu (R.), 7-5, 6-2, 6-2 ; Nastase (R.) contre Feaver (G.-B.), 7-5, 8-6 (arrêté par la pluie), puis 2-6, 2-6, 6-4.

LA TRANSAT

LES MULTICOQUES A L'ÉPREUVE DU GROS TEMPS

L'Américain Philip Weld, doyen des concurrents de la course transatlantique en solitaire, paraissait après dix jours de navigation en mesure d'améliorer le record de la traversée établi en 1972 par Alain Colas en 20 jours 13 heures et 15 minutes. Son trimaran, qui est à 1 300 milles (2.500 km) de Newport, terme de l'épreuve après avoir parcouru 1.856 milles (3.500 km) ne semblait pas en effet éprouver de difficulté dans le gros temps qui s'est abattu à mi-course sur les concurrents.

Ce n'était pas le cas des autres multicoques, qui ont été particulièrement éprouvés. En dépit d'un carénage endommagé, Eugène Riguidel a pu maintenir son trimaran en seconde position mais les monocoques du français de Kersauson, du Polonais Jaworski et de l'Italien Sicouri venaient immédiatement après.

Les organisateurs de la course, qui ont relevé les défaillances du système de repérage par satellite de quinze concurrents, ont également fait savoir que le trimaran à plans porteurs de Marc Pajot devrait faire escale à Terre-Neuve et que le trimaran très original de Jean-Yves Terlain regagnait la Bretagne.

FOOTBALL

L'Olympique lyonnais en liberté surveillée

De notre correspondant

Lyon. — « Ce qui est permis à M. Gaston Defferre (1) n'est pas nécessairement interdit à Francisque Collomb. » *Le sénateur du Rhône et maire de Lyon a ainsi expliqué, au cours d'une conférence de presse, le nouveau soutien financier envisagé par la municipalité pour venir en aide à l'Olympique lyonnais, au bord de la faillite à la fin de la saison de football 1979-1980* (le Monde *du 30 mai). Le 7 juillet, le conseil municipal de Lyon entérinera vraisemblablement les mesures proposées par le maire : une subvention exceptionnelle de 2,5 millions de francs pour* « assurer la santé financière du club cette année », *un* « effort » *supplémentaire de 1,5 million de francs pour permettre* « la mise en place d'une équipe revalorisant le blason sportif lyonnais ». *Ces sommes s'ajouteront à la subvention annuelle de 1 900 000 F déjà votée par la municipalité.*

Les compteurs ne sont pas remis à zéro pour autant. Les finances du club seront encore obérées par un découvert d'environ 4 700 000 F. L'Olympique lyonnais devra, plusieurs années encore, gérer un budget « en rouge ». *Toutefois, il a bel et bien été sauvé de la faillite financière par l'intervention* in extremis *de la municipalité. Au prix de la perte de son indépendance. Le culb est, en effet, placé sous le régime de la liberté surveillée.*

L'adjoint aux sports, le docteur Jean Genety, faisait déjà partie de l'équipe dirigeante. Deux super-contrôleurs, tous deux élus municipaux, ont été désignés : MM. Robert Pitiot, rapporteur général du budget, et Michel Bocquin. Leur mission : assister « quand ils le voudront » *aux réunions du conseil de l'Olympique lyonnais et contrôler les transactions financières, notamment celles, toujours aléatoires, concernant les joueurs. De plus, un budget prévisionnel devra être fourni à la municipalité chaque année à la mi-juin. Autant dire que le club est entré dans la voie d'une véritable municipalisation.*

Cette prise de position musclée, partagée sinon inspirée par Me André Soulier, adjoint à l'information et véritable défenseur du club lyonnais, suffira-t-elle à sortir l'Olympique lyonnais de l'ornière ? La réussite du football professionnel ne se réduit pas aux problèmes d'argent ou à une exaspération du chauvinisme. En fait, la meilleure nouvelle pour le football lyonnais, c'est de rappeler que l'équipe cadets de l'Olympique lyonnais va jouer, le 22 juin, la finale du championnat de France.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Relégué en deuxième division, l'Olympique de Marseille, dont le passif s'élève à 12 millions de francs, a obtenu une subvention municipale exceptionnelle de 1,5 million de francs.

ET LES AFFAIRES

La mer à vendre

En 1960, les cinq concurrents de la première course transatlantique en solitaire s'appelaient : Gipsy-Moth, Jester, Cardinal-Vertue, Eira *et* Cap-Horn. *En 1980, la liste des engagés de la sixième Transat ressemble à un annuaire du commerce. On y trouve, par exemple :* Miss-Dubonnet, Kriter-VII, V.S.D., Chaussettes-Olympia, Olympus-Photo, Britanny-Ferry, le Parisien-Libéré, France-Loisirs, Fleury-Michon... *Paradoxe : au moment où l'on songe à débarrasser les bas-côtés des autoroutes des panneaux publicitaires, voilà qu'ils encombrent l'Atlantique nord.*

Le phénomène est moins nouveau qu'il n'y paraît. Le *sponsorship* (commandite) nautique et la « voile-spectacle » prirent naissance outre-Atlantique voici un siècle. En 1866 puis en 1878 deux voiliers tentèrent *notamment de faire la promotion* d'une part, d'un canot de sauvetage, d'autre part, d'une pièce de théâtre.

Toutefois, la presse et le public *américains* se lassèrent *vite* de ce genre de curiosité. L'utilisation publicitaire du spectacle nautique fut abandonnée et demeure, de nos jours à peu près inexploitée aux Etats-Unis. A tel point qu'en 1980, lorsque des *navigateurs* aussi *réputés que le Canadien Michael Birch* ou les Américains Tom Grossman et Walter Green ont besoin d'argent afin de pouvoir disputer, avec leur trimaran, la Transat, ils viennent chercher des commanditaires en France, qui est aujourd'hui le pays où le *financement* publicitaire de voiliers est le plus actif.

L'histoire du yachting a connu à cet égard deux périodes :

● *Avant Tabarly.* — Malgré le développement du centre nautique des Glénans, malgré la création du Vaurian, célèbre dériveur diffusé à plus de trente mille exemplaires, le yachting officiel demeure entre les mains des *« casquettes blanches »*. L'actualité nautique ne dépassa guère alors la porte des salons cossus des principaux yacht-clubs.

● *Après Tabarly.* — La voile va *devenir populaire* et *le yachting* traditionnel, dont les mœurs sont calquées sur celles des clubs britanniques, *sera rapidement supplanté* par la voile « à la française ».

En battant, le 19 juin 1964, avec son *Pen-Duick-II*, le *Gipsy-Moth-III* mené par l'Anglais Francis Chichester, âgé de soixante-trois ans, le marin breton, alors âgé de trente-*trois ans, qui n'a peut-être pas* accompli un exploit des plus éblouissants, comme ceux qu'il prodiguera par la suite, est néanmoins promu au rang de héros national par la République gaullienne et la presse sportive. La popularité du navigateur ne va cesser de croître. Si bien qu'à la veille de la Transat de 1968 les agences de publicité qui gèrent le budget des grandes entreprises ont pris conscience de l'intérêt qu'il y aurait à *afficher le nom d'un de* leurs clients sur le tableau arrière du vainqueur d'une compétition aussi *prestigieuse.*

Certes, l'entrée en lice des commanditaires se fait en douceur. Lorsque *Paris-Match*, Radio-Luxembourg et *France-Soir* fournissent, par exemple, 300 000 F à Tabarly pour lui permettre de construire son trimaran *Pen-Duick-IV* et *ne réclament en contrepartie que l'exclusivité du* récit de sa course, ou lorsque la *firme anglaise Lipton, créée par* Sir Thomas Lipton, l'un des plus grands yachtmen de tous les temps, *fait* porter le *nom de son fondateur* au ketch de Geoffrey Williams (vainqueur en 1968), il subsiste encore, dans les relations entre commanditaires et commandités, un petit air de mécénat. *Mais* plus pour longtemps.

Millions de francs

En 1972, le Vendredi-13 de J.-Y. Terlain mesurait 39 mètres de long : pour 1976, Alain Colas va faire construire un quatre-mâts de 72 mètres de long. Le coût de telles unités se chiffre par millions de francs. Aucune entreprise n'étant prête à risquer de *pareilles* sommes sans garanties, les coureurs doivent alors convaincre les dirigeants de ces sociétés du bien-fondé de tels investissements. Alain *Colas* réussit de la sorte à prouver aux responsables du Club Méditerranée que la commandite de son immense voilier sera une bonne affaire. *Précurseur* en la matière, Colas « vend » *en* même temps son idée et son per*sonnage. Car désormais, pour décro*cher certains financements, le palmarès ne suffit plus, il faut être un *« homme de médias »*.

Cet impératif est lui-même à l'origine d'une nouvelle évolution de la commandite. Incapables de mener *eux-mêmes, comme Colas, à la fois* leurs carrières sportives et commerciales, la plupart des navigateurs vont faire appel à des intermédiaires dont l'un, M. Michel Etevenon, directeur d'une agence de publicité, va jouer un rôle essentiel.

Lorsque, après la course de 1976, les organisateurs anglais de la Transat décident de limiter la taille des voiliers participants à 17,06 mètres de long, l'« inventeur » des *Kriter*, sur lesquels courront Malinovski, Gliksman, Kersauson et Terlain, *relève le gant et lance, en 1978,* la première Transat française, la Route du Rhum (Saint-Malo-Pointe-à-Pitre) sans limitation de taille des bateaux concurrents. L'habileté de l'organisation, le talent des coureurs et, malheureusement, la disparition d'Alain Colas assurent à l'épreuve une publicité très large.

Un nouveau degré dans l'exploitation commerciale de la course océanique est franchi en 1979 avec *la Transat en double organisée par le Point, Neptune-Nautisme* et Europe 1. Cette compétition offre aux annonceurs encore plus de garanties que les précédentes. Grâce au système Argos de localisation par satellite, les positions des concurrents sont constamment suivies par le public auquel on répète tous les jours à l'antenne les noms des bateaux.

L'amélioration des conditions *de* sécurité des *concurrents* et la rentabilité pour les annonceurs ont fait que le système Argos a été repris *par les organisateurs de la Transat* britannique. Plusieurs nouvelles courses qui devraient disposer de moyens techniques analogues ou accrus sont d'ailleurs annoncées, notamment la course des Almadies (La Baule-Dakar) qui sera disputée en octobre prochain.

Mais Michel Etevenon voit d'ores et déjà plus grand. Le 27 mai, l'AFIPOCO (Association fédérale *internationale des promoteurs et* organisateurs de courses océaniques), qu'il a fondée il y a quelques mois, annonçait la création d'un « *championnat du monde de course* océanique ». Le classement des coureurs se fera par points selon les résultats que ceux-ci obtiendront pendant une période de quatre ans dans cinq *épreuves* (Transat ou courses autour du monde) dont *l'AFIPOCO a fixé la liste.*

La création d'un tel championnat du monde ne va-t-elle pas accélérer l'évolution de la voile vers le « *star system* » et faire peser des contraintes commerciales encore plus lourdes sur les coureurs et sur la *majorité des organes de presse ?* Michel Etevenon répond que les coureurs gagneront au change, parce que leur sort matériel sera enfin assuré.

Face à ce développement commercial, le créateur de la Transat, le *colonel Blondie Hasler, émet quelques réserves : « Je ne suis pas contre le commandite. Il faut qu'un navigateur puisse être commandité si c'est pour lui la seule façon de naviguer. Mais il faut que les choses soient claires et que l'on sache si c'est pour la course ou pour la publicité que l'on navigue. Je préfère un bateau de 25 pieds non commandité à un bateau de 50 pieds sous contrat, parce que je préfère être libre et indépendant, et faire les courses de mon choix. Je ne voudrais pas sacrifier cette liberté. Car le commanditaire a, avant tout, besoin de performances, et le skipper est obligé, la plupart du temps, de sacrifier sa liberté à ces performances. »*

PAUL-GÉRARD PASOLS.





INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Bronzées...

A lire les rubriques spécialisées de certaines revues de mode, on a l'impression que le bronzage s'acquiert par une lutte de tous les instants. Les choses sont peut-être plus simples. Les médecins vous l'expliquent : le hâle n'est que la réaction de la mélanine du corps aux brûlures du soleil.

Parmi les produits les plus avancés pour accélérer ce processus « naturel », Golden Beauty d'Helena Rubinstein *dépose sur la peau une mélanine de synthèse. La gamme de huit laits, crèmes et baumes rafraîchissants, se complète, cette année, d'une crème pour les seins et d'un colorant pour le corps. Les indices de protection vont du 6 pour le visage au 1 pour l'huile solidifiée. En fait, tous les laboratoires produisent des « solaires » : de* Vichy, Phas, Bergasol, Roc, Galénic à Biotherm, *pour ne citer que les plus connus vendus en pharmacie.*

Nous assistons, depuis deux ans environ, à une évolution de la part des grandes griffes de maquillage et des usagers, en faveur de gammes diversifiées destinées à un public mixte, plus sportif. Ainsi, pour le jog, faut-il protéger les jambes et les bras, notamment avec des laits et lotions à haut indice de protection. Sun Block d'Estée Lauder *et de* Clinique *est un filtre total invisible comme les produits équivalents* d'Elizabeth Arden. *Dans le même esprit,* Revlon *propose un bâtonnet large pour les lèvres, le nez, le dessus des mains et des pieds, particulièrement vulnérables en bateau.*

En montagne, surtout pour le ski d'été, on ne saurait trop se protéger contre les rayons ultra-violets B et la réverbération. Voici encore des produits « écran », sous faible encombrement : Clarins *(indice 9),* Clinique *(19 S.P.F. selon le numérotage mis en vigueur par la Pure Food & Drug Administration américaine),* H. H. Ayer, Lancaster, Aramis *ou* Charles of the Ritz.

Les bronzages cuivrants et durables s'obtiennent aussi avec les nouvelles huiles, toujours aussi prisées depuis que Chanel a lancé, en 1925, la mode du bronzage. Huile de Chaldée de Jean Patou *est avec Ambre solaire l'ancêtre des produits sophistiqués d'aujourd'hui. Parmi les plus protectrices, il y en a une de* Juvena, *celle de* Sisley *(indice 5) à la noix de coco, l'hypo-allergique de* Roc *(indice 3).* Orlane *mêle le millepertuis et la camomille aux amandes douces, tandis que les produits du club* Méditerranée *contiennent du beurre de cacao.* Biotherm *reste fidèle au plancton thermal,* Stendhal *aux végétaux.*

Mais celles qui restent en ville ou redoutent le soleil peuvent utiliser la crème Créole de Guerlain *qui existe en quatre tons dorés, ou la Ramb's tea de* Rambaud *(deux tons). L'autobronzant* d'Estée Lauder *est d'une application facile, et le Sunstroker* d'On Stage *qui vient d'arriver chez* Dans un Jardin *(11, rue du Marché-Saint-Honoré) contient des micro-paillettes dorées.*

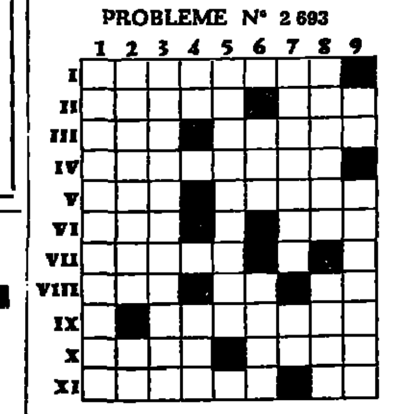
On essaiera aussi, tout en bronzant, les stylos à lèvres au trait plus précis que le bâtonnet et de présentation plus « bureau » que salle de bain. Lancôme *les avait lancés l'année dernière.* Yves Saint-Laurent *commence à distribuer ses superbes formes au carré, dont les coloris « ambigus » s'adoucissent au contact de la peau.* Christian Dior *reste fidèle à sa présentation blanche et bleue, mais améliore la finesse de sa pâte en coloris seyants. Enfin,* Rochas *les présente aussi en tablettes « champagne » très raffinées.*

NATHALIE MONT-SERVAN

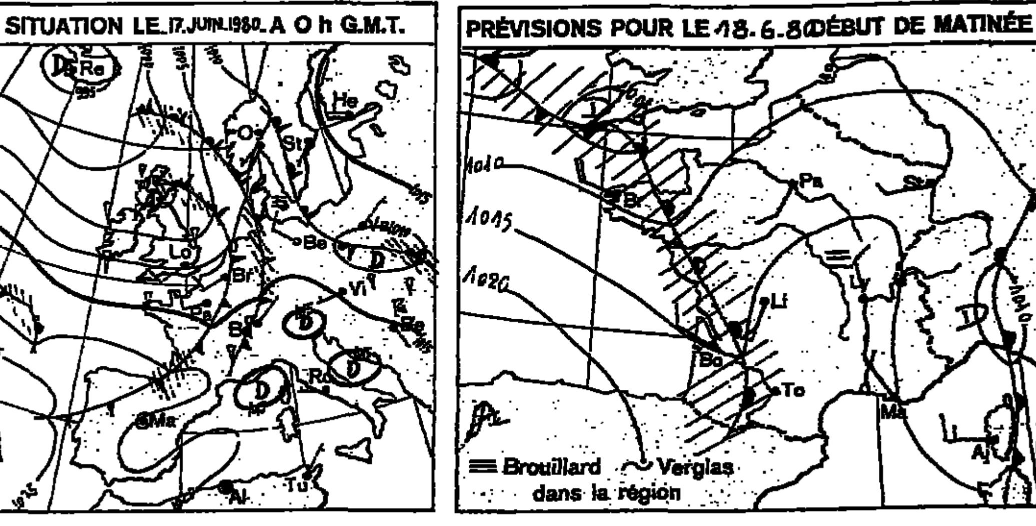


(Croquis de MARCQ.)

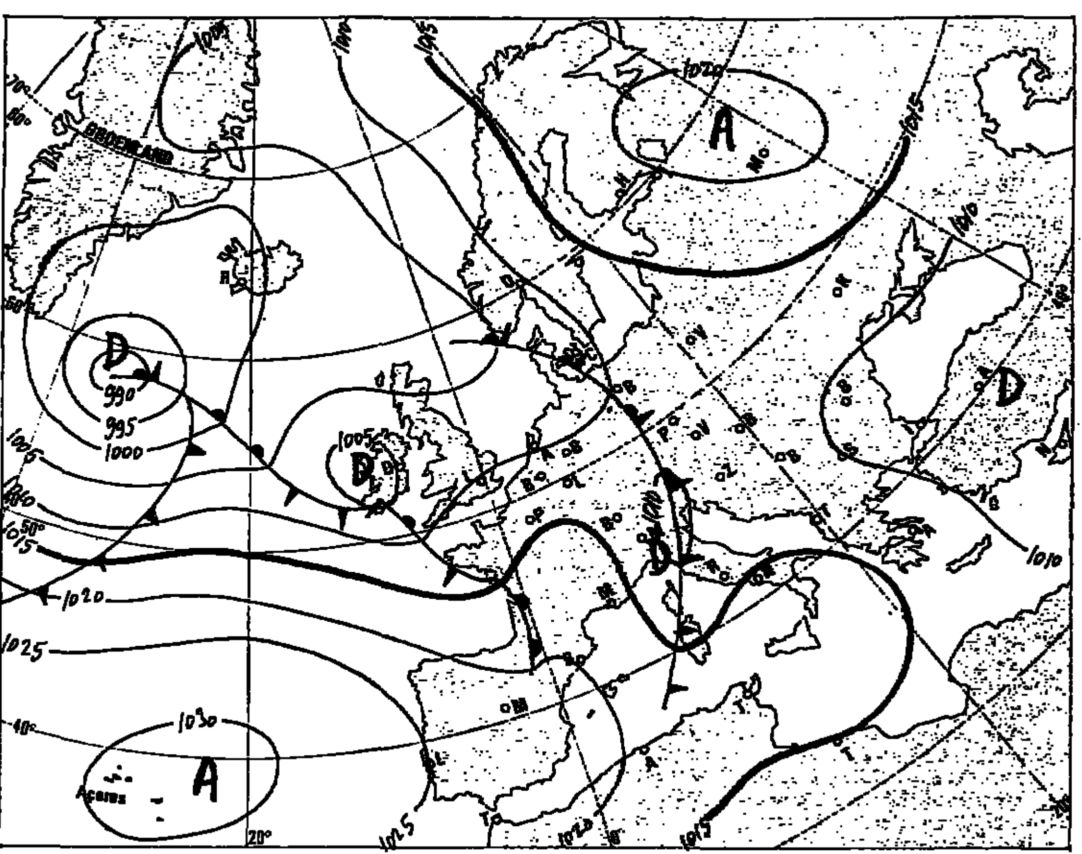
OLIVIER LAPIDUS : Jupe en taffetas de soie noir d'Hurel à plis creux irréguliers, hanches soutenues par des volants d'organdi, ornée d'un triangle de soie fuchsia, assorti au corsage asymétrique drapé. A partir de 1 500 F les deux pièces, sur mesure exclusivement et sur rendez-vous, 57, rue Greneta, 75002 Paris, 236-07-32.



MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 17 juin à 0 heure et le mercredi 18 juin à 24 heures.

Dans le flux perturbé de secteur ouest qui s'est établi des côtes américaines à l'Europe, une nouvelle zone pluvieuse atteindra la France. Toutefois, cette zone pluvieuse se décalera assez lentement vers l'est en se désagrégeant partiellement tandis que la perturbation suivante venant de Terre-Neuve se développera notablement sur l'Atlantique avec creusement de la dépression qui lui est associée. Cette dépression atteignant les parages de l'Irlande dans la nuit de mercredi à jeudi, une tempête est à craindre près des îles Britanniques.

Mercredi 18 juin, une zone pluvieuse concernera dès le matin les régions s'étendant de la Bretagne aux Pyrénées. Les pluies, souvent faibles, gagneront ensuite le Bassin parisien, le Massif Central et le Bas-Languedoc. Elles seront assez durables sur l'Aquitaine et le Limousin, mais prendront un caractère plus sporadique sur les autres régions. Du sud des Alpes à la Corse, les périodes ensoleillées prédomineront. Ailleurs, le ciel sera nuageux, localement brumeux le matin. Des éclaircies se produiront, mais quelques averses se développeront sur les Vosges, le Jura et les Alpes du nord. En général, les vents seront faibles, mais ils s'orienteront au nord-ouest ou à l'ouest près de l'Atlantique et de la Manche occidentale en se renforçant en fin de journée. Les températures demeureront relativement basses pour cette époque de l'année.

Le mardi 17 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, de 1 013,8 millibars, soit 760,4 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 23 et 14 ; Bordeaux, 22 et 14 ; Bourges, 20 et 13 ; Brest, 16 et 12 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 13 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 27 et 14 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 17 et 12 ; Nice, 22 et 16 ; Paris-Le Bourget, 20 et 13 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 26 et 17 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 21 et 15 ; Tours, 20 et 12 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 23 et 16 ; Bonn, 18 et 14 ; Bruxelles, 20 et 13 ; Le Caire, 34 et 20 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 23 et 13 ; Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 19 et 10 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 24 et 11 ; Téhéran, 37 et 19.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

BOURSES

ETUDES JAPONAISES. — Le ministère de l'éducation nationale du Japon offre, à un étudiant ou une étudiante, un séjour au Japon de dix mois (d'octobre 1980 à juillet 1981) afin d'approfondir ses connaissances de la langue et de la civilisation japonaises.

Le candidat devra être de nationalité française, avoir plus de dix-huit ans, être au moins en troisième année universitaire, avoir une bonne connaissance de la langue japonaise et s'inscrire avant le 4 juillet.

Le boursier recevra 117 000 yens par mois et sera affecté directement au département des études japonaises de l'université des langues étrangères de Tokyo.

Renseignements : Service culturel de l'ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, Paris-8e. Tél. : 766-02-22, poste 216 ou 21[?].

TRANSPORTS

L'UTILISATION DE LA CARTE ORANGE EN ILE-DE-FRANCE. — Le conseil régional d'Ile-de-France a voté la possibilité pour les titulaires de la carte orange d'accéder gratuitement aux parcs de stationnement situés aux abords des gares. En outre, le conseil régional d'Ile-de-France a renouvelé sa demande concernant l'extension de la carte orange à l'ensemble de la région Ile-de-France.

VIVRE A PARIS

UNE PLACE HENRI-QUEUILLE. — Le Conseil de Paris a décidé de donner le nom du président Henri Queuille à la place située boulevard Pasteur, au débouché de l'avenue de Breteuil et de la rue de Sèvres, dans le quinzième arrondissement.

DES CREDITS POUR LES FONTAINES. — Un crédit de 5,2 millions de francs va permettre la restauration ou l'alimentation en eau potable de neuf fontaines supplémentaires. D'ici à 1983, toutes les fontaines auront été remises en état et la réfection des fontaines du Trocadéro entreprise.

Pour 1980, les travaux auront lieu sur les fontaines Molière (1er), de la place du Théâtre-Français (1er), du Palmier (1er), Saint-Michel (5e), de l'Observatoire (6e), des Fleuves et des Mers (place de la Concorde (8e), de la place François-Ier (8e), et Stahly (parc floral, 12e).

PARIS EN VISITE

MERCREDI 18 JUIN

« Pontoise », 14 h., gare de Pontoise, Mme Pennec.

« Musée des Plans-Reliefs », 15 h., cour d'honneur des Invalides, Mme Bachelier.

« Bibliothèque de l'Arsenal », 15 h., 1, rue de Sully, Mme Chapuis.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« La maison et l'atelier de Delacroix », 15 h., 6, place Furstenberg, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les abords de Notre-Dame », 15 h., métro Cité (l'Art pour tous).

« Jardins secrets de Montmartre », 15 h., *métro Abbesses (Connaissance* d'Ici et d'Ailleurs).

« Passy », 15 h., 2, rue du Commandant-Schloësing (Mme Fleuriot).

« Pittoresque quartier Mouffetard », 15 h., place de la Contrescarpe (Mme Hager).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h., librairie les Alisées, 16, rue des Ecoles, M. Gregorio Manzur : « Le solstice du jaguar ».

19 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, docteur Donnars : « Préparation à la mort pour une préparation à la vie » (*Université populaire de Paris*).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'entourage du patient. Traitement de l'enfant » (Psycho-Santé).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 693

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III				■					
IV									■
V				■					
VI				■		■			
VII								■	
VIII				■			■		
IX		■							
X					■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à une bande d'andouilles. — II. Pour l'affronter, il faut souvent prendre des gants ; A redouter quand on tient le manche. — III. Roi *de Juda ; Peut être assimilée à la* coqueluche. — IV. Est très utile dans le vestibule. — V. Pronom ; Qui demanderait un peu plus de précipitation. — VI. Mot indiquant qu'on a fait un emprunt ; L'orient. — VII. Crochet pour manier des tissus. — VIII. Utile quand on est sur le terrain ; Préposition ; Apprécièrent (épelé). — IX. Un pays, en Suisse. — X. Prénom de femme de lettres ; A poils. — XI. Somme de peu d'importance ; Fleuve côtier.

VERTICALEMENT

1. Se portent à certaines extrémités. — 2. Sale, c'est une mauvaise affaire ; Mesure. — 3. Sur laquelle il ne faut pas compter pour arroser. — 4. Saint de Bigorre ; Utile pour réparer le bâtiment. — 5. La bruyère et la myrtille, par exemple. — 6. Pas souple ; Remonte aux rameaux. — 7. Ne prend pas toujours le plus court chemin ; Note. — 8. Peuvent couvrir des pieux ; Fit un mélange. — 9. Largeur de crêpe ; Expira brutalement.

Solution du problème n° 2 692

Horizontalement

I. Beurriers. — II. Ente. — III. *Electoral. — IV. Noyer ; Ell.* — V. Su ; Torses. — VI. Ers ; Gé. — — VII. Admirable. — VIII. Na ; Calais. — IX. Cupidité. — X. Ede ; Etire. — XI. Su ; Se ; An.

Verticalement

1. Bienséance. — 2. Lourdauds. — 3. Urey ; S.M. ; Peu. — 4. Cet ; Ici. — 5. Rétrogrades. — 6. Ino ; Réalité. — 7. Etres ; Bâti. — 8. Réale ; Liera. — 9. Lisses ; En.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 16 et 17 juin 1980 :

UN DECRET

● Relatif aux modalités d'intégration en qualité de fonctionnaires des agents en fonctions dans les conseils de prud'hommes, autres que les secrétaires et secrétaires adjoints, en application de la loi n° 79-44 du 18 janvier 1979.

DES ARRETES

● Portant création à la Réunion de la régie départementale des travaux agricoles et ruraux ;

● Accordant à la société nationale Elf-Aquitaine (production) une autorisation de prospections préalables d'hydrocarbures dans la zone atlantique grands fonds.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU VENDREDI 13

TIRAGE DU 16 JUIN 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.
1	1	100
	381	800
2	92	200
	1 592	2 200
	1 042	5 000
	8 022	5 000
	90 952	100 000
	209 752	4 000 000
3	263	700
	553	700
	5 733	2 000
	6 313	2 000
	9 043	5 000
4	54	200
	9 974	2 000
	3 994	5 000
	8 394	5 000
	9 314	10 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
		F.
5	5 235	2 000
	94 275	75 000
6	3 616	5 000
7	57	200
	207 877	1 000 000
8	258	700
	4 798	2 000
	6 398	5 000
	6 938	10 000
9	099	700
	359	700
	669	700
0	0	100
	60	300
	7 600	5 100
	89 280	100 100

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ROSES
LE 18 JUIN 1980 au Parc Floral de Paris - Bois de Vincennes - PARIS 12ème

1980 N° 32

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Dali malgré lui à Rochechouart.

Cinq salles du château de Rochechouart (Haute-Vienne) sont actuellement consacrées à une exposition Salvador Dali, qui réunit quelque deux cents œuvres de l'artiste catalan : huiles, gouaches, encres, aquarelles, crayons, sculptures, pâtes de verre. Parmi les huiles : l'Apothéose du dollar *(1967-1968),* le Tigre hallucinogène *(1963),* Portrait de Gala au homard *(16949),* Hommage à Vasarely *(1952),* le Triomphe du tourbillon *(1943) ; parmi les pastels :* la Chevelure *(1931)),* le Piano surréaliste *(hommage aux Marx Brothers, 1931). Les pièces exposées s'échelonnent de 1913 à 1976 et sont de toutes les époques de la création dalinienne.*

Or cette exposition, organisée par le Centre artistique et littéraire de Rochechouart, n'a pas eu l'heur de plaire à Dali, qui a dépêché à Rochechouart son avocat new-yorkais. Les raisons de ce désaveu se trouvent sans doute dans le communiqué que M. Raymond Leclerc, président du Centre, a publié. M. Leclerc précise que « cette exposition — le mérite de ses organisateurs n'en est que plus grand — a été réalisée sans la moindre participation du maître ».

Il faut préciser que rien n'interdit de présenter les œuvres d'un artiste et ce en dépit de sa non-collaboration, voire même de son opposition, à partir du moment où il s'agit d'œuvres dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, ce qui est le cas à Rochechouart. Les choses en sont là. — (Corresp.)

★ L'exposition est en place jusqu'au 27 juillet. En juin, elle est ouverte de 15 heures à 18 h. 30, dimanches et jours de fête compris, sauf mardi ; en juillet, elle sera ouverte toute la journée.

Les naïfs à Laval.

En 1966 le vieux château de Laval — Laval, la ville natale d'Henri Rousseau, le « Douanier » — a déménagé une partie de ses objets d'archéologie pour accueillir la donation Jules Lefranc, qui allait déterminer sa vocation de musée d'art naïf. En une quinzaine d'années, grâce aux acquisitions de la ville, aux dépôts consentis par les musées de France et par certaines collections privées, le musée s'est en effet considérablement enrichi de plusieurs centaines d'œuvres (Bauchant, Bombois, Peyronnet, Vivin, etc.) qu'il fallait penser à présenter dignement.

C'est chose faite. Après les travaux de restauration du bâtiment, la nouvelle présentation de la collection est ouverte au public depuis le 15 juin. Conjointement une salle Andrée-Bordeau-Le-Pecq, originaire de Laval, et à qui l'on doit aux côtés de Jules Lefranc les débuts du musée, a été inaugurée. Elle réunit une trentaine de toiles, l'œuvre gravé, les tapisseries de l'artiste.

La « Cène » de Léonard de Vinci encore menacée.

Une fissure vient d'être découverte dans le mur sur lequel Léonard de Vinci a peint la Cène, *au réfectoire de Sainte-Marie-des-Grâces, à Milan. Longue de 2 mètres, large de 1,5 centimètres, cette fissure passe tout près du visage de l'apôtre Jean. Selon les experts, des travaux doivent commencer immédiatement pour éviter son élargissement. Cet accident, qui a probablement été provoqué par les trépidations de la circulation du centre de Milan, ou par un léger affaissement du sol, ont contraint les autorités à fermer le réfectoire au public.*

Les malheurs de la fresque ne sont pas nouveaux. Dès sa création, la peinture fabriquée par Léonard ne tenait pas bien. Les bombardements de la dernière guerre l'ont fait souffrir. L'œuvre fut « consolidée ». Plus récemment, un microscope électronique avait révélé la présence de bactéries qui attaquent ses couleurs.

Arts et traditions populaires au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Cette double chance, ce double pari, pour l'instant, aurait peut-être mérité plus de moyens encore, qu'il s'agisse de finance ou de place : deux étages du Grand Palais, au lieu d'un (ce seul étage représente cependant deux fois au moins les surfaces habituelles d'exposition de l'avenue du Mahatma-Gandhi). Mais elle est, telle quelle, et malgré le peu de temps dont disposaient les A.T.P., une fort brillante carte de visite.

Des arts et des traditions populaires dans l'antre des beaux-arts, de la grande peinture, de l'archéologie, des échanges internationaux les plus spectaculaires ! Après la fondation des A.T.P. par Georges-Henri Rivière au lendemain de la guerre, la construction de son espace propre il y a douze ans, c'était bien l'occasion de faire en quelque sorte le point sur soi-même et de se faire connaître. Ainsi Jean Cuisenier, l'actuel conservateur en chef de cette institution, et ses nombreux collaborateurs ont-ils pris le parti simple et sage de choisir pour sujet leur objet, l'ethnologie, de tenter d'en donner la signification plutôt qu'un thème plus restreint, comme ceux de leurs expositions temporaires. Pour thème, l'ethnologie, c'est-à-dire leur âme, leur culte, ce patrimoine dont les A.T.P. sont devenus les gardiens pour éviter que ses propriétaires ne le perdent, le temps passant, à jamais. Un thème, et, pour le public, une pratique, la fameuse griffe A.T.P., cette muséographie élaborée naguère par Georges-Henri Rivière, et qui a fait depuis beaucoup de petits dans le monde : faire parler les objets, leur redonner tout ce qu'une vitrine peut permettre de vie et de telle sorte que chacun les reconnaisse et les comprenne (la muséographie est ici signée par Pierre-Yves Catel).

Hier pour demain : malgré quelques discordances au début, semble-t-il, car l'ethnologie a, comme d'autres domaines, ses écoles, ses factions, le propos s'est affirmé avec clarté et logique, suivant deux, ou plutôt trois parties qui s'enchaînent cependant sans rupture aussi nette. La première, pour reprendre une expression de la préface au catalogue, pourrait s'intituler « Histoire d'une découverte ». Une longue histoire dont *un* début a été placé au dix-huitième siècle, au temps des Lumières, et qu'inaugure le berger, personnage étrange, à la fois « héros pastoral » et plus ou moins sorcier, ici motif suranné pour porcelaine de Sèvres et clichés champêtres, *mais* déjà, là, l'objet d'investigations savantes.

Puis les encyclopédistes, la notation minutieuse des outils et des gestes aux temps encore industrieux de la machine, avant l'industriel, et les médecins qui découvrent avec étonnement cet univers de « sauvages » que sont les paysans. On verra notamment dans cette partie une collection de maquettes dont on se retiendra ici de dire qu'elles sont belles (et Dieu sait si elles le sont), *puisqu'elles illustrent* un propos rigoureux. Plus rigoureux peut-être que ne l'est la chute de cet ensemble des Lumières, la Révolution : ces objets-là sont peu représentatifs des idées proposées par le catalogue.

Aux sources de l'ethnologie aussi, l'académie celtique, dont les théories et les méthodes étaient, dès les premières années du dix-neuvième siècle, très proches de ce qu'on pratique aujourd'hui, n'eût été sa finalité, un nationalisme à la recherche exacerbée de ses « sources » qui devait conduire à maintes erreurs puis à la disparition de ladite académie. L'intérêt porté aux rites, aux mœurs et croyances populaires n'était alors qu'une sorte d'archéologie pour retrouver, éparses, les traces d'un ancien et hypothétique état de grâce. Cette recherche ethnologique avant la lettre s'arrête donc, laissant néanmoins pour des temps meilleurs, de précieuses informations.

L'archéologie, à travers l'Académie royale des antiquaires de France et le Musée des monuments français, l'un et l'autre créés par les mêmes académiciens celtiques, va désormais occuper l'attention des érudits du dix-neuvième siècle.

L'époque des folkloristes

Des érudits, mais à travers la peinture, plus tard la photographie (deux admirables sections) et le dessin, l'attention portée avec naïveté parfois, aussi fidélité, s'amplifie, laissant des témoignages qui sont devenus pour les ethnologues d'aujourd'hui autant d'outils. Et, dès le dix-neuvième siècle, on assiste encore aux premières collectes d'objets de musique et de chansons. C'est l'époque des folkloristes qui, pour les organisateurs de l'exposition, est l'occasion d'un triple propos : l'histoire encore, la valeur d'une documentation, mais aussi un plaisir esthétique certain.

Avec Arnold Van Gennep, dont l'œuvre « *constitue une charnière entre les travaux des folkloristes de la fin du dix-neuvième siècle et ceux de l'ethnologie contemporaine* », le public ou, mieux, le spectateur de cette mise en scène sur l'évolution d'une science, entre — deuxième grand ensemble, — dans les arcanes des A.T.P. : le travail, les méthodes, la signification de l'ethnologie aujourd'hui. Problème de sauvegarde ? Pas seulement : cette neuve science qu'est l'ethnologie est, en effet, la première à s'être attachée à ce qu'on appelle aujourd'hui les nouvelles dimensions du patrimoine, à sa vie plutôt qu'à sa survie, à sa signification plutôt qu'à sa présentation.

Ainsi sont apparus récemment les écomusées, derrière lesquels on trouve encore Georges-Henri Rivière, et les parcs naturels régionaux : on est loin des « momies » sentimentales des salles d'ethnographie française de l'ancien Musée de l'homme. Plus loin encore lorsque l'exposition, après l'histoire, et après le travail quotidien, évoque l'évolution contemporaine, au jour le jour et donc déjà demain, de ces arts et de ces traditions populaires qui semblent ne pas vouloir cesser de se renouveler, et de se retrouver.

Mais où s'arrête l'ethnologie, quelles sont les limites de son champ d'investigation, de sa fonction, ou, à travers les institutions qui l'ont prise en charge, à commencer par les A.T.P., de sa possible influence sur l'identité, comme on dit, des régions, des cantons, de chaque individu ? Renvoyons pour l'heure au catalogue, et notamment à la préface de Jean Cuisenier, qui pose fort clairement le problème de ce patrimoine, mais plus généralement aussi, comme le fait l'exposition elle-même, *des* patrimoines, *du* patrimoine.

Le billet de cette exposition devrait être aussi valable pour le Musée des A.T.P. : il l'est déjà spirituellement, comme il est sans doute le premier billet « valable » de cette Année du patrimoine s'il s'agit d'y sensibiliser chacun. Selon la tradition des A.T.P., plusieurs lectures sont possibles de « Hier pour demain », pour les savants comme pour les enfants.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

UNE EXPOSITION A L'HOTEL DE LAMOIGNON

Le patrimoine de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris

L'exposition Constitution du patrimoine de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris depuis l'incendie de 1871 — pas moins, — organisé par M. Jean Derens, conservateur, dans l'hôtel Lamoignon, siège de la bibliothèque, 24, rue Pavée (1er), vient d'être inaugurée.

La Bibliothèque historique de la capitale, créée en 1763 à partir des collections léguées par le procureur Antoine Moriau et déjà installée à l'époque dans l'hôtel Lamoignon, ci-devant d'Angoulême, magnifique édifice élevé pour Diane de France entre 1585 et 1590, n'avait cessé d'accroître son fonds. En 1789, avec l'apport des livres que lui avait laissés Michel Emile Turgot, la Bibliothèque réunissait un ensemble de vingt mille à trente mille volumes, qui fut saisi par arrêté du Directoire le 27 ventôse an V pour être attribuée à l'Institut. Après bien des vicissitudes, Frochot, qui avait été nommé préfet de la Seine par Napoléon Ier, fit transférer ce qui représentait une deuxième Bibliothèque d'histoire de Paris dans l'ancien hôtel des Vivres, rue Malhler, et ce n'est qu'en 1847 qu'on l'installait définitivement dans l'Hôtel de Ville. Tandis que ses ressources s'accroissaient rapidement à partir de cette date et particulièrement sous le Second Empire, ses collections s'enrichissaient, et à la veille de la guerre de 1870 elle comptait cent vingt mille volumes, parmi lesquels le célèbre missel de Juvénal des Ursins, orné de miniatures représentant les monuments de Paris au quinzième siècle. Mais le 24 mai 1871, aux heures tragiques de la Commune, cet irremplaçable trésor du passé parisien disparaissait dans l'incendie qui embrasait l'Hôtel de Ville. Elle fut reconstruite et connut un nouveau départ en 1893.

Devant l'accroissement constant de la Bibliothèque, on décida en 1898 de la transférer dans le bel hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné, construit à la fin du dix-huitième siècle. C'est là qu'elle devait continuer à s'enrichir de telle façon qu'il apparaissait nécessaire dès avant 1939 de lui trouver un logement plus vaste. Mais c'est seulement à la fin de 1968 que sous l'égide de son très actif conservateur, M. de Saint-Rémy, la troisième Bibliothèque historique s'installait à l'hôtel Lamoignon, admirablement restauré et aménagé selon les méthodes les plus modernes dans les locaux mêmes qui avaient vu naître sa première devancière et où a lieu actuellement la remarquable exposition que M. Derens a consacrée à son histoire depuis 1872.

C'est Marcel Poète, qui fut conservateur en chef de la Bibliothèque de 1898 à 1917, qui eut l'idée de créer ce qu'il appela le « *fond des actualités* ». Ce fond réunit depuis le début du siècle une quantité appréciable d'affiches, de feuilles volantes, de prospectus, de factures, de programmes et de catalogues de grands magasins qui résument mieux que n'importe quel ouvrage savant la vie quotidienne de Paris. De nombreux spécimens souvent émouvants et touchants sont présentés dans la deuxième partie de l'exposition, à côté de photographies et de cartes postales qui font partie de la prodigieuse collection (trente mille photos anciennes, deux cent mille cartes postales, cent mille photos de la FNAC) commencée également par Marcel Poète qui fait de la bibliothèque historique un centre iconographique exceptionnel.

La Bibliothèque historique de Paris, qui est ouverte à tous puisqu'on peut y consulter librement sur place ses vingt mille plans et les sept cent mille volumes du département des imprimés, n'a son équivalent dans aucune autre capitale, et les crédits en augmentation qui lui sont alloués cette année vont lui permettre d'enrichir, en dehors des ouvrages courants, son fond ancien.

ANDREE JACOB.

★ Du 12 juin au 1er août 1980, de 14 h. à 18 h., tous les jours, sauf le dimanche, bibliothèque, hôtel Lamoignon, 24, rue Pavée, 75004 Paris.

■ **La cantatrice américaine Judith Blegen étant souffrante, le récital qu'elle devait donner à la salle Gaveau le mercredi 25 juin est annulé. Tous ses engagements jusqu'au mois d'octobre ont été résiliés.**

■ **Au terme du Festival international du film de tourisme de Tarbes (Hautes-Pyrénées), Loïc Hascoet a reçu le lundi 16 juin la Pyrène d'or pour son film « Breiz ma bro ».**

■ **M. Georges Rosevègue, directeur de la Maison de la culture du Havre, a été élu président du nouveau conseil d'administration de l'ATAC (Association technique d'action culturelle) en remplacement de M. Antoine Vitez, démissionnaire. MM. Jacques Lassalle, directeur du Studio-Théâtre de Vitry, et André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, sont vice-présidents.**

MUSIQUE

AU FESTIVAL DE SAINT-DENIS

Carte blanche à Mauricio Kagel

Bien assis sur de solides piliers tels que la Passion selon saint Jean *sous la direction de Jean-Claude Malgoire (les 3 et 5 juin), un récital de Salvatore Accardo (le 6) une messe de Schubert et la* Symphonie inachevée *(le 17) ou la participation de Ruggero Raimondi à un concert de l'Ensemble instrumental de Paris, le Festival de Saint-Denis réserve une place de choix à la musique contemporaine grâce au concours de l'Ensemble musique vivante qui y présente cinq programmes sous forme de cycle. La formule retenue est celle de la « carte blanche » confiée à un compositeur qui choisit lui-même une de ses œuvres et l'entoure de pages d'autres auteurs, avec lesquels il se sent des affinités.*

Iannis Xenakis, le 10 juin, avait proposé des pièces classiques d'abord (de Dufay et de Dunstable), contemporaines ensuite (de Serge Garraut et Julio Estrada), avant d'en venir à son propre Palimpseste. *Vinko Globokar, le 20 juin, rendra hommage, entre autres, à Varèse et à Leibowitz; Klaus Huber, le 24 juin, saluera Bernd Alois Zimmermann, tandis que Luciano Berio le 28 juin donnera à découvrir Giorgio Federico Ghedini et Frédéric Rzewsky, dont on connaît à peine les noms.*

Maurice Kagel, quant à lui, a usé de sa carte blanche du 16 juin pour rappeler, par l'intermédiaire de Leos Janacek, ses origines « paysannes » et laisser apercevoir chez un jeune compositeur irlandais, Gerald Barry (né en 1952), qu'on exerce toujours, même malgré soi, une influence sur quelqu'un. Avec son Concertino *pour piano (soliste Carlos Alsina), Janacek pourrait bien être en effet le grand-père de Kagel. Le long dialogue entre le cor et le piano, à l'exclusion de tout autre instrument dans le premier mouvement puis avec la petite clarinette dans le deuxième, la réunion enfin de cet ensemble rustique — deux violons, un alto, cor, clarinette et basson — lors du finale annonce* Kantrimiusik *et surtout ces jeux harmoniques majeur-mineur et ce goût de la « monodie polyphonique » si chers à Kagel. Il réussit d'ailleurs à résumer en deux phrases ce qui fait à ses yeux l'originalité du compositeur tchèque : « Ce paysan séculaire a composé la musique avec un marteau à deux têtes. Quand* le Marteau *et son maître frappait un accord majeur et que celui-ci se déformait, Janacek retournait le marteau et redressait l'accord mineur. »*

« — » pour ensemble, de Gerald Barry, fait se succéder dans la nuance mezzo-piano et dans un mouvement modéré des montées chromatiques sans cesse interrompues et sans cesse reprises par un ou plusieurs instruments, à l'unisson ou parallèlement. L'austérité d'un tel parti pris, assez proche de celui du Bolero *de Ravel, ne manque pas d'attrait, et on ne peut s'empêcher de penser que Kagel a plusieurs fois donné l'exemple d'un radicalisme aussi impitoyable, mais, si on a pu dire que le silence après Mozart était encore de Mozart, la lassitude qu'engendre à la longue l'œuvre de C. Barry, quoique peut-être « de Kagel », n'en est pas moins réelle.*

Outre Atem, *interprété par Vinko Globokar, et dont on ne saurait parler sans faire une fois de plus le procès des sonorisations scandaleusement bruyantes, cette carte blanche permettait d'entendre une partition de Kagel rarement donnée en concert :* Hétérophonie. *Composée en 1959-1961 à l'intention de l'orchestre de Radio-Cologne, mais dédiée au marquis de Sade en raison de sa difficulté d'exécution, cette œuvre évoque davantage ce qui s'écrivait alors que l'esthétique actuelle de Kagel. Certains détails insolites, comme l'idée de faire chanter les musiciens bouche fermée, l'anarchie soigneusement encadrée des instrumentistes, placés tous ensemble dans une situation de solistes, la poésie nostalgique de certains passages où le temps semble suspendu, dénotent cependant une personnalité plus prompte à dénoncer les mots d'ordre de l'avant-garde qu'à s'y soumettre docilement.*

Placé sous la direction de Vinko Globokar, l'Ensemble musique vivante a été chaleureusement applaudi, et à juste titre, par un public nombreux qui laisse bien augurer des prochaines « cartes blanches ».

GÉRARD CONDÉ.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

HARPE. — Premiers prix : Runie Yamahata (élève de Jacqueline Borot), Véronique Ghesquière et Kaoru Nakayama (élèves de Gérard Devos).

Deuxièmes prix : Cécile Bozza, Marie-Pierre Daboval, Ghislaine Petit.

GUITARE. — Premiers prix : Minoru Inagaki et Philippe Jouanneau (élèves d'Alexandre Lagoya).

Deuxièmes prix : Jean Chavineau, Pierre Beaudry, Christophe Neuhauser.

DIRECTION D'ORCHESTRE. — Premier prix : Fabrice Pierre.

Deuxième prix : Philippe Cambreling. Tous deux sont élèves de Pierre Stoll et Jacques Mercier.

THÉATRE

Les épreuves traditionnelles du Conservatoire

La Camille d'*Horace* enchaîne sur celle de *Badine*, un Burrhus de vingt ans donne la réplique à une Agrippine en drapés rouges. Auparavant, il chuchotait les stances de Rodrigue, gonflant sa voix au long du poème pour arriver progressivement aux cris de la douleur : les épreuves des élèves du Conservatoire qui ont choisi la formation traditionnelle se sont déroulées lundi en une seule journée. Le matin était réservé aux auteurs modernes de Sacha Guitry à Claudel en passant par Camus et Marcel Achard. L'après-midi étaient présentés les classiques ou plutôt les romantiques : cinq Musset et un Victor Hugo pour un Corneille, un Racine, un Marivaux et un Molière.

On retrouve le cérémonial de jadis, mais décoloré. Malgré le jury et le palmarès, on ne peut pas vraiment parler de concours puisque la grande majorité des élèves ont choisi la « formation nouvelle » et offriront leurs travaux les 24, 25, 26 juin. Cette journée d'épreuves ressemblait à des Jeux olympiques en boycottage.

Dans leurs costumes hétéroclites, rafistolés à leurs mesures, les candidats ne donnaient pas le meilleur d'eux-mêmes. Le choix des scènes ne les a pas favorisés, non plus que les critères qui définissent leurs emplois. Ainsi, Agnès Chentrier est grande, avec de l'autorité, la voilà classée tragédienne, la voilà dans Agrippine — la première scène de *Britannicus*, scène d'exposition très difficile, — on croirait une directrice d'école de rééducation rabâchant ses griefs contre l'administration. En moderne, elle était une Parisienne revêche. Elle a peut-être des qualités, mais comment s'en apercevoir, sans mise en scène, dans des rôles où elle ne se retrouve pas. Ainsi, on a vu Dominique Blanche, Michèle Adam, Kathy Kriegel, intéressantes dans du Boulevard, boulevardières dans leurs classiques.

Si Kathy Kriegel a obtenu un premier accessit, c'est certainement pour sa fraîcheur dans *Après la chute*, d'Arthur Miller, non pas pour sa conception garce bourgeoise de Marie Tudor. Elle est en première année, de même que Anne Consigny, le meilleur élément de la journée, qui s'est présentée dans *Miracle en Alabama* et *On ne badine pas avec l'amour*. Elle existe dès qu'elle entre, elle sait construire son personnage, se taire, réfléchir, bouger, regarder, écouter. Sa voix est faible mais on se tait pour n'en rien perdre. Elle sait montrer une sensibilité sans mièvrerie. A la fois très enfant et très mûre, elle redonne vérité, ambiguïté, force, aux répliques si connues de Camille.

Son partenaire, Jean-Paul Bordes, a reçu un premier accessit. Il a été un Perdican un peu flou mais sincère tandis que sa propre scène de « concours » — *le Chandelier* — n'était qu'un cabotinage exaspérant. Un autre Perdican, Dominique Liquière, genre bourru, faux Claude Brasseur, a été récompensé par le rappel du premier accessit qu'il avait reçu l'an dernier. Il n'y a pas eu de prix pour les hommes. Le jury a simplement décerné un second prix à Anne Consigny. Elle est vraiment d'une qualité rare, et quand on voit ce qu'il advient des élèves de troisième année, on lui souhaite de ne pas s'attarder trop longtemps dans la filière qu'elle a choisie.

COLETTE GODARD.

DANSE

« RIS ET DANCERIES » au Théâtre de Paris

Le spectacle présenté les 18 et 19 juin par l'Institut de musique et de danse anciennes d'Ile-de-France est la concrétisation des recherches chorégraphiques menées depuis plus de vingt ans par Francine Lancelot. Après avoir consacré son diplôme d'université à Feuillet, inventeur d'un système de notation de la danse, elle s'est spécialisée dans l'inventaire des pas qui sont à l'origine de la danse noble française telle que la fixa Beauchamps, collaborateur de Lully et de Molière, maître à danser de Louis XIV et directeur de l'Académie royale de danse créée en 1661. Elargissant encore son champ d'investigation, elle a reconstitué les danses de cour, de ville, de village, de théâtre : gavotte, courante, bourrées, menuets, branles, gigues, rigaudons, passe-pieds..., qui étaient en usage en France du XVIe au XVIIIe siècle.

Passer de la théorie à la pratique a été le second objectif de Francine Lancelot. Depuis 1973, elle est professeur de danses anciennes à l'Ecole de l'Opéra et dans différents instituts. En février dernier, une troupe a pu être formée avec l'aide du ministère de la culture et de la communication. Elle compte pour l'instant dix éléments recrutés à l'issue d'un stage : « Ils sont soit de formation classique soit de formation moderne, précise Francine Lancelot, mais tous sont des professionnels. Les danses anciennes requièrent en effet une grande maîtrise corporelle et une oreille très musicale. La virtuosité y est moindre que dans le ballet, mais il faut une attaque vive et la capacité de se soumettre à des rythmes variés et à des figures compliquées. Les traités de danse décrivent les mouvements de pieds, la direction de la marche et la succession des figures ; pour le corps et les bras, il faut interpréter et retrouver le style et l'esprit de chacune d'elles ; l'accompagnement musical est sur ce point déterminant. »

L'ensemble d'instruments anciens dirigé par Antoine Geoffroy-Dechaume a collaboré à l'élaboration de ce programme, qui comporte une « Suite de danses de la cour de Louis XIV » et le divertissement composé par *Mouret* pour l'« Arlequin poli par l'amour » de *Marivaux*.

M. M.

★ Théâtre de Paris, 21 heures. La troupe se produira ensuite aux festivals de Saintes, d'Aubeterre, de Carcassonne.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Centre culturel de Belgique (271-26-18), 21 h. : Oratorio pour une vie.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Lucernaire (544-57-34), 18 h. 30 : le Biberon de la révolte.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Simul et Singulis.
Chaillot (727-81-15), 10 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 45 : Hauser Orkater.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Voisines.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Butoh (Sankaï Juku).
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Isaac Stern ; 20 h. 30 : Louis Falco Dance Company.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre en pièces (806-30-37), 20 h. 30 : Dibbouk.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : *Dissident*, il va sans dire.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. ; Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : *le Journal de Nijinski* ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 30 : Parlons français.
Marais (278-30-27), 20 h. 30 ; Montehus... Montehus.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
- LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 17 juin

Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : *Le Farré sifflera trois fois.*
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Théâtre - en - l'Ile (329-60-22), 18 h. 30 : le Primitif ; 20 h. 30 : Ma chère Sophie.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), Amphi, 21 h. : Prospectus 49,5.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio - Théâtre 14 (257 - 33 - 82), 20 h. 30 : Arlequin poli par l'amour : l'Epreuve.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre 13 (588-05-99), 20 h. 30 : les Petits-Bourgeois.
Théâtre Saint - Médard (331-44-84), 21 h. : l'Oracle et la Sylphe.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivages.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : *Sœurs siamoises cherchent frères siamois* ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessalon (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Dudan ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Moonens et Presqu'île.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (329-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs ; 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Staatskapelle Dresden, dir. H. Bloemstedt, sol. M. Pollini (Strauss).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Y. Bukoff, U. Reinemann (Brahms).
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Ensemble de l'Itinéraire (musique contemporaine).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. A. Isoir, M. Frosca-Colombier, U. Ghoureau (Vivaldi).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble choral Contrepoint, dir. O. Schneebeli (Bach).
Eglise allemande, 20 h. 30 : E. Roloff, E. Neumark, C. Grossmeyer (Bach, Haendel, Fauré).
C. I. S. P., 20 h. 30 : F. Azema (Schubert, Chopin).
Musée d'art moderne, auditorium, 20 h. 30 : *Ecouter par les yeux*, les frères Bachet.

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Jacques Lagier.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon *Pipin's Odeurs.*
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Giovanni Marini.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos, Les Pachacamac.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 30 : P. Abrial.
Galerie Peinture-Fraîche (551-00-89), 20 h. 30 : Chants traditionnels de Roumanie.

Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Yes tenemos bananas ; 22 h. 30 : G. Lafaille.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-33), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (320-85-11), 20 h. 45 : Talila.
Théâtre Montparnasse (320-89-90), 22 h. 30 : Daniel Lavoie.

Jazz, pop, rock, folk

Artistic - Athévains (379 - 06 - 18), 20 h. 30 : Jazz improvisé, Barre Phillips.
Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Young Marble Giants.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : R. Franc et son orchestre Dixieland.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Quatuor de saxophones ; 22 h. 45 : Henri Guedon y su Conjunto.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Chet Baker Quartet.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Music Barre.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Macadam Cowboys.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Mink Deville, Maximerad.
Palais des glaces (607-49-93), 18 h. : Ste Rock Light.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : A. Branduardi.
Petit-Journal (336-28-59), 22 h. : Trio de trompettes, J.-L. Longnon, R. Guérin, E. Le Lan et le Trio M. Vander.

Dans la région parisienne

Créteil, Maison André-Malraux (899-90-50), 21 h. 30 : Aquaribommes.
Montreuil, Studio Berthelot (857-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous a capella.
Vincennes, Parc floral, 21 h. : Paco Ibanez, A. Yupanki.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Mille francs de récompense.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Edith et Dathis, mimes.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Gallican ; 20 h. 30 : la Farce ou... le Diable.
Hôtel de Beauvais, 22 h. : le Marchand de cymbales.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Hal Singer Sextet.

IVes Soirées de Saint-Aignan

(354-96-60)

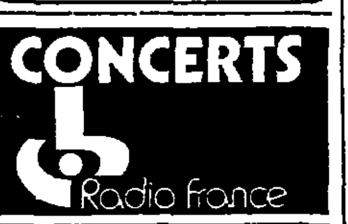
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : R. Fontaine, clarinette ; D. Arman-Gelenda, piano (Brahms, Andres, Lutoslawski, Stravinski, Poulenc).

Foire Saint-Germain

Place Saint-Sulpice, 20 h. 30 : Festival de chorales.
Hôtel des Monnaies, 20 h. 30 : les Haricots rouges.







SALLE PLEYEL Jeudi 19 juin à 20 h. 30	WEBER Der Freischütz R. Falcon, G. Fuchs, R. Schunk, F. Mazura, D. Kavrakos, F. Koenig, F. Vassar Chœurs de Radio-France ORCH. NATIONAL DE FRANCE Dir. : Marek Janowski

RÉCITAL DE CHANT

SALLE GAVEAU Mercredi 25 juin à 20 h. 30 ANNULÉ	Judith BLEGEN Martin KATZ, piano Raymond GNIEWEK, violon Haendel, Mozart, Wolf, Strauss, Hovhaness, Debussy, Milhaud

CYCLE ISAAC STERN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 26 juin à 20 h 30	LALO DVORAK Orchestre National de France Dir. : Andrew DAVIS

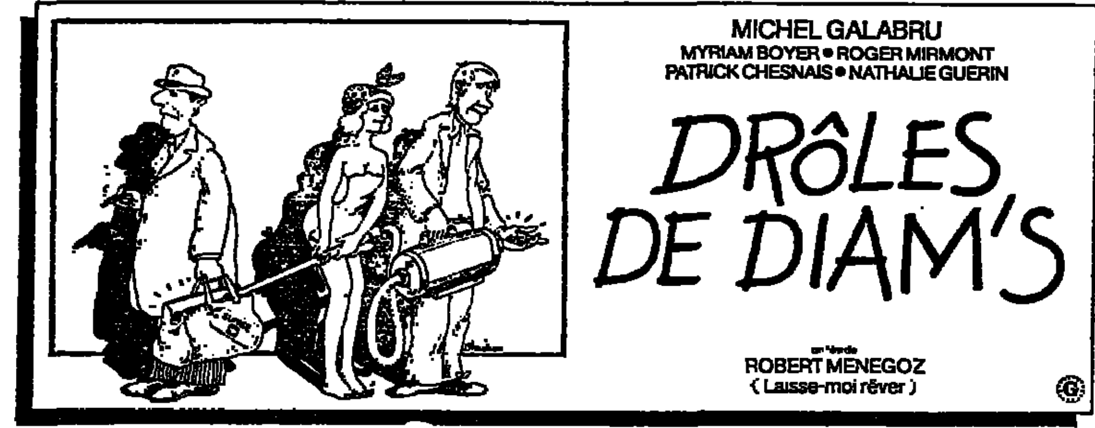
CYCLE ISAAC STERN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Samedi 28 juin à 21 heures	BEETHOVEN Romance pour violon n° 2 Concerto p. violon, symp. n° 7 Orchestre National de France Dir. : Claudio ABBADO

Loc. : RADIO-FRANCE, salles et agences

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis à 21 heures Loc. : mon église (Werner)	Saison parisienne 1980 ORCHESTRE et CHORALE KUENTZ Demain : VIVALDI 4 Saisons, Stabat Mater Le 24 : FAURÉ : REQUIEM
SALLE FAVART Opéra-Comique du 19 au 26 JUIN Dandelot (P.a. Mondial Musique)	XIIIe concours intern. de chant de Paris DEMI-FINALE 23 JUIN 20 h. FINALE : JEUDI 26 JUIN 19 h. 30 accompagnée par le NOUVEL ORCHESTRE PHILH. DE RADIO-FRANCE Dir. : Marc SOUSTROT
SALLE PLEYEL Dimanche 22 juin à 20 h. 30 Loc. ouv. 11 h. à 18 h. (P.a. Valmalète)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE de BERLIN Herbert Von KARAJAN Sol. : Anne-Sophie MUTTER BEETHOVEN TCHAIKOWSKY
Salle GAVEAU LUNDI 23 JUIN 21 heures (Valmalète)	1er RECITAL A PARIS Frédéric AGUESSY PREMIER GRAND PRIX MARGUERITE LONG 79 MOZART - LISZT CHOPIN
Théâtre CH.-ELYSEES Mardi 24 JUIN 20 h. 30 (P.a. Val-Rainer)	Daniel BARENBOIM Beethoven Sonates, Var. Diabelli
Grand Amphit. SORBONNE Mardi 24 JUIN à 21 h. Loc. Chapelle d. l. Sorbonne de 12 à 18 h. (P.a. Valmalète)	Sous le patronage du SALON de PARIS Henryk SZERYNG Ensemble Orchestral de PARIS BACH - MOZART
NOTRE-DAME DE PARIS ILLUMINÉE MERCREDI 2 JUILLET à 21 h. 30 précises Loc. ouverte le 16 juin Palais des Congrès Parvis N.-D. 3 FNAC Royal Tourisme (P.a. Warner)	Concert exceptionnel au profit des Chantiers du Cardinal Symphonie n° 3 avec orgue de SAINT-SAENS REQUIEM de FAURÉ ORCHESTRE DE PARIS sous la direction de Daniel BARENBOIM Chœurs dirigés par Arthur OLDHAM Solistes JESSYE NORMAN D. FISCHER-DIESKAU Orgue : P. Cochereau
PRINCIPAUTE de MONACO PALAIS PRINCIER et CENTRE des CONGRES AUDITORIUM Du 16 juillet au 18 août 1980 en soirée Renseignem. OPERA de MONTE-CARLO Téléphone : (93) 50-69-31 (P.a. Dandelot.)	CONCERTS DU PALAIS PRINCIER ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MONT-CARLO PALAIS PRINCIER COUR D'HONNEUR 16/7 - Dir. : Lawrence Foster (Carmina Burana) 20/7 - Dir. : Yuri Awrenevitch Soliste : Anne-Sophie Mutter 23/7 - Dir. : Georges Prêtre Soliste : Marc Zelster 27/7 - Dir. : Lawrence Foster Soliste : Alicia de Larrocha 10/8 - Dir. : Elian Inbal Soliste : Claudio Arrau 13/8 - Dir. : Zdenek Macal Soliste : Gidon Kremer CENTRE DES CONGRES AUDITORIUM 4/8 : Anton Guadagno Montserrat-Caballé



SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

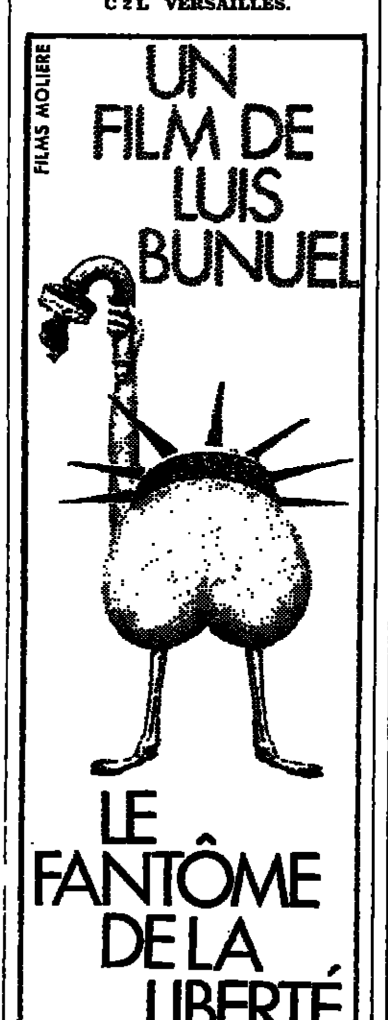
Chaillot (704-24-24), 15 h. : Paradis hawaïen, de M. Moore ; 19 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu ; 21 h. : L'homme qui tua Liberty Valance, de J. Ford.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CHAT ET LE CANARI (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), Broadway, 16e (527-41-16).
LES CROCS DU DIABLE (Esp., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
DETECTIVE COMME BOGART (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (C.M.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ELLE (A., v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
FILM COURT DE A à Z (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
MON ONCLE D'AMÉRIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
MORSURES (A., v.o.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.F. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES NOUVEAUX ROMANTIQUES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), Olympic, 14e (542-67-42), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
SATURNE III (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It.) V. it. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V. F. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Nation, 12e (343-04-67), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Athéna, 12e (343-07-48), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE TAMBOUR (All., v.f.) : Le Bergère, 9e (770-77-58).
THE ROSE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
UNE FEMME ITALIENNE (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse 14e (544-25-02)
CELINE ET JULIE VONT EN

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARMEE DES OMBRES (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LA BETE (Fr.) (**) Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE CERCLE ROUGE (Fr) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES DUELLISTES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
DU RIFIFI CHEZ LES HOMMES (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic, 14e (542-67-42).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LE GRAND FRISSON (A.,v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) Studio Raspail, 14e (320-38-98).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
LES CANONS DE NAVARONE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LOCATAIRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).



LES FILMS NOUVEAUX

LES HERITIERES, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V. f. : Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LULU, film franco-italo-allemand de Walérian Borowczyk (**) (version allemande) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GANG DES FRERES JAMES, film américain d'Arthur Hill (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
TELEPHONE PUBLIC, film français de J.-M. Périer : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Wepler, 18e (387-50-70).
AMERICAN GIGOLO, film américain de P. Schrader (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (340-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CAPTAIN AMERICA, film américain de Y. Nagy (v.o./v.f.) : Paris, 8e (359-53-99). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
GUYANA, LA SECTE DE L'ENFER, film américain de R. Gardonna Jr (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
APPRENDS-MOI L'AMOUR, film américain de C. Vincent (**) (v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ALLIGATOR, film italien de S. Martino (*) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44).



SPECTACLES

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE A NEW-YORK (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
MARATHON MAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE MESSAGER (Ang., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) v.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
PORTIER DE NUIT (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du mer. au sam.
LE PROCES PARADINE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), du dim. au mardi.
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Théâtre Présent, 20e (203-02-55).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
TODO MODO (It., v.o.) : Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
TOMMY (Ang., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (A., v.f.) : Palace, 15e (374-95-04).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
WOODSTOCK (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; *U.G.C.-Opéra, 2e* (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les festivals

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Las Vegas ; Un couple.
MARGUERITE DURAS (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : India Song.
RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic-Salle Marilyn, 14e (542-67-42) : Major Dundee.
FESTIVAL TRAIN ET CINEMA (v.o.), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : Super Express 109
LES CLASSIQUES D'INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Visage.
ASPECTS DU CINEMA BRESILIEN (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11) : les Soleils de l'île de Pâques.
LES MARX BROTHERS (v. o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
CINE-POLAR (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Empreinte du dragon rouge.
GRAND - PAVOIS (v.o.), 15e (554-46-85), en alternance : l'Année dernière à Marienbad ; Voyage au bout de l'Enfer ; New-York, New-York ; Jeremiah Johnson ; Festival Tati : Mon oncle, les Vacances de M. Hulot ; Jour de fête ; Intérieur d'un couvent ; Missouri Breaks ; la Nuit des masques.
SAINT - LAMBERT, 15e (532-91-68) (v. o.) : l'Ile nue.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (354-72-71), 18 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15, 24 h. : Rocky Horror, Picture Show.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.) : Sweet Movie.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 18 au 25 juin)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 35 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 10 h. et 15 h. 30 ; sam., à 15 h. et 15 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam. et dim., à *15 h. et 16 h.* 30 : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), mer., à 14 h. 30 ; dim., à 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Porte de Champerret (574-69-49), sam. et dim., à 14 h., 17 h. et 21 h. ; mardi et ven., à 21 h. ; mer. et sam., à 15 h. et 21 h. : Cirque Bouglione.
Porte d'Orléans (665-24-98), mer., à 16 h. ; sam. et dim., à 17 h. : Cirque Arena.

THEATRE

Café d'Edgar (320-85-12), mer, à 14 h. et 16 h. ; sam., à *15 h. : A quoi on joue ?*
Carreau du Temple (624-53-25), à 21 h., sauf le mardi : Cirque de Molière.
Cité internationale universitaire, la Galerie (589-38-69), mer, à 14 h. 30 : Pinocchio ; tous les jours sur réservation : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Astral (588-84-13), mer., à *14 h. 30* et *15 h. 30 ; dim.*, à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.
Théâtre de Plaisance (261-35-36), mer., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Point - Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15 (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

INSTITUT

Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTION DE M. LOUIS JOXE

L'académie des sciences morales et politiques a élu dans la section générale M. Louis Joxe, en remplacement de M. Alexandre Parodi, décédé. Le résultat *a été acquis au deuxième tour du* scrutin par 20 voix contre 13 à M. Désiré Arnaud et 5 à M. Léo Hamon. Il y avait 38 votants.

L'académie a ensuite entendu une communication de M. Gaston Defosse sur la situation et les perspectives de l'activité bancaire en France. « *Dans la mesure où les pouvoirs publics désirent voir se développer sinon une économie de marché*, stricto sensu, *du moins une économie décentralisée, plus libérale et moins contrôlée*, a notamment déclaré le directeur général honoraire de la Banque nationale de Paris, *le succès d'une telle politique repose en grande partie sur le savoir-faire des banques, dont l'action doit précisément contribuer à concilier liberté et contrôle.* »

[Né le 16 septembre 1901, à Bourg-la-Reine, M. Louis Joxe est agrégé d'histoire et de géographie. Après deux ans passés dans l'enseignement (1925-1927), il est chargé de mission, puis chef adjoint du cabinet de Pierre Cot, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, puis ministre de l'air. De 1934 à 1939, il est inspecteur des services étrangers de l'Agence Havas et, dans le même temps, secrétaire général du centre d'études politiques étrangères. Sous l'occupation, de 1942 à 1944, il est directeur général du comité de libération nationale.

Conseiller d'Etat en 1944, secrétaire général du gouvernement provisoire de 1944 à 1946, directeur général des affaires étrangères de 1946 à 1952, il est alors nommé ambassadeur à Moscou, puis à Bonn et, en 1959, élevé à la dignité d'ambassadeur de France. En juillet de la même année, il est secrétaire d'Etat auprès de M. Michel Debré, premier ministre, qui le nomme ministre de l'éducation nationale le 15 janvier 1960. Georges Pompidou l'appelle à son tour comme ministre d'Etat chargé de la réforme administrative (1962-1967). Elu député du Rhône en 1967, réélu en 1968 et en 1973, il est garde des sceaux, ministre de la justice, dans le quatrième cabinet Pompidou (1967-1968). M. Louis Joxe ne s'est pas représenté aux dernières élections législatives et a été nommé en 1978 membre du Conseil constitutionnel. Il est également président de l'Action artistique.]

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 17 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Pétain demande l'armistice.
20 h Journal.
20 h 30 Documentaire : De Gaulle (1890-1970).
Le titre de cette émission la définit fort bien puisqu'elle fait largement appel à de Gaulle lui-même pour parler de de Gaulle.
22 h L'Opéra de Pékin.
« Le Vol de l'herbe magique » ; « la Servante et le Général » ; « la Panthère » ; « la Forteresse de Yen-Tang-chang ». (Spectacle présenté à Paris au mois d'avril.)
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
En direct de Bretagne.
18 h 50 Jeu : Les chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Opération patrimoine.
En direct de Bazas (Gironde).
Un dossier qui clarifiera peut-être le concept écartelé de « patrimoine ». Avec la participation de MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture ; Jean Favier, directeur des Archives de France ; Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des arts et traditions populaires.

22 h Débat : L'héritage de tous les Français.
Avec MM. J.-P. Lecat, ministre de la culture et de la communication ; J. Favier, directeur général des Archives de France ; J.-B. Marquette, professeur d'histoire à l'université de Bordeaux ; G. Klein, conservateur du Musée alsacien de Strasbourg ; J.-M. Rouquette, conservateur des musées d'Arles ; B. Castrot, architecte et professeur ; P. Paret, journaliste au journal « Sud-Ouest » et Mlle S. Régnier, de l'éco-musée du Creusot, et notre collaborateur F. Edelmann.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Union des athées.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : août 1914.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Gentleman de Cocody ».
Film français de Christian-Jaque (1964), avec J. Marais, L. Pulver, P. Clay, N. Holloway, M.G. Buccela. (Rediffusion.)
En Côte-d'Ivoire, une chasseresse de papillons entraîne un distingué attaché d'ambassade dans d'extravagantes aventures dont l'enjeu est un trésor caché dans la jungle. Film d'aventures à la manière de l'Homme de Rio, bien moins réussi, mais amusant et avec quelques morceaux de bravoure.
21 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, Sciences : Restaurer les céramiques (manufacture de Sèvres).
20 h., Dialogue franco-suédois : « Rôle de l'industrie dans le monde d'aujourd'hui », avec P. Gyllenhammar et R. Dreyfus.
21 h. 15, *Musiques de notre temps, avec P. Mestral.*
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) ; « Sonate n° 11 », opus 22, par P.-L. Aimard ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert au Théâtre de la Ville : « Concerto pour neuf instruments », « Deux Lieder, d'après Rilke » ; « Quatre Lieder, opus 13 » ; « Six Lieder, d'après Trakl » ; « Cinq pièces pour orchestre », de Webern ; « Funérailles 1 » (Ferneyhough) ; « Ritorno degli snavidenia » (Berio) ; « Musique de chambre, opus 24 » (Hindemith), par l'Ensemble intercontemporain, dir. Cl. Abbado, avec R. Lukomska, soprano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique des sons dans l'espace, par le G R M de l'INA (Henry Mion, Lejeune) ; 23 h., Autour du renouveau symphonique (Fauré, Saint-Saëns, Pierné, Widor, Chabrier, Chausson) ; 1 h., Douces musiques (Delius, Scriabine, Villa-Lobos).

Mercredi 18 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 55, les Poï-Poï ; 14 h. 15, Scoubidou ; 14 h. 40, Interdit aux plus de dix ans ; 15 h., Bintintin.
15 h 30 Commémoration de l'appel du 18 juin 1940, en direct de la Sorbonne.
(Suite des « visiteurs ») : 16 h. 40, Parade des dessins animés ; 17 h., la Main rouge ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 *L'île aux enfants.*
19 h Cérémonie au Mont-Valérien.
En présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République.
19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
L'appel.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 *Dramatique : « la Falaise aux corneilles ».*
Réalisation de F. Apprederis, avec S. Joubert, E. Boulx, J. Richard, G. Claisse.
Sylvain Joubert a écrit le scénario et les dialogues de cette dramatique : on n'est jamais mieux servi que par soi-même. C'est l'histoire d'un funambule qui a une jambe gravement abîmée à la suite d'un accident de voiture.
22 h 15 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
« La France : Malade ou bien portante ? » : « Mon général », d'O. Guichard ; « la Sagesse et le Désordre : la France 1980 », d'H. Mendras ; « Retournez les fusils », de J. Ziegler ; « La France bancale », de J.-M. Sylvestre ; « l'Après-socialisme », d'A. Touraine.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le scandale.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Série : Au cœur du temps.
L'île de l'homme mort.
16 h 10 Récré A 2.
Dorothée futée : Les Bubblies ; Wattoo-Wattoo ; Rébus ; Maraboud' ficelle ; Le fantôme de l'espace ; La panthère rose ; Anagrammes ; Zeltron ; Sport ; Candy.
17 h 40 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Espagne-Angleterre, en direct de Naples.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Collaro show.
21 h 35 Sports : Football.
Coupe d'Europe des Nations : Italie-Belgique.
23 h 25 Paris l'été le 18 juin.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; Les moteurs jouets : le moteur à-eau.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la Marne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (Un film, un auteur) : « M-15 demande protection ».
Film américain de S. Lumet (1966), avec J. Mason, S. Signoret, M. Schell, H. Anderson, H. Andrews, K. Haigh, R. Kinnear. (Rediffusion.)
Un agent du Foreign office enquête, à titre privé, sur le suicide suspect d'un haut fonctionnaire qu'une lettre anonyme avait accusé de sympathies communistes. Il découvre une ténébreuse affaire.
Excellente adaptation d'un roman de John Le Carré. Aspects inquiétants et nauséeux, manipulations du monde de l'espionnage. Très bien interprété.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Plantes nourricières et voyageuses aujourd'hui familières ; à 8 h. 43, L'au-delà, mort fertile.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : « Analogie et connaissance », « le Paradoxe d'Einstein ».
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Au Festival international du livre (« George Sand », avec H. Pirotte).
11 h. 2, Portrait d'un chef : Toscanini (et à 17 h. 32).
12 h. 5, Agora : « les Noces orientales », avec B. d'Astorg.
12 h. 45, Panorama : La province.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Boiseries (un chant de varlope).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Marie bon pain » et « la Bourrelle », de B. Clavel.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : L'avenir est à la tendresse.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Afrique noire).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un restaurateur de marqueterie.
16 h. 50, Actualité : En direct de Nevers.
18 h. 30, « Christina », d'après M. Eliade.
19 h. 30, La science en marche : Une nouvelle remise en question de la science.
20 h., La musique et les hommes : La chanson gothique du romantisme.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens (le Groupe des cinq) : Œuvres de Rimsky-Korsakov, Balakirev, Cui ; 10 h. 45, « Acte II », de Boris Godounov ; 11 h. 20, « L'Oiseau de feu » (Stravinsky).
12 h., Musique de table, musique de charme (R. Hahn, F. Romain, I. Gotkovsky, J. Lanner) ; 13 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les petits métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : musiques d'aujourd'hui : Ferrari, Boulez, Lefebvre ; 15 h., Symphoniques : « Symphonie n° 7 » (Sibelius) ; « Concerto pour piano n° 5 » (Tcherepnine) ; 16 h., Autour de Frank Martin ; 17 h., Pierres blanches, effets de voix. Œuvres de Brahms, Ravel, Strauss.
18 h. 2, Six-Huit : jazz-time ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique
20 h. 30, Concert en l'église Saint-Merri : « Airs et danses anglais et italiens » ; œuvres de Morley, Johnson, Dowland, Gibbons, Hume, Allison, Byrd, Holborne, Corkine, Frescobaldi, Cavalieri, Foscarini, Bassano, Zanetti, Gastoldi, Galilei, Marenzio, Stefani, par le London Early Music Group, direction J. Tyler.
22 h. 30, Ouvert la nuit : la voix, le lied schubertien : la mort ; 23 h., Opéras hongrois à découvrir : Erkel, Bartok, Kodaly, Szokolay, Lendvay ; 1 h. 30, Les grandes voix : *Maggie Teyte.*

— VU —

L'information-apocalypse à Antenne 2

La mode a été, et elle le demeure par intermittence, au film-catastrophe. L'arme nucléaire, par les terreurs qu'elle inspire et les effets faciles de plume ou de caméra qu'elle peut susciter, donne naissance à une nouvelle mode : l'information-apocalypse. Sur Antenne 2, lundi soir 16 juin, l'émission « Question de temps » n'y a pas échappé avec les cauchemars de Peter Ustinov.

Sur le thème « Notre défense face au danger nucléaire », l'imagination des auteurs du film, coproduit par les télévisions française et britannique et présenté en avant-propos aux débats, s'est donné libre cours, avec les simplifications, les invraisemblances ou les exagérations que cela suppose.

Paradoxalement, dans ce délire d'images, ce sont les invités du magazine de Jean-Pierre Elkabbach et de Louis Bériot qui sont apparus plus optimistes que prévu. N'ont-ils pas souligné que, après tout, le maintien de la paix en Europe, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, était peut-être dû à l'existence de ces arsenaux nucléaires antagonistes qui se neutralisent, que les risques d'un conflit pour le pétrole n'étaient pas plus élevés aujourd'hui qu'avant 1973, que le fossé entre pays pauvres et Etats développés n'était pas forcément une source d'hostilités m-illeures ou que les gouvernements, détenteurs de l'arme nucléaire, rationalisent davantage qu'en période pré-atomique ? Bref, à entendre tous ces experts, la possession de la foudre nucléaire par un pays assagirait plutôt ses dirigeants.

La dissuasion continuerait, donc, de jouer largement dans le monde, et, seuls M. Jean-Louis Gergorin, chef du centre d'analyse et de prévision au ministère des affaires étrangères, et M. Pierre Dabezies, professeur au centre d'études de politique de défense à la Sorbonne, ont pu, néanmoins, attirer l'attention des téléspectateurs sur les dangers de la prolifération nucléaire ou sur le déclin de la dissuasion.

Il est vrai que les cauchemars de Peter Ustinov, en illustrant l'illogisme de l'horreur, ont contribué à renforcer le camp des partisans de la dissuasion, entendue comme l'art et la manière de décourager toute attaque. La guerre est, paraît-il, une chose trop sérieuse pour être confiée à des militaires. Le discours de la dissuasion est peut-être un sujet de réflexion trop grave pour laisser la parole à ceux qui en ignorent jusqu'à l'abécédaire, tandis que ceux qui savent préfèrent se taire.

JACQUES ISNARD.

● *Les émissions de « Radio Caraïbes International »*, station privée émettant de Sainte-Lucie vers les Antilles, ont repris le dimanche 15 juin. M. George Odlum, vice-premier ministre de Sainte-Lucie, avait ordonné la fermeture de l'émetteur le 6 juin dernier. Cette initiative a été désavouée à l'issue d'une enquête demandée par le premier ministre.

● *La fête de lancement de Radio-Lille 80* aura lieu le mercredi 18 juin, à 19 heures, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, à Lille.

Dans un communiqué intitulé « appel du 18 juin », les responsables de l'ENCLAV (Ensemble communautaire lillois de l'audio-visuel), association de 1901 qui gère Radio-Lille 80, réclame *« l'application des termes de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, qui permet à toute personne de créer tout moyen d'expression et de ne pas être inquiété »*. L'ENCLAV rappelle un récent sondage publié par *le Quotidien de Paris*, et selon lequel 63 % des Français ne seraient pas hostiles à l'implantation des radios libres.

PRESSE

A « l'Aurore »

DOUZE DES DIX-SEPT LICENCIEMENTS DE JOURNALISTES SERAIENT AUTORISÉS

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.) annonce que le ministre du travail a autorisé le licenciement de douze des dix-sept journalistes de *l'Aurore* qui avaient échappé à une première vague de compression d'effectifs. La décision concernant les trois délégués syndicaux — MM. Bernard Barbry (C.F.D.T.), Marc Eggman (F.O.) et Claude Prunier (S.N.J.) — sera connue dans les prochains jours, précise le communiqué.

« *Une fois encore*, souligne l'U.N.S.J., *alors que Robert Hersant est sous le coup d'une inculpation pour avoir délibérément bafoué les lois sur la presse, le gouvernement s'en fait le complice en laissant disparaître un titre et décimer sa rédaction. La volonté politique apparaît clairement quand on sait que, devant le caractère répressif et aucunement justifié par des arguments économiques de ces licenciements, l'inspection du travail avait refusé d'avaliser les projets de Robert Hersant et de ses exécutants.* »

L'U.N.S.J. « *continuera d'apporter son soutien aux salariés de* l'Aurore *en butte à la répression et à tout faire pour s'opposer aux volontés hégémoniques du groupe Hersant* ».

● *La revue mensuelle « Contrepoint »*, qui a été fondée par M. Raymond Aron, vient de passer sous le contrôle du Club de l'horloge. Le directeur de la publication sera M. Yvon Blot, président du Club de l'horloge, club de réflexion de la majorité selon ses animateurs, mais surtout creuset de la « nouvelle droite ».

La revue tire actuellement à 5 000 exemplaires et compte deux mille abonnés payants. Après une relance du titre, ses nouveaux responsables adopteront la périodicité bimestrielle.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Groupe international de Bâtiment et Travaux Publics
recherche pour ses

CHANTIERS A L'ETRANGER
Moyen-Orient, Afrique, Amerique Latine.

DIRECTEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Sous l'autorité directe du Directeur du chantier, ils ont en charge toute la responsabilité des problèmes administratifs, financiers et de personnel.

Ils assurent tous les contacts avec les administrations locales, les banques, les sous-traitants et veillent au respect des contrats.

De formation supérieure, ils possèdent déjà une bonne expérience de l'étranger et parlent anglais.

Ces postes peuvent évoluer vers des fonctions de haute responsabilité dans une filiale de notre Groupe.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous référence 7936 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
installée en **TURQUIE**
recherche
pour CRÉER la fonction

audit interne

HOMME JEUNE
DE NATIONALITÉ TURQUE (IMPÉRATIF)
Niveau universitaire
avec bonne formation en comptabilité

- Quelques années d'expérience dans la fonction seraient appréciées.
- Langue française.
- Associé, dans un premier temps, aux travaux d'organisation interne ; il aura progressivement à prendre en charge le contrôle de l'application des normes et procédures mises en place.

Domicile : ISTAMBUL
Déplacements fréquents dans un rayon de 200 km
Adresser C.V. détaillé sous référence SILLE
(mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30 rue Vernet. 75008 PARIS

TO MEET THE DEMANDS OF A GROWING MARKET WE OFFER INTERNATIONAL CAREERS FOR

GRADUATE ENGINEERS M/F

The positions
The positions to fill are in our European Engineering Division in Brussels. Opportunities for challenging careers exist for top university graduates in these engineering disciplines:

Electrical Control Systems Engineering
Develop and install control systems for new and existing high speed production machinery. Make modern control technology impact on business decisions.

Mechanical Engineering
Develop and install sophisticated, high speed, paper converting and packing machinery in modern plants.

Environmental Control Engineering
Assist Manufacturing plants in the areas of atmospheric emission, noise and waste water control. Monitor and interpret relevant European legislation. Design control systems. Guide process and machinery design to meet environmental control needs at source.

Thermal Energy Systems Engineering
Assist Manufacturing plants in the areas of energy management and conservation; reliability, operation, optimization and maintenance of utilities systems. Design new thermal energy installations. Periodic inspections and audits of plant boiler house installations, oil, gas and coal fired. For this position we will also consider technical and marine engineers with relevant experience.

New engineers get in-depth training to enable them to acquire rapidly the skills necessary to handle increasingly complex projects. A succession of varied assignments gives each individual the opportunity to progress to the limits of his/her ability. Promotion is strictly from within and on the basis of demonstrated performance.

The qualifications
The Division needs engineers with a thorough academic training: strong personalities with innate leadership qualities and innovative talent; with an open mind for business operations and needs; who can interact effectively with colleagues and who are willing to occasionally relocate within Europe.

The European Technical Center
Our European Technical Center, located near Brussels, provides technical support for our operating companies, located all over Europe. The Center employs over 500 people, representing 20 different nationalities. English is the working language.

The Company
The Procter & Gamble Company produces and markets over 300 consumer oriented chemical and household products throughout the world. The annual net sales amount to more than 9.000 million dollars. In Europe, its current business is primarily in the area of detergents, household cleaners, bar soaps, disposable diapers, personal care products and coffee.

If you are interested in this opportunity, age 23 to 30, free of military obligations, please write to F. Lagast, Recruiting Manager, Procter & Gamble European Technical Center, Temselaan 100, 1820 Strombeek-Bever, Belgium.



PROCTER & GAMBLE

INSTITUT DE FORMATION
recrute
ASSISTANTE DE DIRECTION
licenciée en droit ou équival., bonne rédactrice, connaissant dactylo, bonne présentation.
Lieu de travail :
POINTE-A-PITRE
GUADELOUPE
Env. C.V. et prétentions au nº T 020.641 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

POUR EXTREME-ORIENT
(minimum 2 ans)
Société d'études
recherche :

INGÉNIEUR TOPOGRAPHE
(contrôle travaux routiers).
Anglais indispensable.
Ecrire avec prétentions sous réf. 1.622 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Organisme international
recherche :

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
(spécialisé mises en valeur de périmètres irrigués)
pour mission
longue durée outre-mer.
Ecr. ss réf. 1.625 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
recherche un

TECHNICIEN D'ENTRETIEN

Le candidat retenu sera responsable des activités suivantes :
- Surveillance des installations techniques de mesure et de régulation du bâtiment C.A.D. climatisation, chauffage et installation sanitaire.
- Climatisation et ventilation
- Groupes réfrigérants.

Par ailleurs, il secondera efficacement lors de la planification, de la mise en place, du contrôle des réparations comme lors de nouveaux projets d'extension des installations existantes, le chef du service entretien.

De plus le travail proposé comprend une part d'activités administratives et de bureau d'études.

Les candidats devront justifier d'une bonne formation technique (B.T.S. d'Electro-Mécanique, D.U.T. Génie Electrique option Electro-Mécanique) avec de solides connaissances en technique du froid, de régulations et de mesures.

Une bonne connaissance de la langue allemande est obligatoire, celle de la langue anglaise facultative.

Le salaire mensuel net offert au candidat retenu sera compris entre **DM 2 500 ET DM 3 000.** Des allocations supplémentaires seront payées selon les circonstances personnelles.

Pour obtenir un formulaire de candidature, écrivez brièvement à E.M.B.L., Section Personnel, Postfach 10.2209, D-6900 HEIDELBERG, R.F.A.

EN RAPPELANT LA RÉFÉRENCE 80/7

DIRECTEUR Département GENIE CIVIL
CHANTIERS AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT

Le candidat recherché par IMPORTANTE ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT, sera impérativement DIPLOME d'une GRANDE ECOLE DU B.T.P.

Gestionnaire et organisateur accompli, les connaissances techniques, acquises par une expérience de 10 ans minimum sur des chantiers AFRIQUE et MOYEN-ORIENT, alliées à un sens aigu des relations humaines et de l'encadrement, seront des atouts indispensables pour réussir dans cette fonction.

Rattaché à la Direction Générale, basée dans le LOIRET, le poste nécessitera de fréquents déplacements.

Langue ANGLAISE et/ou ARABE EXIGE.






Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, et prétentions à :
SORELEC
S.A. au capital de 12.315.720 F.
La Motte Saint-Euverte - B.P. 11
45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.






POUR INSTITUT DE FORMATION
DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS DU BATIMENT
ALGER
ORGANISME PROFESSIONNEL FRANÇAIS
recherche

1) INGÉNIEURS
DIPLOMÉS
Travaux, bureau d'études, équipements techniques

ARCHITECTE DPLG
pour exercer des fonctions d'étude, d'animation et de coordination de l'enseignement dans leur spécialites

2) TECHNICIENS
SUPÉRIEURS
- *Dessinateur-projeteur en construction métallique.*
- *Electricien.*

pour enseignement des programmes correspondants

Tous ces postes nécessitent une solide expérience et des aptitudes pédagogiques.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 96088 M à BLEU Publicité 41, Avenue du Château - 94300 VINCENNES

Importante filiale d'un grand groupe international, spécialisée dans la vente de matériels agricoles, industriels et de travaux publics, installée en Afrique noire, recherche :

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Le candidat devra :
Etre diplômé d'une grande école commerciale ou techn. HEC, ESSEC, Arts et Métiers ou équivalent ;
Avoir au minimum 30 ans ;
Avoir déjà assumé cette fonction en Afrique noire pendant au moins 3 ans.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photographie, s/réf. 3.584, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Groupe International très dynamique voulant réussir sa pénétration et son développement en BELGIQUE recherche :

un FONDE de POUVOIRS

Il aura :
- une formation ou une expérience des produits chimiques ou agro-alimentaires,
- une très solide expérience commerciale,
- une capacité de meneur d'hommes,
- un esprit d'entreprise.

Lieu de résidence BRUXELLES ou environs.

Envoyez lettre manuscrite + photo + C.V. avec salaire souhaité sous réf.8988 à P.LICHAU SA, BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.
(Totale discrétion assurée)



Jeunes ingénieurs, faites votre route à travers le monde...

Pour faire face à l'expansion continue de ces dernières années confirmée par son développement sur le plan géographique et par la diversification de ses activités (Génie Civil) COLAS, 4ème groupe français de T.P. - 1er constructeur de routes en France, lance pour l'année 1980, une campagne de recrutement d'ingénieurs. Installés dans plus de 30 pays, nous nous implantons actuellement aux USA, et poursuivons nos prospections en Amérique Latine.

Ingénieurs diplômés Ponts et Chaussées, Mines, Centrale, ETP, A et M... débutants ou ayant une première expérience T.P, nous recherchons des hommes, disponibles pour toute affectation tant en métropole qu'à l'étranger, après une période de formation en France.

Nous nous adressons à de futurs hommes d'affaires, concrets, dynamiques, au tempérament "d'entrepreneurs" qui veulent réussir leur vie professionnelle et qui aiment tout dans leur métier : non seulement l'aspect technique mais les responsabilités humaines, commerciales et de gestion. Ils doivent être des managers dans l'âme, en avoir l'étoffe et les qualités car nous leur confierons, après quelques années de chantier, la direction d'affaires (agences, filiales, gros chantiers) de plus en plus importantes.

Nous vous ouvrons la route, à vous de vous y engager, dans l'immédiat ou au cours de l'année ; nous avons déjà recruté 20 ingénieurs depuis janvier et nous souhaitons en intégrer encore autant dans les mois à venir.

N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature (même pendant les vacances...) Société Routière Colas, Service Recrutement 39, rue du Colisée 75008 PARIS.



Téléformation

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Burroughs

international

Accountant
African Middle East



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CANDIDATS DEBUTANTS : 70 000 F+ AVEC 2 A 3 ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : 90 000 F+

Si vous êtes **ambitieux et efficace,** capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaine d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle *important dans la distribution* moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (*formation assurée*).

PROFIL DU CANDIDAT :

Formation supérieure.
Commerciale : ESC, etc.
Universitaire : Sciences Eco, Droit, etc.
Ecole d'ingénieurs : AM, ISA, etc.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR :

- enthousiasme et combativité,
- goût du commerce,
- sens des responsabilités,
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- *gestionnaire consciencieux et méthodique.*

Nous recherchons immédiatement

10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, après avoir fait leurs preuves dans cette fonction, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.

Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

CAB. CONSEILS GRENOBLE recherche

FISCALISTE

droit + ENI *ou équivalent.* Expér. client. Envoyer C.V. photo n. prét. *HAVAS* 1.706, BP 297, 38044 Grenoble Cedex.

IMPTORT. ETS FINANCIER SUD DE LA FRANCE (600 personnes) recherche

UN RESPONSABLE DU PERSONNEL

dont la mission sera principalement axée sur :
— La gestion administrative *(législation, paie, etc.) ;*
— Le climat social ;
— La négociation *avec les représentants élus* du personnel ;
— La coordination des divers départements en matière de gestion du personnel.

La candidat retenu, de préférence *diplômé de l'enseignem.* supérieur, aura une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la fonction. Adresser C.V. avec photo, prét., s/réf. 3.576, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75062 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Entreprise moyenne T.P. recherche pour son agence BRETAGNE (Morbihan)

JEUNE INGÉNIEUR T.P. OU SIMILAIRE CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Agé 28 ans environ, 3 ans d'expérience. Libre de suite. Activité : génie civil, béton armé et précontraint. Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 1.962 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

VILLE DU HAVRE recrute sur titre

INGÉNIEURS DIP.

pour service assainissement, *voirie, circulation, atelier,* usine, garage.
Salaire net de début : 4.200 F. *Adresser C.V. + diplômes* à M. le MAIRE, Bureau du personnel, avant le 15/9.

Industriels Français du *médicament, Centre d'études biologiques,* B. P. 568 MISEREY, 27005 EVREUX Cedex. *recherche* un *TOXICOLOGUE,* docteur vétérinaire exclusiv. Envoyer C.V. et prétentions.

---

chef du service relations publiques

Réf. JC 21 M

Kronenbourg leader d'un marché concurrentiel en pleine évolution, où les dépenses publicitaires ont doublé en 3 ans,
leader pour un produit consommé dans des contextes de détente, de plaisir, de rencontres,
souhaite rester un précurseur.

Cela exige de développer une politique de communication incitative dans les contextes associés au produit.

Kronenbourg mène déjà vis-à-vis de ses divers publics des actions de politique d'image sachant allier 3 siècles de tradition alsacienne aux idées et courants les plus modernes : le Guide Kronenbourg de l'Alsace authentique, les Fêtes de la bière en Alsace et dans le Nord, *sponsoring-promotion de planche* à voile avec la Fédération Française de Voile,...
Pour *promouvoir cette politique,* nous *recherchons* le Chef du Service Relations Publiques qui, au sein de la Direction Marketing, devra :
- développer, en appui de la stratégie marketing, les communications *parallèles aux publicités des marques (sponsoring, manifestations liées aux loisirs,...)* ;
- animer au niveau national et international une politique d'information et de relations publiques vis-à-vis des médias, de personnalités influentes, des fournisseurs et des clients.

Ce poste constitue une intéressante évolution de carrière pour une personne de formation supérieure ayant quelques années d'expérience des relations publiques à haut niveau pour des produits grand public.
Anglais indispensable. Lieu du poste : Strasbourg.

chef du service qualité et gestion de production

Réf. JC 19 M

BSN-EMBALLAGE, *n° 1 en France de l'emballage en verre (bouteilles, pots, flacons), recherche le* chef du service qualité et gestion de production de la plus récente de ses usines.
Cette usine à feu continu qui produit près d'un demi-milliard de bouteilles par an devrait augmenter sa production de 50% dans les 2 ans qui viennent. Elle emploie 360 personnes.
Le chef du service qualité et gestion de production est rattaché au Directeur de l'usine. Bénéficiant d'une large autonomie et dans le cadre d'un budget négocié, il participe à la définition de la politique qualité de *l'usine en apportant sa connaissance des besoins de la clientèle (brasseries), met en œuvre cette politique* (étude de paramètres du process, statistiques, indice qualité, informations, règles de décision), assure *l'ordonnancement, la gestion des stocks des produits finis et les expéditions. Il est un interlocuteur important* des clients dans l'usine. Il anime un service de 27 personnes.
Nous souhaitons confier ce poste à une personne de formation supérieure technique ou scientifique, âgée d'au moins 30 ans, ayant acquis l'expérience du contrôle qualité ou d'un poste *opérationnel en usine. Un candidat originaire du Nord de la France bénéficierait d'un atout* supplémentaire pour prendre ce poste situé près de Lille.

Adressez votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

La Société BURROUGHS offre la possibilité de participer au développement d'équipements péri-informatiques dans son centre d'études et de production de Villers-Ecalle (500 personnes), située dans un cadre agréable à la campagne près de ROUEN, en tant que :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

débutant ou ayant un début d'expérience pour études réalisation et suivi en fabrication des circuits analogiques et des alimentations à découpage s'intégrant dans des terminaux.
Formation : Ecoles d'Ingénieurs (ENI, ESEO, ISEN...)
(réf. 800)

INGENIEURS INFORMATICIENS

débutants ou ayant quelque expérience. Pour travailler au sein de la division logiciel dans les domaines suivants : logiciel de base, théorie des langages, télétraitement, définition, synthèse et développement d'applications (bancaires en particulier).
Anglais nécessaire.
Formation : universitaire (maîtrise, DEA) ENSIMAG, INSA informatique ou Ecoles d'Ingénieurs option informatique.
(réf. 801)

Possibilités de logement.

Pour faire acte de candidature, envoyer *C.V.,* photo et prétentions de salaire ainsi qu'une description détaillée de l'expérience et des stages effectués à Madame B. LAHON en mentionnant *la référence du poste*

Burroughs S.A. BURROUGHS B.P. 5, 76360 BARENTIN.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE (S.A.) recherche un

CONSEILLER DE GESTION (SEMI-ITINÉRANT)

Dans un premier temps, il participera au Siège à des études de caractère financier : analyses financières de résultats en provenance du réseau. Il préconisera pour les concessionnaires des principes et des systèmes de gestion adaptés et entrant dans la politique de la Société.
À terme, il pourra être amené à prendre en charge une de nos régions dans le domaine de la gestion.

Le poste *convient à un jeune candidat* de formation supérieure (DECS) ; une première expérience de la *gestion* acquise dans une PME est nécessaire.
Une bonne approche de l'informatique est souhaitable.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS ; de courtes missions sur l'ensemble de la France sont à prévoir.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. BM 180.





HAVAS CONTACT

TELECOMMUNICATIONS PYRENEES ATLANTIQUES

INGENIEUR COMMERCIAL télécommunications

Notre Société conçoit, produit et commercialise des systèmes de *réseaux et télécommunications.*

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons :

1 INGENIEUR COMMERCIAL

assisté d'une petite équipe et disposant d'une large délégation, il sera responsable d'une agence commerciale.

Ce poste implique des contacts à haut niveau sur le plan régional, un *goût affirmé pour l'animation commerciale et un sens profond de* l'organisation.

Le candidat retenu sera diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans et possédera de bonnes connaissances en électronique.

Ce poste est basé dans les Pyrénées Atlantiques.

La dimension de notre société ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière pour un homme de valeur.

Adresser C.V., photo, prétentions à No 62864, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

MSL international
73, boulevard *Haussmann* 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Accountant African/Middle East Operations

Based near Marseilles

Our client is a major international manufacturing group which operates through regional areas comprising an international network of subsidiary and related companies. This appointment is to assist the financial manager responsible for controlling *the financial operations* of subsidiary companies and other ventures which form the group's african/middle east area of activity. Prime responsibilities will be *to survey financial* input from operating companies : prepare management information and forecasts : carry out special investigations and review/initiate capital expenditure and investment proposals. The position will involve a significant amount of travel and offers the chance to exercise wide personal initiative. Career prospects are *excellent* both in the field of financial and general management and are in an international context. Candidates, aged over 26, preferably single, should be *fully* qualified accountants with enthusiasm, initiative and a flexible approach to problem solving. Bi-lingual french/english is essential. Experience of numerical *analysis and of working* in a multi-national group would be advantageous. An excellent international-standard salary and benefits package is offered. For an application *form and further details,* please write to : R.L.H. Whitney, MSL International, 73 Boulevard Haussmann 75008 PARIS - quoting réf. M 193.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour travaux de Mécanique appliquée

GRANDE VILLE DE PROVINCE

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à n° 63.373, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Région lyonnaise

Moyenne entreprise en expansion constante, nous fabriquons une gamme diversifiée de lingerie et de vêtements d'intérieur féminins.
Vous êtes jeune (environ 30 ans), vous avez une formation supérieure (ingénieur ou commerciale) et une expérience d'animation, d'interventions en ateliers de production, de gestion informatisée.
Vous êtes à la fois généraliste et très rigoureux, habitué à agir en moteur et non en fonctionnel.

Directeur de l'exploitation industrielle futur DGA

Vos premières missions : améliorer *l'adaptation de l'outil industriel* au marché, diriger l'ordonnancement et le lancement des fabrications, optimiser la gestion des stocks, organiser la décentralisation de l'informatique.
Votre fonction doit évoluer vers un rôle important de coordination entre les différents *services de l'entreprise, incluant la responsabilité des achats.*
Madame Bernié étudiera confidentiellement votre dossier (lettre, C.V., rémunération actuelle) adressé 80 rue Taitbout, 75009 *PARIS*, sous la référence *M 417.*

---

responsable recrutement - formation

NORMANDIE

Un groupe international important, leader dans un secteur d'activité grand public, recherche pour la Direction du Personnel de l'une de ses divisions située en Normandie (1.500 personnes), un jeune responsable Recrutement-Formation. Son rôle consistera d'abord à mettre en oeuvre, sous l'autorité du directeur de personnel, la politique de recrutement et d'accueil des cadres et A.M. dans les divers établissements. Rapidement, il participera à l'élaboration et au suivi des politiques de formation et sociale de l'entreprise. Le poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur ayant une pratique de la sélection de cadres, désireux de faire carrière dans la fonction personnel. La rémunération de départ envisagée est de l'ordre de 90.000 F/an.

Adresser curriculum vitae avec courte lettre manuscrite, s/réf. ZC 06 à

CARRIERES SERVICES — Groupe EGS — Conseil en recrutement

Une maison de **COGNAC**
réputée pour la grande finesse de ses poduits *et en fort développement, recherche*

Commercial Export

Agé de 28 ans minimum, ce cadre dynamique aura une formation commerciale bien assimilée et une expérience de la vente à l'export de plus de 2 ans. Travailleur et disponible, capable de *négocier* à haut niveau, il sera un gestionnaire méthodique. Il parlera parfaitement l'ANGLAIS et, si possible, l'ALLEMAND. La connaissance *des Pays Européens est souhaitée, car ils constituent* la partie principale de la zone à couvrir. Il voyagera *environ 30 % de son temps. Ce poste est à pourvoir* dans les délais les meilleurs.

Louis de MARCILLAC vous remercie de lui adresser votre C.V. détaillé avec photo sous réf. 2 227 M à OCS



Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

INFORMATIQUE INTERNATIONALE

-INFORMATIQUE-SCIENCE-TECHNIQUE-

Nous travaillons sur les projets techniquement les plus avancés : en particulier dans le domaine spatial (temps réel, solar, espace).
Nous renforçons notre équipe à TOULOUSE.

Nous recrutons à tous les niveaux :

ingénieurs confirmés

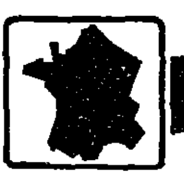
(Grandes Ecoles, option informatique ou maîtrise d'informatique).

analystes programmeurs

Si vous souhaitez travailler dans un environnement technique de pointe et sur des projets très ambitieux, nous vous proposons de vous joindre à notre équipe.

Expérimentés ou débutants seules compteront les qualités personnelles *et votre potentiel.* Une connaissance Logiciels *sur* SOLAR sera un atout.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) à
INFORMATIQUE INTERNATIONALE
SILIC 232 — 94578 RUNGIS CEDEX



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



ESSO CHIMIE
occupe une position importante dans son secteur.
Elle est la principale filiale chimique d' Exxon en Europe.
Elle souhaite recruter, pour son implantation industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon (Région du Havre), un jeune

audit interne

Diplômé d'une grande école commerciale et de gestion (HEC - ESSEC - ESCP...), son expérience d'au moins 2 ans en cabinet ou en milieu industriel lui permet de s'intégrer à une équipe de haut niveau. Cette première affectation, au sein des services de comptabilité de l'usine, le préparera à d'autres activités (marketing et/ou gestion) dans l'entreprise et le groupe Exxon Chemical.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Un dossier de candidature est à adresser, sous la référence M/A7 à

ESSO CHIMIE - Direction *des Relations Sociales,*



6, avenue André-Prothin
Cedex 2 - 92080
LA DEFENSE.

HAVAS CONTACT

GUERBET (Groupe pharmaceutique en pleine expansion) recherche pour sa nouvelle usine de production chimique près de LORIENT :

1/ UN AGENT DE MAITRISE CHEF D'ATELIER DE FABRICATION EN CHIMIE ORGANIQUE

. Niveau D.U.T.
. Plusieurs années d'expérience dans cette fonction.
. Ayant le sens des responsabilités techniques, humaines et d'organisation.
Dans un premier temps, il animera une équipe de 8 à 10 personnes, et secondera le responsable de la production.

(référence : RB.06.80/1

2/ UN AGENT DE MAITRISE RESPONSABLE DU CONTROLE EN CHIMIE ORGANIQUE

(Matières premières, en cours, produits finis)

. Niveau D.U.T., et très bonne expérience professionnelle. Outre l'organisation et la mise en place du contrôle, il aura la responsabilité de plusieurs techniciens (2 au départ).

(référence : RB.06.80/2

Pour ces deux postes , une formation obligatoire sera assurée jusqu'à fin 1980/début 1981, dans son usine d'AULNAY SOUS BOIS
Adresser lettre manuscrite + C.V. sous références indiquées ci-dessus, à :

g.c.a.
15 rue Nicolas Robert
93609 Aulnay sous Bois cédex



TECHNICON

TM

Leader mondial d'équipements analytiques et informatiques pour laboratoires, recrute dans le cadre de son expansion :

médecins-pharmaciens

Possédant de sérieuses connaissances, en Biologie Médicale, ils viendront renforcer notre équipe commerciale. Après une période de formation ils seront responsables d'une agence commerciale couvrant une dizaine de départements.
Un salaire motivant et un intéressement important seront liés à leurs résultats.

collaborateurs commerciaux

Au sein d'une équipe régionale, ils assureront la promotion et la vente de nos réactifs et produits consommables. De sérieuses connaissances en Biologie sont requises : une expérience réussie dans un poste similaire serait appréciée.

Notre société à vocation internationale offre de larges possibilités *d'avenir dans le cadre de son expansion.*

Pour recevoir le dossier de candidature et le descriptif des postes écrire ou téléphoner à : DOCTEUR GERVAIS MAS.
16 (3) 991.92.12 - TECHNICON - B.P. 10 - 95330 DOMONT

Pour développer et renouveler son réseau commercial, une importante société *transformatrice de métaux en produits de grande* série leader dans sa branche recherche pour région Pays de Loire et limitrophes

CADRE COMMERCIAL

Chargé de prospecter une clientèle industrielle régionale avec pour missions d'étendre la gamme de produits vendus et d'accroître la part de marché.

Le candidat agé de 30 ans minimum et de formation commerciale type ESC devront s'appuyer sur une expérience réussie de négociateur. Anglais apprécié.

Le poste impliquant des déplacements fréquents et organisés et un travail en équipe requiert des qualités personnelles d'engagement d'imagination et d'adaptation, favorisant une réelle évolution de carrière.

Une période initiale de formation aux techniques et aux produits de l'entreprise précèdera la prise de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prét. sous référence 2224 C à Madame LAMY, qui transmettra.

ORIAN 35, rue du Rocher 75008 PARIS

TECHNIP

Société d'ENGINEERING

Recherche pour son Etablissement de l'OUEST situé près de LA BAULE, dans le cadre du *développement d'activités nouvelles* concernant le NUCLEAIRE.

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ

Diplômé 35 à 50 ans

Délégué ASSURANCE QUALITE DE LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT, le candidat devra posséder une bonne expérience de l'Engineering ou des bureaux d'études et éventuellement de la fabrication de biens d'équipement lourds.

Familiarisé avec les méthodes et l'organisation du travail, il sera chargé de mettre en place le manuel d'Assurance Qualité et d'en suivre l'application.

Une expérience récente dans cette activité est vivement souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à TECHNIP :
Le Petit-Gavy - Route de Saint-Marc
44600 SAINT-NAZAIRE.

Banque de Paris et des Pays-Bas
PARIBAS

recherche

pour ses agences de Paris-Province

DES

ATTACHÉS COMMERCIAUX

- Les postes peuvent convenir soit à des débutants, soit à des attachés commerciaux de la profession bancaire, ayant 2 ou 3 ans d'expérience.
- Les candidats devront avoir reçu une formation de type :
  - — commerciale supérieure (ESC - IEP);
  - — universitaire (DUT - Licence Sciences Eco ou Droit);
  - — professionnelle (BP ou IBT en cours).

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées (sous réf. AC) à la Direction du Personnel de la Banque de Paris et des Pays-Bas.
B.P. 141, 75060 PARIS Cedex 02.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

PARIBAS

Usine métallurgique

SITUÉE VILLE AGRÉABLE LITTORAL NORD DE LA FRANCE - 700 PERSONNES - EN DÉVELOPPEMENT FAISANT PARTIE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche

CHEF DU SERVICE ÉLECTRIQUE

Sous l'autorité directe du Chef d'Etablissement, assume avec une large autonomie, la responsabilité de l'Entretien Electrique et Electronique et celle des Centrales de Production Thermique. Responsable de la gestion et de l'animation du Service, ainsi que des études d'amélioration et des travaux neufs.
Formation approfondie d'ingénieur électricien-électronicien.
Expérience indispensable de l'entretien électrique en usine (de préfér. métallurgique ou sidérurgique).
— Poste attrayant pour candidat de valeur.
— Rémunération motivante, négociable suivant expérience et stature du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V., avec photo et prétent. à n° 63.305, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Important Groupe Français recherche pour assister le Président d'une de ses filiales en pleine expansion, Industrie Alimentaire
300 personnes, région BORDEAUX.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Ingénieur Agro, Centrale, Arts et Métiers, ENSIAA, 40 ans minimum, assurant depuis 3 ans au moins, dans une entreprise performante, produits grande consommation, une responsabilité de Directeur d'Usine ou de Directeur d'Etablissement.

Rémunération élevée et intéressement aux bénéfices.

Envoyer C.V. et prét. à EMPLOIS ET CARRIERES, sous référence VAL (mentionnée sur l'enveloppe), *30, rue Vernet, 75008 PARIS.*

ORGANISME NATIONAL SECTEUR TERTIAIRE
(assurances groupe et produits financiers)
recherche
pour ses délégations de :
LILLE - MONTPELLIER - TOULOUSE - CHOLET - RENNES - STRASBOURG

INSPECTEURS

(FORMATION ECONOMIQUE & FINANCIERE)

chargés du suivi et de la prospection auprès d'une importante clientèle d'entreprises.

Envoyer CV, lettre et photo sous N° 7637 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Importante Société d'exploitation d'autoroutes

recherche pour REGION LYONNAISE

CADRE

de haut niveau, Responsable de Région.
40 ANS minimum.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
— Animation, coordination et contrôle des unités opérationnelles placées sous sa responsabilité (200 personnes) ;
— Représentation de la Société auprès des autorités locales et des riverains ;
— Gestion des moyens humains, financiers et matériels mis à sa disposition ;
— Elaboration et suivi de réalisation du budget annuel, en relation avec les services fonctionnels centraux.

Le candidat retenu aura obligatoirement une formation supérieure de gestionnaire ou d'ingénieur (orientée si possible génie civil ou travaux publics).

Il aura une grande expérience de l'animation et de l'encadrement d'une unité relativement importante. Ce sera un homme de contact et de dialogue. Il sera rompu aux techniques modernes de gestion, à base d'informatique.

La rémunération annuelle sera de l'ordre de 160.000 francs + voiture de fonction.

Les candidatures sont à adresser sous n° 853.368 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS, qui transmettra.

ENPREPRISE LITTORAL PAS-DE-CALAIS

EN MESURE D'OFFRIR CARRIERE DYNAMIQUE ET MOTIVANTE
RECHERCHE POUR SON USINE
SECTEUR METALLURGIE

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Solides connaissances en électro-mécanique et électronique.

Adjoint au Chef du Service Entretien Electrique, l'assiste dans la gestion, l'encadrement du personnel du service et les études d'amélioration.

- Quelques années d'expérience dans un service entretien en usine souhaitable.
- Perspectives d'évolution de carrière pour candidat motivé.
- Selon profil et aptitudes, peut élargir fonctions vers responsabilités dans les secteurs entretien.
- Appointements intéressants, à débattre suivant niveau du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions à : n° 63.301 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Filiale d'un groupe international
(C.A. 350 millions)
recherche

RESPONSABLE D'UNITÉ DE PRODUCTION

Son profil :
Ce sera un Jeune Ingénieur débutant diplômé d'une grande école type Agro-Alimentaire ;
La connaissance de l'Anglais est souhaitable.

Son rôle :
Après une période de formation, il aura la charge directe et opérationnelle d'une unité de fabrication.
A ce titre, il aura la responsabilité du personnel, de l'organisation, de la sécurité et de la qualité de production de son équipe.

Lieu de travail :
FINISTERE SUD

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à : REGIE-PRESSE,
n° *T 020.627 M*, 85 bis, rue Réaumur - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
C.A. 200 MILLIONS - 1.100 personnes

recherche le

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

de son Usine située à VALENCIENNES

Sous l'autorité du Directeur Administratif de l'Usine, il aura la responsabilité complète des services de comptabilité générale et analytique (40 personnes), qui sont très décentralisés au profit de l'unité de production.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation HEC, ESSEC, ESC, IEP ou équivalente complétée par une solide formation comptable (D.E.C.S.) et une expérience de 5 à 10 ans de la direction d'un service comptable dans une Société industrielle. *Il doit évoluer vers la prise en charge* de l'ensemble de la Direction administrative.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous réf. n° 8.461 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Société Multinationale en robinetterie recherche

INGENIEUR DIPLOME

pour la diffusion de ses produits dans le domaine nucléaire.
. Si possible ayant l'expérience de l'industrie nucléaire et des contacts clientèle.
. Le candidat retenu, 30 ans min. sera chargé de la promotion de nos produits (robinetterie) et prendra en charge, par la suite, la responsabilité de notre département nucléaire.
. Anglais courant indispensable.
. Connaissances allemand appréciées.
Poste d'avenir pour candidat ambitieux, résidence ANNECY (haute Savoie). Ecrire avec C.V. et *photo à Mr CACHAT c/o Société TUFLIN* 74370 CHARVONNEX.

NORMANDIE

CHEF DU PERSONNEL

Cet important hypermarché, appartenant à un des groupes français les plus performants du secteur de la grande distribution, emploie 450 personnes.

Sous l'autorité et en collaboration avec le Directeur du magasin, le titulaire du poste prend en charge l'ensemble de la fonction Personnel.

Il est responsable de l'embauche, des relations sociales et de la gestion des personnes. Soucieux du développement humain, il propose des plans de formation à tous les niveaux et cherche à toujours améliorer les conditions de travail. Il participe aussi à l'abaissement des coûts de production, en optimisant l'organigramme.

Nous souhaitons rencontrer de véritables hommes de personnel, ayant un minimum de 5 ans d'expérience dans une fonction similaire.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous référence M 11370 H, à

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

offres d'emploi

VALEO
(FERODO)

Groupe Industriel Français
(CA 6 milliards, effectifs 31 000 personnes)
un des premiers fabricants européens
d'équipements pour l'automobile recherche

— Direction Informatique (Paris 17ème)

INGENIEURS PROJETS INFORMATIQUE

débutants, diplômés grande école d'ingénieurs option informatique de gestion. Ils seront chargés, après formation, de projets dont ils définiront le cahier des charges avec les services utilisateurs de nos différentes Directions et Divisions. Ils concevront et proposeront des organisations et des solutions informatiques dont ils assureront la mise en place et auxquelles ils formeront les utilisateurs. Réf. 35432/1

— Direction des Etudes et Recherches Centrales (93 - St-OUEN)

DOCTEUR d'ETAT OU DOCTEUR INGENIEUR

Au sein de ce centre de Recherche qui a pour vocation de développer la maîtrise scientifique du Groupe dans les différents domaines concernant nos produits de haute technicité, il sera chargé d'études théoriques et expérimentales axées sur l'approfondissement des lois physiques régissant les phénomènes d'échanges thermiques (en particulier convection et conduction).
Il collaborera avec le centre de calcul pour leur mise en équation et leur modélisation. La pratique de la recherche expérimentale et des connaissances en mécanique seraient appréciées. Réf. 35432/2

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence du poste choisi à VALEO
Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris

Roussel Uclaf recherche pour sa Direction des Affaires Juridiques

un juriste
confirmé

La fonction principale consistera en études, consultations et suivi en matière de pré-contentieux et de contentieux (civil, commercial, pénal, droit des affaires).
Subsidiairement, il lui sera demandé une collaboration dans le domaine du droit des sociétés. Dans ces différents domaines, les dossiers traités concerneront la France et l'étranger.
Ce poste conviendrait à un cadre titulaire d'une maîtrise en droit privé ayant eu une expérience professionnelle d'au moins trois ans en entreprise ou profession libérale.
Connaissance de l'anglais indispensable, langue allemande souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence SACY (mentionnée sur l'enveloppe) à :
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS,
qui transmettra les dossiers.





recherchent
Cadres débutants
HEC, ESSEC, ESCP
dégagés des obligations militaires pour leur proposer des postes de

Cadres commerciaux

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités :
- **d'animation**
- **d'organisation** des réseaux
- **de promotion** des ventes en France et ultérieurement à l'étranger

Cette activité implique
une **grande disponibilité géographique.**
Anglais impératif.
Date de disponibilité : 1er septembre 1980 au plus tard.
Les candidatures de cadres étrangers seront examinées avec intérêt.
Très larges perspectives de carrière.

Écrire avec C.V. et photo sous référence DC à :

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75 Avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS

Distribution de produits pour le bâtiment - Nous sommes un des *grands* - CA, implantation, renommée, service - de la distribution de produits pour le bâtiment couvrant de larges gammes de produits et touchant l'ensemble des clientèles, avec une structure originale de filiales décentralisées et autonomes. Nous recherchons pour une de ces filiales - 170 millions de CA, 250 personnes, 15 *points de vente... située au sud de la Loire* - un numéro 2 à qui seront confiées les fonctions de

DIRECTEUR COMMERCIAL ET D'EXPLOITATION

Vous avez au moins 10 ans d'expériences professionnelles et, quelle que soit votre formation, vous êtes habitué à raisonner en terme de management et de gestion. Votre passé de vendeur vous permet d'accéder à une direction commerciale avec l'intégration de l'ensemble de la fonction : vente, animation et direction des hommes, définition des politiques, publicité, promotion, budgets, comptes d'exploitation... Une expérience de la distribution serait fortement appréciée, de même qu'une connaissance du milieu et des produits du bâtiment... avec en tout état de cause un vécu de la gestion de centres de profit (dépôts, points de vente...). Vous assurerez en tant que numéro 2 les fonctions de directeur commercial et d'exploitation : responsabilité des points de vente et de leur gestion, animation des hommes, politique commerciale (marchés, produits, clients), gestion des investissements. Vous avez l'ambition et l'envergure de devenir à terme un numéro 1... notre groupe peut vous offrir cette perspective de carrière à moyen terme pour peu que vous soyez disponible géographiquement.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5938 M

Nous sommes un des *grands* de l'assurance. Nous gérons un important portefeuille d'environ 7 milliards de francs d'obligations, actions, participations *et investissements. A la suite d'une promotion dans le groupe* nous souhaitons reconstituer une équipe financière et recherchons deux

GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE

Vous avez une formation supérieure de type économie, droit, finances et vous êtes surtout un professionnel accompli de la gestion de portefeuille. C'est-à-dire que vous êtes depuis *dix* ans attaché au service financier d'une importante société, responsable du service actions-obligations d'une banque d'affaires ou gestionnaire de SICAV. Vous prendrez en charge la gestion d'une partie de notre portefeuille. Vous n'aurez donc pas seulement à effectuer des analyses et à faire des recommandations mais bien à assurer vous-même la rentabilité du plan d'achat et de revente des valeurs boursières et des transferts d'investissements. Votre fort potentiel d'évolution ou votre souhait d'occuper à terme une direction financière pourrait trouver satisfaction dans notre groupe.

Ecrire à Pierre Satet sous réf. 7387 M

-SAINT-QUENTIN Nous sommes l'un des plus importants organismes de contrôle et de prévention à implantation nationale (13 centres régionaux - 7.000 adhérents et clients). Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons pour notre région Nord-Picardie un

DELEGUE REGIONAL

Vous êtes de formation technique supérieure (ingénieur ou équivalent) et vous avez une solide expérience des installations électriques et des appareils de levage acquise dans des services techniques, d'entretien ou dans une société de contrôle. Vous connaissez les problèmes de sécurité et de prévention des accidents du travail. Vous avez également une grande habitude des contacts clientèle. Vous serez responsable du développement de nos activités sur votre région. Vous définirez vos objectifs et votre budget annuel avec la Direction Générale. Vous animerez et contrôlerez une équipe de techniciens dont la mission est d'effectuer les contrôles et essais chez nos adhérents et clients. Vous assumerez la gestion administrative (informatisée) des contrats et de votre centre. Enfin, et c'est un point essentiel, la dynamique commerciale sera de votre ressort. Le fait de bien connaître le milieu industriel de votre région serait un atout supplémentaire.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6402 M

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux d'ingénierie, notre activité s'étend à tous les domaines économiques en France et à l'étranger (2.000 personnes dans le monde). Nous renforçons notre structure comptable et recherchons

CHEF COMPTABILITE GENERALE

Vous possédez au moins votre DECS complet et vous avez acquis plus de 5 ans d'expérience à un poste de chef comptable dans une entreprise suffisamment importante pour vous avoir donné une bonne pratique de la consolidation des comptes de plusieurs sociétés ou de filiales étrangères en plus des tâches inhérentes à votre fonction. Sous l'autorité du chef des services comptables et avec votre équipe (une dizaine de personnes) vous aurez la responsabilité de l'exactitude comptable de nos sociétés, plus de 20 : maison-mère et filiales d'importance diverse. Votre mission sera globale : bilans, comptes d'exploitation, déclarations fiscales et sociales, comptabilité fournisseurs, paye...

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6399 M.

CHEF COMPTABILITE ANALYTIQUE

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur ESC par exemple et bien que jeune, vous avez déjà acquis une première expérience de "comptabilité analytique". Sous l'autorité du chef des services comptables vous aurez pour mission de contrôler le bien-fondé des imputations par affaires (France et étranger) dans le cadre de la structure budgétaire existante, d'assurer toute liaison entre les comptes de gestion et la comptabilité générale, de développer les méthodes et procédures de comptabilité analytique existantes. Vous entretiendrez bien sûr de nombreuses relations avec les contrôleurs de gestion de la société et le responsable de la comptabilité générale. Vous assurerez de plus un rôle de correspondant informatique pour l'ensemble des services comptables et la trésorerie.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6400 M.

Compte tenu du développement de nos affaires à l'étranger nous recherchons également un

ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION INTERNATIONAL

Vous êtes diplômé d'une grande école de commerce HEC, ESSEC, ESCP... et votre première expérience professionnelle, 2 ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon par exemple, vous a appris à faire face à des situations variées et complexes dans un contexte international. Après une période de formation où vous comprendrez notre société, son activité, son esprit, sa gestion, vous aurez pour mission d'assister notre contrôleur de gestion international en prenant en charge la gestion administrative des contrats d'études à l'étranger et d'une manière générale de vérifier si au plan juridique, fiscal, social et comptable nos activités à l'étranger se déroulent de façon satisfaisante tant d'un point de vue local qu'en conformité avec nos procédures. Ce poste implique que vous parliez bien anglais et que vous soyez disponible pour des déplacements à l'étranger.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6401 M.

EG&G SEALOL — Nous sommes la filiale française (basée à Nanterre, puis à terme dans la région de Trappes) d'un important groupe international, spécialisée dans les garnitures mécaniques d'étanchéité. Nos produits sont fortement spécifiés dans les industries de pointe type aéronautique, marine, nucléaire..., mais nous souhaitons pénétrer de plus en plus les autres branches industrielles et nous recherchons pour ce faire un

CHEF DE PRODUITS
garnitures mécaniques d'étanchéité

Vous avez un BTS en mécanique et vous parlez l'anglais. Votre expérience professionnelle de 6 à 8 ans – dans l'idéal chez un constructeur de pompes – a été acquise en BE et/ou dans des fonctions technico-commerciales et vous a permis de parfaire vos connaissances en hydraulique et en mécanique. Vous serez, sous l'autorité du chef de département industries, responsable de la ligne de produits "garnitures mécaniques d'étanchéité" et dirigerez une petite équipe de technico-commerciaux : gestion des propositions commerciales, développement et modification des produits, création de nouveaux produits, vente sur certains pays européens. A l'écoute permanente des besoins et des marchés, vous serez en étroite liaison avec notre direction technique et les sociétés de notre groupe pour harmoniser les stratégies commerciales et de développement.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5389 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de Serifo en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
32, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

Plein Champs

VALEO
(FERODO)

CA 6 milliards - effectifs 31 000 personnes
recherche

X, ECP, HEC, ESSEC, MBA...
GESTION STRATEGIQUE

Après un début de carrière dans l'industrie ou dans un cabinet conseil en stratégie d'entreprises, nous vous proposons de compléter votre expérience en participant au développement de la gestion stratégique au niveau d'un groupe international.
Au sein de l'équipe de la direction Gestion et Plan (PARIS 17ème) vous serez chargé dans un premier temps, de la conception et de la mise en oeuvre du système d'information stratégique. Vous participerez également à la gestion opérationnelle (prévisions et réalisations budgétaires) et à l'établissement du plan stratégique. Vos responsabilités s'élargiront ensuite en fonction de votre potentiel et de vos premiers résultats. Bilingue anglais/français indispensable.

Adresser CV, prétentions et photo en indiquant la référence 35430 à VALEO
Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 Paris



DOW CHEMICAL

analyste chef de projet

Poste International — Anglais parlé

Nous confierons la responsabilité d'un projet important de gestion informatique en télétraitement à un informaticien confirmé (30 ans minimum), de formation supérieure, maîtrisant l'analyse et la programmation RSX 11M - BASIC + 2. Détaché dans un premier temps en Alsace, il est destiné à une carrière internationale.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15 INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 958.
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach
75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)

Important Groupe Industriel Français
C.A. 1,8 Milliard
recherche

Cadres Contrôleurs de Gestion

- Formation : Ingénieurs ou Grandes Ecoles Commerciales. Expérience de plusieurs années dans la fonction dont si possible 2 à 3 ans en usine.
- Fonctions : placés sous l'autorité du chef de service du contrôle de gestion central, ils assureront le contrôle de gestion de divisions décentralisées et devront notamment :
  - suivre l'élaboration des budgets des usines et directions commerciales
  - analyser les résultats.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8942 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris
Cedex 02 - qui transmettra

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
CA 120 millions F.
13 agences réparties dans toute la France recherche

FLYGT

assistant(te)

DU CHEF DU SERVICE CREDIT.
- Libre rapidement
- Lieu de travail proche Banlieue Ouest.

FONCTION :
- suivi des comptes clients,
- relance des retards de paiement,
- suivi du contentieux et de l'export,
- anglais indispensable.
- connaissance des procédures export.

Le candidat retenu aura une formation juridique comptable, informatique et l'expérience d'une fonction similaire dans une société à caractère international.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Chef du Personnel
FLYGT FRANCE S.A. - B.P. 398 -
92153 SURESNES

amp

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche

Ingénieurs Transmissions de données

Pour conseiller des Informaticiens en matière de réseaux de transmissions de données, étudier les besoins des utilisateurs, il est nécessaire d'avoir 3 ans d'expérience dans la mise en œuvre et l'exploitation de systèmes de transmissions de données; des connaissances pratiques de réseaux et matériels. Connaissances en informatique sur mini et micro-ordinateurs souhaitées.
Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf MAF à CNCA
Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche

un Ingénieur Informaticien

- Pour participer à la réalisation et à la recette des interfaces d'un réseau national étérogène.
- Assurer la maintenance et l'évolution des Logiciels de ce réseau.

Maîtrise Informatique (option système) ou équivalent, expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des mini-ordinateurs exigée, pratique de la connection aux gros Ordinateurs, connaissances en Téléinformatique souhaitées.
Emploi précédent dans une S.S.C.I. apprécié.
Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf MAF à CNCA
Recrutement Carrière cedex 26 - 75300 Paris Brune

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour sa Direction Organisation et Informatique

Ingénieurs Débutants

(X, Centrale, Mines, Sup. Elec, ENSI...)
Formation de 3 mois assurée à partir du 1er octobre 1980.
Lieu de travail : St Quentin en Yvelines (78)
Envoyer CV, photo et prétentions avant le 30 Juin sous réf. SQ 65 à CNCA
Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur de filiale
référence NO 627 CM

UN GROUPE FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (production et ventes) leader sur son marché, recherche le Directeur d'une de ses filiales (plus de 600 personnes).

Poste de premier plan pour un candidat de formation supérieure, ayant de solides compétences en contrôle de gestion, de bonnes connaissances des circuits modernes de distribution et les qualités d'un chef d'entreprise.
Après formation au sein du groupe, il dirigera une société autonome (production, commercial, gestion).
Poste ville Sud-Est.

Directeur planification stratégique
référence LB 654 AM

GROUPE LAFARGE
23.000 personnes, nombreuses implantations industrielles France et étranger, dont le développement s'accompagne d'une réflexion stratégique avancée, recherche son Directeur de Planification.

Ce cadre supérieur sera responsable de la synthèse des démarches de planification industrielles, financières et humaines des différents groupes opérationnels et filiales ainsi que de leur cohérence avec les objectifs de la Direction Générale.
Ces fonctions impliquent une formation de haut niveau, HEC ou grande école ingénieurs, une bonne connaissance des **méthodes modernes de planification** : techniques de modélisation et simulation, scénarios...
Elles nécessitent d'indéniables qualités de synthèse, d'animation et de contact.
Poste à Paris.

ECP, AM Chef de service entretien
référence OY 643 AM

FILIALE DE PECHINEY UGINE KUHLMAN
(Industrie chimique de pointe) recherche son Chef de Service Entretien.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école, ayant 5 à 7 ans d'expérience entretien (de préférence dans l'industrie chimique). Il sera chargé de l'ensemble des travaux de maintenance, d'amélioration, d'extension des installations.
Il assumera des responsabilités techniques (mécanique, électricité, contrôle régulation, fluides...), budgétaires et humaines (animation d'une équipe de 70 personnes), formation, sécurité, conditions de travail.
Poste actif et varié pour candidat dynamique et de bon contact.
Poste : ville sud France.

Ingénieur AM
référence VF 649 CM

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (SECTEUR INDUSTRIE LOURDE) plusieurs usines en France et à l'étranger offre larges possibilités de carrière à Ingénieur AM

Débutant ou ayant quelques années d'expérience en mécanique, témoignant de qualités d'homme d'action, ayant le goût de la technique, acceptant la mobilité tant sur le plan géographique que sur celui des fonctions.
Il se formera dans les usines du groupe en ayant des activités variées (production, entretien, travaux neufs) afin d'acquérir l'expérience lui permettant d'assumer rapidement des responsabilités importantes soit en production, soit en travaux neufs.

Ingénieur débutant
référence UE 648 AM

UN ORGANISME DE RECHERCHE, au service d'une branche professionnelle (matériaux de construction) recrute un ingénieur Débutant (TP, INSA..., bonnes connaissances mécanique des solides ou des fluides).

Il assumera, au départ des responsabilités d'études (matériaux nouveaux, nouvelles utilisations, mise en œuvre...), progressivement, ses responsabilités s'élargiront à des activités d'expertise, élaboration de normes... impliquant de nombreux contacts.
Poste actif, nécessitant curiosité intellectuelle, esprit d'équipe, qualité de contact.
Poste : banlieue immédiate Sud Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Ingénieur grande école chef service installations travaux neufs
référence ZJ 652 AM

SOCIÉTÉ PRODUITS CHIMIE FINE ORGANIQUE filiale importante groupe chimique et pharmaceutique français, recherche pour son usine proximité immédiate Lyon, Chef Service Matériel - études travaux neufs - installation - entretien.
Il s'agit d'un poste important, dont le titulaire, membre du comité de direction, doit disposer d'une formation de base supérieure, ingénieur génie chimique Nancy - Toulouse ou ECP - ECC - AM, spécialisé en ce domaine.
Une solide expérience pratique acquise dans unité moyenne, en chimie fine si possible, est indispensable ainsi que des qualités marquées d'animateur et de réalisateur rapide et efficace.

Traitement : **170 à 200.000 F**

Directeur de production mécano-soudure
référence TD 647 AM

Le Directeur Général d'une firme de production et vente de matériels chaudronnés recherche pour lui être directement attaché, un ingénieur diplômé IDN, AM, INSA ou équivalent, capable d'organiser et de diriger l'ensemble de la production (plus de 350 personnes).
Ce poste réellement évolutif pour un candidat de valeur, nécessite une solide expérience (7-10 ans) en préparation du travail, organisation et planning production en chaudronnerie (usinage, montage, soudure), peinture, montage mécanique d'ensembles lourds produits en petite et moyenne série
Lieu de travail : localité région stéphanoise.

Rémunération proposée de l'ordre de : **150.000 F/an**

Responsable production
référence KD 596 AM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, fabrication de céramiques sanitaires, filiale d'un des premiers groupes français, propose une situation évolutive à Ingénieur.
Dans une unité moderne et automatisée, il sera d'abord chargé d'encadrer un secteur de production (une centaine de personnes). La société recherche un ingénieur diplômé, formation à dominante mécanique (AM, INSA, ECAM, IDN...) ayant au moins 5 ans d'expérience de la production de série. La connaissance du domaine d'activité n'est pas indispensable.
La structure de l'entreprise peut permettre une évolution vers une direction d'unité à un ingénieur manifestant de réelles qualités d'animateur, de gestionnaire et acceptant la mobilité géographique.
Connaissance d'une langue vivante indispensable (anglais ou allemand).

Lieu de travail Région Centre

Rémunération de l'ordre de **125.000 F +**

Ingénieur chimiste recherche appliquée
référence KA 653 AM

FILIALE DU SECTEUR NUCLÉAIRE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMAN offre opportunité de carrière à Ingénieur Chimiste (+ si possible doctorat) ayant quelques années d'expérience en laboratoire de chimie minérale ou débutant.
Il sera chargé de travaux de recherche appliquée (amélioration de procédés) au sein d'une usine.

Poste intéressant pour candidat réalisateur, ayant des qualités de scientifique et d'homme de "terrain" capable d'évoluer ensuite vers des activités de fabrication.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Poste : ville Sud France.

Deux jeunes ingénieurs AM bon potentiel
référence WG 650 CM

LA FILIALE (1.500 personnes) D'UN GROUPE INTERNATIONAL leader dans sa profession, vocation industrie mécanique, propose à de Jeunes Ingénieurs (débutants ou 1 à 2 ans d'expérience) de se former à l'encadrement de la production (fabrication ou méthodes).

La société disposant d'un équipement moderne et important, ces postes sont intéressants sur le plan technique et de réelles perspectives de carrière seront proposées à des jeunes motivés par une orientation production.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Lieu de travail : banlieue Est de Paris.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Assistant du Directeur Commercial
HEC, ESSEC

Notre client est une des toutes premières entreprises françaises de papier carton de dimension internationale.

Pour l'une de ses divisions, il recherche l'Assistant du Directeur Commercial.

Sa mission est de négocier au niveau le plus haut, de développer la fonction marketing (assistance aux clients, amélioration des produits...) et d'assister le Directeur Commercial dans l'élaboration des politiques.

Le poste est situé à Paris et *implique des déplacements en France et à l'étranger*. Le candidat que nous recherchons à 25 ans minimum et parle couramment l'anglais, il peut être débutant, mais a si possible une première expérience professionnelle. Enfin, nous souhaitons trouver en lui un réel potentiel lui *permettant d'évoluer au sein du groupe.*

Jean-Louis MUTTE vous remercie de lui faire parvenir votre C.V. à

MEDIA PA

Beckwell

Conseil en Recrutement - 41, Avenue de Friedland 75008 PARIS
Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

INGENIEURS ELECTRONICIENS

SFENA, société d'équipements aéronautiques, recherche pour sa division TESTS AUTOMATIQUES, des Ingénieurs Electroniciens.

Ils auront à concevoir et à développer d'importants systèmes de tests automatiques et des moyens informatiques associés.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation Grande Ecole, ENSI ou équivalent.

Une compétence en mini et micro informatique sera appréciée.

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence I/042, à SFENA — BP 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

SFENA

Un important Groupe français du secteur des Communications et de l'Édition recherche, pour son imprimerie située dans la banlieue sud de Paris, son

SECRETAIRE GENERAL
180 000 F +

Rattaché à la Direction Générale, il a surtout pour mission de gérer l'ensemble des activités administratives de la Société et, plus particulièrement de :

- assurer la gestion du personnel et procéder aux recrutements ;
- proposer toute action d'organisation visant à améliorer l'efficacité de l'Entreprise et en assurer la mise en application ;
- effectuer les études financières concernant les investissements ;
- diriger la comptabilité, préparer les budgets et les contrôler ;
- superviser les achats et la gestion des stocks de papier.

Diplômé d'une École Supérieure de Commerce, de préférence, il a le sens des relations humaines et des qualités d'organisateur. Il a acquis une solide expérience dans les domaines juridique, administratif et comptable.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M. 850 à Nicole DOGNIN, qui étudiera confidentiellement votre candidature.

IMH
49, avenue de l'Opéra - 75002 Paris

GEM

imH

Directeur de cabinet pour un grand projet
(ENA-Droit)

Directement rattaché au Président de l'Ordre National des Architectes, participant à toutes les réunions du Conseil National, il assure la liaison entre le bureau, le Conseil National et les Conseils régionaux. Il met en forme les décisions prises par le Conseil, met en place les moyens propres à la réalisation effective des directives.

Une responsabilité particulière lui incombe : une étroite participation à la mise en route et au suivi du projet pour l'architecture, qui a pour vocation de contribuer à la promotion de l'architecture et à la démocratisation du cadre de vie.

Enfin, il assiste le Président et les Membres du bureau dans la conduite des contacts auprès de l'administration et des organisations professionnelles concernées par l'environnement et le cadre de vie. Plusieurs collaborateurs lui sont rattachés.

Généraliste de formation supérieure (ENA, Droit) vous avez eu à conduire dans les organismes publics ou dans des sociétés privées des missions comportant d'importantes délégations de responsabilités. Une culture architecturale serait appréciée ; une connaissance certaine des problèmes du cadre de vie est indispensable.

Jean Masson, Directeur de BERNARD JULHIET PSYCOM vous remercie de lui écrire sous réf. D 1985, 1 rue de Berri 75008 Paris, et vous assure, bien entendu, de la confidentialité des contacts.



Bernard Julhiet Psycom
Membre de Syntec

SOURCES

Animateur Débutant
Expérience Enseignement

IDEP CELER, organisme de formation faisant partie du Groupe CENTOR, souhaite intégrer à Paris, dans le cadre de son développement, un DIPLOME de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LONG, maîtrisant bien la communication orale, et s'intéressant aux méthodes de raisonnement, de persuasion et d'argumentation en matière commerciale.
Il sera progressivement formé au métier d'ANIMATEUR CONSULTANT, assurera des actions de formation dans le domaine des techniques d'expression, de communication, de développement personnel, démarrera un travail de prospection commerciale.
Rémunération de départ : 5 000 x 13.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, sous référence 80 615 M à

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



TECHNICON

Leader mondial en appareillages d'ANALYSES MEDICALES et INDUSTRIELLES, recherche dans le cadre de l'expansion de son

DEPARTEMENT INDUSTRIE

ingénieurs technico-commerciaux

FORMATION : Ingénieur ou Docteur 3ème Cycle en Chimie, Biochimie ou industrie Agro-alimentaire. La connaissance de l'anglais est souhaitée. Une première expérience de la vente sera appréciée mais n'est pas indispensable.

FONCTION : pour une Région, ils seront responsables des ventes d'AUTOMATES d'ANALYSE pour laboratoires industriels.

Les postes sont à pourvoir au 1er septembre.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à
M. COLISTRO - TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT

LE CRÉDIT LYONNAIS

recrute pour sa

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE et DE L'ORGANISATION

des

Ingénieurs grandes écoles

(débutants ou avec au maximum deux années d'expérience en informatique.)

*Les fonctions qui leur seront proposées leur permettront d'**acquérir une double formation informatique et bancaire,** débouchant sur des postes de responsabilités au sein de cette Direction.*
Ils pourront, notamment, participer aux études d'évolution de systèmes déjà considérés comme parmi les plus avancés.

Un profil de carrière très ouvert devrait leur permettre d'évoluer dans les différents services de la Banque, tant en France qu'à l'étranger.
Cette évolution exige non seulement des compétences techniques indiscutables mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et à l'exercice de responsabilités d'encadrement.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V., et d'une photo, sont à adresser, sous référence M/17, à Monsieur SAVOYE ou à Monsieur CESBRON.

CRÉDIT LYONNAIS - Recrutement Cadres 5, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS.



HAVAS CONTACT

CLESID

CREUSOT-LOIRE EQUIPEMENTS SIDERURGIQUES

80% du C.A. à la Grande Exportation
recherche pour son Etablissement de PARIS

INGENIEUR de PROJET

(Réf. 101)

chargé :
- de l'élaboration de projets de lignes de parachèvement
- de l'évaluation technique et commerciale de propositions et d'équipements
- du choix et de l'analyse des offres fournisseurs

Ce poste de bon niveau conviendrait à un jeune ingénieur de Grande Ecole (Mines - Centrale - A.M.) même débutant

Une formation complémentaire Génie Chimique ou Electricité serait appréciée.

Anglais impératif - Allemand souhaité.

INGENIEUR COMMERCIAL

(Réf. 102)

- Pour la Vente d'Equipements Sidérurgiques dans le Monde Entier
- Déplacements fréquents pouvant aller jusqu'à une durée de 3 semaines

Ce poste de Haut Niveau conviendrait à ingénieur mécanicien ou électricien ayant un sens aigu de la négociation et à l'aise dans les Relations Humaines. Une expérience dans la Fonction Commerciale et/ou du Milieu Sidérurgique est nécessaire.

Anglais impératif - Allemand souhaité.

Pour l'Etablissement de ST-CHAMOND (Loire)

INGENIEUR SPECIALISTE AUTOMATISME

(Réf. 201)

Ce poste de Haut Niveau conviendrait à un ingénieur possédant une solide expérience industrielle, maîtrisant parfaitement les techniques d'*automatisme ordinateur* et calculateur. Il sera chargé du développement de la connaissance et de l'application industrielle de l'interface : équipement - *ordinateur* - *calculateur*.

Quelques connaissances en équipements de sidérurgie sont nécessaires.

Des missions de courtes durées en France et à l'étranger sont fréquentes Anglais indispensable

INGENIEUR de CHANTIER

(Réf. 203)

Chargé de la conduite de grands chantiers en France ou à l'*Etranger pour lesquels il sera* le représentant mandaté de la Société.

Ce poste de Très Haut Niveau ne peut convenir qu'à un ingénieur de Grande Ecole ayant déjà *une solide expérience* dans cette fonction.
Anglais indispensable.

INGENIEUR MISE en ROUTE

(Réf. 202)

Chargé de la mise en service d'équipements de parachèvement de bandes d'acier et aluminium.

Ce poste de Haut Niveau impose en permanence des déplacements sur les chantiers du Monde Entier et conviendrait à un ingénieur électro-mécanicien de grande expérience.

La connaissance de l'Anglais est indispensable.

INGENIEUR d'AFFAIRES

(Réf. 204)

Responsable de la réalisation complète des contrats d'engineering jusqu'à la réception définitive des installations et matériels chez le client.

Ce poste de Très Haut Niveau couvre une large et importante plage de responsabilités de diverses natures et exige du candidat des qualités de négociateur, de coordination technique, de gestion financière, confirmées.

Il conviendrait à un ingénieur expérimenté issu d'une Grande Ecole.
Anglais indispensable.

La *rémunération* de chacun de ces postes, qui peut être élevée, tiendra compte des compétences et expériences acquises.

Pour l'ensemble de ces postes, adresser les candidatures, avec C.V., photo et prétentions au *Siège* Social de CLESID
51, rue Sibert BP 54 - 42403 SAINT-CHAMOND Cedex à l'attention de M. NEYME

Logistique de gestion commerciale

180 000 F + **HF**

DelSey leader européen d'articles de voyage (haut de gamme) crée un poste qui sera la plaque tournante entre la production, la *prévision des ventes, la gestion des stocks et la distribution.*

Agé d'au moins 30 ans, le candidat aura une formation du type SUP de Co ou HEC JF + IAE ou ICG, *complétée par une expérience réussie de* la gestion commerciale au sein d'une entreprise informatisée, à vocation export.

Rattaché à la Direction Générale ce poste implique une évolution des responsabilités au rythme d'une entreprise en progression constante.

L'anglais est indispensable ainsi que des connaissances pratiques du commerce international.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence *006239 M (à mentionner sur l'enveloppe)* au département ***"Distribution"***.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

LA BANQUE SOFINCO LA HÉNIN

dotée d'installations informatiques importantes et diversifiées :

- IBM 3033, IBM bi-processeur 370/158 gérés sous MVS-SE, IMS, TSO, VSPC etc.
- Réseau national de télétraitement 400 terminaux IBM série 3600.
- Réseau RJE, IBM 8100, BURROUGHS B800/B1900.

recherche :

Ingénieurs Systèmes Confirmés ou Débutants

pour participer à la politique de développement d'un système informatique basé sur les applications temps réel, les bases de données, la gestion efficace de ses centres impliquant une haute compétence pour l'assistance de personnel technique qualifié, et la mise en œuvre de produits complémentaires tels que :

- Imprimante à laser.
- Mémoires de masse 3850.
- Réseau spécialisé bancaire.
- Produits logiciels : dict. DBDC outil de développement interactif.

Les candidats retenus recevront une formation complémentaire avant leur intégration dans les équipes existantes.

Écrire avec C.V. et photo à : Monsieur CASABIANCA
SOFINCO LA HÉNIN - 91038 ÉVRY CEDEX.

SOFINCO SLH LA HENIN

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE DE
CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
DE REPUTATION INTERNATIONALE

recherche
pour l'une de ses unités en Région Parisienne

ADJOINT CHEF SERVICE QUALITE FABRICATION

Mission :
- Participer à la définition et au développement des méthodes de contrôle ultra modernes utilisées en fabrication mécanique
- Etudier les mesures d'amélioration de la qualité des matériels fabriqués en tenant compte des contraintes de délais et de coûts
- *Assurer la gestion d'un service de contrôle de 25 personnes environ.*

Profil :
- Ingénieur diplômé Grandes Ecoles (Centrale, Mines, A.M....)
- Expérience industrielle de plusieurs années, éventuellement en forge ou en fonderie avec de solides connaissances métallurgiques
- Goût du commandement et de la fabrication
- Maîtrise de l'anglais parlé nécessaire.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous le no 62783 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.



ingénierie de la chimie nucléaire

recherche
pour le SERVICE CONDUITE DE PROCEDE de sa DIVISION ETUDES
des

INGENIEURS

GRANDE ECOLE
de haut niveau

Les spécialités recherchées :
- Instrumentation classique (type industrie chimique).
- Instrumentation Nucléaire.
- Systèmes de traitement analogique
- Automatismes industriels.
- Informatique industrielle.
- Contrôle de Sécurité.

En fonction de leur expérience (entre 5 à 10 ans, ingénierie ou travaux neufs) ils pourront occuper des postes allant de la responsabilité des études, conduite d'un projet, à la supervision de plusieurs projets ou de spécialiste d'un des domaines concernés.

Envoyer CV, photo, prétentions à SGN
Division du Personnel - réf. B/S - B.P. 30
78184 St QUENTIN-YVELINES CEDEX.

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

recherche

Ingénieurs grandes écoles

débutants

Analystes programmeurs

expérimentés

Adresser C.V. et prétentions, sous réf. PHT 6/80, à SG 2 - 12, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Dans le cadre d'une expansion mondiale où la France est tout particulièrement concernée, nous poursuivons le développement de nos effectifs et créons dans cette optique deux postes nouveaux au sein de notre

direction du personnel

assistant chef de personnel

Détaché du siège, vous aurez d'abord la responsabilité du personnel de notre centre européen de formation à Ferney-Voltaire, soit 20 permanents, et bientôt 40, la gestion du personnel de notre unité de production d'Annecy (60 personnes).
Et un peu plus tard, vous serez responsable du personnel de l'ensemble de la région Rhône-Alpes.
Vos atouts : formation supérieure, deux ans d'expérience en fonction personnel, l'anglais, ainsi que la mobilité et l'autonomie. (Réf. M 77)

chef de personnel

Avec vous, nous aurons trois responsables de personnel par grandes fonctions, reportant au Directeur du Personnel pour la France. Vous aurez des interlocuteurs difficiles, qui dirigent les départements Marketing, Ventes et Software (au total 180 personnes).
Seule une compétence de professionnel de la gestion de personnel vous permettra de faire le poids.
Vos atouts : formation supérieure, cinq à dix ans d'expérience incluant responsabilités de haut niveau en fonction personnel, l'anglais. (Réf. M 78)

C'est un lieu commun de parler de perspectives d'évolution dans les annonces de recrutement. Et pourtant, notre progression est telle que seules vos capacités potentielles et votre volonté de les exploiter pourront limiter l'augmentation de vos responsabilités.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, Direction du Personnel,

digital 18, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex

Une importante Société de prestations de services aux collectivités et à l'industrie (énergie). Effectif 800 - C.A. 400 M - 16 implantations en province, filiale d'un groupe Français très puissant et d'importance mondiale, recherche son :

CHEF du PERSONNEL

Membre de l'équipe de Direction, étroitement associé à la gestion de l'entreprise, il devra mettre en place des méthodes modernes de gestion du personnel; participer à l'élaboration de la politique sociale de la Société et à son application homogène; apporter une assistance technique aux agences et filiales et contrôler la bonne application des règles en la matière.
En outre, il aura en charge l'animation des relations sociales de l'entreprise : Comité d'entreprise - Délégations syndicales ...
Il assistera les organisations hierarchiques decentralisées en cas de besoin.
Cette fonction comportant initiatives, autonomie, et responsabilités ne peut être assumee que par une forte personnalite capable de dialoguer et de convaincre à tous niveaux hierarchiques.
Les candidats intéressés devront être de formation supérieure, âgés de 35 ans environ et posséder de 6 à 7 années minimum de pratique de la fonction en qualité de responsable ou d'adjoint.
Le poste est situe à Paris et nécessite des déplacements fréquents de courte durée.
Evolution possible dans un Groupe dynamique en pleine mutation.
Ecrire avec C.V., photo et protentions s/ref. 2665 M à D. DANGER
65, Avenue Kleber 75116 PARIS

CORT — MEMBRE DE SYNTEC

Le plus important producteur européen de pierre naturelle (1 200 personnes, 50 carrières, 20 ateliers de transformation, fabriquant tous produits en pierre, marbre et granit), recherche pour son développement

JEUNES INGENIEURS

GENIE CIVIL OU ELECTROMECANIQUE, jusqu'à 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle,
pour les orienter, après formation complémentaire et selon leurs goûts et aptitudes, vers :
- Direction d'unités de production en Province
- Bureau d'études au Siège (Paris)
- Missions d'Ingénierie à l'Etranger.

Adresser C.V. manuscrit et photo
à M. GOMIS, ROCAMAT
58, quai de la Marine
93450 - ILE-SAINT-DENIS

ROCAMAT

SOCIETE GENERALE
recrute pour son service
ÉTUDES INFORMATIQUES

INGÉNIEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

NIVEAU IUT OU ÉQUIVALENT

Ces postes peuvent convenir à des candidats(es) débutant ou possédant une courte expérience professionnelle.
Candidatures, CV. et prétentions de salaire sont à adresser à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - Service Recrutement - 7, rue Caumartin - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE GESTION IMMOBILIÈRE
Quartier Opéra, C.A. 300 millions de francs

recherche

CADRE
DE GESTION LOCATIVE

Il assumera les responsabilités globales de gérance d'un domaine locatif diversifié.

Le candidat retenu devra avoir :
— Une formation supérieure (de type maîtrise en droit/sciences éco.) ou une format. bac minim.
— Une expérience similaire de 2 ans minimum.
— Une personnalité dynamique avec d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la négociation et de réelles qualités de « gestionnaire ».

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous le numéro 8460, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

Importante société de production thermique et de maintenance industrielle recherche le

FUTUR DIRECTEUR GENERAL

Il sera chargé de l'exploitation des activités existantes dans le domaine de la maintenance industrielle et de la division chauffage. Il orientera la politique commerciale dans le cadre de la politique générale de l'entreprise sur des secteurs géographiques précis dans ces domaines.
Animateur d'envergure et grand négociateur, il sera capable d'assumer l'entière responsabilité d'un secteur autonome regroupant 200 personnes de toutes qualifications.
Pour cela, il aura acquis une haute formation technique et une solide expérience de la Direction Générale au sein d'un groupe de grande notoriété indispensable au plein développement de ce poste.
Le niveau de rémunération proposé reste ouvert et dépendra des compétences et qualités du candidat.

Vous voudrez bien adresser votre candidature sous réf. 1511 M à
PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale 75008 PARIS
(qui garantit une discrétion absolue)

---

responsable financier

HEC, ESSEC, SUP DE CO, DROIT

Nous sommes une très importante entreprise de BATIMENT et recherchons pour notre siège un responsable financier.
Diplômé de l'Enseignement supérieur, il a une bonne connaissance du milieu Bâtiment-Travaux Publics, acquise au sein d'une grande Banque ou d'une Compagnie d'assurances.
Sous l'autorité directe du Directeur de la branche, il apporte son appui aux responsables commerciaux pour les montages d'opérations.
Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de haut niveau.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 7918 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

LA



recherche

2 MÉDECINS DU TRAVAIL SUPPLÉANTS

âgés de 45 ans au maximum
Diplôme d'hygiène industrielle et de médecine du travail exigé.

Adresser les candidatures
à la Direction du Personnel
Service médical du travail
26, bd de Picpus, 75012 PARIS

P.R.B.

CAP SOGETI SYSTEMES

a prévu pour 1980 un plan d'embauche de 200 informaticiens. Cet objectif en cours de réalisation nous a permis d'atteindre à ce jour un effectif de 850 personnes. Notre expansion se poursuivant, nous recherchons encore avant la fin de l'année :

40 INGENIEURS INFORMATICIENS GRANDES ECOLES

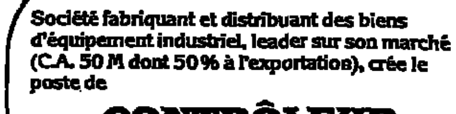
débutants ou confirmés

80 ANALYSTES PROGRAMMEURS

intéressés par des poste à pourvoir à PARIS (8 agences) et en PROVINCE (12 agences).

D'importantes perspectives d'évolution sont offertes, liées à notre développement continu et à notre politique de formation et de promotion interne.

Ecrivez ou téléphonez à Christine JACQUEMINET
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Bd du Montparnasse 75014 PARIS - Tél. 320.13.81.



Société fabriquant et distribuant des biens d'équipement industriel, leader sur son marché (C.A. 50 M dont 50 % à l'exportation), crée le poste de

CONTRÔLEUR DE GESTION

Directement rattaché à la DG, il sera chargé notamment :
– de la mise en place du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique;
– de la supervision de la comptabilité générale.

Le candidat aura une formation :
École Supérieure de Commerce option finance comptabilité ou DECS et l'expérience d'une gestion informatisée.
Lieu de travail : Paris Est.
Écrire avec C.V. détaillé en précisant la rémunération souhaitée sous réf. 79282 M, à Annick LABESSE,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.



France — C.A. 1 milliard de francs

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens

recherche pour l'activité BLANCHISSERIE et NETTOYAGE A SEC de sa Division Collectivités et Industries de Services.

UN INGÉNIEUR TEXTILE

Dans le cadre du service marketing :
– Il coordonne l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il recueille sur le terrain, analyse et exploite en liaison avec les laboratoires de recherche;
– il assure la formation technique de la force de vente;
– il apporte une assistance technique permanente à la clientèle et à la force de vente.

Diplômé Ingénieur Textile, il a, si possible, une expérience de 3 ans dans le domaine de l'industrie textile.
La connaissance de l'allemand est indispensable.
Lieu de résidence : PARIS. Fréquents déplacements de courte durée en France et à l'étranger. Voiture de service.
Écrire sous référence 2058 M. - HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines - B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

HAVAS CONTACT

Usines de Beauchamp
95 (Val-d'Oise)

ingénieur sécurité
expérimenté

Formation technique de niveau ingénieur, bonnes connaissances en chimie, électromécanique, physique, etc.
Expérience de la fonction en industrie chimique ou para-chimique appréciée, ainsi qu'une connaissance de la législation sur la sécurité du travail, la prévention des accidents, les assurances, etc.
Aptitude naturelle au commandement et au dialogue.
Anglais très souhaitable.

PA-SVP

Envoyer C.V., photo et prétentions
Service Recrutement 3M France
Av. Boulé - 95250 Beauchamp

3M





Un très important groupe d'édition recherche un homme capable de développer son chiffre d'affaires à l'étranger.
Il aura pour mission de concevoir une politique commerciale adaptée à chacun des marchés, de définir les objectifs, d'animer une équipe de représentants, d'assurer personnellement certaines négociations.
Son activité s'étendra sur l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient. Il consacrera environ 30% de son temps aux voyages.
Le candidat joint à une formation Grande Ecole de Commerce, environ 5 ans de pratique à une responsabilité commerciale dans l'exportation.
La connaissance du milieu de l'édition constituera un atout.
Il est indispensable d'avoir une excellente maîtrise de l'anglais.
Merci d'adresser CV, photo récente et rémunération actuelle, sous la référence 1118 (à mentionner sur l'enveloppe), à notre Département "Recherche de dirigeants".
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

offres d'emploi

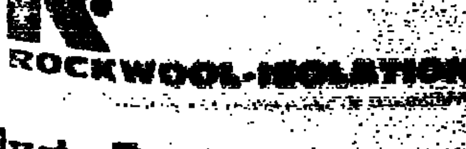
CHEF DES SERVICES ADM

Deux Hommes de Personnel à fort potentiel
130/150.000 F an

INGENIEUR d'ETU
sécurité-fiabilité

Seri

Ingénieurs Grandes Ecole



Analyste-Programmeur De Gestion Confirmé

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

120.000+

Pour nous, Groupe Français à vocation internationale, ce cadre collaborateur direct du Directeur de l'établissement de Paris, (1500P.) a la responsabilité administrative et comptable d'un volume d'affaires de 150 millions de francs.

A la tête d'un service de 15 personnes, il est responsable de l'administration de l'établissement, des obligations juridiques et fiscales, de la gestion, et de la comptabilité en étant assisté d'un cadre comptable.

Nous souhaitons confier ce poste à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESC option finances...) ayant 3 à 5 ans d'expérience en entreprise et/ou en cabinet d'expertise comptable.

Nous traiterons avec discrétion votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous No 63514 que CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 nous transmettra.

CONSTRUCTEUR D'INSTRUMENTS DE MESURE, 900 PERSONNES
proche banlieue PARIS, recrute

RESPONSABLE DES ÉTUDES MÉCANIQUES

INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME
Expérience en petite mécanique

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

pour développement d'applications nouvelles microprocesseurs.

AGENTS - TECHNIQUES

Niveau B.T.S. ou D.U.T. mesures physiques

2 PROGRAMMEURS MICROPROCESSEURS

Pour ce dernier poste, formation pour candidats motivés

Envoyer C.V. de candidature sous référence 3.359, à SWEERTS, B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09.

Deux Hommes de Personnel à fort potentiel

130/150.000 F an

Grand Groupe Multinational (Mécanique), nous souhaitons dans le cadre de l'évolution des équipes qui couvrent notre fonction Personnel (prochaines retraites, promotions, renforcement de la fonction), intégrer deux Professionnels d'ENVIRON 30 ANS, pour leur proposer d'intéressantes possibilités de carrière.
Cette offre s'adresse essentiellement à des cadres disposant d'une expérience de 4 à 6 années en usine et ayant été confrontés soit à des problèmes de GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL, soit aux questions de GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (structures, évolutions, rémunérations, recrutement ...).
Résidence dans l'Oise ou dans le Nord selon affectation.
Envoyez votre CV sous référence M 834 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Préparer l'Informatique de demain pour une Multinationale Française

180/240.000 F an

Le directeur organisation et informatique d'un important groupe français (+ de 100 filiales), souhaite placer auprès de lui un informaticien d'excellent niveau pour lui confier, dans un premier temps, l'ANIMATION des ETUDES portant sur les TECHNIQUES NOUVELLES et leurs possibilités d'applications à l'intérieur du Groupe.
Par la suite il sera chargé de promouvoir les applications à mettre en œuvre en FRANCE et à l'ETRANGER. Une sérieuse évolution vers des fonctions de MANAGEMENT par exemple dans les domaines informatique, organisation ou gestion est prévisible sous quelques années soit au niveau de groupe, soit au niveau d'une filiale.
Le candidat idéal a la TRENTAINE, une formation GRANDE ECOLE (de préférence *scientifique, éventuellement de gestion*) et une expérience informatique de 5 à 8 ans acquise chez un utilisateur ou en SSCI qui lui aura permis d'aborder largement les problèmes de gestion.
Doté d'importantes qualités de créativité, il doit porter un grand intérêt aux techniques nouvelles et à leurs applications (TELEMATIQUE, BUREAUTIQUE ...).
La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable, celle d'autres langues appréciée, une grande mobilité géographique souhaitée.
Envoyez votre CV sous référence M 831 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur d'Agence

Travaux Electriques Automatismes - Instrumentation

Paris 180/240.000 F an

Importante entreprise dans le domaine des travaux électriques et d'instrumentation, nous recherchons le patron qui va DEVELOPPER NOTRE AGENCE PARISIENNE (100 personnes±).
Il s'agit d'un ingénieur électricien de plus de 33 ans ayant une solide expérience dans au moins l'un de nos domaines, acquise à un poste de chef d'agence ou d'ingénieur d'affaires confirmé, très ouvert à la fois aux problèmes des CHANTIERS et aux *CONTACTS COMMERCIAUX.*
La connaissance de l'anglais est souhaitable (ouverture sur nos activités export). Une réussite dans la fonction pourrait déboucher à moyen terme sur des responsabilités encore plus importantes au sein de notre groupe.
Envoyez CV sous référence M 828 DS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

INGENIEUR d'ETUDES sécurité-fiabilité

- INGENIEUR GRANDE ECOLE (Centrale, Mines, Sup Aéro...) même débutant.
  Connaissant les domaines suivants :
  - *Analyse statistique, théorie de la décision.*
  - Méthodes d'analyse numérique et traitement sur ordinateur des problèmes de graphes.
- Connaissance de l'ANGLAIS INDISPENSABLE
- Goût pour les travaux théoriques avec cependant sens pratique et réalisme.
- Aptitude au travail en équipe.
- Capacité de rédaction de rapports et dossiers techniques.
- *Si possible connaissances des* TECHNIQUES NUCLEAIRES et des contraintes qui y sont associées.
- Adaptation des méthodes d'analyse de la fiabilité et d'estimation statistique à des problèmes de MECANIQUE et d'ELECTROMECANIQUE.
- Pilotage, sur le plan de la méthodologie, de travaux d'analyse de sécurité et/ou de fiabilité.
- Elaboration de plans d'essais pour démonstrations statistiques.
- *Le poste est à pourvoir au siège.*

Adresser Curriculum Vitae détaillé avec photo et prétentions à :



Direction du Personnel
SERI RENAULT ENGINEERING
- 2 Avenue du Vieil Etang
78390 - BOIS D'ARCY

DIRECTEUR FINANCIER

PARIS **F 160.000**

Laboratoire pharmaceutique en pleine expansion, C.A. : F 70 millions, filiale d'un puissant groupe international recherche son DIRECTEUR FINANCIER.

Reporant à la direction générale, il assure la gestion et l'animation du département financier et comptable. Avec l'assistance d'une équipe compétente : il participe à l'établissement des budgets et en assure le suivi • il est responsable de la comptabilité générale et des déclarations fiscales, de la comptabilité de gestion, des reportings à la société-mère • il assure la gestion de la trésorerie à court et moyen termes et les relations bancaires • il veille à ce que les méthodes de gestion et l'organisation du département répondent en permanence à l'évolution rapide de la société.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école commerciale + DECS ou équivalent, pratiquant couramment l'anglais et ayant accédé, après 5 ans d'expérience notamment dans une filiale américaine, à des responsabilités similaires.

La rémunération de l'ordre de F 160.000/an sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Envoyer dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et rémunération souhaitée sous réf. 20.100-M à CLA Recrutement 3, avenue Percier, 75008 Paris.

CLA

Harlequin sa

1er ÉDITEUR FRANÇAIS de LIVRES DE POCHE et jeune entreprise managée à l'américaine recherche un

jeune chef comptable

Disposant d'une équipe de 3 personnes, il sera chargé de la tenue de la comptabilité générale, de l'établissement des bilans et comptes d'exploitation mensuels (selon les règles françaises et canadiennes), de l'élaboration et du suivi des budgets et du contrôle du crédit.
Ce poste conviendrait à un jeune DIPLÔMÉ ESC + DECS, possédant une première expérience d'environ 3 ans passée (si possible) dans un cabinet d'Audit anglo-saxon.
ANGLAIS indispensable – Siège Paris.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1976 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Société Parfumerie
griffe prestigieuse
renommée mondiale
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE 200 000+

ayant expérience produits de luxe et de la distribution de préférence sélective. Homme de terrain, la fonction exige d'être d'un excellent contact pour appliquer sous les directives du Directeur Général la politique commerciale, animer la force de vente et les services annexes.

Organisateur, il sera responsable de la bonne marche de l'administration des ventes et participera à l'élaboration de la politique commerciale, des budgets et outils de promotion..

Déplacements nombreux mais de courte durée +environ 50% de travaux administratifs sédentaires. Poste à Paris, nécessitant domicile Paris, proche banlieue.
Formation supérieure souhaitée : HEC, ESSEC ou équivalent.
35 ans minumum.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf M 574

ADC PARIS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
6, RUE BREY - 75017 PARIS
discrétion assurée.

S·U C R E   U N I O N

UN DES PREMIERS GROUPES DANS SON ACTIVITÉ
recrute

ADJOINT DIRECTEUR VENTES PARIS

Sous la supervision du Directeur des Ventes Paris, il sera responsable :
- de la prospection et des ventes de sucre industriel dans l'Est (Alsace, Lorraine et Champagne) auprès d'industriels tels que confituriers, confiseurs, biscuitiers, boissons etc... ;
- de la négociation des contrats et de leur suivi en relation avec les Services Technique et Administration des Ventes ; de l'analyse de la solvabilité des clients ;
- des études dans son secteur, relatives à la pénétration du marché par la Société et la concurrence.

Déplacements dans l'Est : 2 à 3 jours en moyenne par mois..

Stage en sucrerie et perspectives certaines d'évolution.

Le candidat (27 ans minimum) aura une première expérience indispensable de vente dans l'industrie de produits durables ou de matières premières ou d'équipements.

Veuillez écrire en précisant votre salaire actuel, sous la référence 07 M, à notre conseil Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, *37 bd Sébastopol 75001 Paris.*

Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

LA COMPAGNIE GENERALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats, offre à

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Centrale, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Télécom).

Débutants ou expérimentés

formation théorique et pratique
- aux disciplines de l'informatique;
- aux méthodes et outils de la CGI;
- aux techniques de gestion.

carrière personnalisée dans des domaines avancés
- télématique;
- mini et micro-ordinateurs;
- bureautique;
- gestion de l'entreprise.

CGI

Adresser C.V. et photo à Madame JAMET, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

HAVAS CONTACT




Société Industrielle et Commerciale de renommée européenne

recherche

Analyste-Programmeur De Gestion Confirmé

Il devra avoir:
- la connaissance du matériel IBM 32 et 34,
- la pratique du langage GAP II interactif,
- une expérience minimum de 4 ans dans une multinationale,
- une bonne pratique de l'anglais.

La préférence sera donnée à un candidat libre rapidement.
Le poste est à pourvoir à PARIS.

Adresser votre curriculum vitae + photo + prétentions à:
ROCKWOOL ISOLATION, 48-50 rue Albert 75013 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue Ouest, recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR

D.U.T. ou B.T.S. Informatique

attiré par le LOGICIEL en vue de CREER UNE EQUIPE de METROLOGIE.

Ce poste entrainera de nombreux déplacements dans toute la France.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions sous référence No 63297 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra

---

codec una

Dans le cadre de son expansion, CODEC UNA
Distribution Alimentaire, 1.600 points de vente
recherche pour son siège social à Longjumeau (91)

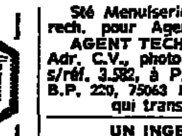
2 ANALYSTES

à intégrer dans son service Etudes (20 personnes)
- Formation supérieure ou réelle expérience dans la fonction souhaitée
- Aptitude à encadrer une équipe
- Matériel IBM 370/158 CII HB, mini 6
- Langages COBOL, PL 1
- Rémunération et possibilités d'évolution en rapport avec la valeur du candidat.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au Service du Personnel, Codec Una, B.P. E 122, 91167 LONGJUMEAU CEDEX.

Plein Champs

INFORMATIQUE



(IBM 3032 – OS/MVS – IMS)
1er assureur français du bâtiment et des T.P.

chef de projet

- Ingénieur (Centrale - Mines - Ponts - Télécom. - Supélec - Sup. Aéro...)
- 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion.

analyste fonctionnel

- Ingénieur ou diplômé de l'Enseignement Supérieur
- 2 à 3 ans d'expérience.

Impliquant l'utilisation des bases de données et du télétraitement, ces postes devraient intéresser :

- des jeunes ingénieurs ayant acquis une expérience diversifiée en SSCI et désireux de donner la pleine mesure de leur potentiel dans le cadre d'une entreprise où le traitement de l'information joue un rôle majeur,
- des jeunes diplômés, recherchant après une première expérience en entreprise, l'opportunité leur permettant d'aborder les grands systèmes.

Formation complémentaire assurée. Horaires mobiles. Avantages sociaux. Possibilité de congés 80.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS.
Adresser dossier complet de candidature avec rémunération actuelle et souhaitée à Madame Viard — S.M.A.B.T.P. — 114 av. Emile Zola Paris 15e. Tél : 578.61.90.

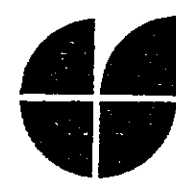
Sté Menuiserie Aluminium rech. pour Agence de PARIS
AGENT TECHNICO-CCIAL
Adr. C.V., photo et prétentions, s/réf. 3.582, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

UN INGENIEUR GENERALISTE PETROLE
pour exploitation et production offshore
UN INGENIEUR ARCHITECTE NAVAL
Domaine offshore
INTERTECH - 123, r. St-Lazare, Paris (8e) - Tél. : 293-46-02

Sté Location véhicules banlieue Nord-Est Paris recherche
J. H. AGENTS COMPTOIR
Dég. O.M., notions comptabilité et commerciales. Référ. exigées. Libres suite. Permis V.L. Ecr. nº 95.914 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Importante Société de Transports, implantation nationale et internationale, recherche pour son service INTERNATIONAL (Banlieue Nord-Est)
COLLABORATEURS
expérimentés dans les fonctions du transport international et transit.
Activité diversifiée comprenant affrètement routier ou transit maritime et aérien.
Env. C.V. et prét., à nº 63.099, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Cincom Systems



le spécialiste des systèmes DB/DC et des systèmes d'application
RECHERCHE

CONSULTANTS TECHNIQUES EN GESTION DE PRODUCTION

Capables de répondre au succès croissant de notre système de gestion de production MRPS et désireux de se spécialiser dans des techniques de pointe. Leur rôle sera de conseiller les utilisateurs grâce à la connaissance de leurs besoins. Bon bagage en informatique et/ou en gestion de production. Bon contact humain. Anglais requis.

INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT (CII-HB)

Spécialiste CII-HB niveau 66, très bonne connaissance GCOS, GMAP indispensable et connaissance TDS. IDS appréciée.

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant si possible l'expérience des matériels et logiciels IBM, désireux de se spécialiser dans des logiciels de pointe (SGBD, TP, DICTIONNAIRE DE DONNÉES, etc.). Attirés par les applications informatiques. Bon contact humain.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant une bonne connaissance des applications informatiques et/ou l'expérience de la vente de logiciels. Les candidats retenus seront chargés de la promotion de nos systèmes avancés DB/DC.
Ces postes sont à pourvoir à Paris. Des déplacements ponctuels sont à prévoir. Rémunération importante, promotion basée sur les résultats.
SGBD TOTAL est disponible sur plus de 25 matériels différents et constitue avec quelque 3000 utilisateurs le SGBD le plus utilisé à travers le monde.

Envoyez CV manuscrit, photo et prétentions à
CINCOM SYSTEMS
Ilôt des Mariniers
205 rue Raymond-Losserand
75680 PARIS CEDEX 14 - Tél. : 545.67.79

SAPRA

---

un ingénieur de bâtiment chef de projet
Paris-120 000F+/an

Nous sommes l'une des toutes premières affaires françaises de bâtiment et nous nous développons fortement à l'étranger en général, au Moyen-Orient en particulier.
Vous êtes ingénieur et avez une expérience de quatre à cinq ans du bâtiment acquise en BE ou sur les chantiers d'une grande affaire bien organisée, travaillant avec des partenaires anglo-saxons : vous maîtrisez ainsi l'anglais technique et les habitudes de travail. Enfin, vous êtes prêts à partir en mission à l'improviste et loin.
Nous vous confions un projet dès ses études préliminaires, vous demandons d'assurer les liaisons avec le maître d'œuvre et le client, de coordonner approvisionnement et travaux et de contrôler l'avancement.
Notre consultant, Mme B. ROQUES, vous remercie de lui écrire (réf. 3844 LM).

un organisateur pour le CRÉDIT AGRICOLE DU LOIRET

La cellule organisation de notre caisse joue un rôle moteur dans l'évolution de notre structure et des moyens informatiques que nous utilisons (actuellement un 3032/OS), à Orléans.
Pour la renforcer nous accueillons un diplômé de l'enseignement supérieur (ou d'expérience équivalente) animant depuis deux ans, au moins, des projets d'organisation ou d'informatique, de préférence, dans le secteur bancaire.
Il doit avoir suffisamment d'entregent pour mobiliser et convaincre ses utilisateurs et suffisamment de créativité pour sortir, quand il le faut, de l'informatique en recourant à la bureautique.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3835 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC





EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'étranger.
Dans le cadre de l'expansion de son service informatique, crée deux postes

INGÉNIEURS ANALYSTES

Sous la supervision du Responsable de l'Informatique, ils animeront une équipe d'analystes-programmeurs, et bénéficieront d'une large autonomie pour :

- assurer et développer les applications en cours en relation avec les services utilisateurs ;
- définir et mettre en place de nouvelles applications dans le cadre du plan informatique ;
- concevoir les nouveaux systèmes d'information ;
- assurer les relations avec les fournisseurs : constructeurs, SSCI.

Ces postes conviendraient à des informaticiens diplômés de l'enseignement supérieur ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la conception et la réalisation d'applications de gestion. Une pratique du système IBM 370/OS ou équivalent serait appréciée.

Veuillez écrire, sous référence 08 M en précisant votre rémunération actuelle, à notre conseil, Jacques BRUSSET, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.
Vous pouvez téléphoner les 19 et 24 juin au 233.86.30.

Discrétion assurée et réponse rapide.

HAVAS CONTACT



THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs informaticiens

débutants ou ayant 2 ou 3 années d'expérience
un monde passionnant s'ouvre à vous :

LA SIMULATION

pour faire face à une expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs mondiaux de **simulateurs**, implanté en **Région Parisienne** et ayant une filiale aux **Etats-Unis**, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :

- **réalisation de logiciels de base.**
- **analyse et programmation de systèmes temps réel.**
- **modélisation de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils et militaires, de centrales thermiques et nucléaires en vue de leur simulation.**

Connaissances MITRA 125, SEL 32 ou DEC appréciées.

POUR TOUS CES POSTES LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.



Adressez rapidement votre C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. IC. 80/22/M à **A. de BEJARRY**, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - BP 116 - 78192 Trappes Cédex.



Henkel France — C.A. 1 milliard de francs

filiale d'un des premiers groupes chimiques européens
recherche pour l'activité HYGIÈNE en AGRICULTURE de sa Division Produits Minéraux

UN INGÉNIEUR AGRO

– Il est responsable de la qualité et du développement technique de la gamme des produits d'hygiène en agriculture.
– Il apporte une assistance technique permanente à la clientèle et à la force de vente.
Diplômé ingénieur agro, il a, si possible, une expérience de 3 ans dans le domaine agricole.
La connaissance de l'allemand est vivement souhaitée.
Lieu de résidence : PARIS. Déplacements fréquents en France et à l'étranger. Voiture de service.
Écrire sous référence 2059 M. - HENKEL FRANCE, Direction des Relations Humaines - B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

---

ingénieurs logiciel

Très grande société d'Electronique et de Télécommunications (Région Parisienne) recherche la collaboration d'INGENIEURS de LOGICIEL.

Nous avons signé plusieurs contrats portant sur un autocommutateur temporel à commande distribuée, et sommes sur le point d'en conclure d'autres. Nous devons donc développer les logiciels correspondants.

Nous avons par ailleurs d'autres projets sur lesquels nous fondons de sérieux espoirs.

Vous êtes : Ingénieur, formé dans une Ecole Supérieure d'Electronique, ayant par exemple une certaine pratique en temps réel et une bonne connaissance des micro-processeurs.

Vous avez : soit une expérience réussie (2-3 ans) dans la conception ou le développement du logiciel ; soit débutant, une bonne approche de ces questions par le canal d'une option informatique, automatique... et de stages ou de projet de fin d'études.

Nous vous invitons alors à faire parvenir votre candidature sous référence 1719-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



Banque de Paris et des Pays-Bas
PARIBAS

l'INSPECTION GÉNÉRALE
cherche

JEUNES DIPLOMÉS

pour participer à des missions dans les Implantations bancaires du Groupe en France et à l'Etranger.

FORMATION : Grandes Ecoles commerciales, Sciences Po, Sciences Eco, Langues étrangères souhaitées (Anglais si possible)

QUALITES : Goût des contacts, sens du diagnostic, capacités d'analyse et de synthèse, aisance d'expression, orale et écrite, disponibilité pour absences de durées variables.

Possibilité de développement de carrière au sein du Groupe.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées (sous réf. I) à la Direction du Personnel de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Boîte Postale 141 - 75060 Paris Cedex 02.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

PARIBAS

IMPTE SOCIETE PROMOTION IMMOBILIERE
recherche

responsable de programme

diplomé études supérieures : IEP + licence en droit ou Grande Ecole Commerciale ou Maîtrise Gestion.

Le poste offert exige :

- une expérience confirmée de la promotion immobilière.
- des qualités de Gestionnaire et d'Animateur complétées d'un sens commercial.

Adresser candidature manuscrite + CV, photo et prétentions sous référence 4345 à ICM 83 rue de Rennes PARIS 6e qui transmettra.



Contrôleur de Gestion
140 000 F/an+
Expérience Usine

Société française industrie lourde (C.A. 400 millions de F, bonne rentabilité), un des leaders en notre domaine, nous disposons de trois unités de production en France et de filiales à l'étranger.
Nous recherchons pour notre siège social à Paris un Diplômé de l'enseignement supérieur long, ayant une expérience effective des techniques de contrôle de gestion - 5 ans minimum - acquise pour partie en usine, dans l'industrie lourde de préférence.
Responsable au sein de la Direction Financière de l'animation du système d'information de gestion actuellement en place, il jouera un rôle moteur dans son évolution, en liaison étroite avec les départements opérationnels.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 80 220 EXP à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

BEN INDUSTRIES

Nous avons acquis une notoriété mondiale dans le domaine des instruments électroniques pour la navigation.
Ce savoir-faire et cette expérience nous l'avons transmis à notre département «INDUSTRIE» qui se développe à un rythme très rapide et pour lequel nous recherchons :



UN INGENIEUR D'AFFAIRES

Le futur titulaire basé à PARIS, aura pour mission de promouvoir notre gamme de systèmes et chaînes complètes de mesure industrielle auprès des sociétés d'engineering, grosses entreprises et administrations.
Nous souhaitons rencontrer des candidats :
- Ayant une formation d'ingénieur, (E.N.S.I., E.U.D.I.L, I.N.S.A...)
- Débutants ou avec une première expérience professionnelle,
- Possédant un dynamisme à la mesure de nos ambitions,
- Stage de formation assuré.
Adresser Curriculum - Vitae manuscrit et photo à la Société BEN - Service du Personnel - 5, bd Moulin - Guieu - 13013 MARSEILLE.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE





THOMSON-CSF

Division visualisation et traitement des informations
Dans le cadre de son expansion recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Formation : E.N.S.A.E. - E.N.S.T. - E.S.E. - I.S.E.P. - I.S.E.N. - E.N.A.C. - I.N.S.A. - E.N.S.I.

Débutants ou avec quelques années d'expérience

Pour s'intégrer dans équipes techniques.

- Vous serez responsable de l'étude, la conception des matériels et de la réalisation de matériels et de systèmes.
- Vous travaillerez en laboratoire et/ou sur chantiers à l'étranger.

Différents postes peuvent vous être proposés dans les domaines suivants :
— traitements du signal temps réel (microprocesseurs) ;
— techniques digitales ;
— techniques radar, déport des informations et visualisation ;
— techniques analogiques VHF et UHF.

Anglais souhaité.
Lieu de travail : Banlieue SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 60.987, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

C R 2 A

RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT CONSEIL

INGENIEUR CONSULTANT

6 à 10 ans d'expérience en informatique et/ou en organisation pour :
- Effectuer des audits, plans de développement, études d'opportunité, conception générale de systèmes.
- L'aptitude aux dialogues, une connaissance des conditions de développement des systèmes de gestion et des préoccupations des utilisateurs sont les conditions du succès.
- La connaissance des méthodes RACINES et MERISE serait appréciée.

Larges possibilités d'évolution au sein d'une société en plein développement (100 personnes).

Adressez C.V., prétentions et photo à

C R 2 A - 12 bis rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

télécommunications

recherche

INGÉNIEURS CHEFS DE PRODUITS

Ayant si possible une expérience vente ou marketing

ILS AURONT A EFFECTUER :
— Les études de marchés ;
— La définition des nouveaux produits ;
— La préparation de la politique commerciale.

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

Débutants ou expérimentés

ILS AURONT POUR MISSION :
— L'élaboration de projets techniques et la rédaction de propositions en liaison avec les services commerciaux ;
— Le suivi des propositions des supervisions d'affaires tant en France qu'à l'étranger.

Ces postes nécessitent impérativement une formation Grande École Électronique OPTION RADIO.

Notions d'informatique, microprocesseurs appréciées
La connaissance de la langue anglaise est très souhaitable

Adresser C.V., photo et prétentions n° 62.804 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.



Le Crédit Commercial de France
recherche pour son service
Organisation Informatique

Jeunes Chefs de Projet

Ils posséderont une solide formation supérieure (ingénieurs, universitaires ou écoles de commerce), une première expérience (2 à 4 ans) de l'informatique et seront tentés par l'organisation.

Ils se verront confier la conception des nouvelles applications distribuées sur minis ou centralisées sur 303X/MVS. Ils rédigeront le cahier des charges avec les utilisateurs, suivront la réalisation technique et procéderont à la mise en place. Leur objectif sera, avant tout, de donner aux utilisateurs la maîtrise de leurs traitements.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 1225 au CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE, Direction des Carrières, 103 Champs Elysées - 75008 PARIS.

MEDIA BA

EUROP ASSISTANCE

Première organisation d'assistance voyage en France et à l'étranger.

Dans le cadre de l'expansion de son service informatique, crée un poste

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Sous la supervision de l'Ingénieur Analyste et en relation avec les utilisateurs, il sera chargé de :
– développer l'analyse fonctionnelle des projets ;
– procéder aux analyses organiques et assurer la programmation ;
– réaliser la maintenance des applications.

D'un niveau DUT, le candidat souhaité a une bonne expérience de 2 à 3 ans d'applications de gestion. La pratique du système IBM 370/OS – Cobol, assembleur – est indispensable. La connaissance de systèmes interactifs et TP serait appréciée.

Statut cadre

Veuillez écrire, sous référence AP-M en précisant votre rémunération actuelle, à notre conseil, Jacques BRUSSET, GROUPE BBC - 37, boulevard Sébastopol - 75001 Paris.
Vous pouvez téléphoner les 19 et 24 juin au 233.86.30.

Discrétion assurée et réponse rapide.

HAVAS CONTACT

Un groupe chimique international
recherche

UN(E) JEUNE JURISTE

pour être le collaborateur du responsable des relations avec les ORGANISATIONS EUROPEENNES.
Après un stage de 6 mois dans les services du Marché Commun à Bruxelles il se verra confier l'étude des questions juridiques se rapportant à la communauté.
Son lieu de travail sera alors la banlieue Ouest de Paris.
Nous demandons une parfaite connaissance de l'anglais et de réelles qualités de contact.
L'expérience professionnelle n'est pas indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature + photo sous N° 6263 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Jeune responsable négociations centrales d'achats

PUISSANT GROUPE EUROPEEN en forte croissance, produits de grande diffusion marque renommée, offre au sein d'une *Direction Commerciale active et performante,* un poste de Responsable de Bureau de Paris et des centrales d'achats.

Ce jeune cadre commercial de formation école supérieure de commerce devra disposer d'une première expérience de 3 à 5 ans environ dans la distribution et avoir assuré des contacts avec les grandes centrales d'achats (branche non alimentaire de préférence). Réelles possibilités de progression au sein d'une firme en expansion.

Poste à Paris.

Ecrire sous référ. SL 603 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris **efap**



INGÉNIEUR RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

(Adjoint à ingénieur en Chef) — **Télécommunications**
Rémunération élevée — **Grande banlieue**

Une société française exerçant ses activités industrielles et commerciales dans le domaine de la construction électrique (en particulier câbles téléphoniques) recrute un INGENIEUR RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT DE TRES HAUT NIVEAU pour son département Télécommunications. Il sera chargé de mener les travaux de recherches et développement industriels concernant la fabrication de câbles à fibres optiques destinés à la réalisation de systèmes de transmission à haut débit d'informations et faisant appel à des équipements électroniques et optoélectroniques. Il pourra également être amené à concevoir des équipements électroniques et optoélectroniques qu'il développera dans le cadre d'une association avec d'autres sociétés travaillant sur les mêmes projets. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure Ingénieur ESE, ISEP, ISEN... possédera plusieurs années d'expérience en recherche et développement d'équipements et de systèmes électroniques et, si possible, optoélectronique, et de leur industrialisation. Ecrire sous réf. 366 M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées *confidentiellement.*



France Loisirs

PREMIER CLUB DE LIVRES EN FRANCE
recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

pour s'intégrer à une jeune équipe formée à des méthodes mises au point au sein d'un important groupe international et y évoluer.

Ecole supérieure de commerce option finance et comptabilité ou formation supérieure comptable.

Expérience professionnelle appréciée.

Allemand souhaité.
Poste stable. Nombreux avantages sociaux.
Lieu de travail PARIS 15ème.

Adresser lettre, C.V. *détaillé,* photo et *prétentions* à *Danielle* LECHARPENTIER 123, Bd de Grenelle 75759 Paris Cedex 15.

SOPAD NESTLÉ
recherche pour l'une de ses usines un

INGÉNIEUR D'INSTALLATION

Il participera aux études et à la mise en place d'équipements utilisant des asservissements électroniques, micro-ordinateurs, etc.

Ce poste conviendrait à un

INGÉNIEUR

(Mines - E.N.S.T.A. - E.C.P. - E.S.E.)

avec option automatisme.
Une première expérience industrielle constituerait un avantage.

Adresser C.V. à SOPAD, Direction du Personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92411 COURBEVOIE Cedex.

Important groupe industriel et commercial dans le domaine de l'équipement industriel (siège à Paris), recherche

chef de service financier

diplômé de l'enseignement supérieur (grandes écoles commerciales, IEP ou équivalent, ayant acquis, soit dans la banque, soit dans une grande entreprise, une expérience approfondie — au minimum 2 ou 3 ans — dans les domaines suivants :

- gestion de trésorerie (courante et prévisionnelle),
- formules de financement,
- relations et négociations avec les banques,
- marchés monétaires, opérations de change,
- études financières,
- calculs d'investissements.

Sens des contacts indispensable. Anglais souhaitable.

Envoyer C.V. et prétentions, sous référence 9111, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

FILIALE GROUPE IMPORTANT
Banlieue SUD PARIS, recrute

INGÉNIEURS-THERMICIENS

GRANDE ÉCOLE - Thèse appréciée

LEUR MISSION :
- Recherche appliquée et pré-développement dans le domaine des composants pour habitat (stockage thermique et échangeurs thermiques) avec finalité

ÉNERGIES NOUVELLES ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Adresser C.V. *détaillé* + *lettre manuscrite* + prétentions et photo sous référ. 8.002 à n° 63.063, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

STEIN SURFACE

FOURS ET EQUIPEMENTS THERMIQUES INDUSTRIELS

Société d'ingénierie, travaillant principalement à l'exportation recherche

INGENIEUR

ayant obligatoirement quelques années d'expérience dans l'industrie verrière, si possible en verre plat.
● anglais indispensable, allemand souhaité.

Ecrire ou téléphoner *Service du Personnel* - Z.A.I. du Bois de l'Epine - C.E. 1107 - 91015 EVRY CEDEX. - Tél. 077.92-10

Important Groupe Electronique
recherche

PLUSIEURS INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

motivés par action commerciale

1) Pour responsabilités d'un domaine de produits de haute technicité et d'une clientèle bien déterminée (télécommunications ou opto-électronique).
2) Pour négociations et gestion de contrats d'études nécessitant contacts à niveau élevé :
— Formation Ingénieur Electronicien (Grande Ecole) ;
— Anglais courant indispensable.
— *Expérience de quelques années en électronique professionnelle.*

Adresser C.V., photo (retournée) et prétentions n° 63.264 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er q.t.

Situé en banlieue SUD de PARIS
recherche

INGÉNIEUR

de formation Grande Ecole.

Ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience pour l'animation d'un groupe d'ordonnancement.
Déplacements de courte durée possibles.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel, B.P. 57, LE PLESSIS-PATE 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

GROUPE AGRO ALIMENTAIRE
recherche

Directeur Technique

chargé des départements :
Aviculture, Meunerie, Aliments du bétail, Boulangerie, Laiterie.

Ingénieur Centrale, Arts et Métiers ou équivalent, ayant une très bonne expérience des Travaux d'Ingénierie et de Réalisation en entreprise générale. Anglais indispensable. Espagnol vivement souhaité.
Lieu de travail : PARIS - Fréquents voyages.

Faire acte de candidature avec CV et photo à SOMDIAA - B.P. 126 - 75021 Paris Cedex 01

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
recherche

CADRE de HAUTE COMPÉTENCE

pour son département de droits étrangers
Ce CADRE sera appelé
— à entamer des pourparlers,
— poursuivre des négociations et conclure des accords avec les éditeurs étrangers.

Formation requise :
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE
(orientation commerce extérieur)
Parfaite connaissance de l'anglais exigée.
Espagnol et allemand appréciés.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 63.075, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui fera suivre.

CABINET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE PARIS
recherche

INGÉNIEUR

Diplômé en brevets d'invention.
De préférence électronicien.
Bonnes perspectives d'avenir.

Ecrire sous le numéro 8.463, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

PUBLIVAL

vous prie de noter sa nouvelle adresse (à partir du 16 Juin 1980)

534.64.24

27, Route des Gardes
92190 MEUDON

(Télécopieur : 534.88.22)

offres d'emploi

audit interne groupe

"Expert Comptable"

30 ans mini. **Bilingue Anglais**

L'un des tout premiers groupes multinationaux à l'échelle mondiale crée une direction nationale d'Audit Interne de ses filiales françaises. Cette équipe de haut niveau interviendra dans tous les domaines, Comptabilité, Gestion, Administration, Etudes, Production, Vente.
Nous recherchons un expert comptable, ayant quelques années de pratique de la fonction, dans un groupe ou un grand cabinet international. Directement attaché au Directeur de l'Audit Interne, il sera chargé de vérifications comptables et opérationnelles au sein d'Entreprises diversifiées, dans une perspective double, d'analyse rigoureuse et de recommandations constructives.
Il assurera le contrôle de la mise en pratique.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuels appelez 763.11.15 INFORMATION CARRIERE aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 950
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach
75017 PARIS.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SOCIETE EQUIPEMENTS PETROLIERS
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour la France

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour l'Afrique du Nord

TECHNICIEN FORAGE - PRODUCTION
pour affectation en Afrique de l'Ouest

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ayant bonne connaissance équipements tuyauteries haute pression

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(Sténo française-anglaise)
nationalité indifférente

- Tous les postes ci-dessus nécessitent une excellente maîtrise des langues française et anglaise.
- Lieu de travail : Banlieue Ouest région de Trappes.

Ecrire avec C.V. et photo en indiquant niveau de salaire souhaité à no 63.423 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

ARIANESPACE

Lieu de travail EVRY 91
recherche un

INGÉNIEUR

Ayant une solide expérience de la fabrication de matériels aéronautiques et spatiaux pour animer, dans le cadre de la Direction Industrielle, le Département chargé :
- de déterminer le juste prix d'achat des constituants du lanceur européen ARIANE (11 pays participent au programme de production) ;
- d'ordonnancer les fabrications ;
- d'effectuer la synthèse du planning de réalisation ;
- et de gérer les moyens de production.

Formation INGENIEUR Grande Ecole ou équival.

Anglais indispensable.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, seront adressées à la Société ARIANESPACE, Direction Industrielle, rue Charles - Baudelaire, 91000 EVRY.

SMITHKLINE

Groupe Mondial
50 Filiales-18000 pers.- 5,5 Milliards de Frs C.A.
représenté par les Laboratoires Pharmaceutiques
GREMY-LONGUET
et SMITH KLINE & FRENCH
engage

spécialiste ORGANISATION et méthodes

POSTE :
rattaché au Directeur Informatique et Organisation, consiste principalement à :
- analyser les structures et la circulation de l'information
- imaginer et recommander la mise en place des procédures et des systèmes informatiques.

PROFIL :
expérience confirmée dans le département Organisation d'une grande entreprise ou dans un Cabinet de Conseil.

CAPACITE DE CONVAINCRE
ANGLAIS NECESSAIRE.

La progression rapide du Groupe laisse envisager le développement du Service et des possibilités d'évolution en France ou à l'étranger en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec C.V., photo, désiderata à Direction du Personnel - réf. BV - 15, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX
Discrétion et réponse assurées.

---

ingénieur responsable de la gestion de production

Nous sommes une importante Société française de l'industrie mécanique, grandes séries (1200 personnes).

Nous sommes leader de notre branche en France et l'un des premiers en Europe.

Nous recherchons pour un groupe de 2 unités de production employant 650 personnes, situées en bord de mer à 150 km, au nord de Paris, le RESPONSABLE DE LA GESTION DE PRODUCTION.

Attaché au Directeur des usines, en liaison avec les Services techniques, fabrication et commercial, il a pour mission la direction et l'animation des : achats, approvisionnements, gestion des stocks, magasins, ordonnancement, lancement, suivi des fabrications dans les ateliers. Les effectifs de son service sont de 50 personnes.

L'informatique étant en voie de transformation, il participera à la mise en route du système de saisie de données en temps réel.

Le logement en maison individuelle est assuré.

Vous êtes INGENIEUR MECANICIEN DIPLOME (AM, ENSI...), vous avez au minimum 3 ans d'expérience de fabrications de séries, si possible dans l'industrie mécanique... notre offre vous intéresse.

Adresser votre C.V. en indiquant vos prétentions, sous référence 20 M 121 à notre Conseil en recrutement.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
69, rue de Monceau - 75008 PARIS
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

LIMAGRAIN

Important Groupe Semencier avec implantation internationale, offre à des

INGÉNIEURS agronomes ou horticoles

débutants ou ayant une première expérience, des possibilités de carrière au sein des différentes unités du groupe en France ou à l'étranger.
Ces postes concernent différentes lignes de produits (semences maïs, fourragères, céréales et graines d'arbres) et intéresseraient des candidats ayant le goût des contacts, le sens du concret et l'aptitude à négocier.
Basés en région parisienne, en province et sur le continent américain, ces postes permettront à des hommes ayant l'esprit d'initiative, en même temps qu'une personnalité affirmée, de participer au développement du premier Groupe français de semences.
Pour ces postes, écrire sous référence 148 à LIMAGRAIN -CHAPPES - 63360 GERZAT.

BERTIN & Cie

cherche

Un Ingénieur-Généraliste

(X, MINES, CENTRALE)

Pour le développement de mécanisme et systèmes industriels nouveaux

Connaissance de la MICRO-ÉLECTRONIQUE

Ecrire avec C.V. + rémunération souhaitée, à : S. LEMAIGNAN - BERTIN et Cie, B.P. n° 3 - 78370 PLAISIR.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS
proche de La Défense

recherche pour région parisienne avec éventuellement affectation future dans une agence ou une filiale à l'étranger,

jeune contrôleur de gestion

Ecole Commerciale ou Ingénieur

ayant de bonnes connaissances de la gestion, de la comptabilité et intéressé par l'audit interne. Anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions, sous référence 9250 à Média System, 104 rue Réaumur, 72002 Paris, qui transmettra.

média-system

CENTRE DE RECHERCHES

Banlieue SUD de PARIS, recrute un

INGÉNIEUR - PHYSICIEN

Pour effectuer des mesures et conduire des essais notamment dans le domaine de l'optique (rayonnement visible et infrarouge).

Il devra avoir du goût pour l'expérimentation. De bonnes notions en mécanique des fluides, ou en aérodynamique, sont souhaitées.

Référence à rappeler : ITP 36.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 63.385, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SFENA

Importante Société d'Équipements Aéronautiques
recherche pour sa
DIVISION PILOTAGE ET SYSTEMES

2 CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES

Formation ENSI ou DEA Informatique

— L'un, de formation ingénieur, sera chargé de la mise en place d'une chaîne intégrée CAO/PAO,
Profil souhaité :
- Expérience de quelques années en milieu industriel,
- Expérience gros systèmes informatiques (IBM, Digital),
- Pratique Anglais.

— L'autre, de formation DEA/Maîtrise, sera chargé de la définition, l'analyse et la mise en place, en liaison avec la Direction Informatique, d'un logiciel de gestion technique et commerciale des programmes industriels.
Profil souhaité :
- Expérience 2 ans environ,
- Connaissances BASES DE DONNÉES,
- Pratique TSO et IMS.

Lieu de travail : Vélizy-Villacoublay.
Restaurant d'Entreprise - Transport assuré.

Adresser CV et Photo S/s Réf. : I/039 à :
SFENA - BP 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Nous sommes une petite équipe commerciale décentralisée (Le Vésinet) appartenant à un groupe de notoriété mondiale.

Nous développons une activité récente en France et cherchons :

contrôleur de gestion

(DECS + expérience + anglais)
Rémunération 130.000 +

Pour lui confier :
— les prévisions, le budget, les résultats, les procédures et la comptabilité,
— la gestion administrative de notre département (achats, expéditions, stocks, service clients).

La fonction implique une responsabilité d'encadrement et de nombreux contacts internationaux.

Une évolution de carrière très ouverte peut s'envisager ultérieurement au sein du groupe pour un candidat de réel potentiel.

Ecrire lettre manuscrite C.V. et photo à n° 38932 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

PA-SVP

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

Plusieurs unités de Production, recherche pour son laboratoire installé en proche banlieue Nord, région parisienne,

UN JEUNE INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE

ENSEEG ou équivalent.

Poste très formateur qui offre des possibilités d'évolution pour candidat valable.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la réf. 135, à GROUPE PAUL MARTIAL - 98, boul. Victor-Hugo - 92115 CLICHY - qui transmettra.

---

ingénieurs électriciens

REGION PARISIENNE

Importante Société de CONSTRUCTION ELECTRIQUE recherche ingénieurs électriciens, diplômés Grandes Ecoles, débutants ou quelques années d'expérience.

1er POSTE : Ingénieur responsable d'études techniques et économiques pour l'élaboration de propositions commerciales,
2ème POSTE : Ingénieur responsable de problèmes techniques pour le développement et la production de cables de télécommunications.
Postes à pourvoir immédiatement ou après vacances. Facilités de logement.
Adresser CV détaillé et prétentions sous la référence 7780 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

---

audit interne
un poste tremplin pour un jeune MBA

L'un des tout premiers groupes multinationaux à l'échelle mondiale crée une direction nationale de l'audit interne de ses filiales françaises et souhaite renforcer son équipe en y intégrant un jeune MBA décidé à valoriser sa formation dans une fonction lui permettant l'exploration de tous les rouages de l'entreprise dans une perspective de critique constructive et d'optimisation de la gestion.

Pour informations complémentaires et rendez-vous éventuel, appeler 763.11.15, INFORMATION CARRIERE, aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 949.
Si vous le préférez, adressez votre candidature à SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach,
75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
RECRUTE
POUR SES PROGRAMMES DE PROVINCE

UN CHEF DES VENTES

IMPLANTÉ A PARIS OU MARSEILLE

- Il sera jeune avec l'expérience acquise sur des programmes de bon standing ou de vacances.
- Il sera chargé en accord avec la Direction Générale de définir les objectifs commerciaux et d'en coordonner l'application.
- Il supervisera directement les différents programmes et sera responsable des résultats obtenus.

La rémunération est liée aux objectifs, elle est composée d'un fixe + un intéressement.

Adresser votre C.V. et prétentions sous réf. 0274 à ICAR 1, rue Rabelais - 75008 Paris ou OLYMPE NORD - 49, av. du Hautmont - 59420 Mouveaux.

ICAR

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Filiale COGEMA (C.E.A.) et TECHNIP
spécialisée dans
l'ingénierie de la chimie nucléaire
recherche des

INGENIEURS DE PROJET

Diplômés Grandes Ecoles
possédant 5 à 10 ans d'expérience d'ingénierie.

Dans un premier temps, ils se verront confier des responsabilités d'assistance opérationnelle à l'intérieur d'équipes chargées de la conduite de projets très importants (gestion des projets sur le plan Coût - Délai - QUALITE).
Puis en fonction de leur expérience, ils prendront eux-mêmes la responsabilité d'un projet.

Envoyer C.V., photo et prétentions à SGN (Réf. P) Direction du Personnel - B.P. 30 78184 St-QUENTIN-YVELINES CEDEX

Moyenne Entreprise
de CHIMIE FINE et de BIO-CHIMIE
exerçant ses activités dans 65 pays et à travers 12 filiales, recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Formation Grandes Ecoles :
HEC - ESSEC - ESCP - Sciences Po ou X
ECP - MINES

Expérience 5 à 10 ans

Fonction :
— Il sera chargé des problèmes suivants :
- FINANCIER : études financières, gestion de la trésorerie et du crédit client, fiscalité.
- JURIDIQUE : droit des sociétés, contentieux et assurances.
- ETUDES SOCIALES.

Env. C.V., photo et prét. à n° 62.370 CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

IMPORTANT GROUPE
de CONSEILS D'ENTREPRISES
recherche pour PARIS

conseil en organisation commerciale

30 ans minimum

- Expérience pratique de la vente.
- Goût pour le Conseil.
- Travail varié et enrichissant pour candidat dynamique.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à
FIDEX - DIRECTION PARIS
18 bis rue de Villiers
92300 LEVALLOIS PERRET

---

offres d'emploi

Centrale d'Achats
RUNGIS
RESPONSABLE PRODUITS

Classe VII ou VIII

Classe V, VI ou VII

CIBIE

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent
POUR DIRIGER

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

steria

INGENIEURS INFORMATICIENS

offres d'emploi

Centrale d'Achats

département produits frais
RUNGIS
recherche

RESPONSABLE PRODUITS

formation commerciale
(ESC ou équivalent)
nécessairement confirmée par expérience *professionnelle* de *quelques* années en produits alimentaires.

- Connaissance en produits frais et surgelés en particulier.
- Le candidat aura le sens des contacts humains, de l'organisation, du travail en équipe.
- Il sera chargé au plan commercial (ventes, achats, *approvisionnements*, études de marchés) et administratif d'un secteur de produits.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au Secrétariat Général de la
SGCC
27-33, Quai Le Gallo
92100 BOULOGNE
(qui garantit réponse et discrétion)

bleu

Une Importante Banque Française Privée
(PARIS 8ème)
recherche pour son Département International

Classe VII ou VIII

(Réf. 1 226/A)

Il sera chargé de développer les relations d'affaires avec certains pays anglophones. Agé au minimum de 30 ans, il aura acquis une expérience dans les domaines suivants :
- opérations bancaires courantes avec l'étranger,
- *crédits exportation*,
- crédits financiers internationaux.

Classe V, VI ou VII

(Réf. 1 226/B)

Ce cadre travaillera au sein de la cellule de négoce. Agé de 30 ans minimum, il aura un solide tempérament commercial, et possèdera une bonne expérience des opérations bancaires avec l'étranger (crédits documentaires, avances eurodevises, etc...)

Pour ces deux postes, la CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant la *référence* du poste choisi à DIRECTION DES CARRIERES - B.P. 704.08 PARIS CEDEX 08.

MEDIA PA

CIBIE

LEADER DE LA BRANCHE ECLAIRAGE D'UN GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE

recherche

INGÉNIEUR A.M. ou équivalent

35 ans environ, ayant solide expérience dans construction mécanique

POUR DIRIGER

l'étude, la réalisation et la mise au point de machines spéciales.

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

A.M. ou équivalent - Débutant

également pour notre service installations nouvelles et machines spéciales.

POUR CES 2 POSTES :

- Connaissances en électronique, automatisme et micro-informatique appréciées.
- Lieu de travail : BOBIGNY (93).

Adresser C.V., prétentions et photo à :
CIBIE PROJECTEURS - Service Formation
17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY Cedex

---

steria

- Pour développer des applications et de nouveaux produits de formation dans le domaine Informatique et Audiovisuel,
- Pour concevoir et animer de nouveaux stages de perfectionnement d'Informaticiens,

nous recherchons des

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant au minimum cinq années d'expérience en Systèmes temps réel, réseaux ou matériel.
Leur intégration dans un groupe important leur permettra des activités très diversifiées.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à
J.P. FARGETTE

steria 147, rue de Courcelles 75017 PARIS

---

offres d'emploi

B.E. français recherche :

JURISTE CONFIRMÉ COMMERCE EXTÉRIEUR

écrire avec prétentions sous référence 1.623 à MÉDIA PA, 9, boulevard des Italiens, qui transmettra.

Société internationale recherche

INGENIEUR GENIE CIVIL

ayant expérience achats et montage d'usines pour poste à créer.
Ecrire avec prétentions sous référence 1.624 MEDIA PA 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société d'Economie mixte de la Région parisienne recrute

COMPTABLE

niveau B.E.P. minimum D.E.C.S. ou niveau Expérience ou notion informatique souhaitée.
Ecr. no 853.621 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ECOLE PRIVEE *recherche*

PROFESSEURS ou MÉDECINS

Pour enseignement de type supérieur en biologie, biochimie, biophysique, histo-embryologie. Haut niveau exigé, gde expér. pédagogique indisp. disponibilité d'heures import. Adr. C.V. détaillé + photo à A.M.P. *sous référence* 9.598/IN 40, rue Olivier-de-Serres. *75015 PARIS qui transmettra.*

Nous recherchons pour FILIALE FRANÇAISE de STE INTERNATIONALE

JEUNE HOMME

Minimum 25 ans
Ayant une bonne expérience commerciale pour :
— Gérer commercialisation de marchandises à l'importation,
— Tenue des stocks,
— Préparation statistiques,
— Contacts téléphoniques et télex avec réseau vendeurs.
— Sens de l'organisation et bonnes connaissances anglais indispensables.

Veuillez écrire avec C.V. et prétentions, à :
OFSA 67, rue de la Victoire, 75009 PARIS

Vous avez 10 ans d'expérience en gestion de P.M.E. - P.M.I. Vous pouvez vous attaquer avec *efficacité* aux problèmes de celles-ci
Vous êtes LIBRE IMMEDIATEMENT.
Nous sommes une société de

CONSEIL EN ORGANISATION GESTION DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Nous recherchons des HOMMES DE VALEUR qui seront formés en stage à nos méthodes de travail afin de devenir

EXPERT CONSEIL

auprès de P.M.E. - P.M.I.
TÉL. pour R.-V. préalable à : 886-11-24 poste 242.

Organisme professionnel multi-entreprises en informatique recherche

JEUNE DIPLOME

INFORMATIQUE ET/OU GESTION

Il sera chargé de participer avec le Délégué Général à l'animation de l'ensemble des actions de l'Association.

Le poste nécessite une aptit. aux contacts variés de haut niveau et un excellent esprit de synthèse.

Adresser C.V. et prétentions à CIGREF 21, avenue de Messine, 75008 PARIS.

Organisme Financier PARIS recherche

UN ou UNE CHARGÉ(E) D'ETUDES

(remplacement de longue durée) pour *études de dossiers de* crédit tous secteurs d'activités, préparation décisions, relations clients et Banques.

IL FAUT :
— Une formation Ecole Supérieure de Commerce (option finance, comptabilité) ou licence Sciences économiques.
— *Etre disponible rapidement.*
Salaire environ 4.700 X 12.

Env. C.V., photo, sous référ. CE/3.586, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

en pleine expansion recherche pour banlieue Ouest

● INGÉNIEURS INFORMATICIENS

OPTION SCIENTIFIQUE
Gde Ecole, début. ou confirmés

Pour travaux d'analyse et de programmation, sur systèmes temps réel, pratique de l'Argol-Pascal ou assembleur souhaitée

Adress. C.V., prétent., photo, no T 20.293 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Service Médecine du Travail *Interentreprises* Nanterre recherche

INFIRMIERE D.E.

Pour REMPLACEMENT 3 MOIS
Tél pr rd.-vs. : 725-90-48.

CENTRE D'ETUDES banlieue OUEST, rech.

MÉDECIN DU TRAVAIL

environ 20 heures par semaine pour remplacement maternité

Poste à pourvoir le plus rapidement possible, au plus tard le 1er septembre 80

Env. C.V. et prét. no 63.052 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Laboratoire universitaire de l'Est de la France rech. pour la rentrée 1980-81 chimistes et physico-chimistes pr la préparation de thèses. Ecrire no 8.474 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

---

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSTA - ENSI...)
LA DIVISION AVIONIQUE
recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques des travaux de
CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AEROPORTES

A/ PLUSIEURS postes sont offerts dans des secteurs variés de technologies avancées où dominent :
- systèmes *digitaux* - traitement du signal
- électronique analogique - circuits vidéo
- électronique de puissance
- MICRO-ONDES - *antennes et circuits à large bande.*

B/ ENSEMBLES RADARS conception de systèmes, coordination technique de haut niveau, suivi de projets complexes : première expérience appréciée *mais* non indispensable pour personnalités de valeur ayant très solide formation initiale, comportant des bases en techniques radars.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au *Service du Personnel, Division* Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

Filiale chimique d'un important Laboratoire Pharmaceutique Français, nous recherchons, pour diriger notre laboratoire de recherches appliquées un(e)

ingénieur chimiste

Vous avez cinq à dix ans d'expérience de synthèse organique et, si possible, d'analyse. Nous vous offrons une activité autonome et :

- des missions variées : mise au point des nouveaux produits, de méthodes de fabrication (extractions, synthèses...), de contrôle de la production, traitement des eaux... Vous commencerez par mettre sur pied le nouveau labo.

- des moyens sérieux : C.P.G., spectrophotomètres U.V. et I.R, colonnes, dans un an pilote 1/10...

Adjoint au Directeur de l'usine, vous dirigerez une petite équipe de trois personnes. Avec un effectif total de 40, nous produisons 1 000 tonnes par an, représentant plus de 40 millions de francs. Nous sommes implantés au cœur des Yvelines.

Nous vous remercions d'adresser sous réf M 420 votre dossier (lettre, C.V., rémunération actuelle) à M. d'Aboville, 80 rue Taitbout, 75009 PARIS qui vous assure réponse et discrétion.

la gestion du personnel aujourd'hui. rESOnance

---

ateliers baumann SERIGRAPHE SUR ETOFFES RECHERCHENT

EXCELLENT VENDEUR

Nous créons et confectionnons sacs, tabliers, gants, tee-shirts, blousons publicitaires et autres articles imprimés. Notre C.A. a doublé en 3 ans.

Nos clients sont les leaders de leur branche : automobile, moto, cycle, alimentaire, apéritif, grands magasins, parfumeurs, etc.

Si vous êtes d'abord un vendeur expérimenté, un inventeur de clients, si vous savez proposer à une firme ce qui lui conviendrait et que nous pouvons faire pour elle, si vous êtes organisé, bon négociateur, nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe parisienne. Rémunération en rapport avec qualités prouvées et résultats.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. très détaillé + 2 photos à GROUPE DES CONSULTANTS Moulin du Colombier - ATTICHY, 60350 CUISE-LA-MOTTE.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires

ANALYSTE BUDGETAIRE

Chargé de l'élaboration et du suivi du budget du centre.
- *Etudes supérieures et formation gestion* (DECS ou Maîtrise de gestion)
- Connaissance informatique appréciée
- 5 ans expérience minimum dont 3 au moins dans contrôle de gestion de PME.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 6668 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

TEMPRESS - FRANCE

recherche pour son service après-vente

INGÉNIEUR DÉBUTANT ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

2 à 3 ans d'expérience.

Formation : électronicien - mécanicien ou électronicien - automaticien pour mise en route équipements TEMPRESS, édification et gestion du stock pièces détachées.

Anglais indispensable, grande autonomie, voyages 90 % (France - Europe), véhicule fourni.

Envoyer C.V. et prétentions (ou téléphoner) à TEMPRESS - FRANCE, 27, rue Léon-Loiseau, 93100 MONTREUIL. Tél. 857-11-40.

Nous sommes une importante Société D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

Nous fabriquons des composants spécifiques, orientés vers les Télécommunications et les applications radar. Pour ce domaine en très forte expansion nous recherchons

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

E.S.E., I.E.G., E.N.S., H.E.I.T., I.S.E.P., E.S.M.E., etc.
— Missions en Europe.
— Animation d'un réseau de filiales et de représentants.
— Analyse de marchés.
— Recherche de nouveaux domaines d'application.
— Anglais nécessaire.
— Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. à P. ARRAULT, Service du Personnel, 33, avenue Faidherbe, 93100 MONTREUIL.

---

offres d'emploi

SOCIÉTÉ BURROUGHS

recherche pour SERVICES COMPTABLES à CERGY-PONTOISE

I.U.T. ou B.T.S. COMPTABILITÉ

Envoyer C.V. à l'attention de M. BELLOCQ S.A. BURROUGHS Immeuble Ordinal Rue des Chauffours 95002 CERGY CEDEX

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS recrute :

DÉLÉGUÉS (EES)

25 ans minimum. Formation et clientèle assurées. Très haute rémunération. Tél. pour RV au 538-66-75

FOCH

En vue rentrée prochaine ETABLISSEM. SECONDAIRE REGION PARISIENNE propose

POSTES de RESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE

Ecrire avec C.V., photo et si possible téléphone à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous la réfer. 35.226.

Studio Dessin Publicitaire. Région Banlieue Ouest. Recherche DESSINATEUR, 1 an *d'expérience minimum.* Ecr. no 6.250 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Dans le cadre de son développement,

L'IFOP

ch. UN INGENIEUR DE FORMATION SCIENTIFIQUE DEBUTANT (Centrale - Ensae - *Isup*), pour *participer* :
— A la mise en place de systèmes informatisés ;
— A l'élaboration et au suivi de projets techniques ;
— A la réalisation de diverses études statistiques.
Merci d'envoyer votre C.V. à Mme De Bruyn, IFOP-ETMAR, 20, rue d'Aumale, 75009 Paris.

PROGRAMMEUR

PL1/OS - VS1
Tél. 770-86-32

RECHERCHONS DE SUITE pour mission temporaire

INGÉNIEUR

POUR CALCUL DE PRIX *spécialisé en génie civil.*

Tél. pour R.-VS 281-21-21.

Oesterr. Handelsunternehman sucht im raum Paris fuer *Messe und propaganda Verkauf,* qualifizierte damen und herren. Monatlich 10 bis 20.000 FFR. Bewerbungen dringend an Firma Volker Schindler GMBH, A-1200 Wien, Webergasse 15, Schriftlich Wegen

---

Terminvereinbarung in Paris. L'Entreprise Générale LÉON GROSSE recherche pour VERSAILLES : JNE HOMME libéré O.M. HEC-ESSEC Sup. de Co. pour le former à une ou plusieurs des activités suivantes :
— INGENIERIE FINANCIERE (promotion immobilière, recherche d'investisseurs pour constructions industrielles, travaux à l'exportation).
— DEPARTEMENTS MAISONS INDIVIDUELLES.
— ASSURANCES se rapportant à la construction (responsabilité civile, décennale bâtiment et travaux publics, etc.).
— PROBLEMES de PERSONNEL. Poste à pourvoir dans l'immédiat à Versailles avec importante activité provinciale
Adresser C.V. manuscrit sous pli personnel à M. L. GROSSE, 26, rue Sainte-Adelaïde, 78000 Versailles.

Sté Transports internationaux recherche

CADRE COMMERCIAL

CONFIRME
Connaissant transports
Age minimum 40 ans
Pour prospection clientèle et représentation à l'étranger.
Anglais courant
Tél. 203-96-54, poste 301

Sté conseils et études pétrolières recherche

INGÉNIEURS

expérim. exploitation ou études pétrolières, dipl. EMSPM souh.

Adresser C.V., à TERMAP 9-15, avenue Paul-Doumer, 92508 Rueil-Malmaison Cedex

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION *recherche*

COMPTABLE

1er ECHELON HOMME ayant expérience paye, comptabilité immobilière. Libre de suite. Adr. C.V., photo, *M. LAURENT, 33, rue Defrance,* 94300 VINCENNES.

Cie Américaine, instrumentation scientifique, recherche pour filiale française proche banlieue Nord :

ÉLECTRONICIEN

EXPERIMENTE
pour poste *d'ingénieur* de service après-vente.
Connaissance instrumentation scientifique appréciée (S.E.M.), Anglais parlé impératif pour microprocesseurs nécessaire. Anglais parlé impératif pour stage de 2 à 3 mois aux U.S.A. à l'engagement.
Si poss. libre très rapidement. C.V. et PRETENTIONS à REGIE-PRESSE, no T 020.622 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, suite à défection, Municipalité de Concarneau 29 recherche

DIRECTEUR (RICE)

B.A.S.D. pour Centre de vac. *et Centre de loisirs, juillet et août.* Tél. (98) 97-00-78.

STUD. DESSIN PUBLICITAIRE région banlieue Ouest recherche DESSINATEUR 1 an d'expérience minimum. Ecr. no 6.250 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

AIDE COMPTABLE

qualifié et expérimenté.
Ecr. no T 020.624 M, Rég.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Pour GENNEVILLIERS

AGENT TECHNIQUE

BTS électromécanique ou DUT 1 an *d'expérience minimum.* Anglais - Espagnol courant indispensable. Déplacements étranger. Téléph. pour R.-VS : 285-28-63.

---

offres d'emploi

ENTREPRISE ACTIVITÉ MARITIME recherche pour son siège à VERSAILLES :

CADRE COMPTABLE

pour seconder Responsable Administratif et Financier dans les domaines suivants :
— comptabilité générale ;
— comptabilité analytique ;
— budget ;
— trésorerie ;
— suivi administratif des dossiers.
Niveau DECS ou BTSC.
Expérience souhaitée.

Ecrire No 8.471, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

C.N.R.S.
Laboratoire de Recherches

TECHNICIEN AT3

- Diplôme exigé. Expérience : Electronique - électromécanique - automatismes microprocesseurs. Travail de laboratoire.

Emploi stable.

Adresser C.V. : Direction du Laboratoire de Physique des Solides
Université de Paris-Sud, Bâtiment 510, 91405 Orsay.

SOCIÉTÉ SUISSE DE CONSEIL D'ENTREPRISE

cherche à entrer en contact avec cadres (éventuellement retraités) ayant plusieurs années d'expérience dans la branche de

L'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

Si vous êtes intéressé à collaborer avec nous dans le domaine du marketing à temps partiel, envoyez-nous un bref résumé de vos activités professionnelles à l'adresse suivante :

MILEX CONSULTING S.A. Seestrasse 147, CH-8810 HORGEN, SUISSE.

SOCIÉTÉ D'ETUDES ET CONSEILS
MOTHESIM
Modélisation - Optimisation - Théorie Simulation mathématique
recherche pour banlieue Sud

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES ou UNIVERSITAIRE

pour études théoriques et numériques en électromagnétisme.
Le candidat devra posséder une solide formation en *physique théorique* et une expérience en analyse numérique et en programmation FORTRAN

Envoyer curriculum vitae détaillé à M. MOLINET, 9, villa Pierre-Loti - 94240 L'HAY-LES-ROSES.

IMPORTANT CABINET
PARIS
recherche

FISCALISTE

Spécialiste fiscalité des entreprises avec 5 années d'expérience professionnelle.

Personnalité et dynamisme nécessaires.

La connaissance de la langue Anglaise serait un atout.

Ecrire no T *020.626* M, *REGIE-PRESSE*, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Recrutements de chefs de produit Pourquoi des difficultés?

Comme pour les ingénieurs, les informaticiens et les commerciaux, *HAVAS CONTACT* a voulu en savoir plus sur les recrutements de Chefs de Produit.

Nous avons interrogé pour cela des protagonistes de ce marché : Chefs de produit de différents secteurs et à différents *stades de leur carrière* – *Responsables* marketing – Spécialistes du recrutement...

Leurs réponses sont susceptibles de mieux orienter la communication entre les entreprises et les candidats chefs de produit qu'elles recherchent.

Un bulletin «Gardez le Contact», destiné aux responsables de recrutement de chefs de produit rassemble ces résultats.

Pour l'obtenir, il leur suffit de nous appeler HAVAS CONTACT 622.06.96/07.90 poste 232 ou de nous écrire : 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, à l'attention du Service Marketing.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

formation profession.

● ACTUALISER SES CONNAISSANCES
du fonctionnement économique, social et organisationnel de l'entreprise et de son environnement.
● DEVELOPPER SES CAPACITES DE NEGOCIATION
STAGE REMUNERE du 17 Septembre au 31 Décembre 80
pour CADRES à la RECHERCHE d'un EMPLOI
désireux de valoriser leur expérience professionnelle
Réunion d'information : le 26 Juin 80 à 14h à l'IFACE
Renseignements à IFACE 79, Av. de la République 75011 PARIS
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
Tél. 355.39.08 poste 448



ETUDES PRATIQUES DE TECHNICIENS DU COMMERCE A L'EXPORTATION (EPTCE)

Ce stage de reconversion, d'une durée d'un an, à temps plein, est proposé par l'Institut de Formation Permanente (IN.FO.P.) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs.

Il débutera cette année le *6 octobre 1980*. Il est ouvert aux demandeurs d'emploi dans les conditions de rémunération prévues par la législation actuellement en vigueur.

Il comprend 1.200 heures de cours et prévoit également la prise en main, individuellement, ou par groupe, et sous la responsabilité du Département du Commerce Extérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, de dossiers réels d'entreprises.

Le coût de la formation est de 3.500 F T.T.C. Les demandes d'inscription (C.V. + photo) sont à adresser à :

l'IN. FO. P. - 45, avenue Carnot, 25043 BESANÇON. CEDEX.

en 6 MOIS
de stage devenez
TECHNICIEN
de
MAINTENANCE
en
INFORMATIQUE
niveau :
Bac ou études électroniques.
EMPLOIS STABLES GARANTIS PAR NOTRE ÉCOLE
I.S.T.I.
formation privée
378-73-22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT
Métro : les Juilliottes.

JEUNES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Désireux faire carrière EN INFORMATIQUE nous vous proposons
— UNE FORMATION :
complète et rémunérée sur 3 mois dans le cadre des stages de mise à niveau (déb. juillet). La formation sera assurée au centre pédagogique : EDUVISION
— UN RECRUTEMENT
à un poste d'informaticien assuré par CGI grande société d'informatique.
Ec. av. C.V. à CGI Mme Brenta 84, rue de Grenelle, 75007 Paris.

VOUS ETES SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS si vous voulez devenir
ASSISTANTE EXPORTATION BILINGUE
pr être la pers. « recherchée » et en tous les cas pour ajouter un « PLUS » à votre qualificat.
Contactez-nous, ns vs proposons des stages rapides de formation le soir ou pendant la journée.
STAFF INTERNATIONAL
7, bd des Capucines 2e, 742-11-71.

enseignem.

VENCE
COTE D'AZUR
9 km MER, 35 km NEIGE
INSTITUT MONTAIGNE FONDE EN 1905
ENSEIGN. PRIVE LAIC
INTERNATIONAL JEUNES GENS
INTERNATIONAL JEUNES FILLES
PRIMAIRE - SECONDAIRE
classes préparatoires
à
L'ECOLE D'INFIRMIERES
PISCINE et TENNIS PRIVES 6, av. des Poilus, 06140 VENCE.
TEL. : (93) 58-03-01.

APPRENDRE L'AMERCAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd RASPAIL, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28.
SESSION INTENSIVE du 30 juin au 11 juillet
Pour :
● Gens pressés ;
● Lycéens en mal d'anglais ;
● Touristes.
METHODE ORALE
Cours dans la journée et le soir
Inscriptions du 2 au 26 juin. Egalement cours privés.

Organisme de Formation rech. professeurs français plein temps, très expérimentés, libres 6 à 10 mois pour formation d'arabophones débutants. 522-99-12.

secrétaires

Je cherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Haute compétence pour me seconder dans mes activités qui touchent à l'industrie et aux services, tant en France qu'à l'étranger.

Elle doit faire preuve d'initiative ; elle est totalement discrète, sait organiser aussi bien une réception que son classement et sait bien taper à la machine, ne considère pas que la frappe est un affreux cauchemar (70 % de son temps : courrier et rapports).

Elle parle aussi bien l'anglais que le français, dispose de temps, voyage facilement et sait conduire.

Ecrire en joignant photo et en formulant prétentions sous référence 79453 M à :
HAVAS CONTACT
156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Importante Banque recherche des
SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
30 ans minimum, niveau bac G1, pour ses services financiers.
Lieu de travail : PARIS-2e.
Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référ. 182 M à MEDIA P.A., 9, boulevad des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES ÉDITIONS FERNAND NATHAN
recherchent
UNE SECRÉTAIRE
La candidate de niveau BTS ajoutera à une expérience de secrétariat, la capacité et le goût de participer à la mise au point de manuscrits techniques. Elle sera ordonnée et méthodique, elle devra avoir le sens des responsabilités et un bon contact humain. Connaissance de l'anglais souhaitée.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : J.-B. BOUTRY, 9, rue Méchain, Paris-14e.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Fonctions administratives ;
— Sténo nécessaire ;
— Notions souhaitées en comptabilité et anglais.
Expérience indispensable.
Les candidats à ce poste sont priés de faire parvenir leurs C.V., photo, prétent. accompag. d'une lettre de candid. manus. Ecr. no 8.472 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT
2 SECRETAIRES sténodactylos
pr admin., relations ext. et int. ds pet. Sté d'enseign. privé en cours de diversification d'activité (médecine et publicité). Disponib., organis., bonne pres. C.V. + lettre man. + photo exigés, 6 sem. congés pay. + déjeuner et 4.200 F brut X 12. Ecr. NETA Pub., 19, r. Bergère 75009 Paris (transm. ss no 617).

NANTERRE
DISPENSAIRE recherche de toute URGENCE
SECRÉTAIRE MÉDICALE
ayant pratiqué sténodactylo. Du lundi au vendredi. 13 h 30 à 21 h 20 + vendredi matin 9 h./12 h. Vacances août assurées. Tél. pour R.-VS : 725-90-48.

représent. offre

Pour supports qualité revues sapeurs pompiers Guide national. Sté éditions ancienne ch. V.R.P. et mandataires profess. de préf. Mini. 8.000 F/mois si cap. Se présent. Modern Palace Hôtel, pl. République, Paris le 17 de 14 à 18 h et le 18-6-1980 de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Demander M.Fréville.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger, (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demander la revue spécial. Migrations (LM), 3, rue Montyon, Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

IMPORT-EXPORT, sté disp. cap. ch. prop. collaboration. Kalfon, 2, rue Beethoven, 75016 Paris.

VOS DETTES ? Retard loyers, traites impayées, charges, cotisations, etc.
Intervenons imm. et discrètemt : Remboursements mensuels, grâce à moratoire amiable. Documentation gratuite. Intégrité et efficacité : Vous retrouverez la tranquillité. International Conseil Services, 37 bis, bd Suchet, 75016 PARIS. Tél. : 525-97-90.

occasions

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie, vente occasions, réparation 4, Chaussée-d'Antin, Opéra 37, av. Victor-Hugo, Etoile.

automobiles

achat

Part. de préf. à part. rech. **604** AUTOMATIQUE T.O. 25.000 km maxi. Tél. : 260-37-17 (poste 37) 989-16-70, après 21 h.

vente

8 à 11 C.V.

CITROEN - LA COURNEUVE M. VAN - 836-80-93
CX Prestige 78, intérieur cuir, climatiseur, glaces teintées, 82.000 km. Garantie un an pièces et main-d'œuvre dans tout le réseau CITROEN. PRIX CITROEN 51.000 F. A titre indicatif le même modèle 80 vaut 94.990 F.

ALFA-ROMEO, coupé GT 1600, vert métall., sièges fauve, radio, 77.000 km, 1974, 13.000 F. Tél. : 508-53-51 (dom.), 507-47-06 (bur.).

12 à 16 C.V.

Part. vend Mercedes 280 SE, 86.000 kilomètres, toutes options, année 1977. — Tél. : 344-30-85.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
Jusqu'au 30 juin
qq. 505 ET 604
neuves 1980
TARIF 7 NOV. 1979
M. Gérard, 821-60-21.

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 mod. 80 peu roulé garanties. Auto-Paris XV, 533-69-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi

ARCHITECTE D.P.L.G. haut niveau
● Expérience et références 1er ordre dans domaines diversifiés ;
● Dynamisme et sens relations humaines ;
● Créativité positive. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le numéro 6.249. « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Pour la rentrée
INGÉNIEUR INFORMATICIEN
RESPONSABLE DEPARTEMENT
12 ANS EXPERIENCE CONDUITE PROJETS DONT 4 ANS TEMPS REEL - DATACOM
37 ans
Salaire actuel : 150.000 F
cherche situation à perspectives dans entreprise dynamique.
Ecrire No 2.389 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

CADRE TECHNIQUE H. 40 ans, chargé d'affaires en engineering et bureau d'études. Exp. installations usines notamment : établissem. proj. de base, cahier des chges, coûts d'inv. Orientation et suivi des études, rech. et choix des fournis., suivi des chantiers, coordination. Bon niv. anglais et notions allemand. Rech. poste Paris ou ban. Nord (jusqu'à Beauvais). Téléphone 739-32-66, poste 31-76 ou écrire no 8.433 « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Super - secrétaire de direction 15 ans expérience publicité presse, relations publiques, rech. emploi dynamique et bien rém. Anglais. Libre de suite. Tél. : 607-99-17.

Ex. Hôtesse navigante, 33 ans, parfaitement bilingue. ANGLAIS rech. poste Relations publiques ou équivalent, très disponible. Libre de suite. Ecr. no 62.776 CONTESSE 20, av. Opéra, 75040 Cedex 01.

DIRECTEUR GENERAL
50 ans - Sciences politiques et Droit. Très large expérience de la finance et du marketing, recherche responsabilité filiale ou société indépendante. Etudierait également direction financière. Tél. 722-17-19, ma. av. 11 heures ou après 20 heures.

Mon expérience professionnelle acquise successivement dans l'Administration US, une Sté commerciale privée, un cabinet d'organisation et une Sté Nationale à technologie avancée, porte sur tous les aspects de la FONCTION RELATIONS SOCIALES, y compris formation et information-documentat. D'une part, continuellement en promotion (d'employés aux cadres supérieurs) et d'autre part dans des activités touchant à l'ensemble des qualifications (techniques commerciales, admin.) et de l'éventail hiérarchique, parle anglais couramment, espagnol assez bien, recherche poste de Direction en rapport avec mes compétences, en Région Parisienne exclusivement. Ecr. no 63.113 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris ced. 01

Cadre sup. généraliste, négociat. expér. réf. Direct. gle MEI propose à chef PMEI son assistance à temps partiel ou temporaire. Disponible tous déplacements. Parl. anglais. Ecr. no 2.385 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

Secrétaire Direction, expérimentée pratique sténodactylo, conn. juridiques, cherche poste conf. Paris auprès Directions juridiques, pers. ou admi. Sér. référ. Ecr. no 2.358 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Hme, 30 ans, conducteur Poids lourds, connaissances mécanique Diesel + 2 années Vente véhicules industriels, rech poste sérieux avec contrat pr l'étr. Ecrire à HAVAS, 51100 REIMS réf. 171.195, qui transmettra.

Jeune Femme 40 ans, cadre, dynamique, cherche poste ADJOINTE de DIRECTION dans P.M.E. Paris, 78 ou 92. Excellentes références. Ecrire sous le no 349 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Publicité : rédaction, conception, exécution, cherche travaux pour agence. Libre de suite. Téléphoner au 542-52-29

Secrétaire Direction française, trilingue, résidant en ALGERIE, cherche poste Hôtesse Secrétariat de Direction. Durée Foire d'ALGER. Ecr. no 8.458, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

Cadre 28 ans, dynamique, 7 ans d'expérience importante Centrale d'Achats, ch. responsabilités commerciales. Ecr. no 6251, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

H. 39 ans, DEA MATHS appliqu. Statistiques, analyse numérique, Algol, Fortran. Angl., ch. empl. Ecr. no 2397, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

INGENIEUR LOGICIEL 5 ans expérience Mitra 125 MMT2-V2, logiciel de base et processus industriel, cherche poste, SSCI s'abstenir. Ecr. no 217, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris (11e)

J.F. 29 ans, BILINGUE franc.-angl. 6 a. enseignement. Expér. EDITION, JOURNALISME. Connaissance dactylo, cherche emploi 3/4 temps. Tél. : 271-33-47 (le matin).

J.F. 30 ans, célibat., bne prés. Dynam. Sens contacts. Formation littéraire et linguistique. 4 ans expér. formation adultes et animation, étudierait toutes propositions emploi sur Paris et région parisienne. Ecr. no T 020.642 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Vous souhaitez créer ou (améliorer) une revue ou un bulletin. Je vous apporte mon expérience dans le domaine de l'édition, publicité, rédaction. Etude de marché, fabrication. Ecr. no T 96.563 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J.F. 25 ans, célib. 7 ans expér. secrétariat de direction, rech. poste de respons. à l'étranger (dans pays francophone de préférence) d'une entreprise de taille internationale. Ecr. no T 020.639 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

DIRECTEUR ADMINISTRATIF FINANCIER et COMPTABLE H. 35 ans, 16 ans expér. dont 6 ans Afrique centrale, expér. professionnelle acquise en administration générale comptabilité, trésorerie, budget, gestion financière, transit, fiscalité, personnel, débiteur et informatique. Libre sous 3 mois. Etudie toutes propositions pour poste identique en AFRIQUE FRANCOPHONE Ecr. no T 020.623 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SERVICE DU PERSONNEL J.F. 27 ans. Célibataire. Maîtrise en droit des affaires. Formation complémentaire en droit social, psychologie industrielle, gestion du personnel, connaissances en anglais et espagnol. 1re expérience comme adjoint du Chef du Personnel, ch. rapidement poste à Paris dans cette spécial. Hardy, 42, rue A.-Pitres 33000 BORDEAUX

DIPLOMÉ ESSEC, 31 ANS
5 a., exp. adm. fin. rech. poste responsabilités région Lyon. Ecr. no 8468, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

EUROPE DE L'EST
INGÉNIEUR CHIMISTE
parlant tchèque, russe, anglais, allemand, français, néerlandais. 20 ans commerce international, recherche
ACTIVITÉS DIRECTION PAYS DE L'EST
Ecrire : M. KAUDERS 34, quai National, 92800 PUTEAU Tél. : 776-31-38, le soir H. rep.

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. no 6.244 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
capacitaire en droit, grande expérience direction, gestion, administration PME et PMI. Etudierait toutes propositions. Ecr. no 46.834 J.R.P., 39, r ue de l'Arcade, 8e qui transmettra.

DESSINATEUR EN AUDIOVIS.
dessin technique et illustrations pr formation de personnel, etc, habitué travail avec ingénieurs ou techniciens. Années d'expér. ch. place dans studio ou Sté dynamiq. Ecr. Mario Sarchielli, 31, av. Guillemin 92600 Asnières.

GESTION DU PERSONNEL
35 ans, administration et gestion du person. université Paris-XII, diplômé marketing.
7 ans cadre en Espagne.
— Expérience recrutement ;
— Bilan social, plan de formation, tableau de bord ;
— Hygiène et sécurité, relations sociales ;
— Solides connaiss. juridiques
recherche poste
RESPONSABLE DU PERSON. en France ou étranger. (P.M.E. de préférence). Ecr. A. Cavallé, 4, r. Fontaine-Corneille, 91180 Quincy/Sénart.

CADRE POSITION 3 B.
ESSEC-ISUP, 42 ans, anglais, espagnol, 6 ans moy. entreprise, secteur matériel connection électr., 10 ans sect. véhic. industr. gde entreprise, expérience large et diversifiée en marketing vente de service informat. de gestion, coordin. ccial., comptabilité analytique, prix de revient. Examinerait ds secteur en expansion toutes propositions de poste intéress. de préférence dans moy. entrep. dynamique débouchant à terme sur perspective d'avenir, salaire annuel non inférieur à 180.000 F. Ecr. no T 020.644 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 24 ans, MAITRISE SCIENCES ECO, (+ dactylo), expérience info de gestion, libre de suite, cherche emploi stable. MAGINOT, 75 bis, rue Gambetta, 95400 Villiers-le-Bel

Etudiant en droit, 22 ans, rech. travail bur., banq., assur., etc. Mois de juillet. Tél. M. Dominique NARDOT au 421-83-92

FORMATEUR 33 a., dipl. enseignem. sup. maths, économie, comptab., 3 a. expér. fonction. Recherche poste stable ou vacat. Ecr. no 2.388 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME DE CONFIANCE 47 a. recherche poste de secrétaire particulier. PARIS-Côte d'Azur-Maroc. Sens de la diplomatie et négociation. Notions financières, espagnol. Ecr. no 2.372 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses où de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Pl. des Vosges (près) bel imm. P. de T., gd 6 p. stdg tt cft, 220 m2 env., + 3 ch. s. 634-13-18.

4e arrdt.

MARAIS r.-de-ch., GD 2 p. habitat ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles. Tél. : 274-59-10.

MARAIS 209 m2 dans hôtel classé splendide restauration. Prix : 3.412.000 F. GARBI - 567-22-88.

RUE CLOITRE **NOTRE-DAME** Vue unique, plein sud Rénovation prestigieuse Appts et gd duplex, terrasse. Livraison brut de plâtre. TEL. 522-06-10.

ILE SAINT-LOUIS DUPLEX 5 P., gd luxe. Asc. Balcon. Vue Seine - 354-42-78.

5e arrdt.

SUR QUAI Très bel immeuble pierre en rénovation. 150 m2 à agencer. Prix intéressant - 563-52-35.

6e arrdt.

Près LUXEMBOURG
1) Beau 5 p., vaste réception. Vue sur jardin et Sénat, chambre de service.
2) Maison particulière 230 m2 + 100 m2 jdin, calme absolu. Prof. libérale. T. : 260-34-47.

7e arrdt.

Prox. VARENNES 4 p. grand standing, 125 m2, très calme, ensol. 1.600.000. 6 p. 160 m2, sol. Prix : 1.800.000 F TEL. : 222-07-62.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. du STUDIO au 4 P. GARAGES. S/place 11 h à 19 h. - 550-21-26.

STUDIO calme, 160.000 F, cuis., douche, wc. Mercr., jdi, 14-17 h - 233-62-46. 10, RUE DE L'EXPOSITION.

RUE COGNACQ-JAY Au soleil, appt 6 p. 240 m2, tr. bon plan dans imm. gd confort. Pasteyer : 266-35-84, le matin.

8e arrdt.

Très beau studio refait neuf, s. de bains, moquette, tt cft, + cave, soleil, 300.000 F. 354-06-03.

FRANÇOIS-Ier grand studio tout confort. Immeuble de standing. 734-30-32.

8e EXCEPTIONNEL GD 3 PIECES A REFAIRE Pierre de t. Asc. Chff. central. 449.000 F - 325-75-42

9e arrdt.

TRINITE. RARE 3 p. 90 m2 à l'ancienne, clair, calme, sur cour, jdin, cft, travx peint. Px dép. 620.000 F. Pptaire 526-13-37.

A SAISIR Mo ST-GEORGES Ds imm. anc. P.deT. **110 M²** Liv. 36 m2 + 2 chbres, gde cuis., bains, w.-c., 1er étage, clair, refait neuf + chambre de service + cave. **PRIX TRÈS INTÉRESSANT** Administrateur - 281-33-35 ou 34.

10e arrdt.

STYLE MARAIS bel immeuble ancien de caract. rénové, ascenseur. Cour fleurie.
1) Séjour dble avec poutres + 2 ch., cuis., bains moderne, chf. centr., 100 m2, 4e étage. PRIX : 750.000 F.
STYLE GRENIER
2) 6e ét. av. poutres, gd sél. + 2 ch., cuis., w.-c., bns, moderne, 75 m2, chf. cent. Prix 550.000 F. Voir pptaire sur place, 5, bd MAGENTA (10e) mardi, merc., 14 h. 30 à 19 h.

10e HAUTEVILLE grand studio étage élevé, 36 m2 + terrasse 15 m Sud. Téléph. : 242-84-67.

11e arrdt.

LEDRU-ROLLIN. Part vd duplex rénové, 220 m2, caractère, calme, soleil, immeuble ancien, 7.000 F le m2. T. : 628-25-83.

BASTILLE DUPLEX 132 m2 à aménager. Ccial et habitation. - 272-40-19.

12e arrdt.

PRES LEDRU-ROLLIN petit studio de caractère sur cour fleurie, rapport immédiat. LE PPTAIRE : 555-92-72.

Part. vend direct. 84 m2, beau living, 3 chbres, cuis., salle de bains, balcon, cave, Tél., asc., double parking. Immeuble ravalé été 80, 600.000 F. Sur place sam. 10 h. à 12 h., 14 h. à 18 h. Tél. : 345-86-69, Ag. s'abstenir.

Près PRINTEMPS NATION vaste studio, entrée, cuis., w.-c., s. de bns, 255.000 F. T. 346-63-85.

NATION-PICPUS. Récent, bel appartement, hall d'entrée, cuis. équipée, vaste séjour + salon, balcons, 2 chbres, w.-c., bains, boxe, 790.000 F. T. : 345-82-72.

GARE DE LYON résidentiel. Immeuble pierre de taille, 5e étage, ascenseur, double séjour, 2 chbres + ch. de serv., 750.000 F. Téléphone : 539-67-52.

PORTE SAINT-MANDÉ PROCHE BOIS **POUR INVESTISSEUR AVISÉ** **GD 3 P** CUIS., W.-C. A RENOVER Dans bel imm. pierre de taille. Hauteur sous plafond 3,50 m. 420.000 F à débattre. STE PROPRIETAIRE : 345-86-41

13e arrdt.

TOLBIAC. Gd standing, piscine 3/4 p., cuis. éq., balc. 25 m2, jolie vue, 680.000 F. 535-56-92.

14e arrdt.

GAITE ORIGINAL. Poutres. Gd séjour, chbre, cuis., bains. Px 430.000 F. - 327-55-04.

BOBINO DIRECTEMENT Studio très gd cft, 3e ét., asc. Véritable cheminée + poutres appar., locat. garantie 16.800 F l'an, net d'impôt. 555-92-72.

PRES AV. DU MAINE 1 studio + un 2 Pièces, soleil. Balc. Loyer libre 24.160 F. à améliorer - 555-92-72.

MOUTON-DUVERNET Idéal placement. Beau 2 P. calme, entrée, cuis. W.C., bains, bon plan, bon imm. 340.000 F. - 320-99-88.

MAISON PARTICULIÈRE CALME, ENSOLEILLEE 6-7 P. + DEPENDANCES Garage. Petite TERRASSE. Parfait état. 2.400.000 F. Serge KAYSER au 329-60-60

15e arrdt.

VAUGIRARD. Liv. + 2 chbres + 56 m2 TERRASSE, dern. ét. Visible mercredi. - 633-38-94.

Pte Versailles. Stud., cuis., bns, 23 m2, 7e ét., asc., balcon sud. Im. tt cft, 170.000. 255-864-68 mat.

160 M² PLEIN CIEL VUE sur SEINE Somptueux 4-5 pièces gd stand., terrasse, chambre de service. Libre de suite. 1.450.000 F. PROMOTIC - 553-14-14

16e arrdt.

PPTAIRE. 3 P. tt cft, parfait ét. imm. rénové. 540.000. Urgt s. pl. 143, bd Murat, mercredi 12-16 h. - 359-10-63.

EGLISE AUTEUIL 4 Pièces, cft. imm. récent, 5e ét. Vue dégagée. 960.000 F. Visite sur place mercredi 14 h - 18 h. 13, R. LECONTE-DE-LISLE.

16e A SAISIR 2 pièces, refait neuf. 349.000 F - 325-77-33.

MUETTE - 354-95-10 - Soleil **HOTEL PARTICULIER LUXE** 3 récept., 10 chambres. Calme.

FOCH 270 m2, grand standing + services, parking. COREPI, 247-13-41 (Poste 291).

TROCADERO Splendide 160 m2 4 m. sous plafond, salon + s. à manger, 1 ou 2 chambres, très luxueux. - 563-25-60.

3, rue Lalo, part. vd beau 4 p. liv., 3 chbres s/jardin. Imm. récent, calme, soleil, garage 2 voitures. S. pl. lundi 16 et mardi 17 à partir de 13 heures, ou téléphoner au 500-81-45.

Mo POMPE Original rez-de-ch. + mezzanine, soleil, gd confort + cave aménagée - 572-02-87.

PRES AVENUE FOCH **270 m2 LUXUEUX** belle réception avec colonnes, 4 chbres, soleil. Tél. 520-97-61.

FOCH (près) chbre serv., asc., eau chaude. 260-42-65 ou 727-05-15.

PLACE V.-HUGO (Près) Imm. pierre de t. entièrement rénové, asc. Propriétaire Vend Occupé, Loi 1948 2 pièces, 39 m2, 4 pièces, 55 m2 - 555-91-00.

AVENUE RAPHAEL 5/6 P. 2 bains serv. gar. gd standing, balcon, matin : 567-47-47.

16e A SAISIR 2 pièces refait neuf, 349.000 F. - 325-77-33.

PORTE D'AUTEUIL BEL IMM. BOURG., R.-de-CH. ENSOLEIL. S/JARD. PRIVAT. **5 P. 143 M²** cuisine, bains. A rénover + Chambre service. **PRIX 1.200.000 F** Me vr lundi, mardi, 13 à 17 h :

55, BOUL MURAT ou Tél. 723-96-85
— 3 pièces, confort : 300.000 F.
Agence Malmaison : 749-00-30.
— 3 pièces boxes : 290.000 F ;
MAGNIFIQUE 4/5 p. plein Sud, balcon, vue. Plusieurs 3 pces, entrée, cuis., bains, w.-c. (55 m2), 265.00 F, 52, rue Guy-Môquet 224-02-86.

URGENT 270 M2 **MONCEAU** Affaire exceptionnelle Pierre de taille - 723-55-26.

17e arrdt.

PEREIRE Moderne 3 P., 70 m2, parking, 6e étage, dégagé. MICHEL & REYL - 265-90-05

URGENT 270 M2 **MONCEAU** Affaire exceptionnelle Pierre de taille - 723-55-26

GUY-MOQUET Calme, charme, cft. 3 p., cuis., wc, bains, 55 m2 - 430.000 F. Tél. : 343-90-13

18e arrdt.

EXCEPTIONNEL DUPLEX, ATELIER de 100 m2 + 4 p., 2 bns, cuis. équipée. PRIX JUSTIFIE : 553-17-17.

19e arrdt.

EXCEPTIONNEL BUTTES-CHAUMONT gd liv. dble, 1 ch sur jardin privatif, s. de bains, cuisine, esc. intérieur, accès 1 p. non aménagée, prix très intéress. Sur place ce jour 15 à 18 h., 4 et 6, rue Rémy-de-Gourmont.

20e arrdt.

TELEGRAPHE. Imm. gd stand. Luxueux 130 m2. Gd hall. Liv. dble sur gde loggia avec vue panoramique. Grande cuisine équipée. 3 chbres. 2 bains. Dressing. Penderies. Parking 2 voitures. 1.350.000 F. TEL. : 366-45-29.

RARE GAMBETTA - Pierre de taille, 1er étage. ASC. 3 pièces, refait neuf. 415.000 F. - 325-75-42.

Bon 20e - Récent, tout confort **3 P.** Habitation ou Bureaux Rez-de-ch. Px 295.000 F. Urgent. Propriétaire : 766-49-94.

78 - Yvelines

VERSAILLES, av. de Paris. Vds direct. appart. 77 m2, 3e étage sur jardin, séjour, s. à manger, 2 chbres, balc. Park. couvert, cave. 610.000 F. Tél. : 953-59-31.

Parc MAISONS-LAFFITTE, ds luxueuse résidence 1966, APPT 120 M2, 2e ét., séjour 40 m + 16 md2 loggia, 3 ch., 2 bns, 2 w.-c.. Gar. 2 voit. 850.000 F. Ag. 962-94-97 ou 79-85.

SAINT-GERMAIN CENTRE appt de grande classe dans un hôtel particulier, 169 m2 habit. vaste récept., salle à manger, 3 chbres, bains. Jardin d'hiver et orangerie sur parc privé. RHODES Le Vésinet 071-33-84.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY FACE BOIS Gd stand. 550 M2, terrasse Garage, serv. - 566-51-42.

Boulogne, à 500 m du Bois. Appartements occupés, loi 1948. Tél. : 260-58-40.

Studette, 1 pièce, entrée, coin cuisine, bains. Prix : 95.000 F. Tél. : 379-86-35.

NEUILLY-SUR-SEINE (CDT-CHARCOT) FACE BOIS 200 m2. Salon, sal. à manger, 4 chbres tt cft. + appartement serv. 2 P. tt cf. 35 M2 + 3 park. EXCLUSIVITE STE IMMOBIL. ROQUEPINE Tél. : 266-21-72.

A SAISIR ASNIERES MAIRIE Résidentiel + Mo Excellent immeuble p. de taille **3 P.** tout confort, ensoleillé, 63 m2 + cave + cabanon **2 P.** 37 m2 avec confort Spécial INVESTISSEUR **PRIX TRÈS INTÉRESSANT** **GID** Administrateur de Biens 281-33-35/34 - 257-61-62

93 Seine-St-Denis

Mo EGLISE-DE-PANTIN **3 P.** except., ent., cuis., bs, wc, 1er ét., calme, soleil, très bon plact. 215.000 F. 322-70-12.

94 Val-de-Marne

VINCENNES, près du Bois et Mo, appt. anc. 4 P., cuis. Cft. 580.000 F. - Tél. 328-24-13.

LE PERREUX 3e et dernier étage. Imm. pierre de taille, 100 m2, 2 garages. Except. 550.000 F. 5 pièces, cuis., bains balcon, AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette 94 - LE PERREUX - 324-17-63

SUR BOIS FONTENAY PRES R.E.R. Gd 5 pièces, terrasse, garage. SOFICOP - 766-80-74

95 - Val-d'Oise

EZANVILLE DANS RESIDENCE TRES BON STANDING appt F 4 très bien aménagé avec hall d'entrée, dégagement, penderie, débarras, 2 caves, 1 garage. Prix : 250.000 F. Tél. : 012-29-25 après 17 heures.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-80-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 P., Paris, bon quartier, avec ou sans conft. Mme LEULIER, 261-68-81 ou le soir : 900-84-25.

Médecin rech. 6 p. 6e, 5e ou 7e arr., ensoleillé et calme. Urgent. Téléph. 548-94-20 avant 9 heures ou après 19 heures.

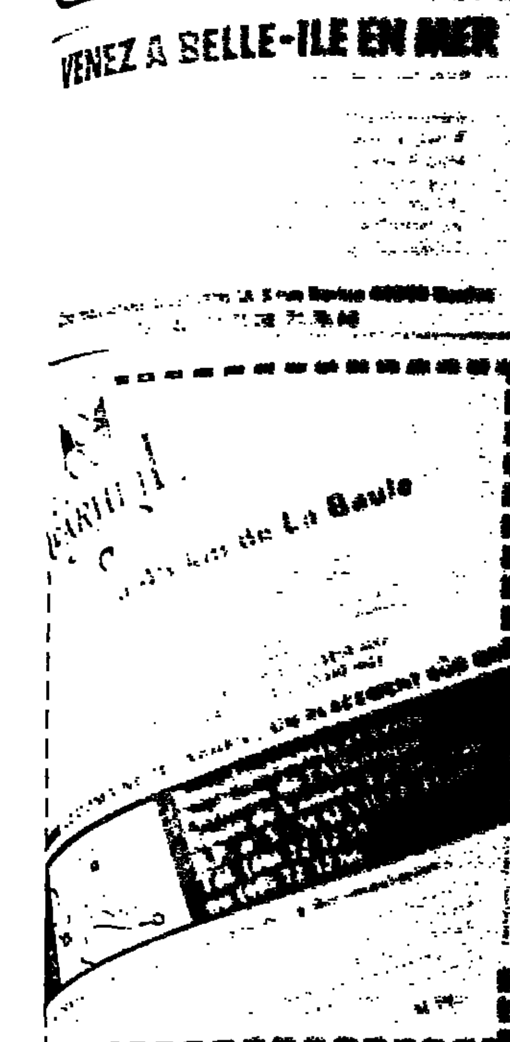
VENDEZ rapidement votre appt à clientèle choisie 8e - 16e - 17e - Neuilly - Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ACHÈTE COMPTANT PARIS BON QUARTIER, URGENT 1-3 pièces. Téléphone : 873-20-67.

appartements occupés

BOULOGNE Mo Marcel-Sembat bel imm. brique ravalé, asc. voté et payé, liv. dble sur rue, soleil + chbre sur cour, w.-c., cuis., s. d'eau, chf. cent. Droit de reprise 246.000 F. crédit 80 %. Vr pptaire mardi 14 h. 30 à 16 h. 30, 12, av. G.-Leclerc.

VENEZ A BELLE-ILE EN MER



l'immobilier

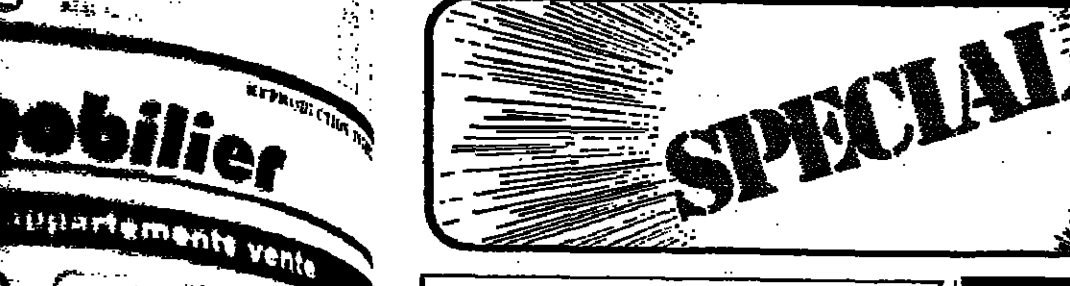
constructions neuves

De beaux 4 et 5 pièces dont certains bénéficient de prêts conventionnés au taux préférentiel de 12,75%









IMMOBILIER VACANCES

mer·montagne·campagne

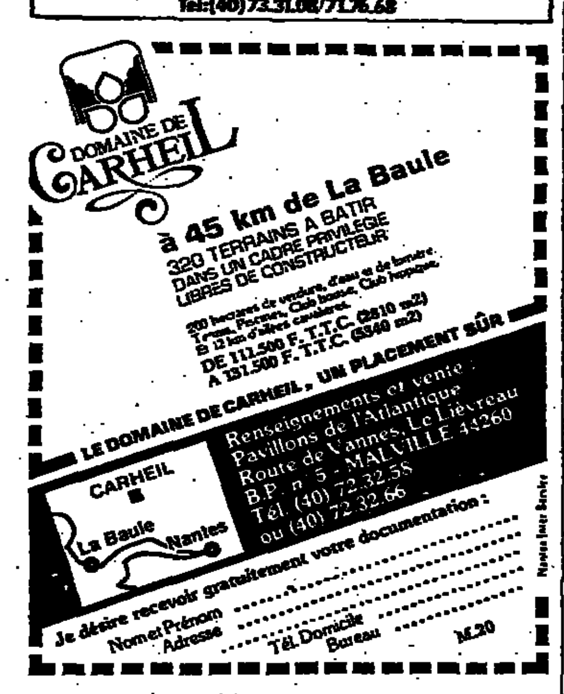
VENEZ A BELLE-ILE EN MER

Il nous a été possible de construire sur cette île protégée en Bretagne.

Au lieu-dit *Le Potager, dans un site dominant* le nouveau port du Palais, la Résidence « GULF STREAM » vous propose à la vente, des duplex de grand standing, dans une architecture parfaitement intégrée au paysage, du studio au T4, à des prix exceptionnels pour la Côte Bretonne.

Venez nous voir à Belle-Ile ou demandez notre documentation :

Une réalisation ACCESSION SA, 8 rue Racine 44000 Nantes Tél:(40) 73.31.08/71.76.68



DEAUVILLE

Résidence l'ARMORIAL

Boulevard Cornuché

GRAND STANDING

Du studio au 4 p., duplex et terrasses

Cuisines et salles de bains équipées

(6.000 à 7.500F/m2) LIVRAISON EN COURS

Renseignements : Week-end, sur place 32, rue des Villas-Tourgeville - 14800 DEAUVILLE Tél: (16-31) 88.67.15. En semaine: 553.90.32

Sogecim



LA LONDE LES MAURES

RÉSIDENCE DU

PIN VIEUX

Dans IMMEUBLE 1900 restauré, 16 apportem. luxe 1-2-3 p. entièrement rénovés. Superbe parc avec piscine et vue directe sur la mer.

CABINET MARCHAND

29, rue du Bât-d'Argent, 69001 LYON TÉL. : (7) 828-76-88

port le Barcarès

Pointe Vermeille

Des marinas de standing au bord du lac marin, avec plages, bassin de natation, quais à bateaux... Du studio + cabine au 3 pièces.

Studio + cabine à partir de : 140 000 F * avec 7 000 F comptant

* Jusqu'à épuisement du stock. Prix au 1/5/80

gestion locative assurée

Jean-Pierre MULLER — JPM SPI
66, rue de la République, 69002 Lyon
Tél. (7) 892.84.20

Je désire recevoir la documentation gratuite concernant : ☐ studio + cab ☐ 2 pièces ☐ 3 pièces

M.
Adresse
Tél.

83460 LES ARCS-SUR-ARGENS

DOMAINE DES RIBIÈRES

70 villas de style provençal de 3 à 6 p., à 27 km. de la mer. Vue panoramique dans un très beau site d'une zone particulièrement verdoyante et paisible. Ensoleillement maximum. Autoroute : 8 km, gare S.N.C.F : 3 km Prix fermes et définitifs à la réservation. Rens. et vente : 18, boul. Gambetta ou 62, av. de la Gde-Armée, 75017 PARIS, tél 574-69-04 ou 68-88

SOGRIMO



veuillez m'envoyer gratuitement votre documentation
nom
adresse
tél
copra le triangle / allée jules milhau 34000 montpellier

C'est beau



La Grande-Motte, c'est beau. Quand on connaît. Nous y construisons votre appartement sur la plage. Soleillan, les Dunes, le Vasco de Gama, vous avez le choix. Du studio au 4 pièces La Grande-Motte, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue. Faites un beau voyage.

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète retournez ce bon à Boucau Promotion.

M., Mme, Mlle
Adresse complète

Réalisation BOUCAU PROMOTION, Les Olivettes, Rte de Nîmes, 30400 Les Angles. Tél.(90) 25.13.30



ÉTRANGER

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie

Investissement de premier ordre



A partir de Paris, à 7 h. de voiture ou 1 h d'avion. Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER

UN RÊVE RÉALISABLE

Bungalows dès **140.000 FF**

Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à

DECESA FRANCE
87, rue de La Tour, 75016 PARIS.
DELEGACION GRUPO INMOBILIARIO AGA

M-27

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :

Pour tous renseignements concernant cette rubrique : Mme P. BALAGUER, 233-44-21

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8.00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

constructions neuves

De beaux 4 et 5 pièces dont certains bénéficient de prêts conventionnés au taux préférentiel de 12,75%



Pour vous y rendre, autoroute de l'Ouest jusqu'à la première sortie, prendre la direction Rocquencourt à la RN 307, tourner à gauche, puis prendre à gauche la direction Le Chesnay.

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14 h à 19 h. Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Ou GEFIC, 4 place d'Iéna 75116 PARIS.

GEFIC — RÉALISATION STIM 723.78.78

immeubles

Petite ville de Lozère vd imm. de rapport avec local commercial 100 m2. (67) 54-79-78 après 19 heures.

XIe. - Murs d'hôtel cassé, TRES BON ETAT. Tél. : 563-83-33.

NEUILLY - SABLONS Propriétaire propose 1.000 m2 Tél. : 563-83-33.

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport, constr. avant 1948 Paris et banlieue Imméd. Paiement comptant. Interm. sollicités. Claride, 11, r. de l'Amiral-d'Estaing, Paris 16e. 720-16-61.

Boutiques

Gd local communal, face mairie 18e, 105 m2 + gd sous-sol. Tél. : 257-43-51.

ANTIQUAIRE recherche BOUTIQUE + 1er ETAGE et REMISE, en tout 280 m2 envir., 7e, 8e, 16e arrondissemts. Offre détaillée à M. MORIN, 41, rue Faubourg-Saint-Denis (10e).

MADELEINE exceptionnel. Luxueuse boutique d'angle 90 m2, 18 m. de façade. Droit au bail parfumerie ou tous autres commerces. Crédit vendeur possible : M. BRULE Tél. : 742-35-35.

GDE BOUTIQ. 220 m2 + 68 m2 sous-sol + 2 parkg, imm. neuf à louer avec bail sans pas-de-porte, ni commission. Proche pl. VOLTAIRE loy. ann. 100.000. GERANT : 720-89-48, poste 7.

bureaux

CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS Vtre bur., ou siège social, démarches, perman. téléphon. ACTE sa Paris - 261-80-88 MARSEILLE (91) 93-11-13

5e ARRONDISSEMENT PANTHÉON 8, rue de l'Arbalète, r.-de-ch., angle de rue, local commercial ou bur. neuf, 56 m2 aménagé. BUREAU de VTE 13 h/19 h. **707-20-29**

Votre SIÈGE SOCIAL burx meublés - telex PARIS 8e - 9e - 15e **CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS** prix compét., délais rapides. **ASPAC 281-18-18 +**

QUAI AUX FLEURS Pptaire vd directement bureaux libres en toute ppté 9 P. 20 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Tél. 387-09-21.

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 M2 entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes tél., parkings restaurant d'entreprise. Charges basses. **SAF** Mme MERLHES **622-10-10**

A VENDRE PARIS-XVe (métro Convention) **BUREAUX NEUFS** 1.118 m2 en REZ-DE-CH. entièrement installés 12 PARK., 16 LIGNES TEL. Livrables fin mai 1980 **SAF 622-10-10** Mme MERLHES

bureaux

RUE ST-HONORÉ - CONCORDE 10 bureaux, 4 Tél., ascenseur, moquette, tt cft, 1.300 F mens. TEL. : 742-46-87.

GARE DE L'EST, 1er étage : 6 bureaux, 200 m2, TT CFT, 4 lignes téléphoniques, 60.000 F annuel. Téléphone : 874-70-47.

CONSTITUTION de S.A.R.L. **TELEX** Secrétariat téléphonique Domiciliations artisanales et commerciales Tous services **355-17-50**

SORTIE R.E.R. BOISSY-SAINT-LEGER Burx à louer entièr. cloisonnés A PARTIR DE 70 m2 **PARKING GRATUIT GEFIC C.T.I.** 723-78-90 569-17-50

locations non meublées Offre

Paris

R. LA BOETIE dans imm. très gd standing, luxueux 3 p. cuis. équipée, 2 s. de bns, w.-c., état neuf. 4.400 F + ch., 280-48-55.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES directement propriétaire. Studio de caractère, équipé, 44 m2, Téléphone, ascenseur, 2.750 F. Tél. : 544-60-20 H.B.

BEAU 3 P. tt confort. Imm. récent, 1.800 F + charges. « FAC » : 337-69-59.

Mo ECOLE-MILITAIRE **3 P.** confort. bel imm., asc. 2.450 F C.C. - 322-70-12.

SALPETRIERE Métro Chevaleret Studio tt cft, imm. neuf, jard., park. 1.500 F + charges. Vis. 18, de 13 à 14 h 30 : 75, bd V.-Auriol

fonds de commerce

NICE 36 km aéroport Côte-d'Azur, arrière pays, 840 m altitude. Superbe hostellerie neuve. Restaurant 70 chaises Louis XIII appartements + studios luxe. Cède urgt cause grave maladie. Fonds en S.A.R.L., 850.000 F. Agence 58 Nice. TEL. : (93) 85-47-48 +.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?

Logez-vous ce nom dans la tête INFORMATION LOGEMENT

Information Logement:

- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

locations non meublées Demande

Paris

COLLABORATEUR JOURNAL cherche studio. Téléphoner le soir : 255-94-67.

GID Administrateur de biens 15, r. de Douai, Paris-9e rech. LOCATIONS ou ACHATS PARIS 6e - 7e, gds appts + de 120 m2 tt cft, pr clients tr. sérieux, bnes référ., loyers garant. Ecr. ou tél. : 281-33-34 ou 35.

PROPRIETAIRES LOUEZ **SOUS 48 H SANS FRAIS** VOS APPTS 361-53-88

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl., loy. garantis, 8.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appt de standing 4 p. et Plus. Téléphone : 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

locations meublées Offre

Paris

GARE DE L'EST bel immeuble BEAU 2 p., cuis., tt cft, meublé, 1.500 F c.c. T. 233-62-46.

locaux commerciaux

Exceptionnel à CANNES face au futur Palais des Festivals, Gray ALBION côté Croisette Emplacement 1er ordre 14 mètres de vitrine 45 m2 + 40 m2 sans frais, sans caution. Renseignements TEL. : (93) 39-58-74.

Paris 6e - Caractère, rare **180 m2** dont belle cave, rez-de-ch. libre suite. Urgent. Propriétaire : 873-02-25.

SUR PIAZZA BEAUBOURG FACE CENTRE POMPIDOU Local 1.000 m2 sur deux niveaux. Idéal pour délégation culturelle ou commerciale. **VENTE ou LOCATION** Géfic CTI : 723-78-90 28, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

Fg-St-Honoré, pl. Beauvau, loc. 250 m2 dt boutiq. ts commerc. Tél. : 700-20-69 de 10 à 13 h.

châteaux

A VENDRE A L'AMIABLE SORTIE SALBRIS L'IMPORTANT CHATEAU DU **CHESNE** nombreuses dépend., dortoirs, classes imprimerie, cinéma, s. jeux et réunions, etc. Logement possib. 120-150 personnes, au milieu PARC boisé 25 ha bord rivière La Sauldre sur 800 m. Conviend. collectivité. Px étud. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN Tél. (54) 76-02-92

domaines

Suis acheteur vaste domaine boisé, bois et plaine, 250 km. Sud de Paris. Ecrire, 200.470, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

(77) PRÈS MONTEREAU A vendre de gré à gré à l'exploitant ou non TRES BELLE FERME 110 HECTARES d'un seul tenant BAIL EXPIRANT AVRIL 1983. TEL. : 951-26-39.

Le Monde **équipement**

ENVIRONNEMENT

L'État va consacrer 1 500 millions de francs sur dix ans pour l'assainissement du littoral méditerranéen

De notre correspondant régional

Marseille. — *M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a annoncé, le lundi 16 juin, à Marseille, le lancement d'un vaste programme d'assainissement du littoral dans la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, représentant 1 571 millions de francs d'investissements sur dix ans. Ce programme décennal, qui est le résultat d'une concertation entre les institutions régionales et les pouvoirs publics, sera consacré presque exclusivement à l'équipement des agglomérations urbaines, en particulier Marseille, Toulon et Nice. Les dépenses seront financées conjointement par l'Etat (35 % dont 15 % de remboursements de la T.V.A. aux communes), l'établissement public régional (20 %), les collectivités locales (communes et départements) et l'agence du bassin Rhône - Méditerranée - Corse.*

M. d'Ornano a également annoncé la mise en chantier prochaine d'un plan d'action à long terme pour l'assainissement du Rhône, qui complétera les actions entreprises au cours de ces dernières années

« *La décision que nous avons prise peut être qualifiée d'historique* », a estimé le ministre de l'environnement au cours d'une conférence de presse Le programme d'assainissement mis en place constitue en effet un effort sans précédent et concrétise les engagements pris par la France lors de la convention de Barcelone sur la protection de la Méditerranée (février 1980) et l'adoption en mai 1980 du protocole d'Athènes sur la lutte contre la pollution d'origine tellurique

Il ne s'agit cependant que d'un « rattrapage » car la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est de toutes les régions littorales celle dont le niveau d'équipement dans le domaine de l'épuration des eaux est le plus médiocre Ainsi, au cours du VIe Plan, les crédits d'Etat affectés à la construction de stations d'épuration n'ont atteint que 7 millions de francs par an en moyenne — correspondant à 35 millions de francs de travaux — à ce rythme l'assainissement complet de la côte aurait demandé quarante-cinq ans... La réalisation de la station d'épuration de Marseille nécessitera à elle seule un investissement de 650 millions de francs, dont 400 millions de francs pour la première tranche, qui doit être mise en chantier en 1980-1981 (le démarrage des installations est prévu pour 1984).

La Ville de Marseille a mis en service à la fin de 1979 un émissaire de 6 kilomètres de long permettant de détourner les eaux de l'Huveaune et d'assainir les plages du Prado.

Le schéma général d'assainissement de la ville de Nice, pour sa part, comprend la construction (en cours) d'un nouvel émissaire et d'une station d'épuration complète à l'est de l'aéroport. Toulon de son côté a en projet deux stations d'épuration, l'une à l'ouest de l'agglomération, dont la réalisation doit commencer en 1983, et l'autre à l'est, qui sera mise en chantier dès cette année.

Pour ce qui concerne l'assainissement du Rhône, M. d'Ornano a indiqué que depuis 1970 les capacités d'épuration dite « domestique » avaient été multipliées par quatre. Durant la même période, 44 % des rejets toxiques ont été éliminés et les rejets de mercure ont été divisés par sept. Le ministre de l'environnement a précisé que près d'un milliard de francs de travaux avaient été réalisés sur le Rhône et ses affluents, ce qui a permis d'enrayer la dégradation de la qualité des eaux du fleuve depuis 1975 et même de l'améliorer depuis deux ans.

GUY PORTE.

Marseille aura enfin une station d'épuration

Les travaux préliminaires de construction de la station d'épuration de Marseille pourront commencer dès cette année grâce à un soutien exceptionnel de 15 millions de francs fournis par l'Etat, dont 5 millions de francs par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. M. Michel d'Ornano a donné l'assurance qu'il serait en mesure de donner le feu vert définitif au mois d'octobre 1980. Le dossier a quelque six mois de retard par rapport aux délais initialement prévus car, la future station d'épuration étant installée dans le site classé des Calanques, il doit être examiné par la commission supérieure des sites et par la commission supérieure de l'hygiène avant que le ministre de l'environnement donne à son tour son avis.

Située à l'aplomb des deux émissaires, dont le débit par temps sec est actuellement de 500 millions de litres d'eaux usées par jour, se déversant directement à la mer, la station sera construite dans une carrière désaffectée. L'insertion dans le site de l'usine de traitement des boues a fait l'objet des plus grands soins, et c'est le projet de l'architecte Jean Doulcier qui a reçu l'agrément de la commission départementale des sites.

TRANSPORTS

La prochaine augmentation des tarifs à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F.

UN « DÉSENGAGEMENT » FINANCIER DE L'ÉTAT

La nouvelle tarification qui entre en vigueur le 1er juillet dans les transports parisiens se traduit pour la carte orange et les cartes hebdomadaires par une augmentation de 21 % et de 17 % pour les tickets de métro vendus en carnet, précise la R.A.T.P.

Voici les nouveaux tarifs applicables le 1er juillet :

— *Carte hebdomadaire* : 14 F (au lieu de 11,50 F).

— *Carte orange* : 2 zones : 85 F (au lieu de 70 F) ; 3 zones : 128 F (au lieu de 105 F); 4 zones: 170 F (au lieu de 140 F); 5 zones : 213 F (au lieu de 175 F).

— *Prix du carnet de 10 tickets de métro* : 2e classe : 17,50 F (au lieu de 15 F) ; 1re classe : 27 F (au lieu de 23 F).

Avec l'application de ces nouveaux tarifs, la part payée par le voyageur dans le coût réel de son transport approchera 40 %. Elle était, l'an passé de 38,2 %. Si, en 1961, elle atteignait 75 %, c'est en 1977 que le niveau le plus bas a été constaté : 36,2 %.

En se situant entre 39 et 40 %, la participation des usagers au prix de revient des transports régionaux reste nettement moins élevée qu'en province, explique encore la R.A.T.P., où elle ne descend jamais au-dessous de 50 %. A Lyon et Marseille, elle atteint, en moyenne, 60 %. Dans ces deux villes les tickets 2e classe du métro valent respectivement actuellement : 2,17 F et 2,20 F.

A Paris et dans l'Ile-de-France, le coût des transports représente en moyenne moins de 1 % du revenu des ménages. Il atteint 2 à 3 % de ce revenu en province et à l'étranger, assure la R.A.T.P.. Enfin, si une augmentation de 21 % de la carte orange et de 17 % du prix du ticket de métro n'entraîne qu'un peu plus de 1 % de « rattrapage » sur le coût réel du transport, cela est dû essentiellement au poids des salaires et des charges sociales qui représentent 65 % du budget de la régie. Entreprise de main-d'œuvre, celle-ci est aussi gros consommateur d'une énergie de plus en plus chère : la conjugaison de ces deux facteurs entraînent une augmentation plus rapide des coûts de transports urbains que celle de la moyenne des prix.

Les tarifs de la S.N.C.F. sur le réseau de la banlieue parisienne seront augmentés, eux aussi, le 1er juillet, d'un pourcentage équivalent à celui du carnet de tickets de métro, soit de 16,66 %.

Ces hausses de tarifs annoncées dès la préparation du budget de 1980 correspondent à un double objectif de la part du gouvernement : un désengagement progressif de l'Etat qui souhaite diminuer les subventions, qu'il accorde à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F., le souci de traiter de façon identique la région Ile-de-France et les autres villes de province.

Actuellement, les transports de la région parisienne sont organisés et gérés sous la responsabilité du « Syndicat des transports parisiens » qui associe l'Etat aux conseils généraux des départements. Un projet de réforme prévoit, dans le cadre d'un nouveau syndicat, d'accorder des responsabilités accrues à la région Ile-de-France et aux départements qui la composent. Parallèlement, l'Etat prévoit de plafonner sa contribution au financement des transports à son niveau de 1979 et de la réduire pogressivement à partir de 1982. Ce serait donc aux employeurs (dans le cadre du versement « transport »), aux collectivités locales et aux usagers, de prendre le relais de l'Etat, ce qui ne va pas, on s'en doute, sans difficultés.

● *Licenciements chez United Airlines.* — La plus importante compagnie aérienne des Etats-Unis, United Airlines, vient d'annoncer qu'elle licencierait trois cent soixante pilotes d'ici à la fin de l'année, ainsi que huit cents hôtesses et stewards, en raison d'une baisse attendue du nombre des passagers. — *(Reuter.)*

● *Coopération entre les compagnies aériennes arabes.* — Les compagnies arabes, Kuwait Airways, Gulf Air, Middle East Airlines, Alia et Saudia sont convenues d'exploiter en commun une ligne régulière entre les Etats-Unis et le Proche-Orient.

URBANISME

DANS LA CAPITALE

Plusieurs jardins privés vont être ouverts au public

Le jardin de l'Intendant, aux Invalides, dont les travaux de restauration ont commencé l'an dernier, a été inauguré le 16 juin par M. Jacques Chirac, en présence du général de Galbert, gouverneur des Invalides, et de M. Edouard Frédéric-Dupont (apparenté R.P.R.), député et adjoint au maire.

Cet espace vert, qui couvre plus d'un hectare délimité par l'avenue de Tourville, le boulevard de Latour-Maubourg, la cour du Dôme et l'aile Robert de Cotte, a été restauré d'après des documents anciens, datant du dix-huitième siècle. Dessiné selon un tracé à la française, le nouveau jardin se compose d'un bassin central de 920 mètres carrés, entouré par un ensemble d'allées et de contre-allées. La partie ouest de cet espace vert est plantée d'une centaine de tilleuls. La statue de Jules Hardouin-Mansart, œuvre d'Ernest Dubois, réalisée au dix-neuvième siècle et qui avait été déposée provisoirement dans la cour de Metz, a été installée dans le jardin. Au cours de cette inauguration, le maire de Paris a annoncé que les douves, qui cernent en partie les Invalides, allaient faire le tour complet de ce jardin, les travaux, qui pourraient commencer en 1981, sont évalués à 8 millions de francs.

Cette restauration du jardin de l'Intendant entre dans le cadre de la mise en valeur des bâtiments de l'hôtel des Invalides et de leur environnement, entreprise sous l'impulsion d'André Malraux.

En trois ans, une quarantaine d'hectares d'espaces verts auront été aménagés dans la capitale. Au total, à la fin de 1980, on comptera dans Paris 300 hectares de squares, parcs ou jardins publics auxquels s'ajoutent les bois de Boulogne (846 hectares) et de Vincennes (995 hectares).

Cependant, dans de très nombreux quartiers de Paris, les espaces verts dits « de voisinage » font notoirement défaut. Aussi la Ville a-t-elle décidé d'ouvrir au public, au cours des prochaines années, un certain nombre de jardins appartenant à l'Assistance publique : ceux de Sainte-Périne, dans le seizième arrondissement, et de la Salpêtrière dans le treizième sûrement, sans doute ceux de Saint-Louis dans le dixième, de Saint-Joseph dans le quatorzième, de Debrousse dans le vingtième. En outre, lorsque la modernisation et la restructuration de certaines installations hospitalières entraînera la libération de terrains, ceux-ci devront être, au moins partiellement, réaffectés à la création d'espaces verts. De telles expériences pourraient être tentées dans l'enceinte des hôpitaux Boucicaut, Bretonneau et Hérold. Enfin, un certain nombre d'emprises réservées aujourd'hui au stockage des transporteurs de marchandises seraient aménagées en jardin dans le cadre de nouvelles opérations d'urbanisme décidées notamment dans les quartiers de La Chapelle (dix-huitième arrondissement), des Batignolles (dix-septième) et de Vaugirard (quinzième).

JEAN PERRIN.

CIRCULATION

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES AUTOMOBILISTES DÉNONCE LES EXCÈS DE LA FISCALITÉ ET DE LA RÉGLEMENTATION

Un mouvement de lassitude dans l'utilisation de l'automobile se dessine actuellement en France, à cause d'une fiscalité écrasante, a déclaré M. Claude Chambonnaud, président de l'Association française des automobilistes (AFA), au terme de la première journée des états généraux de l'automobile, qui rassemblent, les 16 et 17 juin, à Paris, deux cents délégués et cinquante-deux automobiles-clubs, réunissant, selon les organisateurs, quelque six cent mille adhérents.

A l'appui de cette déclaration, le président de l'AFA a cité un récent sondage qui indique que 30 % des automobilistes se servent moins de leurs voitures qu'il y a quatre ou cinq ans.

Défenseur de l' « *homme automobile* » et d'une « *civilisation automobile* », M. Chambonnaud s'est déclaré, paradoxalement, écologiste. « *Au lieu de contester l'automobile, la considérer comme un mal qu'il faut juguler, il faut admettre sa nécessité et la respecter comme l'un des droits au bonheur. Toute réglementation doit protéger cette liberté et non la bafouer comme un mal méprisable.* »

Parlant de la création de l'AFA, M. Claude Chambonnaud a déclaré : « *Nous allons constituer désormais un contre-pouvoir, qui s'opposera si nécessaire par des épreuves de force aux réformes que les automobilistes estimeront injustifiées.* »

Après une vaste consultation des automobilistes, les états généraux auront à se prononcer notamment sur l'obligation des codes en ville, sur la modulation des limitations de vitesse et sur le contrôle technique des véhicules.

● *M. Dominique Pado*, sénateur centriste de Paris, demande au ministre de l'intérieur « *s'il lui paraît équitable que les habitants du seizième arrondissement sud, et plus particulièrement ceux des quartiers d'Auteuil et de la Porte de Saint-Cloud, et à Boulogne, bref aux alentours immédiats des stades Roland - Garros, Jean - Bouin, Parc des Princes et Coubertin, ou encore de l'hippodrome d'Auteuil — déjà perturbés, pollués, irrités et exténués par ces mouvements de foule et de voitures provoqués par les ruées vers l'ouest à chaque week-end et par la tenue de réunions sportives incessantes — soient de plus l'objet de tracasseries policières et plus spécialement d'une distribution non gratuite de contraventions. (...) Ne regrette-t-il pas que l'on ait concédé des agrandissements au stade Roland-Garros sans que l'administration ait eu la précaution élémentaire d'exiger, comme on le fait pour tout immeuble, la construction de parkings, pouvant également servir d'ailleurs pour l'hippodrome d'Auteuil et pour le Parc des Princes.* »



Le Monde

régions

RHONE-ALPES

UNE LEÇON DONNÉE A PARIS

Les élus prennent en main leur plan de développement

De notre correspondant régional

Lyon. — Les assemblées régionales de Rhône-Alpes avaient décidé, au cours de leur session de janvier 1979, d'élaborer leur propre plan régional. Quatre commissions créées au sein des assemblées, assistées de quatre groupes de travail ouverts à des organisations extérieures, ont orienté leur réflexion sur des thèmes qui sont essentiels au niveau national : emploi et développement économique, énergie et matières premières, aménagement du territoire, cadre de vie.

Au cours d'une séance qui s'est tenue le mardi 10 juin à la préfecture du Rhône, les représentants des quatre cents personnalités qui ont participé à l'élaboration du plan régional ont entendu beaucoup de compliments. De la part de M. Olivier Philip, préfet de région, de M. Pierre Vallon, sénateur C.D.S. du Rhône, président de la commission générale du plan Rhône-Alpes, et de la bouche même de M. Michel Albert, commissaire général au Plan. Mais les débats n'ont pas apporté d'éclairage nouveau sur la région Rhône-Alpes, dont les atouts et les handicaps sont largement connus.

« Depuis Paris nous regardons les établissements publics régionaux avec un certain sourire... Il y a ceux qui pratiquent la politique de l'« arrosage » — satisfaisante pour le court terme — et ceux qui préfèrent la planification. » M. Albert avait, dans cette optique, tout lieu d'être satisfait de la volonté planificatrice de Rhône-Alpes. Il a, d'autre part, beaucoup insisté sur la recherche. Rhône-Alpes, *« deuxième région de France de matière grise »*, ne peut pas rester à l'écart, surtout au niveau des moyennes entreprises. M. Albert, qui s'affirme aujourd'hui *« en réflexion »* sur l'avenir économique, souhaitait, à l'issue des travaux et à l'occasion d'un entretien avec la presse, *« trouver une méthode d'incitation à la recherche »*.

A partir du constat que les entreprises qui font de la recherche exportent deux fois plus que les autres, le commissaire au Plan a semblé faire preuve d'optimisme en soulignant les efforts concrets pour la recherche technique et industrielle : *« La recherche est une idée neuve dans le VIII[e] Plan. »*

Aider la Loire

Abandonnant le langage du technicien, M. Albert a présenté une vision « planétaire » des nouvelles contraintes économiques. Dans son intervention publique — dont le caractère très politique a été remarqué. — le commissaire au Plan a affirmé qu'entre 1976 et 1981 nous étions dans une *« période de redressement de l'économie française »*. *« Le VIII[e] Plan sera une riposte efficace au deuxième choc pétrolier. (...) Les pays qui ont le mieux résisté sont ceux qui ont pu limiter l'inflation et mener la politique financière la plus orthodoxe. »*

Enfin, l'emploi, *« principal aspect négatif »*, s'est dégradé essentiellement parce que *« nous sommes le seul pays d'importance comparable à avoir eu à supporter les conséquences d'un double excédent démographique entraînant une très forte tension sur le marché de l'emploi »*.

M. Pierre Vallon, « commissaire de Rhône-Alpes », a dressé une rapide synthèse des cinq mois de travaux organisés *« à l'initiative de la région » : « Rhône-Alpes est en train de se constituer (...). C'est une région inquiète qui ne veut pas rester passive notamment dans les secteurs de la recherche, de la décentralisation et de l'information régionale (...). A partir de la solidarité et du dynamisme de ses hommes, elle a conscience de l'importance des actions à mettre en œuvre en faveur notamment des zones à faible densité et du département de la Loire »*.

« Les faiblesses de la région ont été analysées », a souligné le préfet de région, M. Olivier Philip, qui s'est par ailleurs félicité du caractère *« très concret »* des travaux menés par les responsables économiques régionaux.

Les quatre rapporteurs des commissions ne sont pas parvenus à faire la démonstration que — pour reprendre l'expression d'un orateur — *« les idées générales n'étaient pas des idées banales »*. *« Il faut que... », « le Plan doit... », « nous estimons souhaitable que »* : voilà des formules répétitives annonçant une cascade de « souhaits », « volontés » ou « exigences », mais qui ne sont sûrement pas en mesure de fournir un cadre suffisant pour élaborer une politique planifiée.

Il est vrai que les groupes de travail rédigent des conclusions plus étoffées, qui seront très prochainement communiquées à toutes les instances de la région, depuis les chambres consulaires jusqu'aux conseils généraux en passant par les commissions régionales et les municipalités. Mais le plan Rhône-Alpes a encore des étapes à franchir avant le rapport définitif qui sera présenté aux assemblées régionales en janvier 1981, très vraisemblablement à l'occasion d'une session extraordinaire.

CLAUDE RÉGENT.

MÉCONTENTEMENT A DARDILLY

Une décharge dans une zone verte

Dardilly, commune résidentielle du nord-ouest lyonnais, a vu naître au siècle dernier Jean-Marie Vianey, le curé d'Ars. Aujourd'hui c'est une zone verte. Pourtant, depuis 1975, « une décharge contrôlée de première classe » y est installée, au grand mécontentement des riverains. Ceux-ci sont excédés par des odeurs nauséabondes et ils s'inquiètent des effluents liquides qui s'écoulent de la décharge. Au service départemental des mines, on assure que *« géologiquement le terrain est très favorable »*. La municipalité qui, il y a cinq ans, avait accepté le projet fait aujourd'hui chorus avec les habitants. Elle demande la fermeture du dépôt et la remise en état du site.

Le 4 juin 1975, le conseil municipal émettait un avis favorable à l'exploitation d'une décharge industrielle contrôlée dans l'ancienne carrière d'argile du Bouquis. La vaste déchirure de 700 000 mètres cubes devait être comblée par les déchets puis, une fois aplanie, rendue à l'activité agricole prévue par le plan d'occupation des sols (POS). Cinq ans après, le bilan est désastreux. Les habitants des pavillons situés à proximité du site — parfois même juste au-dessus de la carrière — se sont mobilisés. Une première série de pétitions a circulé en 1977. Le 10 avril dernier, comme les nuisances s'aggravaient, une nouvelle pétition a recueilli des dizaines de signatures : la décharge « incontrôlée » sent le phénol et le soufre. Les joueurs de boules et les promeneurs ne peuvent plus fréquenter l'esplanade voisine. Le maire, M. André Vialle, fait état d'une dizaine de certificats médicaux témoignant que ses administrés souffrent de nausées et de vertiges.

Cinq torchères

Plus grave encore, l'analyse des liquides qui coulent hors de la décharge au rythme d'une dizaine de litres à la minute montre un taux de demande en oxygène cent fois supérieur aux normes, un pourcentage de phénol et de cyanure vingt fois supérieur aux doses maximales. Ces analyses, effectuées à la demande de la municipalité, devront être confirmées par une expertise officielle qui, trois ans après la première alarme, n'est toujours pas terminée. Le service départemental des mines se veut rassurant : *« La nature argileuse du sol évite les infiltrations vers la rivière proche, l'Azzegues. Un réservoir étanche, qui est quotidiennement purgé, a été mis en place. »*

Selon l'arrêté préfectoral du 11 juillet 1975, les « résidus liquides » et les « déchets industriels non inertes » étaient interdits à Dardilly. Or on a installé sur le site cinq torchères qui brûlent le méthane qui se forme dans l'épaisseur du dépôt. Ce gaz n'est pas précisément inerte. Les produits déversés par les camions en provenance de la France entière ne paraissent pas très « réglementaires ». Cela dit, il est indiscutable que la décharge apparaît fort lucrative. Les industriels payent de 280 à 380 francs la tonne de déchets déversés. Et M. Vialle s'interroge : *« Ce coût élevé n'est-il pas dû précisément à la toxicité des produits ? »*

Les dirigeants de la Société parisienne des lubrifiants nationaux (Sopaluma), qui exploite la décharge, ont été verbalisés pour avoir opéré des rejets en infraction avec la législation sur les installations classées. Un juge d'instruction, M. Jacques Fayen, a même été désigné, qui a délivré une commission rogatoire valable sur l'ensemble du territoire national. Mais les éventuelles poursuites judiciaires seront difficiles. Cinq ans après le vote de la loi sur l'élimination et la récupération des déchets, certains décrets d'application n'ont toujours pas été publiés. Un terrain vague juridique, en somme, qui convient parfaitement aux douteux rebuts des usines.

Sur le plan administratif, une réunion extraordinaire du conseil départemental d'hygiène s'est réunie le mardi 10 juin à la préfecture du Rhône. Cet organisme a décidé de proposer au préfet, qui tranchera en dernière instance, de prendre un arrêté de « suspension provisoire de l'exploitation ».

C. R.

A SAINT-PRIEST, VILLE OUVRIÈRE

Remue-méninges culturel

La municipalité d'union de la gauche de la ville de Saint-Priest — dirigée par un jeune maire socialiste M. Louis Gireau, trente-sept ans — vient de se lancer dans une expérience de politique culturelle tout à fait originale. *« Les deux éléments qui ont déclenché notre désir de faire bouger la politique culturelle de notre ville — une politique singulièrement assoupie à notre arrivée à la mairie en mars 1977 — sont, d'une part, une volonté politique, d'autre part, une question d'opportunité. Une ville ouvrière mérite peut-être d'autres efforts que ceux que nous effectuons en matière d'urbanisme et dans le domaine social. »* Voilà pour les motivations politiques.

« L'absence de véritable musée d'art plastique contemporain dans le secteur, la rencontre de personnalités très compétentes dans ce domaine, ont fait le reste. » Voilà pour les opportunités. M. Louis Gireau s'est battu avec des résultats non négligeables pour obtenir des subventions, pour susciter des financements privés.

Les premiers résultats sont encourageants. Huit expositions d'une durée d'un mois, ont été organisées par la nouvelle galerie municipale. (*« Un rythme trop rapide et harassant »*, reconnaît M. le maire.) Une sculpture de l'Anglais Lynn Chadwick, *le Couple en marche*, fait partie du décor des San-Priots sur l'esplanade du château. Pour mener à bien cette politique volontariste, la municipalité de Saint-Priest a suscité la création d'une association, l'ADAC. Cette dernière, qui reçoit annuellement une subvention municipale de 50 000 francs, peut bénéficier d'aides privées pour acquérir des œuvres contemporaines et pour financer le musée. Un exemple : une course cycliste passe à Saint-Priest. La ville reçoit un prix de 10 000 francs pour la qualité de son accueil. La moitié de cette somme sera investie dans l'achat d'un tableau.

Sous l'impulsion de MM. Robert Rivière, adjoint aux affaires culturelles, et Pierre Cayez, conseiller technique de la ville — *un titre et une fonction inattendus.* — Saint-Priest tente un pari. Un pari moins onéreux qu'il n'y paraît pour les finances de la ville, puisque les efforts engagés ont reçu, par exemple, le soutien de l'établissement public régional.

Malgré toutes les vertus de l'expérience tentée à deux pas des usines Renault-Véhicules-Industriels, la médaille culturelle de Saint-Priest a son revers : l'incompréhension d'une partie de la population. Sur le cahier à spirale du musée — baptisé livre d'or — où les visiteurs viennent inscrire leurs observations, une appréciation sur deux est franchement négative. Ainsi cet anonyme qui écrit fermement : *« Continuez comme cela les gars et ne vous étonnez pas de perdre les prochaines. »*

M. Louis Gireau a semblé plus touché par les hommages rédigés parfois dans un français approximatif — la ville est un foyer important d'immigrés — pour dire simplement : *« Merci monsieur le maire. » Un commentaire spontané* écrit à la sortie d'une exposition prêtée par le Centre Beaubourg qui est le meilleur des *encouragements.* — C. R.

STAGES A ÉCULLY

Des femmes renouent avec le monde du travail

Vingt-quatre femmes de trente à cinquante ans ayant accédé à un niveau d'études supérieures (trois ans au moins) et qui avaient interrompu leur activité professionnelle depuis plusieurs années, ont effectué, entre les mois d'octobre 1979 et d'avril 1980, un stage de « réinsertion à la vie professionnelle » au Centre d'études supérieures industrielles (CESI) d'Ecully (Rhône).

« Il y a une vingtaine d'années ces mêmes femmes, placées dans la même situation sociale, n'auraient pas fait la même démarche ». Mme Charlotte Loriot est une des vingt-quatre stagiaires venues de la région Rhône-Alpes *pour reprendre contact* avec le monde du travail. Un monde que la plupart de ces femmes n'ont jamais connu, ou *qu'elles ont abordé puis délaissé* pour des raisons familiales, dans la plupart des cas pour des raisons économiques (chômage).

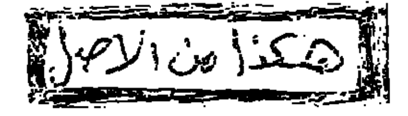
La démarche est originale : elle n'est pas le fruit d'une *nécessité économique. Ces femmes* sont généralement bien intégrées socialement et humainement. Leur formation supérieure *leur a manifestement* apporté les clés d'une réussite culturelle, d'un épanouissement personnel. Mais il manquait souvent une *dimension sociale* par le biais d'un travail « *à responsabilités* ».

Combinant une formation théorique et pratique, les stages du CESI en sont à leur cinquième *promotion annuelle.* La sélection s'opère par l'examen des dossiers et prend avant tout en compte la motivation des femmes *désireuses de retrouver une activité salariée.* L'assiduité à ce stage — aux horaires difficiles pour des femmes en grande majorité mères de famille : *quarante heures hebdomadaires pendant* six mois, dont deux mois et demi au sein d'une entreprise — est très satisfaisante. Aucune *défection par lassitude ou découragement* n'a été enregistrée sur cinq promotions de stagiaires.

L'emploi après un stage n'est pas garanti, mais les quatre premières promotions enregistrent un taux très correct d'embauche. 70 % *des femmes ont trouvé un* employeur un an après la fin de leur formation. Un mois et demi après le stage 1980, huit femmes *sur vingt-quatre ont découvert ou* retrouvé un emploi. Au-delà de ces résultats statistiquement encourageants, Mme Charlotte Loriot *écrit dans une synthèse : « Cette période prépare celle de la vie professionnelle : à l'issue du stage, des habitudes auront été prises, des comportements admis, la nécessité du travail de la femme reconnue. Ce phénomène est devenu un acquis irréversible que les exigences de crises économiques n'arrivent pas à ébranler... »*

★ *CESI, 19, route de Dardilly, 69130 Ecully. Tél. : (7) 833-18-73.*





Le Monde

économie

SOCIAL

L'aggravation du chômage

(Suite de la première page.)

La part des moins de vingt-cinq ans dans le total des demandeurs d'emploi était de 38,9 % en mai 1980, contre 38,2 % en mai 1979. Celle des jeunes femmes, dans le total des demandeurs d'emploi âgés de moins de vingt-cinq ans, était de 65,3 % en mai 1980, contre 63,2 % il y a un an.

Le gouvernement et le C.N.P.F. affirment que la première phase (1979-1980) du troisième « pacte pour l'emploi » est *« atteinte »* : 420.000 jeunes ont été embauchés contre 313.000 au printemps 1979, mais 578.000 au printemps 1978. Visiblement, il y a maldonne quelque part. Robert Boulin avait fixé l'objectif 1980 au chiffre de 450.000 jeunes placés.

Ce mardi 17 juin, M. Raymond Barre tient, à l'hôtel Matignon, une réunion interministérielle consacrée au troisième pacte, qui, indique l'A.F.P., *« ne sera suivie en principe d'aucun communiqué »*. M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, tient, jeudi 19 juin, une conférence de presse sur le thème : « Relance du troisième pacte pour l'emploi » (1980-1981). Il expliquera sans doute pourquoi les mesures destinées à combattre le chômage féminin ont pour l'instant échoué : 54,9 % des demandeurs d'emploi étaient des femmes en mai 1980 contre 52 % en mai 1979.

La situation des offres d'emploi non satisfaites continue de connaître une amélioration d'une année sur l'autre : + 10,8 % en données corrigées comme en données observées. Mais le redémarrage dû à la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), paraît lent à première vue : en données brutes, le nombre des offres est passé de 100 200 en avril à 100 800 en mai (+ 0,6 %). En données corrigées, il a rétrogradé d'un mois à l'autre : 94 600 en mai contre 100 200 en avril (— 5,6 %).

L'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois continue de croître : 274 jours en mai, contre 268 en avril et 257 en mai 1979. Même constatation pour la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées : 185 jours en mai, contre 175 en avril et 165 en mai 1979. Bref, tous les clignotants du chômage sont au rouge, y compris le taux de réponses positives aux demandes déposées au cours du mois : 15 % en mai, contre 16,2 % il y a un an.

C'est dire la tâche qui attend les prospecteurs - placiers de l'A.N.P.E. avec la fin de l'année scolaire.

MICHEL CASTAING.

La C.G.T. dénonce un nouveau projet de circulaire sur l'immigration

Trois semaines après la présentation, devant la commission de la main-d'œuvre étrangère, d'un projet de circulaire élaboré par les services du ministère du travail et de la participation, MM. René Lomet, secrétaire de la C.G.T., et Marius Apostolo, membre de la commission exécutive, ont dénoncé, lundi 16 juin, la portée de ce texte, qui vient d'être analysé par leur centrale. « Il s'agit, ont-ils déclaré d'un projet qui, sous couvert de deux ou trois innovations ou précisions, tend à faire passer insidieusement les mesures restrictives désavouées par le Conseil d'État. »

Selon M. Lomet, la politique gouvernementale *« vise au renvoi sélectif des immigrés en fonction des besoins du patronat »*. Tel serait l'objectif du dernier projet de circulaire, en date du 10 juin, qui comporte un texte légèrement modifié par rapport à l' *« instruction »* adressée le 3 avril à plusieurs préfets.

A la direction de la population et des migrations du ministère du travail et de la participation, on indique qu'il s'agit d' *« une remise en ordre des procédures, sur la base des textes existants, dans le strict respect de la Constitution »*. Tel n'est pas l'avis de M. Lomet, qui a rappelé que l'on ne compte plus, en cette matière, les textes annulés en tout ou en partie par le Conseil d'Etat (1).

Le dispositif mis au point l'an dernier comportait deux volets : aux expulsions et refoulements facilités par la loi Barre-Bonnet devaient s'ajouter les départs consécutifs aux non-renouvellements des titres de séjour (ou à leur retrait) multipliés par le projet de loi Stoléru avec ses quotas fixant un maximum aux renouvellements de cartes. Selon la C.G.T., le mouvement d'une grande ampleur qui s'est développé ensuite a contraint le pouvoir à retirer le projet de loi Stoléru et à accepter de nombreux amendements au projet Barre-Bonnet, déclaré partiellement contraire à la Constitution par le Conseil d'Etat. Aujourd'hui, estime M. Lomet, le gouvernement poursuit cette politique, car la dernière circulaire renforce l'insécurité des travailleurs étrangers et de leurs familles.

Une carte renouvelable « plusieurs fois »

Le nouveau texte vise notamment des immigrés du régime général, tels que les Portugais, les Espagnols et les Grecs, qui ne sont pas encore « citoyens de la C.E.E. » et qui ne verraient renouveler leurs cartes qu'en fonction des conditions d'emploi dans la région où ils résident ou de leur propre situation d'emploi. Selon le code du travail, la carte ordinaire de travail, valable trois ans, dite carte « B », peut être délivrée à l'immigré titulaire de la carte « A » arrivant à expiration qui justifie d'un an de travail en cette qualité (article R 341-6) ; et la carte pour les professions salariées valable dix ans, dite carte « C », peut être délivrée aux travailleurs immigrés titulaires d'une carte « B » arrivant à expiration qui justifient de trois ans de travail en cette qualité (article R 341-7). Or, la circulaire du 10 juin, après avoir souligné que les passages de la carte « A » à la carte « B » et de la carte « B » à la carte « C » ne sont pas obligatoires pour l'administration — ce qui est vrai, — invite les directions départementales du travail à délivrer en principe *« une nouvelle carte ayant la même durée de validité que la carte arrivée à expiration »*, en précisant que cette faculté pourra être utilisée *« plusieurs fois pour un même étranger »*.

La formulation est plus subtile, certes, que celle de l'instruction du 3 avril 1980, qui préconisait le renouvellement des cartes de travail des Espagnols, Portugais et Grecs *« à l'identique de la carte présentée »*. Il n'en reste pas moins, selon la C.G.T., qu'un principe est ainsi posé : celui de l'absence de progression dans la délivrance des cartes de travail. Après une première période de renouvellement, un immigré chômeur, quelle que soit sa nationalité, risquerait d'être renvoyé dans son pays. Les seules exceptions concerneraient l'immigrant auquel la situation de l'emploi est *« inopposable »* et ceux dont le conjoint justifie de quatre ans de séjour régulier en France, ainsi que certaines catégories d'étrangers (2). En conclusion, la C.G.T. dénonce cette sélection et demande que soient renouvelées automatiquement les cartes de séjour et de travail des chômeurs étrangers qui ont acquis, par leur labeur, le droit de vivre en France.

Les sans-papiers : une centaine de régularisations

A propos des immigrés *« sans-papiers »* de la confection parisienne, M. Apostolo a dénoncé la *« mystification »* organisée par le gouvernement : *« Au 4 juin,* a-t-il affirmé, *sur dix mille formulaires de régularisation retirés auprès des services de main-d'œuvre pour l'ensemble de la confection de la région parisienne, deux mille trois cents demandes avaient été envoyées à la direction départementale du travail; deux cents d'entre elles avaient été étudiées et une centaine seulement auraient été acceptées. On est loin du triomphalisme affiché par la C.F.D.T. à propos de cette affaire. »*

Enfin, la C.G.T. s'inquiète de l'issue des négociations menées avec Alger pour régler le sort des ressortissants de ce pays dont les cartes arrivent à expiration en 1980. Sur ce problème et sur d'autres — notamment la menace d'expulsion qui pèse à nouveau sur M. Moussa Konaté — M. Seguy s'exprimera le 19 juin, au cours d'un meeting à Port-de-Bouc. — J. B.

(1) Circulaires « Marcellin-Fontanet » de 1972 : circulaires de juillet et novembre 1974, qui suspendaient les introductions de main-d'œuvre et interdisaient les régularisations ; circulaires de novembre 1974, qui avaient rattaché l'immigration africaine au régime général ; note d'information instituant l'aide au retour ; circulaire de novembre 1977, qui prévoyait la détention en cas d'expulsion ; circulaire 9-77 du 27 juillet 1977 sur les régularisations. Le Conseil d'Etat a aussi rappelé au gouvernement, en annulant le décret du 10 novembre 1977 — qui imposait aux membres des familles rejoignant un immigré de renoncer à occuper un emploi, — que doivent être respectés dans la réglementation de l'immigration les droits fondamentaux de la personne humaine, parmi lesquels le droit pour chacun de mener une vie familiale normale, reconnu par la Constitution.

(2) Notamment : les ressortissants d'un Etat membre de la C.E.E., les ressortissants algériens, les ressortissants de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, du Tchad et du Togo, assimilés au régime national en vertu des conventions d'établissement qui lient leur pays à la France, les Andorrans et Monégasques, les réfugiés et certains étrangers de haute qualificatiln, chercheurs, universitaires, cadres supérieurs, étudiants et conjoints de résidents privilégiés.

C.G.T. et C.F.D.T. organisent en commun le 25 juin une journée d'action sur les bas salaires et la durée du travail

Au cours d'une nouvelle réunion, lundi 17 juin, faisant suite à une première rencontre, vendredi 13 juin, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé d'organiser en commun mercredi 25 juin, une journée d'action sur les bas salaires et la réduction du temps de travail.

Cette journée, indiquent les deux syndicats, se traduira par des arrêts de travail, des rassemblements dans les entreprises et des délégations auprès des organisations patronales et du gouvernement, la C.G.T. et de la C.F.D.T. voulant donner à cette initiative *« un caractère de masse »*. L'action intervient à la veille d'une nouvelle réunion de négociation au C.N.P.F., jeudi 26 juin, sur la durée du travail et de la convocation, le 27, de la commission supérieure des conventions collectives qui doit être consultée sur la majoration du SMIC au 1er juillet.

Les deux confédérations ont donc réussi à se mettre d'accord alors que, jusqu'à présent, elles n'étaient guère parvenues à définir ensemble des modalités d'action. Décidées à prendre des initiatives sur les bas salaires, les deux syndicats avaient déjà donné des consignes différentes : la C.G.T. pour le 19 juin, la C.F.D.T pour le 24 juin. Face aux pressions du patronat, qui a annulé une réunion sur la durée du travail (celle du 11 juin), et du gouvernement, qui a souhaité des sanctions après la grève des électriciens du 12 juin, cégétistes et cédétistes ont un peu mis sous le boisseau leurs divergences. La journée du 25 juin n'aura pas cependant la portée des précédentes actions contre la convention médicale ou les atteintes du droit de grève.

La C.G.T. a refusé la proposition cédétiste de donner une consigne nationale d'arrêt de travail de deux heures, laissant aux sections l'initiative de réunir les salariés dans les entreprises pour fixer les modalités d'action. Acceptant cette formule, la C.F.D.T. ne cache pas que les projets d'arrêts de travail de deux heures — déjà envisagés par certaines fédérations, notamment la métallurgie — seront confirmés. L'appel commun concerne, en principe, les secteurs publics et privés, et les syndicats des entreprises publiques et nationalisées doivent se rencontrer pour déterminer les modalités de leur action qui, sauf surprise, devrait être limitée.

Après l'accident mortel en gare de Persan-Beaumont

GRÈVE S.N.C.F. SUR QUATRE LIGNES DE LA BANLIEUE NORD DE PARIS

Des perturbations se sont produites mardi 17 juin sur quatre lignes de la banlieue nord de Paris dépendant du dépôt de Creil : Paris-Creil, Paris-Valmondois, Paris - Persan-Beaumont, Creil-Pontoise. Le trafic s'établissait à 70-80 % par rapport à la normale avec cependant un taux plus faible sur la ligne Paris-Creil. Le mouvement de grève, lancé lundi 16 juin à 20 heures, devait se terminer mardi en fin de journée à minuit.

Ces perturbations ont été provoquées par les agents de conduite pour protester contre l' *« insécurité de leurs conditions de travail »* qui a coûté la vie, samedi dernier, en gare de Persan-Beaumont, à deux agents de conduite du dépôt de Creil. Ce dernier a d'ailleurs été fermé provisoirement par la direction de la S.N.C.F., mardi matin, pendant les obsèques.

La C.G.T. a invité le sagents de conduite du réseau Paris-Nord à se rendre aux obsèques sur leur temps de service pour faire preuve d' *« une fraternité unanime »* et pour *« faire comprendre à la direction de la S.N.C.F. que les mauvaises conditions de travail sont arrivées à leur extrême limite »*. La direction de la S.N.C.F. a donné l'autorisation aux agents de conduite d'assister à la cérémonie et a mis à leur disposition les moyens de s'y rendre.

LA CONVENTION MÉDECINS-SÉCURITÉ SOCIALE

Une certaine idée de la démocratie

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

La convention conclue entre la Sécurité sociale et une Confédération de médecins faiblement représentative sera progressivement génératrice de graves discriminations : tels que les problèmes sont posés et résolus, la Sécurité sociale sera inévitablement amenée à bloquer ses tarifs et ses remboursements, ce qui entraînera, selon toute probabilité, un « décrochage » de tous les médecins disposant d'une suffisante clientèle. Tout le monde le sait.

Mais le plus grave n'est pas là, car le gouvernement pourrait justement répliquer qu'en la matière on ne connaît guère de solution miracle. Le plus grave, c'est de décider pour les salariés et contre leur volonté, de l'usage qui doit être fait de leur argent. L'asurance-maladie est financée par des cotisations patronales et des cotisations salariales : patronat et syndicats, experts de droite comme experts de gauche sont unanimes à considérer que cette distinction est parfaitement artificielle et qu'il s'agit, dans les deux cas, de prélèvements sur la rémunération globale du travail fourni. Dans ces conditions, ce sont les intéressés qui devraient être invités à opter entre les différentes voies envisageables. Répétons-le : c'est de leur argent qu'on dispose. De quel droit ?

Comme on est loin, en ces temps où l'on parle sans cesse de « participation », des principes très simples et très clairs posés en 1945, il y a trente-cinq ans...

Aux lendemains de la guerre, le général de Gaulle et les partis politiques au pouvoir avaient voulu promouvoir une démocratie nouvelle qui ne serait pas seulement politique, mais « économique et sociale ». Démocratie sociale, cela signifiait notamment qu'en matière sociale devait être consacré un principe fondamental d'autogestion. Principe aussitôt retenu pour les comités d'entreprise qui se virent confier un monopole absolu pour la gestion des œuvres sociales précédemment patronales. Principe également retenu dans l'organisation du plus grand service public de la nation, le régime général de la Sécurité sociale : il fut décidé qu'il serait géré par les représentants des assurés, majoritaires dans les conseils d'administration, la mutualité proprement dite étant par ailleurs appelée à participer, de façon originale, à la gestion du régime.

Ainsi, avec ce principe d'autogestion, faisait-on coïncider une tradition mutualiste très vivante dans un pays où la mutualité a longtemps servi de substitut à un syndicalisme hors la loi, une analyse très exacte de la nature des cotisations assises sur les salaires, une immense aspiration à des formes de démocratie plus concrètes.

Le dessein n'était pas médiocre ! C'est la suite qui l'a été. Une tutelle de plus en plus pesante des pouvoirs publics sur le régime général décourageait les élus, encourageait le développement de régimes paritaires, de retraites puis de chômage, dont l'inspiration était fort éloignée de l'idée d'autogestion. Et en 1967, un coup mortel fut donné à ce qui restait de démocratie dans le régime général : suppression des élections, paritarisation des institutions... Sur ce plan comme sur bien d'autres, violence fut faite à des aspirations dont on savait la légitimité, mais dont on avait mal mesuré la profondeur. Crépuscule du gaullisme : on a assisté, l'année suivante, aux réactions convulsives d'une société de plus en plus « bloquée », dévitalisée.

On aurait pu espérer que les difficultés financières très sérieuses que traverse notre système de sécurité sociale, comme tous les autres, seraient l'occasion d'un sursaut et d'un retour aux sources : les élections prud'homales n'ont-elles pas apporté le démenti le plus cinglant au scepticisme de ceux que révulse l'idée même de démocratie ? Il n'en a rien été. Bien au contraire.

D'un côté les innombrables mesures du « plan Barrot », bonnes ou mauvaises, ont été concoctées, annoncées et appliquées sans référence aux vœux des intéressés, sans déférence à leur endroit. Comme si, une fois pour toutes, on avait voulu faire comprendre aux salariés que la sécurité sociale n'était plus leur affaire mais celle de l'Etat et de lui seul, du remboursement des laxatifs à la mission des médecins-conseils ! Qu'ils s'en tiennent à leur tiercé !

De l'autre, incapables de saisir que l'aspiration à une démocratie sociale allait, après le saccage du régime général, se reporter, plus fortement que jamais, sur la mutualité, nos hautr responsables ont voulu tailler une brèche dans ce dernier réduit de l'autogestion. Et après une aggression que rien ne justifiait, le cancer étatique continuera d'y développer ses métastases. Seuls ceux qui n'ont rien compris aux problèmes et à la psychologie des Français ont pu s'étonner des réactions suscitées par les dispositions sur le ticket modérateur d'ordre public : le tiercé ne tient pas lieu de tout.

Ainsi, du grand dessein social de 1945, il ne reste à peu près plus rien. Là où certains technocrates passent, la démocratie ne repousse pas : que leur importe ?

Il devrait justement leur importer car les mesures d'austérité que la situation rend inévitables n'auront vraiment de chances de passer la rampe que si elles sont prises par les intéressés eux-mêmes au lieu de leur être imposées, la main sur le cœur, la calculatrice dans l'autre.

L'homme ne vit pas seulement de chiffres. Mais comment le faire entendre à ceux qui ne connaissent rien d'autre ?

UNE QUINZAINE D'ACTION CONTRE LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC.

La Fédération nationale des mutuelles de travailleurs (F.N.M.T.) — deux millions d'adhérents — a décidé d'organiser d'ici au 30 juin une quinzaine d'action contre le décret instituant un ticket modérateur d'ordre public (T.M.O.P.), le projet de réforme de la Sécurité sociale (proposition de loi Berger), ainsi que la convention médicale. M. Louis Calisti, président de la F.N.M.T., a indiqué que diverses « initiatives » seront prises pour alerter l'opinion et les parlementaires. Il a accusé la Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) d'inaction pour faire aboutir l'abrogation du décret sur le ticket modérateur d'ordre public. Selon lui, cette absence de mobilisation est à l'origine des pressions gouvernementales à l'égard des mutualités de fonctionnaires et de certaines tentatives de séduction du pouvoir. Le dirigeant de la F.N.M.T. vise notamment le projet de création d'un « fonds national de prévention » qui permettrait aux mutuelles, si ce fonds est accepté par les pouvoirs publics, de ne pas appliquer le T.M.O.P. (*le Monde* du 17 juin).

LE VINGT-QUATRIÈME CONGRÈS DE FORCE OUVRIÈRE

M. André Bergeron plaide pour les États-Unis d'Europe et critique vivement la C.F.D.T.

Bordeaux. — *Une bonne part du discours de deux heures qu'a prononcé M. Bergeron, secrétaire général, à l'ouvertrue du congrès de F.O. le 17 juin, a été consacrée aux questions internationales. Les délégations étrangères étaient d'ailleurs particulièrement nombreuses avec la présence de M. Kersten pour la C.I.S.L., M. Hinterscheid pour la CES, M. Tapiola pour la commission syndicale auprès de l'O.C.D.E., M. Kirkland, président de l'A.F.L.-C.I.O., et de nombreux représentants des syndicats européens, du Japon, d'Israël, etc.*

Force ouvrière, a dit M. Bergeron, ne nie pas la crise qui frappe le monde. Elle pense qu'elle durera longtemps, la décolonisation n'ayant pas donné les résultats escomptés. « Mais, dit-il, *il faut admettre que l'aide aux pays en voie de développement ne peut que venir en déduction des moyens dont disposent les populations dans le monde industriel. Si cette évidence n'était pas admise, ces déclarations demeureraient sans portée pratique, et derrière cela se profile la question du devenir de la démocratie et de la paix.* »

Les économies sont devenues interdépendantes. Voilà pourquoi, explique M. Bergeron, nous militons pour l'Europe. En conclusion, il reviendra sur les bouleversements du monde, évoquant l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, qui, dit-il, illustre

De notre envoyée spéciale

le vrai visage du communisme international. « *Face au déchaînement des forces mauvaises, face au comportement de ceux qui, chaque jour, violent les principes les plus élémentaires de la démocratie et du droit des gens (...), il faut sans relâche réaffirmer notre soutien aux institutions internationales et poursuivre notre combat pour les Etats-Unis d'Europe.* »

Traitant les problèmes français, M. Bergeron a fait valoir qu'« *une bonne partie du pouvoir réel est détenu aujourd'hui par un très petit nombre d'hommes inconnus du grand public et, sans mettre en cause leurs connaissances, ou même leur désir de bien faire, les méthodes utilisées dans le secret conduisent au divorce entre l'opinion et le pouvoir* ».

M. Bergeron réclame la restauration des pouvoirs du Parlement « *qui ne doit pas être un moulin tournant à vide* » et un pouvoir intermédiaire. « *Le rôle du syndicat,* dit-il, *par son action quotidienne de défense des intérêts particuliers des salariés, freine ou stoppe les tendances réactionnaires ou aventuristes engendrées par les modes ou les difficultés économiques. Le syndicalisme doit se faire respecter et se garder d'un engagement dans des voies dangereuses, en se préservant à l'égard des partis et de l'Etat.* »

Reprenant ses habituelles critiques contre la C.G.T. et le parti communiste, M. Bergeron se montre très violent à l'égard de la C.F.D.T qui, dit-il, « *a sauté d'une extrémité à l'autre* » et de ses conceptions sur le rôle du syndicalisme dans la société. « *Ce n'est pas au syndicalisme,* dit-il, *qu'il convient d'en dessiner les contours, encore moins de la gérer. Pour nous, la politique du syndicat ne saurait être décidée par des assemblées irresponsables manipulées par quelques-uns* », ajoute-t-il en visant les projets de la C.F.D.T. sur le droit d'expression collectif des salariés dans l'entreprise.

Le « *consensus social* », poursuit M. Bergeron « *n'est que la reprise des vieilles idées de concertation et d'association capital-travail* ». Pour F.O., « *le consensus dans la mesure où il peut exister ne peut résulter que de la pratique du contrat collectif* ». « *Nous sommes attachés au droit de grève et nous combattons par conséquent tous ceux qui le mettraient en cause et nous dénoncerons avec la même netteté ceux qui ont dévoyé la grève.* »

Enfin, M. Bergeron devait traiter longuement des problèmes de la Sécurité sociale, de la durée du travail et de la cinquième semaine de congés payés.

JOANINE ROY.

LES PILOTES DE LIGNE FERONT GRÈVE LE 23 JUIN

Le Syndicat national des pilotes d. ligne (S.N.P.L.) a déposé un préavis de grève du dimanche 22 juin, à 6 heures, au lundi 23 juin, à 24 heures, pour protester contre la suppression du poste de mécanicien navigant à bord des Boeing-737 de la compagnie charter Euralair, effective depuis le 12 juin.

Pour le S.N.P.L., qui regroupe environ 85 % des quelque trois mille pilotes des compagnies aériennes françaises, la décision de la direction générale de l'aviation civile de réduire de trois à deux membres l'équipage technique des avions d'une capacité supérieure à cent places est « dangereuse ».

Le S.N.P.L., qui avait déposé un recours devant le tribunal administratif contre la décision de l'administration, précise que « toutes les dispositions seront prises pour assurer les vols à caractère humanitaire et de défense nationale » qui lui seront soumis.

● RECTIFICATIF. — Plusieurs erreurs se sont glissées dans l'article, paru dans *le Monde* du 11 juin, consacré au troisième Salon national de la création d'entreprises. Le montant des prix attribués à cent treize exposants allait de 10 000 F à 125 000 F et non de 10 000 F à 16 000 F comme nous l'avions indiqué. L'Agence nationale pour la création d'entreprises a financé 3,375 millions de F (sur le total des 11 millions de F distribués), dont une partie seulement — contrairement à ce que nous avons écrit — était destinée à indemniser les quatre-vingt-quatorze entreprises non primées. Enfin, sur les deux cent sept exposants, cent trente et un (et non cent trente-six) étaient des entreprises déjà créées et soixante-seize (et non soixante et onze) des projets de création.

DANS LE ROUSSILLON

Des paysans incendient des camions espagnols

De notre correspondant

Perpignan. — Des agriculteurs roussillonnais ont manifesté leur mécontentement, *lundi 16 juin*, d'une façon extrêmement violente en incendiant huit camions espagnols sur l'autoroute B. 9 entre Le Boulou et Perpignan, et un neuvième camion espagnol sur la R.N. 9, aux portes de Perpignan.

Trois de ces camions contenaient des oignons, des citrons et des pastèques, mais les autres transportaient des marchandises diverses, telles que des machines à écrire, du papier, du savon, des produits ménagers, etc.

Un porte-parole des *agriculteurs* a déclaré que, *« devant l'inaction des pouvoirs publics pour empêcher les importations de fruits et légumes, ils étaient désormais déterminés à brûler les camions espagnols, quel qu'en soit le contenu, et tant qu'un prix de vente décent de leurs produits ne leur serait pas garanti ».*

Au Perthus, le préfet des Pyrénées-Orientales a rencontré le gouverneur civil de la province de Gérone. A l'issue de ce contact, qui a duré près de deux heures, le préfet a déploré l'attitude des agriculteurs roussillonnais, dont il connaît la situation difficile, mais qui ne devraient pas employer de pareilles méthodes.

« Le problème de nos agriculteurs dépasse le cadre régional, a-t-il dit. *Il faut trouver une solution à travers une réforme. Dans l'immédiat, j'ai pris des mesures pour assurer la sécurité des camions espagnols. »*

Quant au gouverneur de Gérone, il s'est déclaré prêt à user de tout son pouvoir pour ramener le calme chez ses compatriotes. En effet, les transporteurs espagnols ont, dès qu'ils ont connu l'action des agriculteurs roussillonnais, réagi en barrant l'autoroute et la route nationale à l'aide de camions.

C'est la première fois que l'on constate une pareille réaction du côté espagnol. C'est aussi la première fois que les camions espagnols subissent, en Roussillon, de pareilles attaques. — P. G.

Les réactions

● *La presse espagnole* condamne, souvent à la « une », la destruction de camions par des agriculteurs français. *« Agression sauvage »*, titre *El País*, *« Sauvagerie française contre les produits espagnols »*, écrit *A.B.C.* Pour sa part, *Ya* qualifie de *« terroristes »* les actions des agriculteurs français, qu'il compare aux attentats de l'organisation basque ETA-militaire.

● *Les routiers français*, membres de la *F.N.T.R.*, s'élèvent *« contre les actes de violence qui ont été commis dans le Languedoc-Roussillon contre des camions espagnols »*. Les transporteurs *« demandent instamment aux pouvoirs publics de rétablir des conditions de circulation normale entre l'Espagne et la France »*.

● *L'Union internationale des transporteurs routiers (IRU)*, qui a son siège à Genève, *« demande aux autorités françaises de bien vouloir rétablir des conditions normales de circulation et d'assurer la protection des transporteurs routiers internationaux »*.

LE MODEF ET LES PRIX

Des réductions possibles en cas d'excédents...

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), *nous demande de préciser* que les termes de « prix différenciés » et de « quanta », utilisés dans *le Monde* du 12 juin, *« ne sont pas le reflet exact de ce qu'il pense de cette très importante question des prix agricoles »*.

« D'abord, nous demandons des prix basés sur les coûts de production, ce qui est de moins en moins le cas, le compromis récent de Bruxelles le confirme », écrit M. Lindenstaedt, secrétaire général du MODEF.

« Ensuite, c'est seulement en cas d'excédents que nous demandons que les prix soient garantis aux exploitants familiaux jusqu'à concurrence d'un revenu minimum (à fixer). Des réductions de prix ou taxes de résorption ou à l'exportation, etc., n'intervenant qu'ensuite au-dessus de ce minimum et d'une façon progressive, il me paraît difficile de qualifier ce système de « prix différenciés. »

Après avoir affirmé qu'il n'y avait d'ailleurs pas actuellement de véritables excédents, M. Lindenstaedt poursuit : *« En aucun cas, nous ne voudrions que notre attitude favorable à la défense des intérêts des exploitants familiaux et de l'agriculture française puisse être confondue avec les propositions anti-paysannes et démagogiques de l'Assemblée européenne et de la Communauté ; pas plus d'ailleurs qu'avec les « quotas » tels que M. de Caffarelli les a récemment proposés devant l'assemblée des bureaux des chambres d'agriculture. »*

MARCHÉ COMMUN

Les Neuf se retrouveront le 21 juillet pour essayer de fixer les quotas de pêche alloués à chaque État

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La France pourrait retarder, voire bloquer, l'adoption des règlements d'application relatifs à la réduction de la contribution britannique au budget de la C.E.E., si la négociation pour la mise en place d'une politique commune de la pêche ne se déroulait pas dans de bonnes conditions. C'est la menace, il est vrai exprimée en termes voilés, que M. Joël Le Theule, ministre français des transports, a agitée au cours de la réunion des responsables européens de ce secteur, qui s'est tenue *le 16 juin*, à Luxembourg. La délégation allemande a également fait des allusions dans le même sens.

Interrogé à ce sujet, M. Walker, ministre britannique, a estimé que l'établissement de lien entre les deux dossiers (pêche et contribution budgétaire de Londres) était *« absurde »*. L'accord des Neuf du 30 mai dernier sur la participation du Royaume-Uni aux finances communautaires comporte pourtant une déclaration commune sur la pêche, qui lie formellement les deux affaires.

Du côté français, on souligne avec force que les Anglais ont pris ainsi un engagement ferme et que, de ce fait, Paris est en droit de s'opposer à l'application des décisions sur le budget. Le 22 juillet prochain, les ministres des affaires étrangères doivent se saisir des projets de règlement élaborés par la Commission européenne et qui prévoit pour la Grande-Bretagne des arrangements financiers.

Le 21 juillet — *« c'est un débat intéressant »*, a souligné M. Le Theule — les ministres de la C.E.E. chargés de la pêche vont se retrouver pour reprendre le dossier du poisson, qui a été à peine évoqué à Luxembourg. Chaque délégation a développé tour à tour des positions connues depuis plus de trois ans, sans engager véritablement les pourparlers. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement *dès l'instant où la* Commission n'avait pas présenté aux Neuf ses propositions. Les autorités bruxelloises ont promis de transmettre leurs suggestions relatives à la fixation des quotas nationaux (qui est un des problèmes-clés de la négociation) pour la fin juin. Il faut donc attendre maintenant le conseil du 21 juillet pour savoir si les Anglais sont prêts à s'engager sur la voie d'un compromis.

M. Walker, en tout cas, a levé ses réserves et dit *« oui »* à la signature d'accords de pêche conclus depuis plusieurs mois avec une série de pays tiers (Sénégal, Guinée-Bissau, Canada, Espagne). Est-ce le signe d'un changement d'attitude de Londres ? Toujours est-il que les Britanniques ont tout aussi intérêt, fait-on savoir au sein de la délégation française, que leurs partenaires à mettre fin à la « pêche sauvage » qui s'exerce actuellement dans la zone économique des 200 milles de la Communauté.

MARCEL SCOTTO.

AGRICULTURE

Soixante-dix millions d'Africains sous-alimentés

La F.A.O. étudie à Lomé les moyens d'accélérer le développement du continent noir

La onzième conférence régionale pour l'Afrique de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'est ouverte à Lomé, le 16 juin. Les représentants de cinquante pays africains y cherchent les moyens de combattre les famines dans un continent où le quart de la population, soit 70 millions de personnes, est sous-alimenté, et où l'accroissement annuel de la production alimentaire (2 %) est inférieur à celui de la démographie (3 %).

***Parmi les objectifs de la FAO* figurent notamment l'élimination des pertes après récoltes, qui concernent actuellement 10 % des céréales et 30 % des fruits et légumes ; l'encouragement des productions locales ; la lutte contre le tripanosome, maladie qui décime le cheptel ; le développement du reboisement et de la pêche ; enfin, l'amélioration des systèmes de prévention et l'alerte rapide pour la prévention des famines.**

***C'est en Afrique également, et ce pour la première fois,* que s'est tenue la réunion du Conseil mondial de l'alimentation. Celle-ci s'est achevée avec l'adoption d'une nouvelle politique alimentaire.**

Les « stratégies nationales » contre la faim

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — La faim dans le monde est un problème éminemment *politique donnant de plus* en plus lieu à de vifs débats entre pays du tiers-monde et nations industrialisées. On vient de s'en rendre compte une nouvelle fois à Arusha (nord de la Tanzanie), tout au long des travaux de la sixième réunion ministérielle du Conseil alimentaire mondial (CAM) qui se sont achevés le 6 juin. Créé par les Nations unies en 1974, cet organisme siégeait cette année pour la première fois en Afrique. La réunion, qui rassemblait cent soixante délégués, représentant trente-six pays, a examiné trois grands domaines d'action : la mise en place de *« stratégies nationales »* contre la faim, l'amélioration de la nutrition et de la distribution, la création de réserves d'urgence.

Le Conseil alimentaire mondial a proposé à chaque gouvernement du tiers-monde de lui soumettre une *« stratégie nationale »*. Celle-ci doit comporter une évaluation précise des besoins et des priorités du pays intéressé. Les États donateurs et les organismes d'assistance seront ainsi à même *de mieux adapter leur aide financière et technologique.* Trente pays — dont les deux tiers sont africains — ont accepté de présenter *une telle stratégie. Ils ont* demandé au Conseil de mobiliser les pays industrialisés afin que ceux-ci remplissent notamment leur engagement de *consacrer* 1 % de leur produit national brut à l'aide au tiers-monde (1). Au nom du groupe des « 77 », le Venezuela a *rejeté l'idée que* la définition des *« stratégies nationales »* puisse devenir une condition préalable à la fourniture de l'aide. Il a plaidé pour un abaissement des barrières douanières et invité le Conseil à étudier l'an prochain le rôle des multinationales dans le commerce alimentaire.

La Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, ainsi que la Belgique, le Canada, le Danemark et les Pays-Bas aident déjà plusieurs de ces pays à élaborer leur stratégie alimentaire. La France s'est déclarée prête à coopérer avec le Sénégal, la Haute-Volta, le Maroc, la Mauritanie, le Nigéria, Grenade et le Nicaragua. La Grande-Bretagne, les États-Unis et la R.F.A. sont en négociation avec d'autres pays en développement.

Autre souci du Conseil : constituer une réserve céréalière de sécurité. L'objectif consiste à mettre en place 12 millions de tonnes de grains dans des silos situés de préférence non loin des régions de famine potentielles. Sur ce principe, tout le monde est d'accord. Toutefois, le différend tient au fait que le tiers-monde souhaite obtenir des nations industrialisées un engagement ferme et contraignant. Il constate que le Conseil international du blé — organisme spécialisé en ce domaine et basé à Londres — n'a réussi jusqu'à présent ni à constituer des réserves ni à stabiliser le marché extrêmement fluctuant des céréales. Le tiers-monde attend du Conseil mondial, au *sein duquel il est prépondérant*, qu'il remplisse enfin cette double mission. Le délégué de la Colombie a dénoncé en outre l'attitude *des pays riches qui, en cas de* crise, s'empressent d'accaparer les récoltes, aggravant le dénuement des plus pauvres.

Désireuses de conserver le contrôle du marché céréalier, les grandes nations industrialisées, toutes unies sur ce point, refusent de se lier les mains par des règlements à caractère obligatoire. La délégation de la Communauté européenne a proposé qu'on examine dans le détail la contribution de chaque pays, la localisation des stocks, les coûts financiers de l'opération.

Tout en exerçant une pression politique maximale sur les pays riches détenteurs des surplus céréaliers, le tiers-monde est contraint de rechercher avec eux un compromis. D'autant que la poursuite de la crise mondiale risque d'éroder leur capacité d'aide. Bien qu'il ait annoncé une forte augmentation de la contribution de son pays au programme alimentaire mondial, lequel disposera en 1981 d'un milliard de dollars, le représentant du Canada a exprimé la position occidentale en invitant les pays producteurs de pétrole à freiner l'*envolée du prix du brut et* à accroître sensiblement leur assistance aux nations les plus pauvres.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Les pays industrialisés consacrent en moyenne moins de 0,30 % de leur P.N.B. à l'aide publique au tiers-monde.

D comme...

On ne compte plus les discours sur la faim dans le monde. Chaque affamé bientôt aura le sien, tant de bouches augustes ou obscures y allant de leur propos pour en déplorer les causes et condamner les égoïsmes. « Solidarité », « ardente obligation », « droits élémentaires de l'homme » ou même « trilogue » sont les moindres mots que l'on entend, à journées faites, dans toutes les langues, sur tous les continents, les plus riches parlant le plus fort et le plus chaleureusement, pour qu'à son tour la faim, après la variole, soit, elle aussi, « éradiquée ».

Il semble, hélas ! que la santé soit plus facile à dispenser que la nourriture, la maladie plus aisée à vaincre que l'inanition. Il est vrai que le médicament est d'un maniement plus facile. Il est vrai, aussi, qu'il paraît plus noble de guérir que de nourrir, que la calotte du médecin est plus prestigieuse, dans les instances internationales, que ne le serait, si elle avait droit de cité, la toque du cuisinier.

Laissons donc deux milliards d'être humains, y compris ceux que nous côtoyons, périr dans cette pleine santé dont ils seront bientôt les bénéficiaires.

Mais, de grâce ! faisons taire les discoureurs de la faim. Pour toujours. Reconnaissons que notre solidarité doit être mesurée par ces tonnes de tomates qui ont sinistrement coloré la Canebière de Marseille lorsque des bras généreux les remuaient joyeusement vers le caniveau ; et ailleurs par ces camions de fruits et de légumes brûlés, puisqu'ils nuiraient aux producteurs français.

C'est peut-être exact. C'est même probablement exact. Ce n'est pas nouveau. Tout ce que la terre produit s'est vu, sur cette terre, brûlé, empoisonné, noyé de pétrole, de crésyl, parce que la terre avait été trop généreuse.

C'est bien de l'innocence, assurément, que de croire encore à la vertu de l'indignation ; que de se scandaliser de voir détruit ce qui nourrit l'homme, parce que d'autres hommes risqueraient de souffrir de l'abondance.

L'opulent Occident connaît les maladies de l'opulence et détruit sa richesse comme d'autres la vermine, par tous les moyens, par tous les systèmes, y compris le système D, D comme dégueulasse.

PHILIPPE BOUCHER.

UN COLLOQUE DU GRAND-ORIENT

Le surgénérateur et « l'impérialisme américain »

« Le nucléaire est une technique dépassée ; ce n'est qu'une nouvelle façon de faire bouillir de l'eau en produisant de la radioactivité. » Provoquant, le militant écologiste, M. Brice Lalonde, a apporté une touche de causticité au bienséant — et intéressant — colloque que le Grand-Orient de France a organisé récemment sur le thème : *« Les problèmes de l'énergie : leurs implications politiques et économiques. »*

Si les orateurs chargés des rapports introductifs ont tenté de présenter les différents aspects du problème énergétique, le débat, lui, s'est rapidement focalisé sur le nucléaire et la question des surgénérateurs. Point de départ : la prise de position de M. Boiteux, président d'E.D.F., selon laquelle les surgénérateurs seuls permettront d'assurer l'indépendance de la France en matière d'énergie nucléaire.

M. Paul Quilès, député (socialiste) de Paris, a demandé que soient mesurées toutes les conséquences du choix des surgénérateurs. Il a été appuyé par des ingénieurs qui soulignaient que le surgénérateur n'était pas une technique sûre, pas plus d'ailleurs que le retraitement des déchets qu'il suppose.

« C'est une erreur, a rétorqué M. Ferrari, du Commissariat à l'énergie atomique. *La France possède déjà deux surgénérateurs expérimentaux qui fonctionnent d'une façon correcte. »* M. Ferrari a trouvé un ferme appui en la personne d'un militant communiste qui a critiqué *« l'acharnement de certaines forces politiques actuelles contre le surgénérateur, acharnement qui fait le jeu de l'impérialisme américain »*.

Libres opinions

Modèle de développement et choix de société

par JEAN-YVES LE DRIAN (*)

LA conférence de Caracas, la publication du plan de stratégie à long terme de l'OPEP, la conférence d'Alger, ont entériné l'envolée des prix du pétrole sans remettre en cause les tendances lourdes du marché pétrolier : fin de l'unicité des prix, dislocation du système d'approvisionnement fondé sur les grandes compagnies, freinage de la production par les pays producteurs, incertitude politique sur les accords d'Etat à Etat. Tout confirme que nous sommes entrés dans l'ère du pétrole rare et cher : ni l'autruche, ni le lamento, ni l'angoisse ne peuvent désormais servir de politique énergétique aux pays développés. Il faut choisir.

Choisir une nouvelle politique énergétique orientée autour de trois axes principaux : diversification des approvisionnements pétroliers, mise en œuvre d'une véritable politique européenne de l'énergie, refus de la concentration de l'investissement énergétique sur le seul nucléaire. Mais cette nouvelle politique de l'énergie ne peut trouver sa véritable signification qu'inscrite dans le cadre plus large d'un projet de société. En effet, le défi vis-à-vis duquel les socialistes au pouvoir devront se déterminer n'est pas : comment se procurer toujours plus d'énergie pour des besoins croissants, mais : quelle société voulons-nous et comment produire, acquérir et répartir les flux d'énergie en fonction de notre projet politique ? Un projet qui s'articule autour de trois grandes ambitions : l'emploi, la responsabilité, la démocratie.

Il y a un scandale plus grand pour la France que la fermeture des puits de charbon : c'est de laisser sans emploi l'énergie d'un million et demi de travailleurs. D'un côté, on dilapide une énergie extérieure rarissime ; de l'autre, on stérilise un énergie nationale abondante. La corrélation entre la courbe ascendante du taux de chômage et la hausse du coût du pétrole n'a rien de fortuit : elle dérive du choix délibéré d'un modèle de développement qui, profitant de sa position dominante sur la scène mondiale, a substitué sans précaution, dans la fuite en avant de la course au profit, l'énergie physique au travail humain. On ne sortira pas de l'impasse sans repenser radicalement le rapport entre travail humain et ressources énergétiques.

Autrement dit, le mode d'organisation du travail, la requalification des tâches, la reconversion des processus industriels, l'accent mis sur les techniques d'information plutôt que sur les injections massives d'énergie statique, sont autant d'impératifs impossibles à éluder. Il ne s'agit pas de revenir à l'araire, mais de faire en sorte que des hommes mieux formés et armés de connaissances technologiques adaptées soient capables de contrôler plus efficacement la circulation de l'énergie dans le secteur productif.

Des hommes mieux armés, mais aussi des hommes plus responsables : entre le bâton des mesures administratives restrictives et le hochet infantilisant des campagnes antigaspi, nous croyons qu'il exista un autre langage à tenir aux Français : celui de la responsabilité, mais d'une responsabilité active et créatrice. On ne gagnera pas la lutte nécessaire contre le gaspillage sans mobiliser les citoyens. Encore faut-il avoir le courage d'être rigoureux et cohérents.

Quelle crédibilité accorder à un Etat qui prêche l'économie aux particuliers et accorde une priorité renforcée à la route sur le rail et à la voiture individuelle sur les transports collectifs ? Qui en appelle à l'imagination de chacun et étouffe les idées non conformes aux schémas des énergocrates ? Pour qui toute innovation se résume dans la création d'une agence administrative utile, certes, mais sans commune mesure avec l'enjeu ? Qu'il s'agisse du tri et du recyclage des déchets collectifs, de notre façon de nous déplacer ou de nous chauffer, il s'agit de remettre en cause toute une série de normes sociales et de comportements collectifs, d'habitudes façonnées par un système qui s'est nourri du gaspillage, de la passivité des consommateurs et de l'irresponsabilité des administrés.

L'abondance énergétique n'a fait qu'engourdir notre capacité d'innovation. Face aux réflexes défensifs et à la tentation de baisser les bras que développe un pouvoir sans imagination ni perspectives, il est temps de rappeler que toute crise peut être salubre, qu'elle devrait être l'occasion de stimuler la recherche scientifique et ses applications techniques, de tester des modes inédits de participation sociale à la lutte contre le gaspillage, de construire autour de la rareté des nouvelles activités susceptibles de s'imposer sur les marchés extérieurs.

Enfin, la démocratie énergétique reste à conquérir ou à inventer. Le centralisme a conduit à négliger la mise en valeur du potentiel énergétique local au profit d'un schéma d'approvisionnement et de distribution uniforme extrêmement coûteux pour la nation et incontrôlable par les collectivités de base et les utilisateurs. Le développement du nucléaire ne fait qu'accentuer la fonction de contrôle social et politique assignée à l'énergie dans un système centralisé.

A l'inverse, une alternative socialiste se doit de jouer à fond, sur le plan énergétique comme sur le plan institutionnel, la carte de la décentralisation et de la diversification. Cela suppose, entre autres, d'instaurer au niveau régional un ajustement entre l'offre et la demande d'énergie, une décentralisation des appareils nationaux intervenant dans le secteur, la promotion de la production individualisée, ainsi que la coexistence de technologies différenciées et un accès plus direct pour la population aux sources d'énergie.

Ces objectifs ne pourront se concrétiser que si une volonté politique capable de prendre en compte de façon réaliste les contraintes actuelles et de dégager de façon imaginative les perspectives à long terme s'attache à les mettre en œuvre. Qui mieux que les socialistes peut incarner demain ce projet et cette volonté de faire en sorte qu'en matière énergétique comme ailleurs la réflexion et le pouvoir de décision redeviennent l'affaire de tous les citoyens ?

(*) Député (P.S.) du Morbihan.

ÉNERGIE

LA CONSOMMATION FRANÇAISE DE PÉTROLE A BAISSÉ DE 10 % DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

Les Français ont réagi rapidement au deuxième « choc pétrolier » en réduisant de 10 % leur consommation de pétrole depuis le 1er janvier 1980, ont déclaré, lundi 16 juin, les responsables de l'Agence pour les économies d'énergie (A.E.E.).

Si la clémence de l'hiver a entraîné une baisse sensible des achats de fuel domestique (— 14,3 % depuis janvier), l'A.E.E. insiste sur la prise de conscience des Français et sur « l'effet prix » : l'augmentation globale des prix au détail entre Noël et la fin avril a été de 11 à 12 % pour l'essence, 18 % pour le gas-oil et 30 % pour le fuel domestique.

Selon M. François de Wissocq, directeur général de l'énergie au ministère de l'industrie, cette évolution est « forte et précoce », la baisse n'étant que de 5,9 % si l'on prend les douze derniers mois comme référence.

En 1980, pour la première fois depuis 1975, année où s'était fait ressentir pleinement le « choc pétrolier », la consommation d'énergie ne devrait pas dépasser celle de l'année précédente, a-t-il poursuivi. Cette consommation s'élevait en 1979 à 190,9 millions de tonnes équivalent pétrole.

AFFAIRES

NOUVELLE ÉTAPE DE SA DIVERSIFICATION

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson va prendre le contrôle des Machines Bull

Poursuivant méthodiquement sa politique de diversification dans l'électronique, le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson — fort de l'appui des grandes banques et des pouvoirs publics — a décidé de renforcer son contrôle sur C.I.I.-Honeywell-Bull et de mettre en place des structures juridiques et financières pour « faciliter » la coopération entre cette société et le groupe italien Olivetti.

Il y a un peu plus d'un an, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson avait causé quelque sensation en rachetant à la Compagnie générale d'électricité sa participation de 20 % dans les Machines Bull. Cette société holding, cotée en Bourse, a pour seule raison d'être la détention de 53 % du capital de C.I.I.-Honeywell-Bull (les 47 % restant étant la propriété du groupe américain Honeywell). A l'époque, on avait déjà laissé entendre que cette opération n'était que la première étape d'un engagement plus massif du groupe dirigé par M. Fauroux dans C.I.I.-Honeywell-Bull et plus généralement dans l'informatique.

Une deuxième étape a été franchie, il y a quelques semaines, avec la prise de participation de 20 % de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson dans la société italienne Olivetti (10 milliards de francs de chiffre d'affaires), un des principaux fabricants mondiaux de bureautique. Aujourd'hui, la compagnie passe — peut-être plus rapidement que prévu — à la troisième étape : la prise de contrôle des Machines Bull et la remise en ordre de ses intérêts dans l'informatique.

Le montage financier, fort complexe, fait intervenir diverses sociétés-écrans. Dans un double but : faire participer les grandes banques et institutions financières à l'opération, sans que S.G.P.M. voie son pouvoir limité ; financer la prise de contrôle des Machines Bull en « papier », c'est-à-dire sans avoir d'argent « cash » à verser ni de transactions boursières à mener. L'opération se déroulera de la façon suivante :

● Saint-Gobain-Pont-à-Mousson détient 76 % de Cadamas, une société holding. Les autres actionnaires sont un groupe de banques (20 %) et la Sofimatique (4 %) autre société « tiroir » où S.G.P.M. détient 70 % et la Société générale 30 %. C'est Cadamas qui a acquis les 20 % d'Olivetti pour la somme de 805 millions de francs (605 millions sous forme de « cash » et 200 millions de francs d'emprunt auprès du Crédit national). Cadamas détient également 10 % de la Compagnie financière de Suez et 5 % de... Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

● Les Machines Bull vont absorber Cadamas, doublant ainsi pratiquement leurs actifs. Elles détiendront donc, outre les 53 % de C.I.I.-H.-B., les 20 % d'Olivetti, les 10 % de Suez et les 5 % de Saint-Gobain. Cet apport sera rémunéré par une augmentation de capital de Bull réservée aux actionnaires de Cadamas.

● A l'issue de ces opérations, le nouveau capital des Machines Bull devrait être réparti comme suit : groupe S.G.P.M., 51 % ; petits porteurs, 29 % (contre 60 % actuellement) ; banques 10 %. L'Etat ne détiendrait plus que 10 %, contre 20 % actuellement.

Des canaux plus discrets

« Pour complexe qu'elle soit, cette troisième étape a le mérite de clarifier la situation », explique-t-on chez S.G.P.M. « Bull, et, par voie de conséquence, C.I.I.-H.B. vont retrouver une véritable actionnaire majoritaire. » Une tutelle que l'on risque de trouver quelque peu pesante chez C.I.I.-H.B. Mais qui permettra de faire — enfin ? — « contrepoids au partenaire américain Honeywell ».

Deux solutions avaient été envisagées il y a un an : soit le rachat par S.G.P.M. d'une partie de la participation d'Honeywell ; soit conforter la compagnie dans son rôle de leader des intérêts français face aux Américains. Pour des raisons financières et politiques, mais aussi parce qu'on ne pouvait pas, aujourd'hui, prendre le risque de rompre avec Honeywell (une bonne partie des produits vendus par C.I.I.-H.B. sont conçus outre-Atlantique), c'est la seconde solution qui a été retenue.

Elle permet en outre à l'Etat — politique de désengagement oblige — de se défausser d'une partie de sa participation... au profit d'un groupe privé et des banques nationalisées.

L'Etat, n'en doutons pas, sera cependant toujours mis à contribution pour financer le développement de C.I.I.-H.B., notamment le projet de grand ordinateur dont le coût est estimé à 800 millions de francs sur cinq ans. Mais l'argent public ne sera plus injecté aussi ostensiblement que par le passé. Il passera par de multiples canaux... A commencer par les banques nationalisées.

En regroupant sous sa houlette dans une même structure les participations dans C.I.I.-H.B. et Olivetti, le groupe de M. Fauroux espère créer les conditions propices à une synergie entre les deux sociétés. Certes, l'idée d'une fusion C.I.I.-H.B. - Olivetti est exclue. Elle serait même expressément interdite par les accords conclus pour cinq ans entre S.G.P.M. et M. De Benedetti, patron d'Olivetti.

Mais l'objectif de S.G.P.M. est bien de parvenir à une « harmonisation des stratégies des deux entreprises ». Cela n'ira pas sans mal. On aurait souhaité, chez C.I.I.-H.B., se diversifier seul dans la bureautique, et non pas être raccroché au wagon Olivetti. Aussi traînerait-on quelque peu les pieds... De l'autre côté des Alpes, une partie de l'opinion publique se demande, non pas si Olivetti sera phagocytée par les Français, mais quand et comment...

Se voulant une banque d'affaires industrielle, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a choisi d'investir l'informatique et l'électronique par le biais du pouvoir financier. Il reste maintenant à transformer l'essai. A passer du stade des organigrammes et des subtils montages financiers à celui des réalités industrielles et technologiques. Le « projet » du groupe de M. Fauroux, qui est également celui des pouvoirs publics, tant la symbiose entre hauts fonctionnaires et managers devient chaque jour plus étroite, débouchera-t-il sur une véritable stratégie industrielle ? M. Fauroux a-t-il tous les moyens — humains et financiers — de ses ambitions ? Ne sous-estime-t-il pas les difficultés propres à ces secteurs industriels, l'ampleur des investissements, le rôle majeur de la recherche ? Enfin, last but not least, l'industrie informatique française et européenne — et pas seulement le groupe privé Saint-Gobain-Pont-à-Mousson — y trouvera-t-elle son compte ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

CONJONCTURE

LES CHEFS D'ENTREPRISE PLUS OPTIMISTES QUE L'INSEE

« L'activité économique ne devrait pas baisser d'ici à la fin de l'année »

La consommation de produits manufacturés par les ménages a baissé de 1,8 % en mai par rapport à avril. Elle était le mois dernier inférieure au niveau moyen de 1979. Pour les produits industriels du commerce — qui ne tiennent compte ni de l'automobile, ni de la pharmacie, ni du bâtiment-travaux publics — la consommation est étale depuis trois mois.

D'autre part, l'indice mensuel de la production industrielle dans le bâtiment et les travaux publics calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 — après correction des variations saisonnières — est resté stable à 136 en avril comme en février et mars (135 en décembre 1979 et janvier). En un an, l'indice de la production industrielle a progressé de 3,8 %.

On lira ci-dessous les analyses relativement optimistes (poursuite d'un fort courant d'investissement) que font de la conjoncture le patronat et la Banque de France, analyses qui contredisent en partie les prévisions de l'INSEE, ces dernières tablant sur une baisse absolue de la production industrielle au second semestre.

C.N.P.F. : l'effort d'investissement se poursuit.

« Soutenue jusqu'en février, la croissance de l'économie française s'est ralentie depuis le mois de mars. L'activité économique est entrée dans une période de stabilité conjoncturelle survenant dans un contexte international nouveau marqué notamment par la récession aux Etats-Unis. Toutefois, aucun élément de la situation actuelle ne permet d'envisager un retournement brutal de la tendance de l'activité en France », écrit le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière analyse de conjoncture.

« La production se stabilise à un niveau généralement élevé qui devrait se maintenir jusqu'à la fin de l'été ».

Le C.N.P.F. poursuit : « Au cours des prochains mois, le ralentissement de la consommation en mars devrait exercer un effet de freinage sur l'activité générale, alors que la croissance des investissements productifs devrait continuer de soutenir la conjoncture. Les indicateurs d'investissements restent en effet bien orientées : les ventes d'équipements industriels continuent de croître, les commandes intérieures reçues par les fabricants restent importantes, l'activité du commerce de gros spécialisé est également élevée et se développe même pour certains équipements industriels.

» L'incertitude est plus grande en ce qui concerne nos ventes à l'extérieur. Les exportations françaises tendent à s'essouffler, malgré les bons résultats d'avril : elles ne semblent pas avoir bénéficié pleinement de l'intensification du commerce international depuis le début de l'année.

» Les entreprises, qui viennent de traverser une phase qui, au total, a été assez favorable, entrent dans une période plus difficile qui exige un ajustement de leur gestion, à un moment où s'intensifie la concurrence internationale. Cependant, par-delà les fluctuations à très court terme, l'effort d'investissement se poursuit, contribuant à renforcer l'appareil de production et à le rendre plus compétitif. Cet assainissement structurel doit permettre aux entreprises d'opposer une capacité de résistance au ralentissement conjoncturel qui est en train de se préciser. »

BANQUE DE FRANCE : maintien de l'activité jusqu'à la fin de l'année.

« Les cadences de fabrication se sont généralement maintenues et apparaissent le plus souvent satisfaisantes, comme en témoigne la forte utilisation qui est faite des équipements (...). Cette constatation d'ensemble recouvre des situations très différentes selon les branches et surtout selon les entreprises, dont les plus favorisées appartiennent, une fois encore, au compartiment des biens d'investissement », écrit la Banque de France dans sa dernière analyse de conjoncture.

« En septembre, l'activité devrait se situer à son niveau d'avant les congés annuels et elle pourrait ensuite s'y maintenir jusqu'à la fin de 1980. »

● Le GREF, Groupe de réflexions économiques et financières, organise, le 26 juin, un colloque sur le thème : « Les incertitudes du système monétaire international ». Il se tiendra à l'hôtel Intercontinental, sous le patronage de M. Alain Poher, président du Sénat.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1275	4,1305	+ 110	+ 130	+ 215	+ 245	+ 565	+ 625
$ can.	3,5890	3,5930	— 35	— 10	— 35	— 5	+ 135	+ 300
Yen (100)	1,9030	1,9065	— 25	0	— 30	0	+ 140	+ 175
DM	2,3240	2,3270	+ 50	+ 65	+ 150	+ 130	+ 350	+ 500
Florin	2,1215	2,1245	+ 20	+ 40	+ 50	+ 75	+ 165	+ 210
F.B. (100)	14,5235	14,5410	— 395	— 380	— 610	— 420	+1330	+2140
F.S.	2,5155	2,5220	+ 135	+ 160	+ 270	+ 300	+ 380	+ 910
L. (1 000)	4,9260	4,9300	— 285	— 220	— 550	— 460	—1650	—1465
£	9,6165	9,6270	— 465	— 335	— 735	— 645	—1340	—1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/2	10	9 1/2	9 7/8	9 3/16	9 9/16	8 3/4	9
$ E.-U.	9	9 3/8	8 15/16	9 5/16	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2
Florin	10 7/8	11 3/8	10 1/2	11	10 1/2	11	10	10 5/8
F.B. (100)	14 1/4	15 3/4	14 7/8	15	14 7/8	15	13 7/8	14 3/8
F.S.	1	1 7/8	5 9/16	5 15/16	5 7/16	5 13/16	5 7/16	5 9/16
L. (1 000)	15 1/4	16 1/4	17 3/4	18 3/4	18 1/4	19 1/4	18 1/2	19 1/2
£	31 3/4	35 1/4	16 7/8	17 5/8	16 5/8	17 3/8	15	15 3/4
Fr. franç.	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 1/2	12 3/8	12 9/16	12 3/8	12 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GROUPE SCREG

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe SCREG au 31 mars s'élève à 1 milliard 633 millions, soit une progression de 36 % par rapport à la même période de 1979.

La part réalisée à l'étranger représente 662 millions de francs, soit 40,6 %.

La progression du chiffre d'affaires au cours de ce premier trimestre 1980, par rapport à l'exercice précédent, s'est élevée, pour les principales sociétés du groupe à :

— Dragages et travaux publics : 42,5 % ;
— SCREG routes et travaux publics : 55,1 % ;
— SMAC acléroid : 18,6 %.

CREUSOT - LOIRE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 12 juin sous la présidence de M. Forgeot, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979, qui, on le rappelle, se soldent par une perte de 226 millions de francs. Elle a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice et de ne pas mettre de dividende en paiement.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Michel Collas et René Engen. Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi immédiatement l'assemblée, M. Collas a été réélu vice-président du conseil d'administration.

Dans son allocution, M. Forgeot a exposé que l'évolution des diverses activités de Creusot-Loire présente un caractère très contrasté. Elle reste favorable dans le domaine de la mécanique, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et de la traction. D'autres secteurs, comme ceux des fournitures destinées à la sidérurgie, la manutention ou l'instrumentation, sont moins favorables.

Pour la sidérurgie, des efforts considérables sont menés pour rendre concurrentielle cette industrie difficile. Une solution rationnelle des problèmes sidérurgiques devrait se concevoir dans le cadre d'une réorganisation de la profession des aciers fins et spéciaux ; M. Forgeot a rappelé que Creusot-Loire poursuivait depuis plusieurs mois, avec ses confrères et sous l'égide des pouvoirs publics, une exploration des solutions possibles.

UNION POUR L'HABITATION

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 13 juin sous la présidence de M. Emmanuel de Lauriston.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent, après dotation de 2 670 000 F aux amortissements et de 2 200 000 F à la provision pour grosses réparations, par un bénéfice d'exploitation de 30 846 000 F, en augmentation de 5 % sur celui de 1978.

Les plus-values dégagées sur ventes d'appartements ayant été presque identiques à celles de l'exercice précédent, le bénéfice net est demeuré très stable et s'établit à 47 168 000 F.

L'assemblée a décidé de mettre en distribution, à partir du 15 juillet, un dividende de 15 F (contre 14,25 F) par action, sur lesquels 3,20 F seront exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à condition, en l'état actuel de la réglementation, que le coupon soit encaissé avant le 31 décembre 1980.

L'assemblée a nommé administrateur M. Georges Manceron, qui assure depuis dix ans les fonctions de directeur général.

Le bénéfice d'exploitation au 30 avril 1980 se monte à 11 346 000 F, en augmentation de 10 % par rapport à la même période de l'année 1979. Cet écart devrait se retrouver approximativement à la fin de l'exercice et permettre ainsi une nouvelle hausse du dividende.

IMETAL

Assemblée générale du 13 juin 1980

Les actionnaires d'IMETAL ont approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 40 307 652 F et, après affectation de 10 millions de francs au poste « Autres Réserves », fixé le dividende net à 4,30 F par action (contre 3,80 F pour l'exercice précédent) ce qui, compte tenu de l'impôt versé par ailleurs au Trésor, porte le revenu global à 6,45 F par action. Après paiement de ce dividende, qui interviendra à partir du 4 juillet 1980, le report à nouveau s'établira à 9,4 millions de francs.

Après avoir renouvelé les mandats des administrateurs, l'assemblée a, en outre, nommé M. Jean-Yves Eichenberger en qualité d'administrateur à compter du jour où sera approuvée l'absorption de la Compagnie de Mokta par voie de fusion.

Analysant les résultats consolidés des deux derniers exercices, qui marquent une variation de près d'un demi-milliard de francs, le président Bernard de Villeméjane a indiqué que l'année 1979 lui paraissait être plus représentative que la très mauvaise année 1978 de la mesure de ce qu'IMETAL pourrait générer dans le futur. Il a précisé, à cet égard, que la politique industrielle du groupe était orientée autour de trois axes : consolidation de ses positions majeures, élargissement de la gamme de ses produits et répartition géographique de ses activités.

Après avoir indiqué que si les résultats consolidés du premier trimestre 1980 s'étaient inscrits dans la même ligne favorable que ceux de l'exercice précédent, le président a précisé que les résultats du deuxième trimestre seraient moins bons et qu'il était actuellement impossible de formuler un pronostic sérieux pour le reste de l'année.

Pour ce qui concerne les résultats non consolidés, qui sont formés des dividendes et produits financiers issus des filiales et participations, M. de Villeméjane a indiqué qu'ils enregistreraient une amélioration de l'ordre de 15 % et qu'il s'y ajouterait, dans le cadre de la fusion avec Mokta, les dividendes que cette société aurait reçus de ses propres filiales au titre de l'exercice en cours.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

Les bénéfices des trois derniers exercices ont évolué de la manière suivante :

Millions de francs belges	1977	1978	1979
Bénéfices de la CIWLT (Société mère)	64,7	109,4	206,4
Bénéfices consolidés du Groupe	103,9	181,7	266,1

Les résultats du premier trimestre 1980 sont satisfaisants et on peut espérer pour l'ensemble de l'année une augmentation, par rapport à 1979, de l'activité et du profit. Sans être de même ampleur que les progrès constatés en 1978 et 1979, cette amélioration devrait confirmer que la Compagnie est maintenant sur la voie d'une croissance régulière.

Ayant maintenant acquis la maîtrise de la diversification décidée en 1970, la Compagnie juge souhaitable de franchir une nouvelle étape de son expansion.

Pour la financer, elle procède à une augmentation de capital de 259,7 millions de F.B. par création et émission de 519 413 actions ordinaires d'une valeur nominale de 500 F.B., offertes au prix de 750 F.B.

La souscription est ouverte jusqu'au 20 juin.

S.A. FINANCIÈRE ÉTERNIT

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 12 juin 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe, en 1979, se monte à 1.147.507 F, en augmentation de 15,3 % sur 1978.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 104.305.000 F. Elle est très sensiblement supérieure à celle de 1978 qui avait supporté des charges exceptionnelles. Le résultat net consolidé 1979 ressort à 45.348.000 F, contre 7.801.000 F l'année antérieure.

Dans son allocution, le président du conseil de surveillance a mis l'accent sur les performances réalisées en 1979 par les sociétés dont le groupe a la responsabilité et qui sont toutes bénéficiaires, ainsi que le bon démarrage de l'exercice 1980 par rapport à 1979 qui avait été marqué par les intempéries sévères qui avaient affecté le bâtiment et les travaux publics.

Un dividende de 11 F par action, plus 5,50 F d'avoir fiscal (contre respectivement 9,50 F et 4,75 F l'année dernière) sera mis en paiement le 23 juin.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui a donné l'autorisation au directoire de procéder, pendant cinq ans, à des augmentations de capital pouvant porter celui-ci à 200.000.000 de francs.

UGIMO

Réunis en assemblée générale ordinaire le 10 juin 1980, sous la présidence de M. Michel Caldaguès, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979 qui font ressortir, après dotation de 6 254 000 de francs aux comptes d'amortissements et de provisions, un bénéfice net de 32 704 000 F contre 29 365 000 F, en progression de 11,3 %.

L'Assemblée a décidé de porter le dividende de 10,50 F à 11,50 F par action, comprenant une somme de 2,34 F qui, sous réserve de son encaissement avant le 31 décembre 1980, est exonérée de l'impôt sur le revenu.

La mise en paiement aura lieu le 15 juillet 1980 sur présentation des coupons 15 A et 15 B.

Au cours de son allocution, le président a souligné la très bonne tenue du marché locatif ; puis évoquant la progression des recettes du premier semestre de l'exercice en cours par rapport à la même période de l'an dernier, il a déclaré que les perspectives de résultats pour l'ensemble de l'année 1980 permettaient d'ores et déjà d'escompter une nouvelle progression du dividende.

PRICEL

Les actionnaires réunis le 12 juin 1980 en assemblée générale ordinaire ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1979 et décidé la mise en paiement le 3 juillet prochain d'un dividende de 14,25 F, avoir fiscal compris, contre 12 F pour l'exercice précédent (+ 18,7 %). En 1979, le bénéfice net consolidé a atteint 101,9 millions de francs au lieu de 56,4 millions en 1978 (+ 81 %).

Au cours de son exposé et de la discussion qui a suivi, Jérôme Seydoux a indiqué que la prise de participation dans le capital de Chargeurs Réunis constitue l'événement essentiel de l'exercice 1979 et va entraîner des changements importants dans les orientations de la société. L'opportunité d'une fusion entre Pricel et Chargeurs Réunis — qui avait été évoquée en 1975 — sera réexaminée en 1981. La participation directe de Pricel dans le capital de Chargeurs Réunis est actuellement de l'ordre de 29 % ; Pricel possède en outre 50 % des actions de la Société SOFIP, qui détient 17 % du capital de Chargeurs Réunis.

L'ensemble constitué par Pricel et Chargeurs Réunis totalisera en 1980 un chiffre d'affaires supérieur à 8 milliards de francs réparti en cinq axes principaux :

— Un secteur industriel regroupant les activités industrielles des deux groupes avec un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards ;

— Les transports maritimes représentant un chiffre d'affaires de 2 milliards environ avec la Compagnie maritime des Chargeurs Réunis (lignes régulières), la Compagnie Paquet (croisières, tourisme), Walon (transit, transports de voitures) et, en association avec l'ATTIC, l'Union Navale (transports charbonniers) ;

— Le transport aérien représenté par l'UTA — Union des transports aériens — (passagers, fret, activités industrielles), qui réalisera un chiffre d'affaires proche de 4 milliards ;

— Les travaux publics avec les Grands Travaux de Marseille, dont Chargeurs Réunis détient 26 % du capital, pour un chiffre d'affaires de 5 milliards environ ;

— Un secteur financier réunissant les filiales financières.

L'exercice 1980 est un exercice de transition. Malgré la conjoncture maussade, spécialement dans le textile, Pricel continuera ses efforts de productivité en vue de terminer l'année 1980 dans une situation encore plus saine qu'à la fin de 1979.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

AUGMENTATION DE CAPITAL

La Compagnie entend franchir, dans l'expansion de ses activités, une nouvelle étape. Les investissements nécessaires continueront à être couverts, pour leur plus large part, grâce à l'autofinancement. Toutefois il est apparu que, pour permettre à la Compagnie de réaliser son expansion dans les conditions les plus satisfaisantes, un certain renforcement des fonds propres était souhaitable.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est réunie à Bruxelles le 6 mai 1980 a décidé de porter le capital social de F.B.779 240 000 à F.B. 1 038 986 500 par création et émission de 519 493 actions ordinaires d'une valeur nominale de F.B. 500 chacune. Elles sont offertes au prix de F.B. 750 en souscription publique et à titre irréductible, seulement aux propriétaires des actions privilégiées ou ordinaires existantes. La souscription a été ouverte le 3 juin.

Les nouvelles actions, qui sont du même type et jouissent des mêmes droits que les actions ordinaires existantes, participeront aux bénéfices à partir de la date de clôture de la souscription, fixée au 20 juin.

ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE

Société anonyme de droit belge créée en 1876, la Compagnie est une entreprise internationale offrant, par elle-même et par ses filiales, une gamme très complète de services.

Le groupe, qui opère dans une cinquantaine de pays et emploie 24 800 personnes, exerce aujourd'hui ses activités dans les domaines suivants :
- places couchées dans les trains,
- restauration ferroviaire,
- chaînes hôtelières,
- agences de voyages (notamment organisation de congrès et services divers rendus aux voyageurs),
- formes variées de restauration (notamment restaurants d'entreprises et de collectivités, ravitaillement de compagnies d'aviation, restaurants d'autoroutes, etc.).

En 1979, le chiffre d'affaires global consolidé des secteurs ferroviaire, de l'hôtellerie et de la restauration s'est élevé à F.B. 13 641 millions, T.V.A. exclue, en augmentation de 13,6 % sur 1978 ; quant au chiffre consolidé des ventes du secteur touristique, il s'est établi à F.B. 20 555 millions, T.V.A. incluse, en augmentation de 16,1 % sur 1978.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le bénéfice net de la société-mère, en 1979, après amortissements et constitution de toutes provisions nécessaires, s'est élevé à F.B. 206 439 005 contre F.B. 109 418 155 en 1978 et F.B. 64 701 821 en 1977.

Compte tenu du report de l'exercice antérieur (F.B. 11 520 359), le solde disponible ressortait à F.B. 217 959 364.

Le dividende a été fixé à F.B. 60 net par action, représentant une distribution globale de F.B. 117 millions. Le bénéfice consolidé, hors intérêts minoritaires, est, en 1979, de F.B. 266 millions (F.B. 170 par action) contre F.B. 181 millions en 1978 et F.B. 104 millions en 1977.

Les banques où l'on peut souscrire

Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale, Sudaméris, Crédit du Nord, Banque Nationale de Paris, Crédit Lyonnais, Crédit Commercial de France.

Une note d'information a reçu, en date du 13 mai 1980, le visa (n° 8075) de la C.O.B. La publication légale a été faite au BALO du 26 mai 1980.



société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

Société Anonyme au capital de 906.373.300 F
Siège Social : Tour Aquitaine - COURBEVOIE
Direction Générale : 7, rue Nélaton, 75015 PARIS
N° SIREN : R.C.S. NANTERRE B 522 120 784

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 JUIN 1980

EXERCICE 1979

Au cours de l'exercice 1979, les relations entre les pays producteurs et consommateurs de pétrole ont été bouleversées : les pays de l'OPEP se sont concertés pour maintenir une production à un niveau permettant d'entretenir la tension sur le marché. Dans un tel contexte, le Groupe Elf Aquitaine a accentué ses efforts d'exploration qui ont été récompensés par des découvertes nombreuses de taille modeste ; par ailleurs, son activité de commerce international a été intensifiée pour multiplier et diversifier ses sources d'approvisionnement.

L'amélioration des résultats financiers de l'exercice est significative ; elle est due à la conjoncture, à l'augmentation de la production et aux efforts entrepris dans chaque branche d'activité pour accroître la productivité.

PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 1979

— Exploration

Les dépenses d'exploration se sont élevées à 2,33 milliards de francs contre 1,95 milliard de francs en 1978. Les trois cent cinq forages réalisés par le groupe ou en participation avec des tiers ont permis la découverte d'une trentaine de petits et moyens gisements exploitables.

Le domaine minier a été porté à 1.357.000 km2 contre 1.261.000 km2 de surface globale en 1978, permettant d'envisager un effort d'exploration accru pour l'exercice en cours et les années futures. Des permis de recherche ont été obtenus notamment dans des pays à haut potentiel pétrolier comme le Nigéria et l'Angola, malgré une vive concurrence.

— Production

En 1979, la production d'hydrocarbures liquides opérée par le groupe s'est élevée à 23,7 millions de tonnes contre 22,9 millions de tonnes en 1978. Sur ces montants, la part du groupe est respectivement de 18,8 et 18,5 millions de tonnes. La production de gaz naturel est passée de 15,5 milliards de mètres cubes en 1978 à 18,8 en 1979 grâce à l'augmentation des productions de mer du Nord.

Le groupe a extrait 2,8 millions de tonnes de soufre et en a commercialisé 2,9.

Par ailleurs, la production de charbon s'est établie à 1,3 million de tonnes en 1979.

Quant au nickel, la situation de la société Le Nickel (S.L.N.) s'est progressivement améliorée en 1979, les ventes s'établissant à 67.000 tonnes contre 45.000 en 1978, ce qui a permis une réduction des stocks de 22.000 tonnes.

— Approvisionnement en pétrole brut, raffinage et distribution

Les activités de raffinage et de distribution ont enregistré des résultats bénéficiaires qui demeurent cependant modestes par rapport au capital investi si l'on en retire la part indisponible de l'effet prix sur stocks. Cette amélioration provient de la hausse des prix des produits raffinés et des effets du plan de redressement mis en œuvre par la société.

Pour l'exercice 1979, le groupe a pu disposer, soit à partir de sa production, soit à partir d'achat à tiers, de 50,3 millions de tonnes de pétrole brut. Sur ces quantités, 34,4 millions de tonnes ont été acheminées vers les raffineries du groupe qui ont traité 36,2 millions de tonnes contre 33,6 millions de tonnes en 1978.

La part d'Elf Aquitaine sur le marché français a légèrement augmenté (23 % en 1979 contre 22,7 %) du fait notamment d'une meilleure pénétration sur le marché des produits légers.

— Pétrochimie et matières plastiques

Les importantes augmentations de coûts de production ont pu être répercutées par des hausses sensibles au niveau des prix de vente des produits manufacturés.

— Hygiène et santé

L'importante restructuration de Sanofi par l'apport-fusion de certaines de ses filiales (Labaz, Parcor, Galor...) a été mise en place en 1979 ; elle a permis l'introduction du titre Sanofi à la Bourse de Paris au début de 1980.

Les activités de ce secteur ont continué à progresser ; le chiffre d'affaires global de Sanofi est en sensible progression sur 1978.

SITUATION FINANCIÈRE

La marge brute d'autofinancement consolidé du groupe Elf Aquitaine s'établit à 11.955 MF, hors effets de stocks, contre 6.457 MF en 1978, les activités raffinage et distribution contribuant pour 41 % à cette progression. Les impôts courants s'élèvent à 3.733 MF, les amortissements à 2.667 MF et les charges d'exploration à 1 888 MF.

Compte tenu d'une dotation de 2.223 MF au fonds de renouvellement des stocks, la part de la Société Nationale Elf Aquitaine dans le résultat net consolidé du groupe s'établit à 5.571 MF contre 1.434 MF en 1978, soit un bénéfice net de 307 F par action pour l'exercice 1979.

Les investissements effectués en 1979 s'élèvent à 7.185 MF contre 6.867 MF. Le recours plus limité à l'emprunt a eu pour effet de faire évoluer le ratio d'endettement de 44 % à 38 % aux termes des exercices 78 et 79 respectivement.

En ce qui concerne la société mère S.N.E.A., et sous l'effet en particulier du redressement des secteurs du raffinage et de la distribution, l'exercice 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 2.296 MF contre 906 MF en 1978. Le dividende au titre de l'exercice 1979 a été arrêté à 635 MF, soit 35 F par action, non compris l'avoir fiscal qui s'élève à 17,5 F par action. La mise en paiement aura lieu le 3 juillet 1980 contre le coupon no 25.

Durant les premiers mois de l'exercice en cours, alors que l'évolution du raffinage et de la distribution est redevenue préoccupante, notamment en France, les activités d'exploration et de production ont continué à enregistrer de bons résultats.

LES MARCHÉS

PARIS

BOURSE DE PARIS - 17 J

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 JUIN

Repli des actions

Pour la première fois depuis un certain nombre de séances, les actions françaises ont montré, mardi 17 juin, de sérieux signes de faiblesse. Sur le seul marché à terme plus de 120 titres ont ainsi reculé, provoquant une baisse de près de 1 % sur l'indicateur instantané.

Le volume des transactions ne semblait guère avoir augmenté, mais des ventes de plus en plus nombreuses se sont portées sur titres comme SEB, Loca-France, Chargeurs Réunis, SIAS, Esso et Imétal, qui ont finalement perdu entre 3 % et 5,5 %.

Toute trace de hausse n'a cependant pas complètement disparu (une quarantaine environ à terme) mais seules celles des Galeries Lafayette, Arjomari et Machines Bull, supérieures à 1,5 %, méritent d'être signalées.

Autour de la corbeille, où le sentiment restait tout de même assez serein, on évoquait surtout la conjonction de mauvaises nouvelles économiques. Les mauvaises nouvelles sans surprise pour les professionnels, mais frappantes pour le public des épargnants.

Aux valeurs étrangères, globalement en baisse elles aussi, les mines d'or ont continué de subir les plus nets replis.

Il est vrai que sur le marché international le métal jaune a cédé du terrain. Mais, à Paris, le lingot a pourtant bien résisté à 79 500 francs, après un premier cours de 79 550 F. Le napoléon, lui, s'est effrité de 0,20 franc à 689,80 francs au dernier cours. L'activité visible de ce marché est restée assez étroite (8 millions de francs de transactions environ).

Taux du marché monétaire
Effets privés, du 17/6 ... 12 7/8 %

LONDRES

CALME ET IRREGULIER

Le Stock Exchange est calme et irrégulier mardi matin. Les fonds d'Etat reprennent quelques points, tandis que les industrielles sont stables. Effritement des pétroles et irrégularité des mines d'or après le nouveau repli des cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 590 75 contre 595 ..

VALEURS	CLOTURE 16/6	COURS 17/6
Beecham	138 ..	135 ...
British Petroleum	380 ...	374 ...
Courtaulds	78 ...	72 ...
*De Beers	9 63	9 49
Imperial Chemical	386 ..	385 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	402 ..	401 ...
Shell	418 ...	409 ...
Vickers	133	134 ...
War Loan 3 1/2 %	32 7/8	33 ...
*West Driefontein	37 1/4	36 1/2
*Western Holdings	65 1/4	64 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS. — Les résultats du groupe en 1979 ont atteint 384 millions de francs (contre 328 millions en 1978), dont plus de 400 millions pour maison mère. Après avoir rappelé que la B.N.P. élève le nominal de ses actions (de 100 F à 200 F) et distribuera quatre actions nouvelles gratuites pour quarante-neuf anciennes, le président du groupe, M. Calvet, a précisé qu'il restait dans la logique qui prévalait en 1972-1973, à savoir, « verser des dividendes en espèces et faire des augmentations de capital en numéraire en faisant appel à tous les actionnaires ». M. Calvet a aussi indiqué que, « sauf imprévu, les résultats de 1980 devraient être encore meilleurs que ceux de 1979 ».

BANQUE REGIONALE DE L'OUEST. — Emission de 25 000 obligations de 2 000 F portant intérêt de 14,60 % et amortissables en dix ans.

Via Assurances IARD (Nord et Monde). — Augmentation du capital de 34 290 000 F par émission, au pair, de 342 900 actions de 100 F portant jouissance du 1er janvier 1980. La souscription se fera sur la base de trois actions nouvelles pour dix anciennes; en outre, les actionnaires des sociétés absorbées, le Nord et le Monde, qui n'ont pas encore effectué l'échange de leurs titres, auront également la possibilité de souscrire.

Société d'oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient. — Augmentation du capital d'un montant de 1 620 900 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions portant jouissance du 1er janvier 1980 (une pour huit).

NEW-YORK

Résistant

En dépit d'une vague de ventes bénéficiaires qui a déferlé sur le Big Board, le marché a fait preuve d'une certaine résistance lundi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles n'a, en effet, cédé que 1,36 point pour revenir à 877,73.

Ce phénomène a été largement soutenu par les investisseurs institutionnels, qui croient encore à la poursuite de la hausse boursière. Leur tâche a été d'autant moins difficile que le volume des transactions a été relativement modéré : 38,2 millions d'actions échangées contre 42,88 millions à la veille du week-end.

Sur 1907 valeurs cotées, 800 ont encore monté, 720 ont reculé et 387 sont restées inchangées.

VALEURS	COURS 13/6	COURS 16/6
Alcoa	61 7/8	61 ...
A.T.T.	55 ...	53 7/8
Boeing	36 7/8	36 3/4
Chase Manhattan Bank	46 3/4	46 3/8
Du Pont de Nemours	41 7/8	42 1/4
Eastman Kodak	54 ...	58 ...
Exxon	66 7/8	67 1/4
Ford	23 3/4	24 1/4
General Electric	49 3/4	49 7/8
General Foods	30 5/8	30 1/4
General Motors	45 5/8	45 7/8
Goodyear	13 ...	12 7/8
I.B.M.	58 7/8	60 3/8
I.T.T.	28 3/8	28 1/2
Kennecott	28 ...	28 ...
Mobil Oil	76 7/8	76 3/4
Pfizer	42 1/2	43 1/4
Schlumberger	116 ...	117 7/8
Texaco	37 1/8	37 ...
U.A.L. Inc.	16 1/2	16 1/4
Union Carbide	42 5/8	43 1/8
U.S. Steel	19 1/4	19 ...
Westinghouse	23 1/8	22 7/8
Xerox	56 1/8	58 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	13 juin	16 juin
Valeurs françaises	107,8	107,3
Valeurs étrangères	106,9	107,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,2	109,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/6	17/6
1 dollar (en yens)	215 50	218 80

BOURSE DE PARIS - 17 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	31 ..	2 130	S.P.E.G.	208 ..	208 ..	Locabail Immob.	330	331 ..	Immінvest	160	160
5 %	43 40	1 385	U.A.P.	567 ..	567 ..	Loca-Expansion	132 ..	133 ..	Cie Lyon. Imm.	133 60	134
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	150 10	150 10
A.G.F. (Sté Cent.)	747	747 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	...	...
Concorde	378 ..	378 ..
Epargne France	381	395 ..
Financ. Victoire	320	320 ..
France I.A.R.D.	173	182 ..
Gan (Sté) Centr.	743	743

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1948	4,5 % 1973	2148	2143	2141 ..	2137 ..
4108	C.N.E. 3 %	4015	3898	3971 ..	3970 ..
355	Afrique Occ.	362	362 ..	362	364 ..
530	Air Liquide	557	556 ..	553 ..	441 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300	Elf-Aquitaine	1308	1300 ..	1298 ..	1299
240 ..	— (certific.)	244 ..	245 ..	246 ..	241 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
159 ..	Navig. Mixte	177 95	178 ..	178 ..	... ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
860 ..	Tél. Electr.	948 ..	925	925 ..	915 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
195 ..	Gen. Electr.	205 ..	207 ..	207 ..	208 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
265 ..	Exxon Corp.	271	274 50	273 30	274 .
102 ..	Ford Motor	99	101 60	101 60	101 80
230 ..	Free State	232 ..	227 50	227 50	225 10
285 ..	West Hold.	272 10	270	269 90	270 ..
226	Xerox Corp.	229 30	237	237 50	232 40
2 50	Zambie Corp	2 57	2 55	2 56	2 56

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 198	4 123	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	232 940	232 880	226 ...	238 ...
Belgique (100 F)	14 545	14 541	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 680	212 480	206	217
Danemark (100 krd)	75 140	75 170	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 820	84 840	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 608	9 600	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 927	4 927	4 800	5 150
Suisse (100 fr.)	253 050	252 050	246 ...	258
Suède (100 krs)	98 920	98 800	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 700	32 710	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 865	5 873	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 439	8 429	8 200	9 100
Canada ($ can. 1)	3 583	3 582	3 470	3 700
Japon (100 yens)	1 890	1 904	1 800	1 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/6
Or fin (kilo en barre)	79400	78960 ..
Or fin (en lingot)	79500 ..	79500 .
Pièce française (20 fr.)	690 ..	689 80
Pièce française (10 fr.)	398 .	395
Pièce suisse (20 fr.)	542 50	536 50
Pièce latine (20 fr.)	524 50	520
Souverain	733	727 50
Pièce de 20 dollars	2780 40	2798 40
Pièce de 10 dollars	1315	1320 ..
Pièce de 5 dollars	830	... ..
Pièce de 50 pesos	3249	3249 ..
Pièce de 10 florins	521 ..	522 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SELON LA B.B.C. ET « LIBÉRATION »

Le Pakistan tentait toujours en 1979 d'achever l'usine de retraitement nucléaire que devait lui livrer la France

Dans une série de deux articles publiés lundi 16 et mardi 17 juin, le quotidien « Libération », en collaboration avec la B.B.C., s'étend longuement sur le projet du Pakistan de se doter de l'arme nucléaire.

Affirmant que *« la France s'est assurée une place de choix dans la fabrication de la bombe islamique »*, *Libération* a réalisé une partie de son enquête en relation avec des équipes de la B.B.C. britannique, qui a diffusé lundi soir une émission sur le sujet. Le quotidien publie un certain nombre d'informations déjà connues, mais donne des précisions nouvelles.

Dans son émission diffusée lundi, la B.B.C. a donné le témoignage de deux hauts fonctionnaires pakistanais, aujourd'hui en exil, selon lesquels la Libye, pour soutenir l'effort nucléaire militaire du Pakistan, a fourni à ce pays une assistance financière de plus de cent millions de dollars. Cet argent aurait été transporté, en liquide, entre Tripoli et Karachi, par des avions transitant par Rome.

Dans son édition du 17 juin, *Libération* revient précisément sur les relations nucléaires franco-pakistanaises. Le quotidien publie, notamment, le fac-similé d'une note du président de la Société générale nucléaire (S.G.N.), au P.-D. G. de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA). La COGEMA, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) possède 60 % de capital de S.G.N. Dans cette note, le président de S.G.N., M. François-Xavier Poincet, justifie l'activité de sa société au Pakistan dans les premiers mois de 1979. S.G.N. avait signé en 1975 un contrat pour la livraison au Pakistan d'une installation de retraitement. Ce contrat, qui n'a jamais été formellement dénoncé, est « gelé » depuis plusieurs années.

Cette note, dans laquelle, selon *Libération*, M. Poincet affirme que S.G.N. *« n'a jamais été mêlé de près ou de loin à des transactions amenant à une contrebande de matériel destiné au Pakistan »*, serait une réponse à une demande d'informations formulée auprès de M. Georges Besse, P.-D. G. de la COGEMA, par M. Michel Pecqueur, administrateur du C.E.A.

Celui-ci, dans une lettre du 28 mai 1979 s'affirmait convaincu que S.G.N. respectait la politique française officielle du gouvernement en matière de non-prolifération, mais souhaitait *« balayer toute ambiguïté »* à la suite *« des bruits laissant entendre que S.G.N. pourrait favoriser la poursuite de transferts de connaissances ou de matériels vers le Pakistan »*.

Libération donne des précisions sur les tentatives menées par le Pakistan, à la suite de la décision française de « geler » le contrat, se procurer le nécessaire à l'achèvement de l'installation de retraitement. Du côté pakistanais, indique le journal, les contrats en cause auraient été négociés sous la responsabilité de M. S.A. Butt, ministre plénipotentiaire, directeur de la section technique et scientifique de l'ambassade du Pakistan à Paris, comme en témoigne la photocopie d'une note publiée par le quotidien. M. Butt est toujours en poste à Paris. Une société lyonnaise, Robatel, aurait, selon les indications données par son directeur aux journalistes de la B.B.C., refusé le marché à la suite d'une intervention gouvernementale française.

M. Butt serait aussi entré en relation avec une société de chaudronnerie dont le siège est à Ivry, Bignier-Schmid-Laurent : celle-ci, toujours selon l'enquête de la B.B.C., n'a plus aucune relation officielle avec le Pakistan, mais dispose en Italie d'une filiale qui a signé un contrat avec une société pakistanaise pour la construction d'une usine d'engrais. Selon les journalistes britanniques, cette usine d'engrais n'existe pas, et le matériel était en fait livré au comité pakistanais de l'énergie atomique.

Selon *Libération*, le P.D.G. de la COGEMA évoquait cette éventualité, puisqu'il écrivait à M. Poincet : *« Certains industriels auraient, directement ou indirectement, vendu du matériel sensible ou non à des industriels italiens (des ferrailleurs). Ces derniers auraient ensuite fait parvenir ce matériel au Pakistan sous un libellé quelconque. »*

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1980 a été tiré à 558 083 exemplaires.





LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Spectacle « son et lumière » et feu d'artifice entre le palais de Chaillot et la tour Eiffel

Pour commémorer l'appel du 18 juin 1940, la Ville de Paris et l'ordre de la Libération organisent le mercredi 18 juin, de 22 h. 30 à 23 h. 30, un grand spectacle « son et lumière » entre le palais de Chaillot et la tour Eiffel.

Deux mille six cents images seront projetées sur un écran géant de 50 mètres de long et 10 mètres de large. Sur un texte de présentation de Maurice Druon, des citations d'André Malraux, d'Aragon, de Paul Eluard, de François Mauriac, de Charles Péguy et de Georges Bernanos accompagneront les images projetées. La sonorisation sera assurée à partir de tours installées dans les contre-allées du jardin de Chaillot et à partir du premier étage de la tour Eiffel.

Ce spectacle, qui mettra en œuvre des techniques jamais utilisées en Europe, se terminera par la projection dans le ciel du V de la victoire, par un feu d'artifice et l'exécution de *la Marseillaise* par l'Orchestre de Paris. Cent mille personnes sont attendues.

Le soir de cette manifestation, le stationnement sera interdit place du Trocadéro et dans les avenues Kléber, du Président-Wilson, des Nations-Unies, Albert-Ier-de-Monaco, Gustave-V-de-Suède, place de Varsovie, ainsi que sur le pont d'Iéna et sur le quai Branly (entre l'avenue de Suffren et l'avenue de la Bourdonnais). La circulation sera interdite sur la place de Varsovie et sur le pont d'Iéna à partir de 19 h. 30 et avenue des Nations-Unies, quai Branly et avenue Albert-de-Mun à partir de 20 h. 30.

A la télévision et à la radio

Les chaînes de télévision consacreront une série d'émissions spéciales à l'occasion du quarantième anniversaire du 18 juin 1940.

TF 1 :

Ce mardi 17 juin, à 20 h. 30, diffusion d'un film réalisé par Pierre Lefranc et consacré à la vie du général de Gaulle.

Le mercredi 18 juin, à 13 heures, le journal sera diffusé en direct de l'Institut Charles-de-Gaulle A 15 h 30, retransmission de la cérémonie organisée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, pour commémorer l'appel historique du chef de la France libre, en présence de M Valéry Giscard d'Estaing, président de la République. A 19 heures, retransmission en direct de la cérémonie annuelle au Mont-Valérien, en présence également du président de la République.

ANTENNE 2 :

A 12 h. 45, au cours du journal de midi, seront diffusées des interviews de compagnons de la Libération et de personnalités de la France libre, notamment MM. Geoffroy de Courcel (aide de camp du général de Gaulle en 1940), René Pleven, Gaston Palewski, Pierre Messmer et Maurice Schumann. M. Jean Marin, compagnon de la Libération et ancien directeur de l'agence France-Presse participera aussi à ce journal. A 22 h 25, retransmission en direct des cérémonies organisées par la mairie de Paris pour cet anniversaire.

FR 3 :

Diffusion à partir du dimanche 22 juin, à 20 h. 30, d'une « Histoire de la France libre », en quatre épisodes, réalisée par Roger Stéphane. Cette série a été entreprise en 1962 avec l'assentiment du général de Gaulle. Le premier épisode s'intitule « le Général ». Les trois autres (« Premiers combats », « la France combattante » et « la Victoire ») seront diffusés respectivement le 29 juin, le 6 juillet et le 13 juillet, à 20 h. 30.

FRANCE-INTER :

Evocation, dès ce mardi 17 juin, de la journée du 18 juin 1940. Le mercredi 18 juin, M. André Gillois, qui fut l'un des présentateurs de l'émission « Les Français parlent aux Français », évoquera la radio de Londres entre 6 h. 30 et 8 h. 45. A 13 h. 20, Mme Elisabeth de Miribel, l'ancienne secrétaire du général de Gaulle, rappellera l'installation en Angleterre.

A 18 h. sera diffusé un document retraçant l'arrivée du bateau de l'espoir en Cornouailles. A 18 h. 30, on entendra l'appel du 18 juin. A 19 h., émission spéciale réalisée par la B. B. C. Enfin, de 20 h. à 21 h., la commémoration organisée par la mairie de Paris sur le Champ-de-Mars sera retransmise en direct.

EUROPE 1 :

A 14 heures, Philippe Alfonsi consacre son émission « Histoire d'un jour » à l'appel du 18 juin.

R.T.L. :

De 8 h. à 13 h., des documents et des témoignages seront diffusés au cours des journaux et de chacun des flashes d'information. Les diverses manifestations de la commémoration feront l'objet de reportages entre 18 h. et 22 h.

ODYSSÉE-STORY

Quatre Français — trois hommes et une femme. — qui furent parmi les premiers volontaires à rejoindre le général de Gaulle en juin 1940, vont revivre le mercredi 18 l'odyssée qui fut la leur il y a quarante ans. Alors âgés de moins de vingt ans, ils avaient gagné l'Angleterre avec des moyens de fortune : Mme Jeanne Bohec, aujourd'hui maire-adjoint du dix-huitième arrondissement de Paris, à bord d'un remorqueur du Havre, MM. André Bouguen, Pierre Cabellic et Raoul Malhomme à bord de bateaux de pêche de Douarnenez.

La chaîne France-Inter, dont les reporters embarqueront le mardi soir 17 juin à bord du thonier le Mutin *en compagnie de ces quatre témoins de la première heure, transmettra leurs impressions et leurs souvenirs pendant la traversée jusqu'à Penzance, petit port de la Cornouaille.*

● *M. Raymond Barre* s'est rendu mardi matin 17 juin à Colombey-les-deux-Eglises pour se recueillir sur la tombe du général de Gaulle.

M. CHIRAC : l'honneur d'un homme d'État : dire « non » à la conjoncture et « oui » à l'histoire.

M. Jacques Chirac, interrogé mardi 17 juin à France-Inter à propos de la commémoration de l'Appel du 18 juin, a notamment déclaré :

« Le gaullisme est un élément de l'histoire permanente de la France et qui ne peut pas être revendiqué par telle ou telle formation politique.

» Ce que nous enseigne l'appel du général de Gaulle, c'est que l'honneur d'un homme d'Etat et la grandeur de son destin tiennent tout entiers dans cette synthèse rare et souveraine de l'intelligence et de la passion, du « non » à la conjoncture et du « oui » à l'histoire, et cela nous enseigne aussi que dédaigner l'un de ces deux termes c'est probablement sacrifier d'un même mouvement et la vérité et l'espérance. C'est ce message que nous voudrions rappeler, notamment aux jeunes de notre pays. »

M. MAUROY REND HOMMAGE A DE GAULLE

A Lille, une exposition consacrée au général de Gaulle a été inaugurée, le vendredi 13 juin, par MM. Gaston Palewski, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, et Pierre Mauroy, député socialiste du Nord, maire de Lille. Ce dernier a annoncé la prochaine création d'un musée dans la maison natale du général, rue Princesse. Il a déclaré :

« Avec l'homme du 18 juin le peuple du Nord partage ce sens profond de la liberté qui, d'un coup, peut transformer des hommes d'ordre et de discipline en révoltés qui font l'histoire. Quarante années plus tard, il est nécessaire de rouvrir aujourd'hui le débat sur l'indépendance et la défense nationale, sur les alliances et les menaces, sur la stratégie et la nature des armements, quand sont en cause des moyens militaires dont la puissance de mort est aujourd'hui sans mesure. Mais il serait absurde d'envisager un tel débat sous son aspect purement militaire ou stratégique. (...). Il n'y a pas de défense nationale sans le peuple, car la défense nationale, avant d'être une technique, est une conviction partagée. »

REPRISE DU DOLLAR BAISSE DE L'OR

Le dollar a monté et l'or a baissé, mardi 17 juin, sur les marchés mondiaux. En raison d'un léger raffermissement (1/2 point) sur les taux des eurodollars, la monnaie américaine s'est montrée plus ferme partout, passant en deux jours de 1,7550 deutschemarks à 1,7750 deutschemarks à Francfort et de 4,09 francs à 4,13 francs à Paris.

A l'inverse, le cours de l'once d'or a perdu près de 20 dollars en deux jours, revenant de 609 dollars le vendredi 13 juin à 590 dollars le mardi 17 juin.

Aux États-Unis

LA COUR SUPRÊME DÉCIDE DE BREVETER UNE BACTÉRIE TRANSFORMÉE

Peut-on breveter un organisme vivant ? La Cour suprême des Etats-Unis, dans un jugement rendu le 16 juin, a répondu affirmativement à cette question. Cette décision, votée par cinq voix contre quatre, va donc obliger le bureau national américain des brevets (U. S. Patent and Trademark Office) à accorder un brevet à un chercheur de la firme General Electric. Celui-ci avait déposé en juin 1972 un dossier sur la création d'une bactérie, « Pseudomonas », manipulée et capable de fabriquer des enzymes permettant de dégrader les hydrocarbures.

● *Le taux d'utilisation des capacités industrielles américaines* a fléchi à nouveau en mai, tombant à 78.9 % contre 80,9 % en avril, ce qui reflète le ralentissement de l'activité. — *(A.F.P.)*

● *Le moteur du premier étage de la fusée Ariane*, à l'origine de l'échec du lancement du 23 mai, a enfin été repêché au large des côtes guyanaises. Les trois autres moteurs du premier étage ont également été récupérés, le lundi 16 juin, au cours de cette opération.

L'installation de la centrale nucléaire

UN C.R.S. BLESSÉ A CHOOZ

Le chauffeur d'un car de C.R.S. a été blessé « lundi soir 16 juin » par un projectile lancé à proximité d'un barrage établi près de Chooz (Ardennes) par des opposants au projet d'extension de la centrale nucléaire, située dans cette commune. Transporté sans connaissance dans une clinique de la région, M. Claude Sanzutti, 28 ans, originaire de Trappes (Seine-et-Oise), était considéré, mardi, comme « hors de danger ». Il souffre, selon les médecins, d'un traumatisme crânien et d'une fracture ouverte du maxillaire supérieur.

Le barrage qu'ils avaient dressé se situant cinq cents mètres plus loin, les manifestants affirment qu'il ne peut s'agir que d'un acte isolé.

● *Corse : pas de conférence de presse au Parlement européen.* — Le président du Parlement européen et les présidents des groupes politiques ont décidé, le mardi 17 juin, de refuser à M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse, l'autorisation de réunir une conférence de presse le 19 juin. Le groupe libéral souligne, dans un communiqué, que la tenue d'une telle conférence dans les locaux du Palais de l'Europe n'a aucune raison d'être, étant donné qu'il s'agit d'un problème qui ne relève en aucun cas de la compétence de l'assemblée.

Pour entrave à la concurrence

M. MONORY SANCTIONNE LES SYNDICATS PROFESSIONNELS DE LA LUNETTE

« Saisie par l'Union fédérale des consommateurs de la situation de la concurrence dans la commercialisation des lunettes (...), la commission de la concurrence estime que certains comportements de votre organisation professionnelle tombent sous le coup de l'ordonnance du 30 juin 1945 (...) et qu'il y a lieu de lui infliger une sanction pécuniaire », écrit M. Monory aux présidents du SOFI (Syndicat des opticiens français indépendants) et de l'UNSOF (Union nationale des opticiens de France).

Dans sa lettre publiée au B.O.S.P. (Bulletin officiel des services des prix), daté du 14 juin, M. Monory ajoute : « Compte tenu de cet avis et de l'évolution relativement modérée des prix de l'optique, j'ai fixé cette sanction à 200 000 F. »

La commission de la concurrence explique dans son avis que déjà en 1967 l'Union nationale des syndicats d'opticiens de France avait diffusé un tarif qu'avait condamné en 1975 la commission technique des ententes. La profession a tourné cette condamnation en créant en 1976 un centre de protection oculaire (C.P.O.), dont le rôle était de diffuser des tarifs dits « personnalisés », mais qui, en fait, aboutissaient à des prix semblables.

« Le consommateur ne bénéficie pas des avantages auxquels il pourrait prétendre dans une situation de concurrence effective et l'importance des taux de marge s'explique sans doute en particulier par l'aspect relativement fermé de la profession », précise la commission qui demandait une amende de 400 000 francs pour l'Union nationale des syndicats des opticiens de France et de 100 000 francs pour le Syndicat des opticiens français indépendants.